

LE PARADOXE DU SUJET

Les propositions impersonnelles dans les langues slaves et romanes

Cahiers de l'ILSL N° 12

L'édition des actes de ce colloque a été rendue possible grâce à l'aide financière des organismes suivants :

- *Faculté des Lettres de l'Université de Lausanne*
- *Fondation du 450e anniversaire de l'Université de Lausanne*
- *Université de Fribourg*
- *Académie suisse des sciences humaines*
- *Fondation Pro helvetia (Echanges culturels Est/Ouest)*
- *Fonds national de la recherche scientifique (Suisse)*
- *Ambassade de France à Berne*

Imprimé aux Presses Centrales de Lausanne, SA,
Rue de Genève 7, Case postale 3513,
Ch-1002 Lausanne

Ont déjà paru dans cette série :

Cahiers de l'ILSL

- Lectures de l'image (1992, 1)
Langue, littérature et altérité (1992, 2)
Relations inter- et intraprédictives (1993, 3)
Travaux d'étudiants (1993, 4)
L'École de Prague : l'apport épistémologique (1994, 5)
Fondements de la recherche linguistique :
perspectives épistémologiques (1995, 6)
Formes linguistiques et dynamiques interactionnelles (1995, 7)
Langue et nation en Europe centrale et orientale (1996, 8)
Jakobson entre l'Est et l'Ouest, 1915-1939 (1997, 9)
Le travail du chercheur sur le terrain (1998, 10)
Mélanges en hommage à M. Mahmoudian (1998, 11)

Les Cahiers de l'ILSL peuvent être commandés contre facture à l'adresse suivante (10 francs suisses le numéro, plus frais d'expédition. Les numéros 9 et 12 sont à Frs. 20.-) :

ILSL

Faculté des Lettres / BFSH 2

Université de Lausanne

CH-1015 Lausanne

LE PARADOXE DU SUJET

Les propositions impersonnelles dans les langues slaves et romanes

Institut de linguistique et des
sciences du langage

numéro édité par
Patrick Sériot et Alain BERRENDONNER

en collaboration avec l'Université de Fribourg

(illustration de couverture : F. Bernadi)

Cahier n°12, 2000



Les cahiers de l'ILSL (ISSN 1019-9446)
sont une publication de l'Institut de Linguistique et
des Sciences du Langage de l'Université de Lausanne

Institut de Linguistique et des Sciences du Langage
Faculté des lettres
Bâtiment des Facultés des Sciences Humaines 2
Université de Lausanne
CH -1015 Lausanne

Présentation

«Il va encore pleuvoir, le con!» (Coluche)

Le thème de la «construction impersonnelle» est vaste. Il a déjà fait couler beaucoup d'encre, parce qu'il touche à plusieurs problèmes fondamentaux de linguistique générale : structure de la proposition ; histoire de ses conceptions grammaticales ; statut syntaxique du sujet ; rapports entre la logique et la langue ; contenu de la notion de « personne » en grammaire ; mérites comparés des modèles de constituants immédiats et des modèles de dépendance ; etc. Ces questions ont rassemblé lors d'un colloque à Lausanne des linguistes de plusieurs pays, d'Europe occidentale, centrale et orientale. L'enjeu de la rencontre était de comparer les approches du problème à partir des matériaux fournis par les langues slaves et romanes. Il ne s'agissait pas seulement de présenter une description des constructions impersonnelles dans telle ou telle langue, mais bien plutôt de s'attaquer aux problèmes théoriques de fond posés par leur existence, et notamment d'examiner quel modèle de structure de la proposition semble le plus apte à en rendre compte. Le colloque est venu continuer la déjà longue tradition des «Karolakiades», qui se déroulent depuis une quinzaine d'années dans différents pays d'Europe à l'initiative de Stanislas Karolak, professeur de linguistique romane à l'Université pédagogique de Cracovie, en signe d'hommage et d'amitié.

Dans le but de faciliter au lecteur la recherche d'information, nous pouvons, pensons-nous, classer en quatre grands groupes les contributions présentées ci-après dans l'ordre alphabétique.

1. RECHERCHES DE GÉNÉRALISATIONS

Une première série d'articles aborde de front le problème de la modélisation grammaticale des structures impersonnelles. Leurs auteurs s'efforcent, chacun à partir d'un sous-ensemble particulier de données empiriques, de dégager des hypothèses qu'ils estiment être les plus généralisantes pour une grammaire de la proposition, et d'arrêter les options théoriques qui leur paraissent les plus opératoires en la matière.

M. Maillard & E. Almeida, après avoir réévalué les indices empiriques de « servitude subjectale » observables en français et en portugais, proposent une architecture de grammaire qui engendre les constructions de P personnelles et impersonnelles à partir d'un nodus verbal, en faisant intervenir successivement un modèle de dépendance, puis un modèle de constituants.

N. La Fauci, de son côté, centre son attention sur les différences d'« auxiliaires » *c'è / il y a* qui opposent le français et l'italien, et propose, dans le cadre de la « grammaire relationnelle » fondée par Perlmutter, des principes réguliers qui permettent de les expliquer.

A. Berrendonner, à partir du cas des passifs impersonnels en français, essaie de décrire la correspondance non biunivoque qui s'établit entre places d'actants sémantiques et types d'arguments syntaxiques, et suggère de traiter les changements de diathèse comme des faits de dérivation analogues aux opérations de dérivation morphologique.

On peut ranger dans le même groupe la contribution de G. Gross, qui attire l'attention sur le fait qu'un modèle visant à décrire les conversions possibles entre structures de P ne doit pas considérer seulement les places d'arguments valencielles, mais doit aussi prendre en compte les circonstants, qui peuvent être à la source de sujets superficiels.

Enfin, les contributions convergentes de S. Karolak, T. Muryn & B. Wydro illustrent, en l'appliquant chacune à des faits particuliers (énoncés athématiques, préfixes modaux du type *il se peut, il est possible*, phrases en *il y a*), une position théorique commune, qui présente trois caractéristiques saillantes : (i) elle attribue aux régularités du niveau sémantique un rôle déterminant dans la structuration des énoncés ; (ii) elle pose en principe que tout énoncé, par nécessité logique, a une structure binaire *sujet + prédicat* ; (iii) elle s'appuie sur une conception de la vérité comme accord entre la réalité et le discours d'un locuteur universel idéalement objectif.

2. MISES EN ORDRE ET TENTATIVES CLASSIFICATOIRES

On peut rassembler dans un deuxième groupe des articles qui reflètent une approche typologique des structures impersonnelles, ou qui rendent compte d'une entreprise de classification de ces structures.

Entre dans cette catégorie l'étude historique de R. Amacker, qui retrace les analyses de l'impersonnel produites par les grammairiens latins après Varron, et montre qu'elles reposent sur divers rapprochements classificatoires opérés parmi les variétés observables. Une partie de l'article de M. Maillard & E. Almeida, essentiellement consacrée à Apollonios Dyscole, recoupe les mêmes faits.

J. Fontaine porte son attention sur les rapports entre la notion de

personnel et celle de possessif, dans les propositions infinitives en russe, «à une place syntaxiquement marquée mais sémantiquement aléatoire»

Un peu en marge de la notion d'impersonnalité, A. Kreisberg est au cœur de la syntaxe, avec un essai de classification sémantique de structures sémantiques en polonais et en italien. Son argument est que la prédication causative, dont l'agent est l'argument premier, est reléguée aux présuppositions de l'état prédiqué et ne peut être repérée, en tant qu'élément périphérique, qu'à certaines conditions.

L. Gebert, estimant inadéquates les descriptions existantes des propositions infinitives russes avec un nom au datif, recherche une valence sémantique sous-jacente à la structure de surface. Elle aussi établit un rapport étroit entre la modalité des propositions infinitives et la notion de possession.

D. Točanac explore les possibilités de la grammaire de dépendance et de la théorie de la valence de Tesnière pour mettre en évidence la structure actantielle de différentes constructions impersonnelles en serbo-croate et les fonctions qui en découlent.

D. Weiss s'interroge sur les critères hétérogènes qui permettent de mettre en évidence la fonction «sujet» dans les différentes langues. Pour ce faire il étudie une construction russe (*u* + NPgén), et en tire la conclusion que le russe occupe une position intermédiaire entre «subject prominent languages» et «topic prominent languages», et que le marquage du thème s'y fait avec des moyens considérés comme typiques du sujet grammatical.

3. ÉTUDES DIACHRONIQUES

Trois contributions se distinguent par leur perspective diachronique, et traitent des processus évolutifs spécifiques auxquels sont sujettes les constructions impersonnelles.

A. Rousseau suit leur devenir à la trace de l'indo-européen jusqu'aux langues indo-européennes attestées. Il tente de reconstituer les configurations casuelles qu'elles ont successivement incarnées, et les processus analogiques de régularisation ou de réanalyse auxquels elles ont vraisemblablement donné lieu à plusieurs reprises.

M.-J. Béguelin, sur la base de faits empruntés à l'histoire du français, décrit quant à elle deux sortes de processus diachroniques : l'un qui produit des structures impersonnelles à partir de P personnelles ; l'autre qui « fige » les énoncés impersonnels en opérateurs lexicaux. Et elle inventorie les principaux facteurs responsables de ces changements.

On trouvera en outre chez M. Maillard & E. Almeida des aperçus sur la genèse des tours impersonnels dans les langues romanes, et en particulier sur le développement diachronique des indices personnels *il, ça*.

4. ANALYSE DES MÉTA-DISCOURS SUR L'IMPERSONNEL

Enfin, un dernier groupe se compose de contributions centrées sur des questions d'histoire et d'épistémologie portant sur le problème de l'impersonnalité. Elles sont souvent en rapport avec l'activité linguistique en Europe orientale.

P. Sériot s'interroge sur les raisons d'une étonnante coïncidence rapprochant des grammairiens slavophiles en Russie et des logiciens allemands, qui, à la même époque et en pure ignorance réciproque, remettaient en cause le schéma aristotélicien Sujet / Prédicat, les grammairiens au nom de la libération de la grammaire, les grammairiens au nom de l'affranchissement de la logique. Il tente d'en tirer des conclusions sur la place d'une métaphysique cachée dans les discussions autour des modèles syntaxiques.

F. Giusti-Fici voit dans l'œuvre du linguiste russo-ukrainien A. Potebnja, continuateur de la pensée humboldtienne en Russie, une réflexion sur les constructions impersonnelles comme manifestations de la pensée non orientée sur l'agent, qui se réalisent dans l'impossibilité d'avoir un actant sujet en dépendance grammaticale du prédicat.

E. Velmezova montre à quel point la notion de «stades d'évolution» de la langue est liée, dans la pensée marriste, à l'évolutionnisme en anthropologie. Elle en étudie la transformation en notion typologique à travers les avatars de la description des constructions impersonnelles dans la linguistique soviétique.

I. Vilkou prend pour corpus un texte roumain de E. Coseriu pour mettre en évidence les procédés de masquage d'un sujet omniprésent : le sujet de l'énonciation. Etudiant les rapports étonnants entre sujet de l'énonciation et sujet de l'énoncé, elle en propose une typologie à partir du schéma de «came» d'A. Culioli.

E. Kokoškina explore le passage de la théorie logiciste à une vision «psychologiste» de la structure de la proposition dans les discussions de la fin du XIXe siècle en Russie. Présentant l'enjeu de la présence massive du thème des propositions impersonnelles dans ces discussions, elle en montre l'importance dans le travail d'élaboration de notions comme *parties du discours / membres de la proposition* et le renversement des centres d'intérêt de certains linguistes russes de la morphologie à la syntaxe.

ELÉMENTS DE RÉFLEXION

Les contributions réunies dans ce volume, par leur juxtaposition et leurs complémentarités, donnent une bonne vision d'ensemble des réflexions linguistiques sur l'impersonnel, et de leur état d'avancement. Ce qui, dans ce panorama, ne peut manquer de frapper le lecteur, c'est la récurrence, dans l'histoire de la grammaire depuis l'Antiquité aussi bien que dans les analyses contemporaines, de quelques thèses, tendances de raisonnement ou attitudes théoriques invariantes. Un peu comme s'il n'y avait, au problème que pose l'existence des constructions impersonnelles, qu'un nombre limité de solutions, entre lesquelles « tourne » et retourne la réflexion linguistique. En guise de bilan, nous nous contenterons de relever trois de ces thèmes récurrents, parmi les plus manifestes.

1. LA TENTATION RÉDUCTIONNISTE

Des grammairiens de l'Antiquité jusqu'à la linguistique contemporaine, en passant par la tradition grammaticale scolaire, on observe une première tendance constante, qui est de chercher à ramener d'une façon ou d'une autre les constructions impersonnelles à la structure binaire du jugement catégorique. À l'origine de ces normalisations, il y a le présupposé que la structure [sujet + prédicat] est, pour les propositions, non seulement le schéma prototypique dominant, mais le modèle général, voire la seule forme possible, par nécessité logique (cf. la formulation explicite de cette thèse chez B. Wydro). Un tel principe une fois admis, lorsqu'on rencontre des propositions qui, comme les P impersonnelles, sont dépourvues de sujet, il ne reste pas trente-six solutions : on doit soutenir que l'absence de sujet n'y est qu'apparente, et développer une procédure quelconque permettant de reconstituer le terme manquant.

Les techniques employées pour y parvenir sont diverses. Les plus anciennes tiennent du bricolage paraphrastique. On peut ainsi recycler dans le rôle de sujet un argument au datif présent par ailleurs dans la structure (ce qui revient à sauvegarder une pseudo-régularité logico-sémantique aux dépens des régularités plus concrètes de la morpho-syntaxe casuelle). Le même procédé, appliqué à la grammaire française, conduit à analyser comme « sujet réel » ou « sujet sémantique » un régime postposé au verbe impersonnel. On peut aussi, plus simplement, réinvestir d'une valeur référentielle les marques de 3^e personne portées par les verbes uniperson-

nels, et y voir des sujets anaphoriques ou déictiques, en dépit de leur « invariabilité », et donc de leur absence de valeur oppositive (paraphrases du genre *il tonne = Zeus tonne* ou *melei moi = to philosophhein melei moi*). Une autre méthode consiste à user de procédures transformationnelles pour rétablir à un niveau « profond » quelconque (structure syntaxique abstraite ou représentation sémantique) le sujet qui manque dans la forme de surface. Enfin, s'il apparaît que le signifié d'énoncé lui-même ne se laisse pas diviser en un couple sujet + prédicat, mais se réduit à un rhème isolé, on peut faire appel au contexte non verbal, à la situation de discours, pour fournir le thème qui manque et rétablir la complétude indispensable. Le prix à payer n'est cependant pas négligeable : incorporer sur un pied d'égalité dans la même structure de proposition un signifié explicite d'une part, et un préconstruit implicite ou un fait de situation d'autre part, c'est abolir la frontière entre le sémantique et le communicationnel, et entre le verbal et le non verbal. À terme, c'est la distinction entre ordre de la langue et réalités extra-linguistiques qui risque de faire les frais du sauvetage. À considérer l'histoire de la tendance réductionniste, on a d'ailleurs un peu l'impression d'une « fuite vers les profondeurs » : poser un modèle de complétude *a priori*, et s'obliger à le retrouver dans les énoncés impersonnels conduit, semble-t-il, à rechercher cette complétude en vain à des niveaux de structure de plus en plus profonds, jusqu'à devoir quitter le plan de la langue pour celui de la pensée ou des connaissances partagées.

2. LE RECOURS

Seconde tendance récurrente : ceux qui proposent une alternative à la solution réductionniste s'orientent pratiquement toujours dans la même direction. L'antidote naturel au binarisme aristotélicien, on va régulièrement le chercher dans les grammaires de dépendance, que ce soit celle de L. Tesnière ou une « grammaire de cas » abstraits fondée sur un principe analogue. On comprend bien pourquoi. Le modèle traditionnel du jugement catégorique isole et privilégie dans le contenu des énoncés un argument, le *sujet*, qui s'oppose seul à tout le reste. Tandis que le modèle sémantique de Tesnière recourt au concept de relation, qui se caractérise par deux propriétés formelles : une relation peut comporter un nombre variable de termes (non seulement un, mais aussi bien zéro ou plusieurs) ; et tous ses termes sont sur le *même plan*, sans qu'il soit postulé de hiérarchie entre eux. Ce formalisme permet donc de rendre compte aisément de constructions verbales avalentes, ou dépourvues d'argument sujet, sans avoir à se lancer dans la quête d'un terme manquant. En fait, *mutatis mutandis*, les grammaires de dépendance sont, dans le domaine de la sémantique linguistique, un instrument de généralisation identique à ce que fut dans la lo-

gique du XIXe siècle la notion de fonction propositionnelle introduite par Frege. D'un modèle de la proposition qui ne prévoit qu'un cas particulier prototypique (1-aire), elles font passer à un modèle capable de rendre compte aussi de tous les autres cas (n -aire).

Le recours à ce modèle a cependant une conséquence : il oblige à distinguer la structure proprement sémantico-logique de la proposition (considérée dans sa fonction représentationnelle, en tant que nom d'un état de choses), qui comprend n termes placés strictement sur le même plan, et d'autre part l'articulation pragmatique en *support + apport d'information* qui s'y superpose, et qui est induite, elle, par la dynamique de la communication. On doit, en somme, dissocier radicalement deux notions que le binarisme aristotélicien identifie volontiers : celle d'*actant sujet* (*prime actant*) d'une part, celle de *thème* d'autre part.

3. PLURALISME ET STRATIFICATIONS

Enfin, troisième lieu de convergence, toutes les voix, qu'elles soient de tendance réductionniste ou non, semblent s'accorder sur au moins un point : la nécessité pour modéliser les constructions impersonnelles de jouer sur la distinction entre plusieurs niveaux d'analyse, et le constat que chacun de ces niveaux présente un mode d'organisation différent, dans lequel sont à l'œuvre des régularités structurales *sui generis*, irréductibles les unes aux autres.

Ce « principe de stratification » apparaît indispensable lorsque l'on constate, par exemple, que le syntagme sujet n'a pas tout à fait les propriétés syntaxiques attendues d'« un complément comme les autres ». Cela peut inciter à articuler l'un sur l'autre un modèle de dépendance du type Tesnière et un modèle de constituants binaire, qui apparaissent tous les deux appropriés, mais à des niveaux d'abstraction syntaxique différents [Cf. Maillard & Almeida]. Une autre façon de traiter le problème consiste à distinguer entre structure casuelle abstraite et syntaxe de surface à la manière des « grammaires relationnelles » [La Fauci], ou à faire intervenir un principe de dérivation morpho-syntaxique quelconque [Berrendonner]. On peut aussi jouer, tout simplement, de la distinction entre structures syntaxique et sémantique, ce qui suffit pour décrire les situations d'anisomorphisme où l'une des deux présente une incomplétude et pas l'autre [Karolak].

De toutes ces propositions, il semble donc se dégager une certaine unanimité en faveur d'une solution « stratifiée ». Pour résoudre le problème des constructions impersonnelles, et plus généralement parvenir à une grammaire adéquate de la fonction sujet, la voie communément adoptée aujourd'hui consiste à faire intervenir alternativement plusieurs

formats structuraux, les uns binaires, les autres non, qui sont tous opératoires et porteurs de généralisations à un niveau ou à un autre. Si des divergences parfois importantes opposent les modèles en présence, elles portent plutôt sur la façon de définir les niveaux où opèrent chacune de ces structures, et de se situer vis à vis de la distinction entre *sujet* (syntaxique), *place d'actant* n° 1 (sémantique) et *thème* (pragmatique-communicationnel). Ce qui, en dernier ressort, vient de ce que le grammairien privilégie souvent l'un de ces niveaux, et le prend pour schéma directeur de ses analyses.

Il appartient au lecteur de juger, à partir de ces contributions portant sur les langues slaves et romanes, si leurs auteurs, issus des différentes composantes culturelles de l'Europe, tiennent des discours grammaticaux convergents ou divergents.

Alain Berrendonner (Université de Fribourg)
Patrick Sériot (Université de Lausanne)

Du non-personnel à l'impersonnel : extension d'une catégorie varronienne chez les grammairiens latins

René AMACKER
Université de Genève

À la mémoire de Françoise Desbordes

De istius modi uerbis inter ueteres praeceptores
non nulla dissensio est.

(CONSENT. gramm. V 370)¹

Françoise Desbordes, dans son article sur «L'impersonnel d'après les textes théoriques de l'antiquité», signale que «nous devons le terme 'impersonnel' aux grammairiens latins» (p. 11) et se demande «si la catégorie [de l'impersonnel], en tant que telle, ne serait pas une création latine, cristallisant autour de l'existence massive, en latin de ce que nous appelons 'passif impersonnel', qui est en revanche un phénomène exceptionnel en grec» (*ibid.*). A cette hypothèse, je crois pouvoir apporter, sinon une confirmation indubitable, du moins un important indice favorable, tiré de Varron.

Varron donne aux doctrines grammaticales postérieures un éclairage nouveau — ce qui justifie qu'on revienne sur la question après Mme Desbordes ; il permet notamment de montrer que le classement des impersonnels latins en deux, puis en trois sous-catégories repose sur une extension sémantique abusive du qualificatif d'impersonnel.

L'examen des textes confirme par ailleurs pleinement deux des conclusions de Mme Desbordes, à savoir que, d'une part, la grammaire des

¹ «A propos des verbes de ce genre, il y a un assez grand désaccord chez les spécialistes d'autrefois».

Latins «reste prisonnière de la question du rapport au réel extralinguistique, question qui se cristallise alors autour de la notion de personne» (p. 16), et que, d'autre part, les grammairiens, par esprit de système, ont tiré parti de la possibilité syntaxique d'adjoindre les pronoms personnels aux verbes impersonnels pour donner à ces verbes une flexion complète (cf. p. 13). Je n'aurai donc que peu de choses à dire à ce double sujet.

Rappelons d'abord quels enseignements Varron peut avoir reçus de la grammaire grecque sur la question des impersonnels.

1. LES GRECS

Macrobe est formel, les impersonnels du type *curritur* 'il y a course', 'on court' (type I) sont propres à la langue latine :

[1] La langue grecque ignore absolument cette espèce d'impersonnels.

(MACR. gramm. V 648)

Restent les autres espèces, représentées en latin par le type II (*me*) *pudet* 'il y a honte (me concernant)', 'j'ai honte', et par le type III (*me*) *iuuat* 'il y a agrément (me concernant)' 'il m'agrée' (MACR. *ibid.*, p. 648 s.). Si Macrobe déclare proprement latins la plupart des verbes du groupe de *pudet* (p. 647), c'est qu'ils ne se traduisent pas par des impersonnels en grecs ; mais il compte (*me*) *paenitet* 'il y a regret (me concernant)', 'je regrette', au nombre des impersonnels communs aux deux langues, parce qu'il en considère aussi comme impersonnel l'équivalent grec *metamelei* (*moi*). Quant aux verbes du groupe *iuuat*, ils sont représentés en grec par *hêdei*, de même sens ; à ce groupe appartiennent encore, par exemple, le latin *oportet* 'il y a nécessité', 'il faut', et le grec correspondant *dei* (avec son quasi-synonyme *khre*). Ni nos impersonnels météorologiques, du type *pluit* 'il pleut' (cf. Desbordes p. 11 ; 15), ni nos impersonnels nominaux, du type *il est nécessaire*, qui existent dans les deux langues, ne sont jamais comptés au nombre des impersonnels.¹

Concernant l'explication de ces verbes, quelles doctrines grecques Varron pouvait-il connaître ? Je crois qu'il n'ignorait ni celles qui portaient sur le type II ni peut-être même celles qui portaient sur le type III. Quant au type I, propre au latin, les Grecs n'en ont bien sûr rien dit.

¹ Priscien signale les verbes météorologiques dans la liste des défectifs (gramm. II 450). On en connaît pourtant des exemples littéraires de type I (Hofmann-Szantyr p. 288).

Les philosophes stoïciens considéraient les verbes du type *metamelei* (moi) 'je regrette', non pas comme des prédicats ordinaires (*sumbamata*), mais comme des 'quasi-prédicats' ou 'prédicats inusuels' (*parasumbamata*¹), appelés ainsi parce que, pour constituer une assertion, ils se construisent avec un terme nominal à un cas oblique,² contrairement (autre sens possible de *para-*) aux prédicats ordinaires. Si Varron en parlait, il le faisait dans la partie syntaxique, perdue, du *de lingua Latina*, où figurait l'étude de la proposition³ ; en tout cas il ne les mentionne pas quand il parle des impersonnels.

L'explication grammaticale de *dei* 'il faut' introduit une terminologie intéressante. Pour montrer que *dei* dans *eme dei graphein* 'il me faut écrire' n'est pas un adverbe quoiqu'il ne se fléchisse pas selon les personnes, Apollonios⁴ précise que la syntaxe de ce mot se règle, non pas sur les personnes,⁵ mais sur l'infinitif, qui est 'unipersonnel' (*monoprosôpon*) et 'non susceptible de la personne' (*ou prosôpou dektikon*), ce qui explique pourquoi *dei* a une flexion 'à forme unique' (*monoskhêmatiston*).⁶ La justification se fonde sur une paraphrase authentiquement verbale de *dei*, à savoir *leipei eme to graphein* 'le fait d'écrire me fait défaut', dont le verbe *leipei* 'fait défaut' doit son invariabilité, relativement à la personne, à l'infinitif, «lequel, étant une troisième personne [comme tout nom⁷], était inapte à se différencier selon l'attribution de la personne» :⁸ la paraphrase montre que «'le fait d'écrire' sera au nominatif, à cause de 'fait défaut'». ⁹ Cette interprétation, qui accorde à l'infinitif le statut de sujet de *dei*, exclut que *dei* 'il faut' soit impersonnel ; les verbes de ce type sont unipersonnels, ils ont une forme fléchie unique, et l'on doit s'étonner que les Latins n'aient repris ni cette désignation ni l'analyse qui l'accompagnait.

¹ Cf. Desbordes p. 14 s.

² «Sans accompagnement du nominatif», dit Apollonios Dyscolos (synt. 3,187), dans un passage qui remonte peut-être à Théon.

³ Cf. Baratin p. 202-252.

⁴ Apollonios, adv. p. 128-131 *Schn.* ; cf. synt. 3,67-72.

⁵ Il s'agit des pronoms qui accompagnent *dei*. La formule d'Apollonios implique que le verbe s'accorde ordinairement sur la personne qui s'exprimerait au nominatif.

⁶ Apollonios tire probablement cette explication de Tryphon, dont il discute ailleurs (synt. 1,50) la théorie selon laquelle seul l'infinitif muni de l'article (*to graphein*) serait un nom, tandis que l'infinitif seul (*graphein*) serait un verbe ; or cette question importe précisément dans la discussion sur la syntaxe de *dei*.

⁷ Cf. PRISC. gramm. II 448.

⁸ APOLL. DYSC. adv. p. 131,16 *Schn.*

⁹ *Ibid.*

2. LES LIMBES DE L'IMPERSONNEL

Mme Desbordes supposait que la doctrine concernant ce que nous appelons 'passif impersonnel' avait une origine «antérieure à la vulgate» des grammairiens, à la fin du 3^e siècle de notre ère (p. 17). Deux textes qui, à ma connaissance, n'ont pas encore été exploités permettent de donner consistance à cette hypothèse.

Le premier est tiré du *de lingua Latina*. Dans cet ouvrage, Varron s'inspire de la philosophie du langage des stoïciens et de la grammaire alexandrine.¹ Mais sa science est parfois aussi indépendante des sources étrangères ; ainsi, on lui doit (à lui, ou à son maître Aelius Stilo ?) la reconnaissance du fait que le système verbal latin s'organise selon l'opposition aspectuelle de l'*infectum* et du *perfectum*², inconnue en grec. Et on lui doit encore l'identification indubitable de l'impersonnel de type I. En effet, développant depuis le par. 10,17 une typologie des mots fléchis établie selon les deux traits \pm cas et \pm temps, Varron en arrive à la deuxième classe, celle des verbes, «mots qui ont les temps et non pas les cas, mais qui ont les personnes»³ ; la flexion des verbes personnels a lieu selon six dimensions : le temps et la personne, qui sont définitoires,⁴ puis la question, la réponse, le souhait et l'ordre (10,31). Le par. 32 présente les propriétés de la seconde subdivision :

[2] De même il y a quatre types de flexions des mots⁵ qui ont les temps sans les personnes : s'agissant de la question, par exemple *foditurne* 'y a-t-il creusement ?' *seriturne* 'y a-t-il semailles ?' et *fodieturne* 'y aura-t-il creusement ?' *sereturne* 'y aura-t-il semailles ?' ; du côté du type de la réponse, on fait les mêmes formes en supprimant la dernière syllabe [donc *foditur* 'il y a creusement', etc.] ; le type du souhait, par exemple *uiuatur* 'pourvu qu'il y ait vie' *ametur* 'pourvu qu'il y ait amour', *uiueretur* 'si seulement il y avait vie' *amaretur* 'si seulement il y avait amour' ; s'il y a des formes fléchies de l'ordre et si leur nature est celle-ci : *paretur* 'qu'il y ait prépara-

¹ VARRO ling. 5,9. La double influence ne risque pas d'être mise en cause par l'éventualité que cette proclamation d'allégeance remonte à une source grecque que Varron suivrait jusque dans ce détail.

² VARRO ling. 9,99.

³ Ce critère apparaît ici de manière inattendue, puisque dans la typologie de 10,17 le verbe se définit par les seuls traits +temps et -cas.

⁴ Varron ne mentionne pas le nombre dans ce contexte.

⁵ Dans le latin, l'antécédent de *quae* pourrait être *species*, mais vraisemblablement Varron fait ici l'économie de l'antécédent *eorum* ou *eis*, à la manière archaïque (cf. Hofmann-Szantyr p. 555).

tifs' *pugnetur* 'qu'il y ait combat', *parator* 'il faudra qu'il y ait préparatifs' *pugnator* 'il faudra qu'il y ait combat', c'est une question qui comporte de l'hésitation.

(VARRO ling. 10,32)¹

Ainsi, contrairement à l'enseignement grec qui inspire sans doute la typologie de Varron, le verbe latin n'est pas suffisamment défini par les traits +temps –cas ; il faut ajouter le trait ±personne, ce qui suppose, comme on le voit aux exemples choisis, une bipartition radicale des formes d'un même verbe selon les flexions personnelles et non personnelles² — les formes non personnelles se distinguant des infinitifs et surtout des participes par l'ensemble de leurs autres particularités. Les exemples de Varron montrent en outre que la catégorie du non-personnel est réservée à ce que nous appelons le 'passif impersonnel' ; au moment où se constitue la catégorie, le type I (*curritur*) est le seul qui puisse recevoir la désignation de non personnel, parce que cette désignation a justement été créée pour lui.

On retrouve, bien plus tard, des formulations qui s'inspirent vraisemblablement de Varron, encore qu'elles se trouvent prises dans le réseau de réflexions très différent que la grammaire, en plusieurs siècles, a tissé autour de la conception originale de l'impersonnel. Ainsi, l'écho à mon avis le plus net de la doctrine esquissée dans le texte [2] se lit chez Macrobe (qui ajoute le nombre au critère ±personne) ; il vaut la peine de citer tout le passage, qui développe ce qui restait implicite chez Varron :

[3] L'impersonnel ne doit pas être considéré comme un mode,³ mais il faut admettre une double flexion des verbes particulière aux Latins ; en effet, l'une est avec les nombres et les personnes, l'autre sans les nombres ni les personnes, et elle passe par tous les modes par lesquels passe la première. Elle diffère de l'infinitif [mode également dit impersonnel] en ce qu'à l'infinitif il est nécessaire d'adjoindre, à tous les modes du verbe régissant, les personnes et les nombres, en les prenant à l'extérieur, dans la mesure où

¹ Les quatre espèces en question rappellent les 'fondements du discours' de Protagoras (DIOG. LAERT. 9,53-54 ; cf. QUINT. inst. 3,4,10), qui sont des modalités communicatives (Simone-Amacker p. 76 s.). C'est très probablement le fait que l'ordre — l'impératif — n'est pas à la deuxième personne dans les exemples donnés qui induit le doute de Varron.

² Mme Desbordes note que Sacerdos «commence son traitement du verbe en posant une grande division en deux formes, personnelle et impersonnelle» (p. 12) et que Macrobe «parle d'une double flexion de chaque verbe» (*ibid.* ; cf. texte [3]). On peut supposer que ces doctrines remontent à Varron, vraisemblablement par des intermédiaires perdus.

³ Les banalisations scolaires avaient classé le type I dans la catégorie des modes ; mais ce classement n'avait pas l'assentiment général (cf. Desbordes p. 12).

l'usage l'exige (*scribere oportet me te illum nos uos illos* 'il me / te / lui / nous / vous / leur faut écrire'), tandis qu'à l'impersonnel le sens ne se tire pas du tout d'une telle adjonction ; en effet, celui qui dit impersonnellement *legitur curritur agitur* 'il y a lecture, course, action' n'indique pas ce que fait celui-là, celle-là ou cela, mais, se contentant d'exprimer seulement la chose [le contenu lexical du verbe], il omet les personnes chez lesquelles s'exerce l'activité de lecture, de course ou d'action [...] ; mais celui qui ne prononce pas impersonnellement ces formes verbales [*legitur* 'est lu', etc.], il est nécessaire qu'il ajoute la personne ou la chose précisément dans laquelle s'exerce cette activité même (*legitur Vergilius [...] legitur carmen Horatii* 'Virgile est lu', [...] 'un poème d'Horace est lu').

(MACR. gramm. V 646)

Le second texte utile à la discussion se trouve chez Aulu-Gelle, dans un chapitre sur les les verbes déponents, dont la valeur est tantôt active — c'est le cas le plus courant — tantôt passive (15,13). Parlant des participes de ces verbes, l'auteur place une remarque sur l'emploi impersonnel du parfait de *uereri* 'craindre' :

[4] Nous constatons par ailleurs que *veritum* 'y ayant eu crainte', comme *puditum* 'y ayant eu honte' et *pigitum* 'y ayant eu regret', a été dit de manière non personnelle, au moyen du mode infinitif, non seulement par les auteurs archaïques, mais aussi par Marcus Tullius, dans le second livre du *de finibus* [CIC. fin. 2,39] : «[J'écarterai de la philosophie les opinions qui négligent la vertu,] en premier lieu celles d'Aristippe et de tous les Cyrénaïques, 'concernant lesquels il n'y a pas eu crainte' [*quos non est ueritum* = qui n'ont pas craint] de placer le souverain bien dans le plaisir qui touche les sens de la plus grande volupté».

(GELL. 15,13,9)

Deux siècles après Varron, la catégorie de l'impersonnel comprend donc en tout cas les verbes du type II (*pudet*). Pour le détail de l'explication, je dois avouer que le sens exact des mots «au moyen de l'infinitif» m'échappe. Je suppose qu'Aulu-Gelle signale par là que ce que nous décrivons comme une des valences du verbe — mais laquelle, traduite en termes casuels ? — est réalisée par cette forme verbale plutôt que par un nom ; si la doctrine implicite de l'auteur est ici comparable à celle qu'on rencontre plus tard chez Macrobie (cf. texte [11]), il pourrait s'agir d'une des rares mentions explicites du fait qu'on déclare non personnelle une expression verbale quand la valence du verbe ordinairement réalisée par un terme nominal au nominatif est en revanche réalisée par un infinitif.

Quoi qu'il en soit, c'est donc probablement entre Varron et Aulu-Gelle que les grammairiens ont étendu la notion de 'non-personnel' à une sous-classe particulière de verbes, caractérisés, comme le type I, par l'absence d'une valence réalisée par un terme nominal au nominatif ; mais ces

verbes n'ont pas de rapport systématique avec une flexion personnelle correspondante (contrairement au type *curritur*), et en outre ils sont munis de deux valences nominales, réalisées à l'accusatif et au génitif.¹ La doctrine évoluant, l'absence de personne, d'absolue chez Varron (pour le seul type I), a finalement été interprétée par les grammairiens postérieurs comme l'inexistence d'un terme nominal au nominatif.

3. L'EXTENSION FINALE DE LA CATÉGORIE

Que la catégorie de d'impersonnel se soit constituée par l'annexion progressive de types au fond hétérogènes, c'est aussi ce que montrent les formules utilisées par les grammairiens postérieurs. Ainsi, Charisius termine sa liste des catégories sémantiques des verbes par l'impersonnel :

[5] Il y a encore les impersonnels, par exemple *sedetur itur uidetur* 'il y a séjour, allée, vision' ; on appelle également impersonnels aussi les verbes comme *taedet pudet paenitet* 'il y a dégoût, honte, regret'.

(CHAR. gramm. I 164)

Le grammairien distingue bien les verbes non personnels du type I des verbes du type II, associés pour ainsi dire accessoirement à la classe varronienne. Il serait toutefois excessif de lui faire dire que l'annexion du type II est abusive : Charisius constate simplement qu'elle a lieu.²

La même conscience de l'hétérogénéité de la catégorie se trouve chez les quelques grammairiens qui en signalent l'extension à un troisième type de verbes. Consentius est un bon représentant de cette position ultime :

[6] Les verbes impersonnels, de l'aveu du plus grand nombre, ont deux classes ; en effet, soit ils se terminent en *-et*, comme *libet* 'il plaît', etc., soit ils ont la désinence *-tur*, comme *statur* 'il y a station (verticale)', etc. Mais

¹ Type *me* (Acc) *pudet stultitiae meae* (G) «j'ai honte de ma sottise» (cf. CIC. dom. 29). Dans les tours de ce genre, le génitif nominal alterne avec quelques pronoms neutres (au nominatif) et avec l'infinitif ou avec une subordonnée, mais la structure n'est pas la même (le verbe n'est plus impersonnel II).

² Plus bas (gramm. I 166), Charisius, sous la responsabilité d'"autres auteurs", reprend la doctrine varronienne en des termes qui rappellent ceux que Macrobe utilisera une génération plus tard (cf. texte [3]) ; le type II est présenté comme analogue au type I («de même, les verbes suivants se manifestent sans le nombre ni la personne quoique avec le temps, par exemple 'il y a / eut / aura convenance'» [*ibid.*]). Plus bas (p. 168), le grammairien n'hésite pas un instant à faire figurer l'impersonnel dans une liste de modes : comme j'ai déjà eu plusieurs fois l'occasion de le dire, les cohérences doctrinales de la plupart des textes linguistiques antiques ne sont que locales.

cette définition a paru insatisfaisante à bien des gens : finalement, d'aucuns ont ajouté que les verbes impersonnels ont aussi les désinences *-it* et *-at*, en *-it* comme *contingit* 'il échoit', etc., en *-at* comme *iuuat* 'il agréé', etc.

(CONSENT. gramm. V 370 s.)

Cette nouvelle classe n'est pas toujours aussi bien distinguée des deux précédentes. Charisius, par exemple — certes bien après l'exposé précis de [5] — propose un classement selon les conjugaisons, mêlant les verbes des type II et III (qui ont en commun les désinences actives) ; dans ce cas, ce sont finalement les verbes du type I qui, pour une raison morphologique (leur désinence de forme passive), apparaissent comme complémentaires des autres¹.

La caractéristique des verbes du type III, c'est qu'ils sont tout au plus accidentellement impersonnels et qu'ils prennent, dans cet emploi, un sens qui n'est pas celui du verbe ordinaire dont ils sont une forme fléchie :²

[7] Les impersonnels qui ont les désinences *-it* et *-at* proviennent du mode indicatif, terminé en *-o*, du temps présent de la 1^e personne, comme *contingo* 'je touche' *contingit* 'il échoit', *iuuo* 'j'aide' *iuuat* 'il agréé', mais ils présentent un autre sens, quand ils deviennent impersonnels, que celui qu'ils ont quand on les énonce à leur forme de base. [...] Quand *contingit* ou *iuuat* donnent un impersonnel, ils quittent le sens qui était le leur et qui réside dans la nature du verbe fléchi selon les temps et les personnes.

(CONSENT. gramm. V 371)

Tous les verbes ne sont pas susceptibles de donner des formes de type III. Consentius, qui insiste sur ce fait, tente de préciser à quelle condition l'emploi accidentellement impersonnel se manifeste ; avec un peu d'incohérence, il partage maintenant les verbes en *-et* en deux groupes, l'un qui correspond au type II (*pudet*), l'autre qui est en réalité tout à fait comparable à la série de *contingit* ou de *iuuat* (il ne s'agit, dans [8], que des verbes en *-et* de ce type) :

[8] Ils proviennent du mode indicatif, terminé en *-o*, du temps présent de la 1^e personne, comme *sedeo* 'je suis assis', etc. Mais ces verbes, tout comme nous l'avons dit à propos des précédents, ne seront généralement pas toujours impersonnels, sauf s'ils suspendent, en la laissant indistincte, la désignation déterminée de la personne ; car quand je dis cette forme *sedet* 'il y a ferme résolution', je signifie quelque chose d'autre que ce que comporte

¹ CHAR. gramm. I 253.

² Même remarque chez Diomède : «Quelques verbe sont impersonnels, avec une interprétation différente, et aussi personnels, semblables à tous les autres» (gramm. I 398).

le paradigme du verbe exprimant une action, quand nous disons *sedeo* 'je suis assis' *sedes* 'tu es assis' *sedet* '(il) est assis'.

(CONSENT. gramm. V 371 s.)

Par cette observation, nous entrons décidément dans les considérations sémantiques.

4. LES PROPRIÉTÉS SÉMANTIQUES DES IMPERSONNELS

Les grammairiens ne disent pas grand-chose à propos des valeurs propres aux impersonnels, sinon — tautologiquement — que par eux-mêmes ils n'expriment pas la personne. La remarque sur le changement de sens verbes du type III, comme la fait explicitement le texte [8], est exceptionnelle. L'essentiel des observations concerne implicitement ce que nous définirions comme l'actualisation des impersonnels dans la communication, c'est-à-dire le problème de leur rapport aux interlocuteurs¹. C'est dans ce cadre qu'il faut comprendre les passages où il est dit que le locuteur recourant à l'impersonnel du type I «se contente d'exprimer le contenu lexical du verbe» (cf. texte [2]), et que Mme Desbordes a bien mis en lumière (p. 17).

A propos des verbes du type I, quelques auteurs précisent en outre plus ou moins clairement que leur troisième personne morphologique, sur le versant de l'expression, reste sans contrepartie sur le versant sémantique ; ainsi Charisius, parlant des formes *pugnatur* 'on combat' ou *discumbitur* 'on se couche', dit simplement ceci :

[9] Mais ils ne peuvent pas se fléchir à la manière du passif en ce qui concerne la 1^e et la 2^e personnes : de fait, la 3^e personne s'entend seulement.

(CHAR. gramm. I 253)

C'est là une façon un peu brachylogique, mais indubitable, de résoudre le paradoxe du non-personnel vrai, qui n'a pas de personne sémantique tout en étant à une personne morphologique. Or en cela, pour Charisius, les verbes du type I, qui se rapportent à l'action (*res*) seule, se distinguent de ceux des type II et III, qui ont apparemment la troisième personne sémantique et qui, en tout cas, peuvent exprimer syntaxiquement les trois personnes :

[10] Ces verbes n'ont ni la 1^e ni la 2^e personne ; mais à la 3^e personne, par l'adjonction d'un pronom (à savoir *me te illum* 'me' 'te' 'lui'), les trois personnes se trouvent désignées.

(CHAR. gramm. I 253)

¹ Cf. Desbordes p. 16.

Il serait hasardeux, je crois, de tirer de ce seul texte une doctrine précise concernant l'opposition — ici pourtant probable — entre l'impersonnel varronien (type I) et l'unipersonnel selon Apollonios (les impersonnels latins des types II et III). Il me semble toutefois qu'un autre texte, du même Macrobe que nous avons déjà vu proche de la doctrine de Varron (texte [3]), apporte quelque lumière dans cette obscure question. Le passage est laconique :

[11] *Placet mihi lectio* 'la lecture me plaît' est un verbe, *placet mihi legere* 'il me plaît de lire' est un impersonnel.

(MACR. gramm. V 625)

Macrobe veut dire, de toute évidence, que dans son premier exemple le verbe *placet* doit être compté au nombre des verbes personnels, tandis qu'il est impersonnel dans le second exemple. Or on voit bien que la seule différence entre les deux exemples repose sur la nature du terme qui réalise la valence correspondant au sujet : *lectio*, substantif au nominatif, d'un côté, *legere* infinitif, de l'autre. Si, comme l'enseignait Varron, le verbe se caractérise par les traits +temps –cas, alors le verbe infinitif *legere*, n'ayant pas de cas, ne peut pas être au nominatif ; au contraire, il transmet à *placet* son trait spécifique de –personne. Là où Apollonios admettait que l'infinitif pouvait occuper la place d'un sujet et donc être déclaré au nominatif, Macrobe, à la suite de toute la tradition latine, fait du caractère non nominal du terme sujet (infinitif ou subordonnée) le critère nécessaire et suffisant du caractère impersonnel du prédicat, du moins pour le type III. Si l'on explicite la position des grammairiens, il n'y a pas à cet égard de verbe impersonnel de type II et surtout de type III, il n'y a que des emplois impersonnels de tel ou tel verbe.

Priscien insiste, quant à lui, sur une autre propriété sémantique des impersonnels du type I, la valeur active que l'interprète — du moins un demi-millénaire après Varron — accorde à l'action que ces verbes expriment :

[12] Dans les impersonnels, nous ne signifions pas que quelqu'un subit l'action, assurément, mais nous montrons que c'est la personne que nous exprimons par l'ablatif qui agit, par exemple *taceri a me uolo* 'je veux qu'il y ait silence de ma part' valant *tacere uolo* 'je veux garder le silence'.

(PRISC. gramm. III 470)

Priscien est-il maladroit, et souhaite-t-il simplement paraphraser son interprétation de l'impersonnel ? Si tel était le cas, il faudrait prendre *taceri a*

me comme une formule métalinguistique décrivant *taceri* non personnel ('y avoir silence, par exemple de ma part', et non pas 'être passé sous silence').¹

Ce qu'il y a de sûr, c'est que, chez Priscien, les paraphrases des exemples réels sont à la troisième personne du pluriel de l'actif,² et que l'usage non personnel d'une forme donnée se distingue parfaitement de l'usage personnel de la même forme au passif. Définissant la valeur des impersonnels de type I, le grammairien donne une série d'exemples formés sur des verbes 'neutres', *statur curritur sedetur*, dont il dit :

[13] Ces verbes s'interprètent intransitivement, comme *bellatur* 'il y a combat' chez Virgile, dans le livre 7 (de l'*Énéide*) [v. 553] : *bellatur minus armis* 'on combat à distance, par les armes', à la place de *bellant* 'ils combattent' ; de même *itur* 'il y a allée' dans le livre 6 [v. 179] : *itur in antiquam siluam* 'on va dans une antique forêt', à la place de 'ils vont'. Car si j'ajoute un nominatif (*bellatur gens* 'un peuple est combattu'), il se produit un passage d'une personne à une autre, et l'expression devient passive. (PRISC. gramm. III 231)

Comme on le voit, le cadre général de la discussion, chez Priscien, est fourni par la transitivité (le passage d'une personne à une autre), c'est-à-dire par la propriété que telles ou telles unités linguistiques, une fois actualisées dans la parole, ont de signaler au récepteur certains des rapports qui sont conçus entre les entités extralinguistiques impliquées dans la communication. Dans l'exemple de Priscien, la transitivité de *bellatur gens* 'un peuple est combattu' est ainsi une propriété qui implique un acteur linguistiquement non exprimé (l'adversaire qui combat), mais supposé par l'état de chose (le combat subi par le peuple en question), et qui se traduirait, dans la forme de phrase choisie, par un complément d'agent, le passage d'une personne à une autre se faisant de l'agent sous-entendu à la victime explicite.³

En latin comme dans plusieurs autres langues, le passif donne au locuteur le moyen de ne pas expliciter qui agit : au passif, la valence du verbe qui, à l'actif, se réalise au nominatif, de sémantiquement obligatoire, devient facultative ; s'il faut l'exprimer, on doit la réaliser par un terme syntaxique autonome, le complément d'agent. En outre, seuls les verbes

¹ Les exemples chez Priscien devraient toujours être soigneusement examinés à cet égard.

² Cette paraphrase est traditionnelle ; ainsi chez Diomède : « Il y a course », c'est-à-dire 'tous courent' (gramm. I 399).

³ A la question de la transitivité, qui fait intervenir la dimension pragmatique, il faudrait consacrer tout un article.

qui ont à l'actif une valence réalisable par un terme à l'accusatif peuvent subir la conversion au passif, la valence en question se réalisant alors au nominatif si elle est syntaxiquement exprimée.

En latin, la forme en *-r* avait peut-être originellement la propriété de supprimer n'importe quelle valence directe (réalisées par le nominatif et par l'accusatif) des verbes, sans convertir nécessairement l'accusatif en nominatif.¹ A l'époque historique en tout cas, cette forme permet de supprimer non seulement la première valence des verbes transitifs directs (ce qui les transforme en intransitifs : *Marcus Tulliam amat* 'Marcus chérit Tullia' ~ *Tullia amatur* 'Tullia est-chérie'), mais aussi l'unique valence des intransitifs (*currit* '[il / elle / cela] court' ~ *curritur* 'il y a course') : cette suppression, chez les intransitifs, de la valence qui se réalise par le nominatif est justement ce qui caractérise le non-personnel de Varron. Pour les verbes transitifs, la suppression des valences directes opérée par la forme en *-r* peut avoir lieu deux fois : d'abord, ladite forme permet de supprimer la valence réalisée au nominatif et de rendre intransitive l'expression résultante (*Tulliam amat* '[il / elle / cela] chérit Tullia' devenant *Tullia amatur* 'Tullia est-chérie' ; *amat eam* '[il / elle / cela] la chérit' devenant *amatur* '[elle] est-chérie') ; ensuite, la même forme, devenue intransitive, peut perdre encore, suivant l'analogie des intransitifs actifs, sa valence résiduelle et devenir non personnelle (*Tullia amatur* 'Tullia est-chérie' ou *amatur* '[elle] est-chérie' devenant *amatur* 'il y a amour').

La même explication vaut pour les intransitifs actifs, dont la conversion au passif est bloquée faute de valence réalisable à l'accusatif. La seule valence que la forme en *-r* permette de supprimer, c'est celle qui se réalise au nominatif ; quant aux autres valences éventuelles, elles sont conservées. Les grammairiens ont quelque peine à exprimer cette idée, qui apparaît pourtant en filigrane dans leurs observations :

[14] S'il arrive que des verbes fonctionnent avec un cas autre que l'accusatif, alors ils ne peuvent pas donner naissance, à partir d'eux-mêmes, à un passif, mais ils expriment la signification passive par l'intermédiaire de la troisième personne ; par exemple, à partir de ce qui est *noceo tibi* 'je te fais du mal', cela donne *nocetur mihi a te* 'il y a du mal de fait à moi de ta part' [*sic*].

(CHAR. gramm. I 254)

On trouve des descriptions analogues chez Diomède, qui précise que les intransitifs actifs deviennent impersonnels quand on veut mettre l'expression

¹ Cf. Hofmann-Szantyr p. 287.

au passif¹, et chez Macrobe, qui ajoute encore que ce tour, comme l'impersonnel de type I, est propre à la langue latine².

5. L'ACTUALISATION SYNTAXIQUE DE LA PERSONNE

On a vu comment les grammairiens en sont arrivés à donner extrinsèquement aux impersonnels une flexion personnelle, ce qui permet de les «ramener au cas général» (Desbordes p. 13). Les impersonnels de type II, qui ont d'ordinaire deux valences nominales (accusatif et génitif), se prêtent aisément à l'expression des actants impliqués dans la communication : selon les besoins, le sujet parlant dira *me pudet pigritiae* 'il y a honte pour moi de ma paresse', *te pudet pigritiae* 'il y a honte pour toi de ta paresse', etc.³ La même faculté s'étend à l'infinitif, caractérisé également par l'absence de personne (cf. texte [3]). On la signale évidemment pour les impersonnels du type III : *placet mihi* 'il me plaît' comme *contingit mihi* 'il m'échoit' ou *iuuat me* 'il m'agrée' (cf. notamment DIOM. gramm. I 398), dont la 1^e personne *mihi* ou *me* vaut pour toutes les autres.

Une fois la flexion extrinsèque admise, les grammairiens n'ont plus reculé. Certains ont fini par la considérer comme nécessaire pour les types II et III (cf. Desbordes p. 13). D'autres se seront prévalu de certains usages réels du type I pour généraliser la flexion extrinsèque à cette classe aussi d'impersonnels. Les usages en question sont, d'une part, le passif des intransitifs actifs (voir texte [14]) et, d'autre part, les témoignages littéraires de la restauration, dans le type I, de la valence supprimée (on en trouve dans toute la latinité, de Plaute et Térence à Tacite et à Eutrope en passant par César et Cicéron, p. ex. *adcurritur ab universis*⁴ 'il y a course convergente de la part de tous'.⁵ Plusieurs grammairiens tardifs, tels Clédonius, Pompée et Priscien, considèrent ainsi le type I comme parallèle sur ce point aux deux autres et donc susceptible d'une flexion extrinsèque analogue ; le type I la connaît à l'ablatif avec *ab* (*curritur a me*), comme les autres l'ont à l'accusatif (*me pudet*) ou au datif (*mihi placet*), etc. Au contraire, cette uniformisation finale était le seul moyen d'accorder aux trois types d'impersonnels un comportement syntaxique identique, à un

¹ DIOM. gramm. I 399.

² MACR. gramm. V 648.

³ Cf. DIOM. gramm. I 338 ; 397.

⁴ TAC. ann. 1,21,3.

⁵ Cf. Hofmann-Szantyr p. 287-288. On ne peut donc pas donner raison à Mme Desbordes, pour qui c'est une «évidence qu'on n'a pas besoin de dire, et qu'on ne dit pas, *curritur a me*» (p. 16).

moment où le mécanisme de la suppression des valences directes, décrit par Varron en fonction du trait \pm personne, n'était peut-être plus véritablement compris, et où les trois types étaient parfaitement confondus par l'enseignement élémentaire, qui ne retenait plus, comme définitoire, que l'absence d'un terme nominal au nominatif.¹

6. CONCLUSION

Or les trois types étaient différents : *curritur*, forme spéciale du verbe, à valences directes supprimées ; *pudet* verbe à deux valences nominales — mais sans valence réalisée au nominatif (sauf quelques exceptions : cf. n. 16) ; *contingit*, faux impersonnel, caractérisé seulement par le fait que c'est un terme non nominal (infinitif ou subordonnée) qui représente la valence ordinairement réalisée par un terme nominal au nominatif, et par la nuance sémantique par là induite.

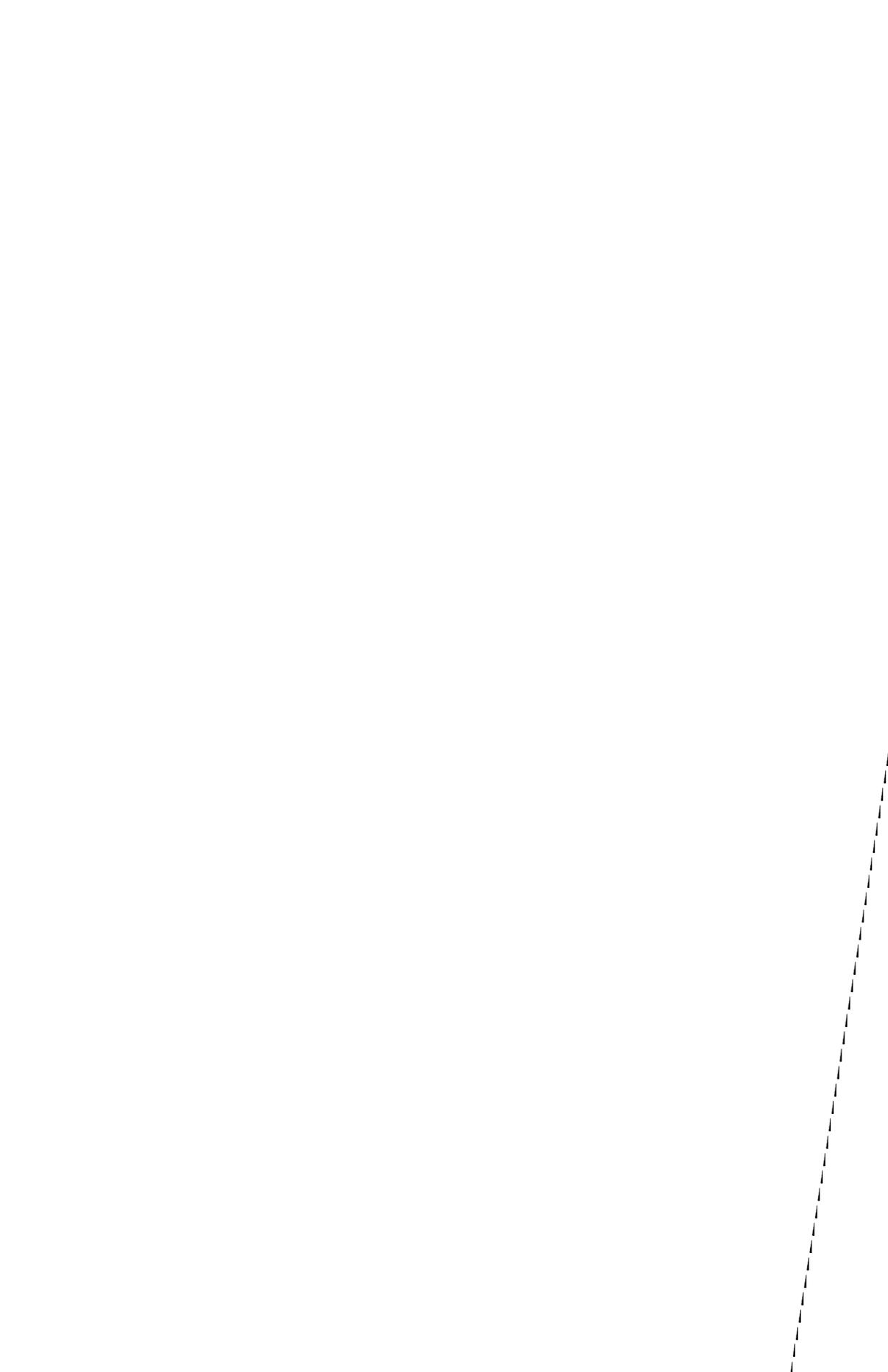
La différence entre les trois types étaient sensible, plus ou moins confusément, aux plus intelligents des grammairiens latins (car il y a des grammairiens intelligents). La sottise majeure n'est donc finalement pas l'extension abusive de la catégorie varronienne dans l'Antiquité, ni l'intrusion, chez certains auteurs tardifs, de la transitivité et de la flexion extrinsèque dans la question des impersonnels, c'est l'adoption aveugle, à l'époque moderne, de leur notion incohérente d'impersonnel, ainsi que son application à des systèmes verbaux qui diffèrent trop de celui que Varron a décrit.

© René Amacker

¹ Cette remarque ne vaut certainement pas pour Priscien ; mais que dire de Clédonius, de Pompée, de Consentius même, qui ne donnent plus d'exemples impersonnels que de verbes transitifs, c'est-à-dire les moins propres à illustrer le type I ? Leurs *geritur a me / a te / ab illo* (CLEDON. gramm. V 61) ou *legitur a me / a te / ab illo* (POMP. gramm. V 216), etc., ne sont-ils pas compris, du moins par les élèves de ces pauvres maîtres, comme de simples passifs personnels ? La confusion semble irrémédiable chez Consentius (Gramm. V 377), qui prétend que *res geretur* 'l'intrigue sera conduite' de Térence (Phorm. 28) est une expression qui s'interprète tantôt comme 'impersonnelle', sans doute de valeur active (cf. texte [12]), si l'action exprimée par le verbe se rapporte à l'individu Phormion qui l'exécutera — ce qui est grammaticalement exclu —, tantôt comme personnelle, de valeur passive, si l'action exprimée par le verbe se rapporte à l'intrigue qui sera conduite par le personnage en question !

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BARATIN, M. (1989) : *La naissance de la syntaxe à Rome*, Paris : Les Éditions de Minuit.
- DESBORDES, F. (1991) : «L'impersonnel d'après les textes théoriques de l'Antiquité», dans M. Maillard (sous la dir. de), *L'impersonnel. Mécanismes linguistiques et fonctionnements littéraires*, Actes du Colloque tenu à l'Université Stendhal de Grenoble du 17 au 19 mai 1990, Grenoble : CEDITEL, p. 11-18.
- HOFMANN, J. B. & SZANTYR, A. (1965) : *Lateinische Syntax und Stilistik*, München : Beck'sche Verlagsbuchhandlung.
- SIMONE, R. & AMACKER, R. (1977) : «Verbi 'modali' in italiano. Per una teoria generale della modalità nelle lingue naturali», *Italian Linguistics* 3/1, p. 7-102.



Des clauses impersonnelles aux constituants phrastiques: quelques axes de grammaticalisation

Marie-José BÉGUELIN
Universités de Neuchâtel et de Fribourg

Dans cette brève étude, je m'interrogerai sur la destinée de certaines constructions impersonnelles (désormais : *CI*) qui font l'objet en français d'une lexicalisation ou d'un figement. Le cas est plus fréquent qu'il n'y paraît : par exemple, un énoncé comme *n'empêche qu'il y avait n'importe qui* contient trois *CI* plus anciennes (*n'empêche*, *il y avait* et *n'importe*), dont chacune a subi une spécialisation grammaticale bien particulière. Le problème de la structure actancielle sous-jacente aux *CI* sera donc abordé ici de manière indirecte, par le biais des évolutions diachroniques qui les affectent jusqu'à entraîner, le cas échéant, d'intéressantes réorganisations du matériau syntaxique des clauses¹.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, il convient de rappeler que la notion de *CI* est relativement mal délimitée, et recouvre des phénomènes de nature hétérogène². Dans le cas du français, on a coutume de regrouper sous cette bannière des propositions où le verbe est accompagné d'un *il* (ou d'un élément zéro) «neutre», dont la propriété est d'être non référentiel et sémantiquement vide (*il/Ø faut finir demain*)³. Dans une vision élargie⁴, on y inclut également des constructions ayant pour sujet un *ce* ou un *ça* à référé-

¹ Nous appelons du nom de *clause* les unités syntaxiquement connexes de rang maximal. Cf. Berrendonner et Reichler-Béguelin 1989.

² Gaatone 1991.

³ Après d'autres, Creissels 1991, Berrendonner 1993, montrent toutefois que les prétendus «pronoms clitics sujets» du français sont à considérer comme des indices personnels préfixés, en relation d'accord avec un SN occupant la fonction sujet; ce SN peut être exprimé ou seulement accessible contextuellement.

⁴ P. ex. Maillard 1985.

rence vague, et qui sont à la source, en français moderne, de CI «néologiques» (*ça barde, ça craint, ça l'embête de prendre l'avion*, cf. *infra* sous II, AXE 1). Des contraintes syntaxiques diverses s'exercent toutefois, selon les cas, sur la séquence du verbe : celle-ci peut être obligatoire ou interdite (*il arrive du monde* vs **il arrive*¹; mais *ça arrivait de partout* vs **ça arrivait des gens de partout*); elle peut aussi être phrastique ou non phrastique (*il suffit qu'il soit d'accord* vs *il manque un tournevis*). Par ailleurs, les impersonnels «lexicaux» (*il vente, il faut, ça barde* etc.) se comportent autrement que les impersonnels occasionnels : ceux-ci connaissent des emplois personnels en parallèle (*il arrive des gens* vs *des gens arrivent*), avec un rendement différent sur le plan de la thématization. Berrendonner (1991) a montré que les CI comportant une séquence sont sujettes à métanalyse, c'est-à-dire à un conflit de grammaires : des indices divergents indiquent en effet que ces structures sont traitées par les sujets francophones tantôt comme des variantes de phrases à sujet inversé (cf. les accords régressifs fréquents, quoique censurés par la norme, du genre *ils ne restent que quelques personnes*), tantôt comme de véritables constructions asubjectales suivies d'un complément (cf. les pronominalisations de la séquence à l'accusatif : *il me le reste à faire; la poésie qu'il s'en dégage*²). L'incertitude qui pèse sur un certain nombre de CI, dont les grammairiens se demandent périodiquement si elles sont ou non réellement dépourvues de sujet, ne relève donc pas seulement d'un débat entre points de vue théoriques antagonistes : elle semble trouver ses fondements dans le système linguistique lui-même.

Les CI dont l'évolution sera étudiée ci-dessous sont en majorité de type occasionnel. Parmi les phénomènes de lexicalisation qui les affectent, je m'intéresserai en particulier à ceux qui comportent des incidences syntaxiques, susceptibles de déboucher sur des changements de partie du discours. Dans l'espace qui m'est imparti, il s'agira essentiellement :

I. de rappeler un certain nombre de critères de figement;

II. de dégager un certain nombre d'axes de grammaticalisation, pour l'illustration desquels j'exploiterai à chaque fois quelques exemples privilégiés.

¹ *Il arrive* n'est grammatical qu'en emploi personnel.

² Voir Berrendonner 1991: 125 et 129, et ici même.

I. DU SV LIBREMENT CONSTRUIT à LA LOCUTION : INDICES DE FIGEMENT

La lexicalisation des expressions impersonnelles se reconnaît notamment à un certain nombre d'indices qui touchent au lexique, à la morpho-syntaxe, ou encore à certaines servitudes combinatoires. Sont en l'occurrence pertinents les indices suivants :

(1) Présence d'archaïsmes lexicaux ou syntaxiques :

peu me chaut
tant s'en faut

(2) Existence de variantes morphologiques signalant une démotivation :

| | |
|---------------------------------------|--------------------|
| <i>peut-être</i> | [ptet] |
| <i>s'il te plaît, s'il vous plaît</i> | [sitplɛ], [siuple] |
| <i>n'est-ce pas</i> | [spa], [pa] |

(3) Tendance à l'invariabilité temporelle.

A la différence de *il (me) semble*, qui se conjugue librement, *ce me semble* n'apparaît plus qu'au présent (3a); quant à *n'importe quel*, il échappe à la concordance des temps (à la différence, par exemple, de *qu'importe*) et son emploi à l'imparfait fait aujourd'hui figure d'archaïsme (3b) :

(3a) *il (me) semble, (me) semble-t-il*
il (me) semblait, (me) semblait-il
il (m') a semblé, (m') a-t-il semblé

Mais :

ce me semble / ?ce me semblait / ?ce m'a-t-il semblé

(3b) *mais qu'importait à Daniel?* (Mauriac < Goosse-Grevisse § 234)
un livre, n'importait quel (Rousseau < TLF)

(4) Restriction sur les modalités.

Ici encore, *ce me semble* refuse les modalités négative et interrogative, qu'admet sans problème *il (me) semble* (4a); quant à *(il/ça) n'empêche*, il n'existe pas, en tant que verbe impersonnel, à la forme positive (4b) :

II. LES AXES DE GRAMMATICALISATION

Après avoir répertorié les indices du figement, portons l'accent sur ses causes et ses conséquences linguistiques : il existe en effet des changements «en amont», qui vont du SV personnel au SV impersonnel¹, et d'autres «en aval», qui transforment une CI en locution figée. Les phénomènes de grammaticalisation en cause se situent à plusieurs niveaux d'analyse, selon qu'ils concernent la désémantisation du pronom sujet, le changement de statut syntaxique du nucleus verbal, ou encore celui de la clause impersonnelle dans son ensemble. Les axes de grammaticalisation suivants seront envisagés :

- AXE 1 : - du pronom référentiel ou *pointeur* au pronom vide;
- AXE 2 : - du recteur fort au recteur faible;
- AXE 3 : - du recteur faible au constituant micro-syntaxique;
- AXE 4 : - du V constructeur au V de dispositif²;
- AXE 5 : - de la clause autonome au constituant micro-syntaxique.

Il va de soi qu'une expression quelconque peut être engagée simultanément dans plusieurs types d'évolution; en outre, elle peut donner lieu, en synchronie, à des emplois relevant de plusieurs des stades qui caractérisent un axe de développement donné.

AXE 1 : DU PRONOM RÉFÉRENTIEL, OU *POINTEUR*, AU PRONOM VIDE

Un premier axe de grammaticalisation est à la source même de la création d'emplois impersonnels ou asubjectifs (Creissels 1991) pour de nombreux verbes connaissant par ailleurs, en synchronie, des emplois personnels ou subjectifs, «présupposant un sujet nominal ou assimilé» (Maillard 1985 : 64). L'émergence de l'emploi impersonnel s'appuie sur les situations relativement fréquentes où un sujet pronominal à statut d'anaphorique-déictique libre, ou de *pointeur*, tend à perdre sa fonction référentielle.

Le phénomène est actuellement observable pour *ce* et *ça*, qui

¹ Le cas inverse est attesté également, soit par emploi métaphorique d'impersonnels lexicaux (*les coups pleuvent*) soit à la suite de reconfigurations de la valence verbale. Chocheyras (1985, p. 35 sqq.) examine ainsi comment on en est venu à dire «je me souviens» (usuel seulement à partir du XVII^e siècle) par analogie avec «je me rappelle», alors que l'usage plus ancien est «il me souvient».

² Je me sers ici de la terminologie de C. Blanche-Benveniste et du GARS (Groupe Aixois de Recherche en Syntaxe).

connaissent à la fois des emplois référentiels et des emplois «impersonnels», avec une frange notable de cas équivoques.

(8) *le vestiaire / c'est l'ant(re) quoi * (oral SLF, Herrero)

(9) *vous dites à un moment donné / c'(est) très joli comme phrase / vous dites | mon regard devint o- ovale * (oral SLF, Herrero)

(10) *Il est parti, c'est évident, contre la volonté de sa famille* (< Goosse-Grevisse § 371)

(11) *Les trois aînés sont morts d'une maladie qu'ils avaient dans les os... Le dernier faisait mine de bien s'élever, mais depuis quelques mois, ça le tenait dans la hanche comme les autres.* (Daudet < Sandfeld 1965 : 295)

Ainsi, (8) et (9) s'interprètent assez banalement comme des emplois ana- ou cataphoriques du pronom démonstratif; et (10) est cité par Goosse-Grevisse pour appuyer l'idée que la phrase, ou une partie de la phrase, où est insérée une incidente impersonnelle est parfois «représentée» dans l'incidente, ce qui revient à dire que le pronom y est encore ressenti comme doté de fonction référentielle. Quant à (11), il est expliqué par Sandfeld comme un cas où l'«antécédent» de *ça* est vague, d'où une tendance à l'interpréter de manière indéfinie, indéterminée : *quelque chose le tenait*. Ailleurs, la déréférentialisation de *ça* prend appui sur des phénomènes de référence déictique floue : *ça pique, ça enfle, ça gratte, ça fait mal, ça souffle...*¹ Certes, dans toutes ces expressions, *ça* peut rester occasionnellement candidat à un statut référentiel : pour Corblin 1991, il assure une «référence indistincte». Mais les exemples suivants montrent comment un processus d'abstraction progressive du contexte peut aboutir à une véritable «impersonnalisation» de la construction verbale concernée :

(12) *quand tu as le ballon dans les mains // | i(ls) sont quinze en face / i(ls) ont tous les droits / quand même-- le r- le choc va être très dur -- féroce-- r-rude -- ça va faire mal* (oral SLF, Herrero)

(13) *ah je dis moi fini ou pas fini j'ai trois semaines de congés il faut que je les pose moi c'était pour pêcher le saumon je pêche le saumon + ça avait ça s'était arrêté de pleuvoir et puis l'eau commençait à peine à baisser ça ça pêchait tout juste bon* (oral GARS, Mon premier saumon 7-8)

¹Voir les exemples relevés par Maillard 1985, Riegel *et al.*², 1996, p. 451: *ça bouchonne, ça cartonne, ça baigne, ça craint, ça dégage...*

(14) *de l'autre côté de l'Allier il y avait au moins soixante mètres faut y arriver + oh la la alors bon j'essayais tant bien que mal d'y jeter mon truc/ mais dis donc XXX / ça faisait loin+ et puis mon père me dit euh ton truc ça va pas il y a un plomb devant il y a le Devon derrière ça gaze pas + il faut que tu mettes quelque chose de compact pour que ça parte bien (oral GARS, Mon premier saumon 10)*

Dans (12), la compréhension spontanée de *ça va faire mal* n'est pas forcément de type anaphorique, du genre *le choc va faire mal*. L'expression donne déjà lieu à une interprétation impersonnelle, où elle est traitée comme une prédication dépourvue de terme initial : *il va y avoir des coups*. Le cas est plus net encore dans (13), où *ça pêchait tout juste* s'interprète «asubjectivement» : *la pêche était tout juste possible*, avec une valeur proche de celle d'un passif impersonnel latin¹. La référence vague, non individuée, assurée par *ça* dans (14) a donc pour ultime conséquence d'oblitérer, au plan sémantique, la place d'actant-agent du procès, alors même que l'argument-sujet reste présent au plan syntaxique.

La déréférenciation mise en lumière ci-dessus n'est pas uniquement propre à la position sujet : elle s'observe dans une série de locutions comprenant des pronoms régimes à référence vague, ou qui ont perdu toute fonction référentielle (Creissels 1991 : 56; Reichler-Béguelin 1997) :

(15) *on ne me la fait pas, il faut s'y prendre assez tôt, elle ne s'en fait pas*

Le phénomène en cause dans cette série d'exemples est fort instructif. Il montre que le problème de l'identification d'un référent précis et dénommable, auquel la sémantique référentielle confère une importance centrale, n'est pas le premier souci des sujets parlants. Risquons-nous à corréliser cette observation avec la problématique du sujet, telle qu'elle est soulevée dans le présent volume. Victimes d'un préjugé logiciste dans l'analyse des pratiques langagières, les linguistes ont sans doute été trop vite enclins à penser que tout prédicat exige un sujet (cf. Sériot, ici même), et d'autre part que, pour la réussite d'une interaction verbale donnée, ce sujet doit forcément être identifiable par le destinataire sous forme distincte, individuée, et verbalement paraphrasable (ce raisonnement valant, *mutatis mutandis*, pour les autres actants du procès). Or les évolutions grammaticales dont témoignent (12)-(15) sont là pour prouver que dans la communication ordinaire, les sujets parlants se satisfont couramment d'actants vagues et de procès sans origine.

A l'époque médiévale, le pronom clitique *il* a connu une évolution

¹ Dans le même document, on trouve aussi l'expression «c'était pas pêchable».

comparable, quoique non identique en tout point à celle qui est actuellement observable pour *ce/ça* (les aspects historiques de la question sont exposés chez Maillard 1985). Certains linguistes comme Sandfeld 1965 : 57 ont soutenu l'idée que «Dans la langue écrite, *il* neutre peut représenter ce qui précède au lieu de *cela*». Sandfeld oppose ainsi les deux exemples suivants, où seul le second serait dépourvu d'«antécédent» précis.

(16) *Je suis très gaie... — Bon, il n'y paraît pas* (Gyp < Sandfeld 1965 : 58)

(17) *Mon indisposition lui semble sans gravité -- Quelques jours de repos et il n'y paraîtra plus* (Bourget < Sandfeld 1965 : 58)

On peut mettre en doute le bien-fondé d'une telle interprétation. En français moderne, le pronom sujet *il* ne sert plus, du moins de façon vivante, à rappeler un contenu propositionnel; et dans (16), il n'a vraisemblablement plus le statut d'un représentant, malgré les velléités de remotivation dont témoignent ceux qui soutiennent que dans *il suffit, il est vrai*, «*il* est mis pour *cela*». En effet, il faut être conscient que quand l'évolution du pointeur au pronom vide est à son terme, la mise en relation de la clause impersonnelle avec les informations contextuelles va se faire tout de même, mais par des voies extralinguistiques, sans que le *il* «neutre» ait -sous peine d'anachronisme- à être considéré comme doté d'une valeur référentielle. L'évolution du pointeur au pronom vide est en revanche clairement inachevée dans des exemples comme (10), (11), (12), (14) *supra*, dont les pronoms démonstratifs sont équivoques à cet égard.

Comme l'a montré M. Maillard (1985), la grammaticalisation du *il* en tant qu'impersonnel a entraîné un renouvellement formel dans l'emploi du pronom référentiel non individué (*il* Vimps. -> *ça* Vps.), ultérieurement suivi d'une nouvelle perte de fonction référentielle (*ça* Vps. -> *ça* Vimps.), illustrée plus haut à propos des exemples (11)-(14). Suite à ce phénomène à caractère cyclique, il est intéressant de relever la coexistence en synchronie de doublets ou de triplets :

(18) *suffit / il suffit / ça suffit*
ce me semble / il me semble
n'empêche/ il n'empêche/ ça n'empêche (pas)

Je cite ici les formes en emploi absolu, en tant que «mots-phrases» ou «locutions-phrases» comme on dit parfois. Mais les variantes d'un même verbe impersonnel peuvent différer plus ou moins notablement par le sens, les possibilités combinatoires et les connotations véhiculées d'un

point de vue sociolinguistique. Sur de tels exemples, il y aurait une étude fine à faire pour savoir où se situent, à proprement parler, et comment se structurent les faits de variation.

AXE 2 : DU STATUT DE RECTEUR FORT À CELUI DE RECTEUR FAIBLE

Un deuxième axe de grammaticalisation concerne les préfixes impersonnels aptes à régir une *que-P* et notamment ceux qui jouent le rôle de modalisateurs, au même titre que les verbes personnels *je crois, je pense, ...* Par rapport à ceux-ci, les impersonnels ont toutefois la particularité, importante d'un point de vue pragmatique, de permettre d'éluder au besoin toute mention de l'énonciateur (cf. *il semble, il paraît vraisemblable que... vs il me semble, il me paraît vraisemblable que...*)

Au chapitre VIII de la *Logique* de Port-Royal, on trouve exprimée l'idée que dans «je soutiens que la terre est ronde», *je soutiens* «n'est qu'une proposition incidente, qui doit faire partie de quelque chose dans la proposition principale». En effet, les auteurs font observer que la valeur d'assertion de la proposition *la terre est ronde* n'est nullement modifiée par l'ajout de *je soutiens*, qui ne fait que redonder sur l'affirmation exprimée par la proposition simple : il y a donc ici, en quelque sorte, inversion de la hiérarchie logique entre ce que la grammaire traditionnelle appelle la *principale* et la *subordonnée*. Pour les auteurs de la *Logique*, la même situation vaut pour *je nie, il est vrai, il n'est pas vrai*, mais on pourrait ajouter à leur liste d'autres CI qui, d'un point de vue sémantico-logique, jouent le rôle de préfixes modaux (p. ex. *il est certain que, il est sûr que*), et qui ont en parallèle des expressions comprenant comme premier élément un «mot-phrase»¹.

Dans deux articles intitulés «Examen de la notion de subordination» (1983) et «Constructions verbales 'en incise' et rection faible des verbes» (1989), Blanche-Benveniste s'est penchée en détail sur la question de la rection verbale. Réexaminant le concept de subordination qui, à ses yeux, se révèle trop pauvre et inapte à recouvrir toutes les relations syntaxiques qui peuvent exister entre deux constructions verbales, elle pose des critères en petit nombre qui permettent de distinguer entre ce qu'elle appelle de vraies subordinations et des subordinations apparentes, ainsi dans ces deux emplois du verbe *croire* :

(19) *Ces gens croient que la terre est plate.* (= accorder sa croyance)

Je crois qu'il pleut (= il me semble bien, sens appréciatif; Blanche-Benveniste 1983 : 88-89)

¹ Cf. Goosse-Grevisse § 1067 : *certainement que, sûrement que, bien sûr que*).

Ils le croient.

?Je le crois.

Le second emploi de croire, au sens de *il me semble bien*, admet mal la proportionnalité entre le second verbe (*il pleut*) et un pronom; en d'autres termes, il n'y a pas d'équivalence entre *Je crois qu'il pleut* au sens appréciatif et *Je le crois*. Cela indique qu'en pareil emploi, *je crois* ne subordonne pas vraiment le second verbe. D'autre part, *croire*₂ n'est pas libre de sa conjugaison (*?croyons qu'il pleut*) et ne reçoit pas de complément de rection (*Je crois sans peine qu'il pleut* renverrait au premier sens de croire : «accorder sa croyance»). Le sens appréciatif, en revanche, est seul compatible avec des emplois en incise comme (20), et ne se caractérise donc pas purement par la négative :

(20) *Il pleut, je crois / à ce que je crois*

Pour ma part, je serais portée à voir dans cette opposition entre «verbe constructeur» et «verbe de modalité» la conséquence proprement linguistique du phénomène que Port-Royal décrivait, au seul niveau des propriétés assertives de l'énoncé, comme un cas où la hiérarchie entre V principal et V syntaxiquement subordonné se trouve inversée au plan sémantico-logique.

Or, il est manifeste que les CI à valeur modalisatrice, qui figurent d'ailleurs en bonne place dans les inventaires de Blanche-Benveniste, ont vocation au statut de «recteurs faibles». Ainsi, *il paraît, il semble* ont même comportement que *je crois* pour ce qui est du critère de l'incise et de la non équivalence de la tournure avec pronom régime :

(21) *il paraît qu'on a droit au dictionnaire*
on a droit au dictionnaire, il paraît/paraît-il

il semble qu'on on a droit au dictionnaire
on a droit au dictionnaire, il semble/semble-t-il

? il le semble, il le paraît; ? il semble cela, il paraît cela

Certes, les exemples ci-dessus peuvent diverger sur d'autres plans, par exemple l'usage du mode : alors que *il paraît* n'est plus en français moderne que recteur faible, *il semble* fonctionne aussi comme recteur fort, du moins si l'on admet avec Blanche-Benveniste que le verbe au subjonctif signale forcément un cas de subordination :

(22) *il semble qu'on puisse utiliser le dictionnaire*

D'autre part, ces deux verbes à première vue proches sémantiquement ne se comportent pas de la même manière du point de vue des modalités (cf. plus haut) : *il ne paraît pas* est inattesté, alors que *il ne semble pas* s'emploie sans problème (il faut peut-être y voir alors un recteur fort).

Voici un autre exemple de CI ravalée au rang de recteur faible :

(23) *ça n'empêche qu'on pouvait poser des questions*
 (< Blanche-Benveniste 1989 : 62)
on pouvait poser des questions, ça n'empêche
? ça ne l'empêche
ça n'empêche pas cela (possible, mais sans équivalence)

Alors qu'il fonctionne comme recteur faible sous sa forme impersonnelle, *ne pas empêcher* peut aussi avoir, comme le montre d'ailleurs l'exemple (23) dans une interprétation référentielle de *ça*, un statut de recteur fort.

Pour d'autres CI, on peut soupçonner au moins un début d'évolution vers la rection faible :

(24) *il / ça va sans dire qu'on on a droit au dictionnaire*
on a droit au dictionnaire, il/ça va sans dire
 (avec intonation d'incise sur la seconde clause)
? il/ça va sans le dire

AXE 3 : DU RECTEUR FAIBLE AU CONSTITUANT MICRO-SYNTAXIQUE

Le statut de recteur faible de certaines CI peut aller jusqu'à entraîner un changement de catégorie syntaxique du préfixe impersonnel. Ainsi en est-il pour *ça n'empêche pas que*, et plus nettement encore (*il*) *n'empêche que* construits avec l'indicatif ou le conditionnel : le TLF n'y voit plus aucune valeur verbale, et les traite explicitement comme des locutions conjonctives à valeur oppositive-concessive, avec le sens de *néanmoins, pourtant* :

(25) *Le grand maître-nageur! N'empêche qu'hier soir, il n'a jamais osé tra verser la rivière.* (Martin du Gard < TLF)

Cette dernière interprétation suppose une restructuration fondamentale de la structure de la clause, *n'empêche que* cessant tout à fait d'être resenti comme un nucleus verbal pour accéder au rang de connecteur argumentatif (cf. aussi le cas de *toujours est-il que*).

AXE 4 : DU V CONSTRUCTEUR AU V DE DISPOSITIF

Afin d'illustrer ce nouvel axe de grammaticalisation, je me servirai du cas de *il y a* (étudié par Jeanjean 1979). Outre l'emploi «temporel» qui sera illustré plus bas sous (40), le verbe *il y a* connaît en effet deux usages remarquables, l'un (I) où il est V constructeur, en valeur de «présentatif» à valeur locative ou existentielle...

- (26) *il y a des cigognes noires* (Riegel et al. : 455)
il y a un livre que je connais (Blanche-Benveniste 1983 : 96)
il y a ceci

... et l'autre (II) où il n'est pas constructeur, mais sert à installer un type particulier de dispositif syntaxique. Ce dispositif permet l'extraposition d'un sujet, ou, plus librement, de n'importe quel autre constituant s'il est combiné à l'opérateur de restriction (*ne*)... *que*¹ :

- (27) *il y a des garçons qui sont partis* (Jeanjean 1979 : 129)
allez dépêche-toi y a une surprise qui nous attend (ibid. 131)
il y a quelqu'un qui n'est pas là (Blanche-Benveniste 1983 : 96)
- (28) *y a qu'à lui que je pense*
y a qu'ici qu'on se réunit (Jeanjean 1979 : 133)

La différence de valeur entre les deux acceptions a pour effet remarquable que la prédication simultanée de *il y a x* au sens II et *il n'y a pas x* au sens I ne produit pas d'effet de contradiction :

- (29) *il y a quand même des livres qu'il n'y a pas dans ta bibliothèque*
 (oral < Blanche-Benveniste 1983 : 97)

Le problème serait ici de caractériser le type de filiation qui existe entre la structure *il y a + SN Prel.* (sens I) et le dispositif d'extraposition *il y a ... qui/que* (sens II), et de localiser avec précision le «point de bascule» entre deux.

¹ Voir à ce propos Jeanjean 1979, mais la situation a peut-être évolué depuis la date de son étude: *il y a à ma mère que j'ai parlé*, qu'elle donne comme agrammatical, ne me paraît guère choquant (du moins avec une intonation d'incise sur *que j'ai parlé*).

(30) *Il y a le facteur qui veut vous parler.* (Riegel et al. : 455)

La question est délicate. On peut en effet relever la polysémie d'une séquence comme (30), interprétable de plusieurs manières en fonction de l'état de l'information partagée, et en fonction de critères intonatifs. Au sens I de *il y a*, la relative de (30) peut être reçue comme sémantiquement restrictive et intégrée au SN (<dans le séjour> *il y a celui des facteurs qui veut vous parler* = IA); mais il est aussi possible de comprendre cette relative comme une enchaînante, ayant un statut de clause à part entière (<dans le séjour> *il y a le facteur, lequel veut vous parler* = IB). Au sens II en revanche, (30) n'est plus reçu que comme une organisation particulière d'un contenu propositionnel *le facteur veut vous parler* : d'une part, le préfixe *il y a* n'a plus de valeur locative concrète, d'autre part la séquence *qui veut vous parler* cesse d'y être interprétée comme une relative, ce que révèle l'absence de flexion casuelle du *que* dans les exemples (28) (cf. le cas de *c'est... qui, c'est... que* : Rouget & Salze 1986). Sur la base d'un vaste corpus, il conviendrait à mon sens d'examiner si l'émergence du verbe de dispositif ne résulte pas, en fait, d'une interprétation devenue «monoclausale» d'emplois du type IB.

AXE 5 : DE LA CLAUSE AUTONOME AU CONSTITUANT MICRO-SYNTAXIQUE

Les phénomènes de lexicalisation affectent parfois non seulement le préfixe, mais la clause impersonnelle toute entière : par exemple, dans le cas de *s'il vous plaît, n'est-ce pas, soit*, qui, de clauses verbales à part entière, se sont mis à fonctionner comme des marqueurs de rites conversationnels ou comme des adverbes d'affirmation. Une évolution remarquable du statut de clause vers celui d'adverbe, susceptible de fonctionner à plusieurs rangs de la structure, est fournie par *peut-être*, attesté en 1120 avec un pronom démonstratif (*put cel estre*), puis sous les formes *puet estre* (1160), et enfin *peut-estre* au début du XVe siècle. Dès la fin du XIIe siècle, cette ancienne clause impersonnelle a dégénéré en adverbe de modalité, sans avoir perdu, toutefois, la possibilité d'être utilisée en isolation en tant que «mot-phrase». *Peut-être* partage dès lors certaines propriétés distributionnelles avec *bien sûr, sans doute, vraisemblablement, heureusement*. On répertorie les emplois suivants (pour plus de détails, voir le TLF, s. v.) :

(31) *Je ne sais pas. Peut-être.*

il m'écrira peut-être

peut-être a-t-elle oublié le rendez-vous

peut-être un problème va se poser un très gros problème

(oral < Jeanjean 1986, p. 90)

Un mal peut-être bénin, peut-être mortel (Bremond < TLF)

La séquence concurrente *peut-être que P* signale clairement, quant à elle, un ancien emploi de *peut-être* en recteur faible, tombé au rang de modalisateur et relevant de l'Axe 2 *supra* :

(32) *Peut-être qu'il m'écrira* (Colette)

Un second exemple intéressant est fourni par la dérive syntaxique des expressions impersonnelles comportant *n'importe*. Dans les exemples (33)-(35) ci-dessous, *n'importe* + interrogative indirecte, complète ou elliptique, a clairement un statut clausal. Comme notre actuel *peu importe* + interrogative indirecte, il fonctionne au même rang que les autres clauses avoisinantes appartenant à la même période, par rapport auxquelles il peut, tout au plus, avoir le statut d'une incidente.

(33) *N'importe de quel côté vient le vent, il est nécessaire d'en avoir pour contenir les voiles.* (Crèvecoeur < TLF)

(34) *Il ne sera jamais qu'un courtisan, n'importe de qui, pourvu que ce soit un puissant du jour* (Chateaubriand < Goosse-Grevisse § 373)

(35) *S'il y a des primeurs, tu les achèteras, n'importe à quel prix* (Erckmann-Chatrion < TLF)

Le cas est plus ambigu dans les exemples suivants, qui présentent des contextes où le changement d'interprétation de la locution a déjà pu avoir lieu :

(36) *Et Stephen répondit n'importe quoi (...)* (Karr < TLF)

(37) *Pour entreprendre n'importe quoi, il faut de l'argent.* (Flaubert < Goosse-Grevisse § 373)

(36a) *Et Stephen répondit Ø, n'importe quoi*

D'abord clause autonome, dans l'interprétation illustrée par (36a), *n'importe quoi* se met à occuper une position de constituant intra-clausal dès le moment où il supprime un élément zéro dans la première clause. L'entérinement de cette espèce de raccourci syntagmatique est prouvé quand l'ancienne clause en *n'importe...* se met à fonctionner comme SN en position sujet (38) ou comme régime d'une préposition : (39) et (40), comparer

(33-35).

(38) *N'importe qui te l'aurait pris.* (Mauriac < TLF)

(39) *Il fait semblant de s'occuper à n'importe quoi.* (Mirbeau < TLF)

(40) *par n'importe quels moyens* (Flaubert < TLF)

Les exemples, rares jusqu'à la seconde moitié du XIX^e siècle, où la préposition précède toute l'expression attestent véritablement que *n'importe* n'est plus ressenti comme verbe. Du point de vue catégoriel, les grammaires traitent dès lors les formes composées du type *n'importe où* etc. comme des locutions adverbiales, des pronoms ou des déterminants. Un même changement affecte en l'occurrence les clauses personnelles *Dieu sait, je ne sais, on ne sait*.

Un autre phénomène, plus discret sans doute, de changement de rang syntaxique concerne *il y a, ça fait* lorsqu'ils sont construits avec une séquence indiquant un laps de temps :

(41) *Il est parti il y a deux minutes.* (Riegel et al. 447)

Il est parti ça fait deux minutes.

(41a) *Il est parti Ø, ça fait deux minutes.*

Au départ, ces séquences constituent vraisemblablement des périodes bi-clausales où la seconde clause produit, par rapport à la première, un effet d'épexégèse : elle vient, après-coup, en gloser un complément zéro. Cependant, cette seconde clause tend à intégrer la rection verbale de la première, au titre de complément circonstanciel, par un phénomène analogue à celui qui a été décrit plus haut à propos de (36), et avec, sans doute, une contrepartie prosodique : à l'arrivée, l'énoncé est intonativement lié. Il en résulte qu'en pareil emploi, *il y a* est assez souvent traité dans les grammaires comme une préposition. On peut rapprocher le cas de *c'est-à-dire*, dont l'emploi comme connecteur de reformulation trouve également sa source dans une réduction de couples de clauses en clause simple : la seconde clause finit par pouvoir jouer le rôle d'une simple apposition à statut micro-syntaxique¹ :

(42) *J'ajoute le reste, c'est-à-dire trois francs* (Robert méthodique)

¹ Quant à *c'est-à-dire que*, il relève, comme *peut-être que*, de la rection faible (cf. Axe II).

Pour conclure tout provisoirement cette étude, insistons une fois encore sur l'ampleur des évolutions diachroniques qui affectent les CI : ces évolutions sont révélatrices de leurs particularités sémantiques et combinatoires, ainsi que de leurs fonctions pragmatiques essentielles. Il est cependant remarquable de constater que les dérives grammaticales subies par les CI sont aussi liées au changement de rang de structures initialement biclausales, lesquelles tendent régulièrement à constituer une clause unique. C'est d'ailleurs à un phénomène de ce genre que l'on peut imputer l'impersonnalisation de *ça* dans des tournures à séquence verbale comme *ça m'étonnerait qu'il vienne* (Corblin 1991 : 146). Cessant d'être systématiquement ressenties comme des «disloquées» avec un *ça* cataphorique, ces tournures remplacent, dans la langue de tous les jours actuelle, la CI avec *il* (*il m'étonnerait qu'il vienne*).

© Marie-José Béguelin

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ARNAULD A. & P. NICOLE (1981) (1ère éd. 1662) : *La logique ou l'art de penser*, Paris : Vrin.
- BERRENDONNER A. (1991) : «Variations sur l'impersonnel», in MAILLARD M. éd., p. 125-131.
- BERRENDONNER A. (1993) : «Sujets zéro», in KAROLAK S. & T. MURYN (éds), *Complétude et incomplétude dans les langues romanes et slaves. Actes du 6e Colloque international de Linguistique romane et slave* (Cracovie, 29 sept.-3 oct. 1991), Cracovie, 1993, 17-43.
- BERRENDONNER A. & M.-J. [REICHLER-]BÉGUELIN (1989) : «Décalages. Les niveaux de l'analyse linguistique», *Langue française* 81, p. 110-135.
- BLANCHE-BENVENISTE C. (1983) : «Examen de la notion de subordination», *Recherches sur le français parlé* 4, p. 71-115.
- (1989) : «Constructions verbales 'en incise' et rection faible des verbes», *Recherches sur le français parlé* 9, 53-74.
- CHOCHEYRAS J. et al. (1985) : *Autour de l'impersonnel*, Université de Grenoble, ELLUG.
- CORBLIN F. (1991) : «Sujet impersonnel et sujet indistinct», in MAILLARD M. (éd.), p. 139-150.

- CREISSELS D. (1991) : «Approche des constructions asubjectales, improprement désignées comme ‘impersonnelles’», in MAILLARD M. (éd.), p. 47-57.
- GAATONE D. (1991) : «Il y a impersonnel et impersonnel : sur les contraintes et les finalités de la construction impersonnelle», in MAILLARD M. (éd.), p. 133-138.
- GOOSSE-GREVISSE = GREVISSE M. : *Le bon usage*, 13e éd. refondue par A. GOOSSE, Paris-Gembloux, Duculot.
- JEANJEAN C. (1979) : «Soit y avait le poisson soit y avait ce rôti farci; étude de la construction il y a dans la syntaxe du français», *Recherches sur le français parlé* 2, p. 121-162.
- MAILLARD M. (1985) : «L'impersonnel français de *il à ça*», in CHOCHÉYRAS J. *et al.*, p. 63-118.
- MAILLARD M. (éd.) (1991) : *L'impersonnel. Mécanismes linguistiques et fonctionnements littéraires*, Grenoble, Ceditel.
- SANDELD KR. (1965) : *Syntaxe du français contemporain. I. Les pronoms*, Paris : Champion.
- [REICHLER-]BÉGUELIN M.-J. (1997) : «Stratégies référentielles et variation», in *Langue française* 115, p. 101-110.
- RIEGEL M. *et al.*, (1996) : *Grammaire méthodique du français*, 2e éd., Paris : P.U.F.
- ROUGET C. & SALZE L. (1986) : «C'est... qui, c'est... que : le jeu des quatre familles», *Recherches sur le français parlé* 7, p. 117-139.
- TLF = *Trésor de la langue française*, 1971-1994, 16 volumes, Paris, CNRS et Klincksieck, puis Gallimard.

Que reste-t-il de nos actants ?... **Les passifs impersonnels en français**

Alain BERRENDONNER
Université de Fribourg (CH)

1. POSITION DU PROBLÈME : LE CHAÎNON MANQUANT.

1.1. Les énoncés du type (1-2) cumulent visiblement les caractéristiques morpho-syntaxiques des phrases passives (syntagme verbal en *être V-é* ou en *se-V*), et celles des phrases impersonnelles (indice personnel *il* ; SV non accordé ; pas de SN sujet devant le verbe) :

- (1) (a) *Il sera demandé à l'intéressé de bien vouloir retarder sa requête.* (écrit administratif)
- (b) *Il lui était reproché son agressivité* envers les juges. (presse)
- (c) *Il est prouvé qu'il s'agit d'un cas de force majeure.* (presse)
- (d) Pour chaque collaborateur *il est établi un cahier des charges.* (écrit administratif)

- (2) (a) *Il se versait des petits verres.* (Flaubert)
- (b) Puis *il se fit un silence ...* (< Blinkenberg)
- (c) Dès lors, *il se pose la question* du nombre maximal d'arguments possibles. (article scientifique)

1.2. Cela conduit à les analyser comme le produit de deux opérations indépendantes composées l'une sur l'autre. Schématiquement :

- | | | |
|-----|--------------|--------------------------------------|
| (3) | | On établit un cahier des charges |
| | -[Passif-1]→ | Un cahier des charges est établi |
| | -[Impers]→ | Il est établi un cahier des charges. |

| | |
|--------------|----------------------------------|
| | On versait des petits verres |
| -[Passif-2]→ | Des petits verres se versaient |
| -[Impers]→ | Il se versait des petits verres. |

Dans les grammaires génératives des années 60, ces opérations ont été définies comme des transformations applicables à la phrase simple¹. Mais on n'est pas obligé de pratiquer une syntaxe transformationnelle pour être en droit de les supposer. On peut aussi bien les concevoir comme des opérations du type «dérivation lexicale» permettant de fabriquer un verbe à partir d'un autre, et figurer les morphèmes qui en sont la trace (suffixe de participe passé, préfixe *se...*) sous forme d'opérateurs dans le cadre d'une grammaire catégorielle. L'hypothèse (3) n'est donc pas liée à l'assomption d'un paradigme théorique particulier.

1.3. Tout traitement qui en admet le principe se heurte cependant à une difficulté empirique majeure : l'existence de passifs impersonnels comme (4) :

- (4) (a) *Il fut procédé en présence de Johnny à une première exploitation des souvenirs de Milou.* (roman)
 (b) Les règlements en vigueur définissent dans quelle mesure *il est tenu compte de la Licence* pour l'obtention de ces titres. (écrit administratif)
 (c) *Il ne sera répondu à aucune question.* (< Gaatone).
 (d) *Il ne sera pas touché aux objectifs fondamentaux du programme.* (*ibid.*)

Ces énoncés sont formés à partir de verbes qui ne sont pas transitifs directs, et qui sont donc par nature inaptes à fournir un passif (**Une première exploitation fut procédée* ; **La Licence est tenue compte* ; **Aucune question ne sera répondue*). L'hypothèse dérivationnelle (3) se trouve donc ici prise en défaut, du fait qu'elle implique l'existence d'une étape intermédiaire qui n'existe pas :

| | |
|--------------|---|
| (5) | On procéda à une première exploitation |
| | *** |
| -[Passif-1]→ | |
| -[Impers]→ | Il fut procédé à une première exploitation. |

C'est cette singularité que je voudrais essayer de comprendre et d'expliquer. Pour cela, il faut d'abord se faire une idée claire des deux constructions «passive» et «impersonnelle», et donc revenir sur quelques notions de base ou distinctions terminologiques indispensables à leur modélisation. Ces préalables ont déjà été mis en place dans [Berrendonner

¹ Cf. Ruwet 1967 ; Gross 1968.

1995] et [1991]. Pour plus de détails, on se reportera donc à ces deux articles.

2. ACTANTS vs ARGUMENTS

2.1. Convenons d'abord qu'à tout verbe, simple ou composé, correspond au plan des signifiés un *prédicat* opérant sur des *actants*. «Prédicat» ne veut rien dire de plus que «fonction propositionnelle à n places» ($n \geq 0$), abstraction faite de tout relent aristotélicien ou port-royaliste. En dépit des études consacrées aux «types de procès» ou aux «archétypes cognitifs», on ne sait en effet pas grand chose de la structure interne des prédicats verbaux, ni des primitives sémantiques qui les composent, ni de la hiérarchie logique de leurs opérandes. Un prédicat reste donc une boîte noire, que l'on se contentera prudemment de caractériser par le fait qu'il implique et relie une collection de termes : $R(\alpha, \beta, \gamma \dots)$. On réservera à ces termes le nom d'*actants*. Une façon usuelle de les distinguer est de leur attribuer des rôles étiquetés «agent», «patient», «but», etc. Je me servirai au besoin de ces qualificatifs, mais sans que cela implique l'adhésion à une quelconque théorie des cas profonds (ces étiquettes ne sont à mes yeux que la paraphrase d'inférences que le prédicat permet de tirer à propos de tel ou tel de ses termes).

2.2. Au niveau syntaxique, on appellera *arguments* les constituants régis par un verbe, suivant l'usage des grammaires catégorielles. Ce qui laisse entendre que les verbes sont des opérateurs applicables à des SN pour construire des P (clauses propositionnelles). Le rapport entre structures sémantique et syntaxique n'a rien d'un isomorphisme. A un actant donné peuvent en effet correspondre au moins trois manifestations syntaxiques différentes.

2.2.1. Dans le cas le plus simple, chaque actant a pour corrélat formel un argument, qui occupe dans la structure syntaxique, à côté du verbe, une position spécifique et librement instanciable. Il y a lieu toutefois de distinguer entre deux types d'arguments : *sujet* vs *régime*. Un grand nombre de propriétés syntaxiques opposent en effet ces deux fonctions, du moins en français :

- (a) La place non-marquée du sujet est avant le verbe, celle des régimes est après ;
- (b) Le sujet contrôle des formes liées (réfléchis), les régimes non.
- (c) Les V non finis (infinitifs, participes) admettent normalement des régimes, mais pas de sujet ;

jet ; (2) argument régime ; (3) actant interne. L'exemple (6) présente les trois variétés :

| | | | |
|---------------|---------------|---------------|----------|
| Préd. | γ | β | α |
| ↓ | ↓ | ↓ | ↓ |
| | (3) | (2) | (1) |
| [[goudronnent | la_chaussée] | les_ouvriers] | |

3. LES PASSIFS

3.1. Il n'y a pas de raison d'analyser *Il est rempli* autrement que *Il est plein* : dans les deux cas, on a affaire à une copule auxiliant un adjectif attribut. La formation du passif-1 se ramène donc pour l'essentiel à la dérivation suffixale d'un adjectif («participe passé») à partir d'un verbe transitif. On s'est avisé depuis longtemps que le dérivé résultant permet d'exprimer un procès sans avoir à en spécifier l'agent ; il présente donc une «diathèse récessive»¹ :

- (7) Une agression à main armée a été perpétrée hier, peu avant midi, au bureau de poste de Beauregard. (presse)

Dans le cadre esquissé ci-dessus, cela peut être décrit en imputant à la passivation un déplacement des rapports actants-arguments schématisable ainsi :

| | | | | | | |
|------------------|---------|----------|---|------------------|------------|---------|
| <i>Perpétrer</i> | β | α | | <i>Perpétrer</i> | $\alpha=x$ | β |
| ↓ | ↓ | ↓ | → | ↓ | | ↓ |
| V | (2) | (1) | | (être) V-é | | (1) |

Un verbe transitif exprime un prédicat à deux actants α et β (ici, un agent et un effectum), couplés respectivement aux arguments sujet (1) et régime (2). Au passif, l'agent α se voit transféré en actant interne, et une valeur lui est fixée : celle d'un objet indéterminé x (son existence est impliquée dans le procès, mais il reste parfaitement anonyme). Quant au patient β , il se retrouve couplé avec la place d'argument sujet. La passivation a donc simultanément deux effets : absorption de l'actant α dans le lexème prédictatif, et promotion de β dans la hiérarchie syntaxique.

3.2. Les passifs pronominaux admettent une analyse du même genre. On peut en effet définir le morphème *se* comme un opérateur qui, appliqué à

¹ Cf. Tesnière 1969 ; Lamiroy 1993 ; et beaucoup d'autres.

un verbe transitif, en dérive un verbe intransitif. Le résultat est à peu près le même qu'en (7) :

- (8) Un beau verre de Venise se brisa tout seul, sur le dressoir de la salle à manger, en plein jour. (Maupassant)



Seule différence : l'actant α interné se voit attribuer la valeur «identique à β ». Cela explique que le passif-2 soit compris, à la différence du passif-1, comme l'expression d'un procès auto-provoqué, qui exclut la participation d'autre chose que son patient.

4. LA CONSTRUCTION IMPERSONNELLE

4.1. Il y a de bonnes raisons de penser que les séquences impersonnelles sont le domaine d'une variation libre du type conflit de grammaires. Autrement dit, que la plupart d'entre elles admettent concurremment deux structurations syntaxiques différentes¹. Dans l'une de ces variantes de grammaire, la seule pertinente pour mon propos, le SN qui suit le verbe impersonnel a toutes les apparences d'un régime accusatif. Gaatone (1970) relève divers indices en faveur de cette analyse. Le plus flagrant est que ce SN se pronominalise couramment sous forme de pronoms accusatifs (clitique *le, la les*, relatif *que*, interrogatifs *qu'est-ce que, quoi*) :

- (9) (a) Il manque deux pages, c'est pas grand chose, mais *il les manque* (oral).
 (b) *Il me le reste* à faire (oral)
 (c) – Il vient tes élèves tantôt ? – Oui, *il les vient*. (<Damourette & Pichon)
 (d) Ainsi qu'*il l'est écrit* dans la Bible (mémoire de licence)
 (b) Il remporta la victoire et, *comme il l'était prévu*, il alla déposer la couronne aux pieds de la princesse. (copie d'élève)
 (c) Comme *il l'a été publié* dans les journaux... (presse)
- (10) (a) Le texte rétablit l'ambiance *qu'il règne* à l'ouverture d'un café. (copie d'élève)
 (b) Mais pourriez-vous me dire ce *qu'il se passe* ? (roman)

¹ Berrendonner 1991

- (c) Je suis venu vous conter le drame *qu'il est arrivé* à Vatel. (copie)
 (d) Il partit sur le champ pour récupérer ce *qu'il lui appartenait*. (copie)
 (e) Il lui conta l'événement *qu'il s'était produit* lors de la réception.
 (copie)
 (f) Ceux qui réussissent à donner une image poétique de la nature ou à ressentir la poésie *qu'il s'en dégage...* (copie)

- (11) (a) *Qu'est-ce qu' il se passe ?*
 (b) *Il se passe quoi ?*

Certaines données historiques suggèrent que cette construction accusative est fort ancienne. Ainsi, en français médiéval, les séquences de verbes impersonnels apparaissent souvent au cas sujet, mais sont aussi parfois mises au cas régime, ce qui semble indiquer qu'elles étaient déjà perçues et traitées occasionnellement comme des compléments :

- (12) (a) *il y maneit un tirant*
 (b) *Donc il vint un acordement* (< Nyrop)
 (c) *or i covient esgart moult grant* (< Kjellman 1913)¹

4.2. Quoi qu'il en soit, il existe actuellement une variante de grammaire, sinon ratifiée par la norme, du moins bien attestée, dans laquelle les SN qui suivent un verbe impersonnel sont des régimes accusatifs. Par rapport à la construction «canonique», la tournure impersonnelle présente alors trois différences majeures. Cf.

- | | | | | |
|------------------------------|---|---|--------------------------|--|
| (13) (A) Tes élèves viennent | <i>Venir</i> α ↓ ↓ V (1) | → | (B) Il vient tes élèves. | <i>Venir</i> α ↓ ↓ il-V (2) |
|------------------------------|---|---|--------------------------|--|

4.2.1. D'une part, dans le dispositif B, le verbe est apte à régir une place d'argument accusatif. La construction impersonnelle a donc un effet *transitivant* : elle suppose une opération qui, appliquée à un verbe intransitif, en dérive un autre verbe, homophone mais transitif direct. Cette opération a tout d'une banale dérivation morphologique à marquant zéro («dérivation impropre», ou «conversion», selon les terminologies)². Elle apparaît

¹ On pourrait objecter que (12) reflète seulement la tendance générale à neutraliser l'opposition *cas sujet / cas régime*, qui a abouti à la perte de la déclinaison bicasuelle. Mais les deux points de vue ne sont pas nécessairement incompatibles : il se peut que la métanalyse des constructions impersonnelles soit l'un des facteurs qui ont contribué à réduire la déclinaison.

² Qu'un verbe comme *venir* puisse ainsi, grâce au tour impersonnel, devenir à

comme le symétrique exact des conversions intransitivantes du type *J'angoisse* ou *J'hallucine* qui fleurissent en français néo-bretéchérien (et dont certaines ne sont d'ailleurs vraisemblablement par rapport à elle que des dérivations régressives, cf. *Ça m'angoisse* → *J'angoisse*).

4.2.2. Secundo, l'actant α qui, dans le dispositif canonique, est corrélé à la position de sujet, se retrouve dans B en position de régime direct. La conversion impersonnelle a donc pour effet de le *rétrograder* dans la hiérarchie des arguments. Une question qui se pose, et dans laquelle je n'entrerai pas, est de savoir si ce changement de signifiant syntaxique s'accompagne ou non d'un changement de rôle actantiel. Certaines descriptions sémantiques, à vrai dire fondées sur de pures intuitions, refusent à β le statut d'agent en B, ce qui laisse soupçonner que pour certains locuteurs peut-être, la construction impersonnelle changerait quelque chose à la structure actantielle du prédicat, et véhiculerait donc une autre représentation cognitive du procès que le tour «canonique».

4.2.3. Tertio, dans la construction impersonnelle, la position d'argument sujet n'existe plus. Elle n'est pas simplement vacante, mais impossible à instancier.¹ On a donc affaire selon toute apparence à une construction *a-subjectale*. Je laisse à P. Sériot et à M. Maillard le soin d'en tirer les conséquences en ce qui concerne la théorie de la prédication, mais cela montre sans aucun doute que certains contenus propositionnels peuvent se passer d' *ὑποκειμενον*.

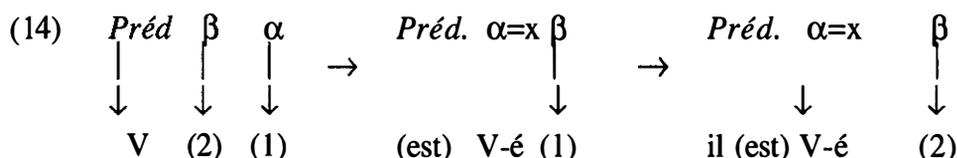
5. PASSIFS IMPERSONNELS

5.1. Nous sommes maintenant équipés pour décrire les énoncés du type (1-2). Admettre, conformément à (3), qu'ils résultent d'une passivation suivie d'une conversion impersonnelle, c'est y voir à l'œuvre un processus opéra-

volonté transitif, cela a assurément de quoi étonner. Mais c'est surtout parce que la tradition grammaticale ne nous a pas prédisposés à admettre une telle éventualité. Le même comportement nous semble en revanche tout naturel de la part des verbes traditionnellement reconnus comme symétriques, du type *casser* (cf. *La branche casse* → *X casse la branche*).

¹ Le rôle syntaxique joué par le clitique *il* n'est pas celui d'argument sujet, mais celui de flexif de personne inhérent au SV. Il est la marque, sur le verbe, du degré zéro de la personne, seule valeur possible en l'occurrence, étant donné justement l'absence de sujet capable d'imposer par accord une valeur marquée positivement. Pour une justification détaillée de cette analyse, voir Berrendonner, 1993 et 1983.

tif du type (14) :



Dans cette dérivation complexe, la seconde opération annule partiellement les effets de la première. En effet, l'actant β , après avoir été promu en position de sujet, se voit rétrogradé en position de régime accusatif, et retrouve ainsi le statut qu'il avait dans la structure de départ. En ce qui le concerne, la procédure (14) équivaut donc à une opération «blanche» ou nulle¹. En fin de compte, le seul résultat positif qu'elle entraîne est l'absorption de l'agent α , qui passe de l'état de sujet à celui d'actant interne, «bloqué» sur une valeur indéterminée (ou égale à β dans le cas du passif-2). Composer la tournure impersonnelle sur la tournure passive apparaît ainsi comme un procédé destiné à interner l'agent sans toucher aux autres actants, et en particulier sans avoir en même temps à promouvoir l'objet. C'est en somme un moyen de dissocier les deux fonctions que le passif remplit simultanément.

5.2. Les exemples anomaux de (4) peuvent alors s'expliquer comme la trace d'un phénomène de *coalescence*. En morphologie, on appelle ainsi le fait que deux affixes dérivationnels distincts, mais fréquemment composés l'un sur l'autre, finissent par «se souder», et fonctionner comme un seul et unique morphème. Comparer par exemple les «noms de qualité» (15) vs (16) :

- (15) (a) [[[secret]_N - ari]_A -at]_N
 (b) [[[action]_N - ari]_A -at]_N
- (16) (a) [[[vedett-]_N - ariat]_N
 (b) [[[interprét-]_N - ariat]_N

En (15), deux opérateurs sont appliqués successivement : le suffixe *-aire(-ari)* permet d'abord de construire un nom-adjectif (*secrét-aire*, *actionn-aire*, sur le modèle *doctrin-aire*, *dent-aire*...), puis on en dérive un

¹ Il y a en matière de dérivation lexicale de nombreux «allers et retours» analogues. Cf. par exemple : *ornier* → *ornement* → *ornementer*, ou *émouvoir* → *émotion* → *émotionner*.

nom à l'aide du suffixe *-at* (cf. *mécén-at*, *maréchal-at*...). La dérivation comprend donc deux étapes indépendantes : $N \rightarrow A \rightarrow N$. En (16) en revanche, l'inexistence de formes telles que **vedettaire* ou **interprétraire* oblige à considérer que les deux suffixes se sont soudés en un seul segment *-ariat*, qui opère directement une dérivation du type $N \rightarrow N$. La situation est exactement la même dans le cas des passifs impersonnels : on peut considérer que les exemples (1-2) résultent de l'action composée de deux opérateurs indépendants (*Impers (Passif (V))*), tandis que les exemples (4) supposent leur application solidaire (*Impers+Passif (V)*). La seule différence est que la coalescence affecte en ce cas des opérateurs syntaxiques et non morphologiques, ce qui conduit à la concevoir non point comme la simple soudure de deux segments contigus, mais plus généralement comme un processus pragmatique-cognitif consistant à «encapsuler» ou à solidariser un couple d'actions fréquemment associées, de façon à n'en faire plus qu'une.¹

6. CONCLUSIONS

6.1. De ce rapide survol, on retiendra d'une part que la construction impersonnelle, en français, appartient selon toute apparence au paradigme des diathèses. J'entends par là l'ensemble des verbes, simples ou complexes, qui dérivent d'un verbe primaire par application d'un opérateur qui en modifie la formule valencielle. A la différence du passif ou d'un opérateur causatif comme *faire*, la voix impersonnelle ne change pas le nombre des arguments possibles, mais seulement leur statut qualitatif. Elle est dépourvue de position de sujet, mais comprend en revanche une place de régime accusatif surnuméraire, et sert donc simplement à transférer un actant de l'une à l'autre.

6.2. Un second point méritant d'être souligné est le fait que les processus formateurs des diverses diathèses, généralement déferés à la syntaxe, apparaissent étroitement apparentés aux procédés de dérivation affixale qui relèvent traditionnellement de la morphologie. Non seulement parce qu'il est possible de les modéliser sous la forme d'opérateurs applicables à un verbe pour en dériver un autre, mais surtout parce que le fonctionnement de ces

¹ Ce processus peut être formalisé aisément en faisant appel à la théorie des combinateurs [Desclés 1990]. Celle-ci définit en effet un méta-opérateur, noté B, tel que (BXY)Z équivaut à X(YZ). En admettant que X et Y soient deux opérateurs élémentaires, B permet donc de construire à partir d'eux un opérateur complexe (BXY) dont l'application à Z équivaut à y appliquer successivement Y, puis X. Ce compositeur B simule donc exactement le phénomène de coalescence.

opérateurs est sujet aux mêmes phénomènes pragmatiques que la morphologie dérivationnelle : conversions, dérivations régressives, coalescences, etc. Par les perspectives de généralisation qu'ils ouvrent, les faits examinés ici me semblent donc vouer au néant toute morphologie qui voudrait rester distincte de la syntaxe.

© Alain Berrendonner

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES.

- BERRENDONNER A. (1991) : «Variations sur l'impersonnel», in *L'impersonnel*, G. Maillard éd., Grenoble : Ceditel, p. 125-132.
- — (1993) : «Sujets zéro», in *Complétude et incomplétude dans les langues romanes et slaves*, S. Karolak & T. Muryn eds., Cracovie.
- — (1995) : «Redoublement actantiel et nominalisations», *SCOLIA* 5, p. 215-244.
- DESCLÉS, J.-P. (1990) : *Langages applicatifs, langues naturelles et cognition*, Paris : Hermès.
- GAATONE, D. (1970) : «La transformation impersonnelle en français», *Le français moderne*, n°4, t. 38, p. 389-411.
- LAMIROY, B. (1993) : «Pourquoi il y a deux passifs», *Langages* n° 109, p. 53-72.
- TESNIÈRE L. (1969) : *Éléments de syntaxe structurale*, Paris : Klincksieck.

L'impersonnel et le personnel indéfini, le traitement du «sujet», en particulier dans les phrases infinitives du russe contemporain

Jacqueline FONTAINE
Université de Paris-VIII

L'intitulé du colloque m'a plongée dans une certaine perplexité, parce que comme Janus, il regarde de deux côtés à la fois. Si l'on s'attache à la description de constructions impersonnelles, on se retrouve en train de faire des variations sur ce qu'on appelle le sujet grammatical et ses avatars, apparents et cachés. Mais si l'on se tourne du côté du sujet, on fait voile vers une terre arpentée par des linguistes, sans doute, mais aussi par d'autres spécialistes des sciences humaines, dont la fréquentation contribue à faire perdre à ces linguistes le contact avec les données des grammaires des langues, qui sont pourtant le point d'ancrage de leur réflexion. Le terme de *sujet* véhicule une sorte de calembour auquel est consacré, en somme, cet article.

Pour aborder dans les meilleures conditions de clarté notre propos, et avant d'aborder la description particulière des phrases infinitives, il convient de souligner certaines caractéristiques de la syntaxe du russe, que fait apparaître la comparaison avec la syntaxe du français, les deux langues montrant une nette parenté à côté de différences de fonctionnement remarquables.

Constatons d'abord, en confrontant simplement des textes, les uns russes, les autres français, le nombre plus important de verbes dans les textes russes que dans les textes français. Par exemple, une narration en russe comporte souvent une suite de verbes constituant à eux seuls, sans sujet ni complément, autant de propositions principales juxtaposées. Difficulté bien connue du traducteur en français qui nominalisera, extraira de la signification du procès un complément (ex. «approuver» deviendra «donner son accord»), en même temps qu'il hiérarchisera à l'aide de gérondifs, de propositions relatives ou de circonstancielles ce qui offrirait en français une

scansion du texte insupportablement saccadée et monotone. autrement dit, il usera de formes de subordination et même de coordination¹, nettement moins utilisées en russe.

Autre cas d'absence de marques morphosyntaxiques contribuant à mettre en relief les verbes : la proposition asyndétique, fréquente en russe. C'est le schéma intonatif qui manifeste la relation de subordination entre deux propositions juxtaposées, un tiret à l'écrit indiquant la trace de cette asyndète. Ainsi les deux propositions se suivent sans qu'aucun élément morphosyntaxique ne les relie, mais il existe entre elles une mise en rapport sémantique où c'est la première proposition qui tient toujours lieu de subordonnée :

(1) *Svet vspyxnul, razbudiv svinej — zavoročalis', zavizžali.* (V. Tendrjakov)

[*La lumière jaillit, réveillant les porcs qui se mirent à bouger en poussant des cris stridents*]

Parce qu'il y a absence de marques, l'allocutaire explicitera, comme il le voudra, la relation sémantique en tenant compte toutefois du conditionnement qu'apporte le rapport entre les aspects des verbes se trouvant dans les propositions².

Les verbes apparaissent donc au premier plan dans le texte russe, où ils jouent leur rôle, fondamental, dévolu dans les langues à la fonction verbale; leur omniprésence formelle y éclipse en partie d'autres instances morphosyntaxiques en les signalant comme des relais dans le texte, sorte de cabochons qui attirent l'œil du grammairien. Mais — et c'est ce qui nous importe le plus dans cet article — une telle abondance de verbes qui, mis en texte, se chargent de ce fait de la fonction prédicative, entraîne que soit posé avec insistance dans cette langue le problème de l'identification du «sujet», responsable des procès. Pourquoi? Parce qu'il est un autre fait, indissociable de l'importance des formes verbales dans le texte russe, c'est la priorité accordée à la diathèse active : tout se passe comme si le drame signifié linguistiquement l'était de façon à faire valoir l'activité impliquée par le procès, qui fait couple alors avec un sujet conçu comme un agent. En russe, c'est en effet la diathèse active qui est de loin la plus représentée,

¹En russe, fréquemment, dans une suite de propositions principales il n'y a pas de conjonction de coordination devant le dernier verbe, à la différence du français où la conjonction *et* est de règle.

²La configuration de la proposition complexe asyndétique fournit au grammairien du texte un support irremplaçable pour appréhender, en l'absence de marque, la nature sémantique des rapports aspectuels.

d'autant que la diathèse passive y est très souvent remplacée par des tournures actives, où le «sujet» est absorbé par le verbe à la forme neutre et doté d'une fonction d'instrument (ex. *dorogu zaneslo snegom* = *la route est recouverte par la neige*), parce qu'il ne peut être, relevant de la sous-catégorie des inanimés, considéré comme agent : le sujet grammatical disparaît et l'agent est refoulé au rang d'instrument.

La démultiplication, dans d'autres langues, des diathèses, que complique le brouillage animés/inanimés dû à un usage plus libéral de la métaphore, déplace l'attention sur un sujet polymorphe, qui reçoit alors une définition beaucoup plus complexe. L'identification du sujet à l'agent en diathèse active, en revanche, renforce la teneur d'action du procès, donc la force dramatique d'un texte, sans que le sujet dissimulé sous quelques formes autres que le nominatif (ex. l'instrumental, le datif dans les propositions dites impersonnelles) puisse entrer en concurrence avec le couple «verbe + sujet-agent», qui, quelle que soit sa marque, s'impose dans la syntaxe du russe.

Un autre fait confirme la primauté dans la syntaxe du russe accordée au verbe et à son sujet actif, c'est le fonctionnement bien réglé des références au sein du texte. Ici encore, la comparaison avec le français, où les cas d'ambiguïté sont fréquents, met en lumière cette différence. Dans un réseau morphosyntaxique où la coordination et la subordination connaissent un développement moindre qu'en français, les structures d'anaphore, d'identification des références intra-textuelles sont très bien fixées.

Ainsi, l'absence, dans une proposition, d'un pronom sujet à la troisième personne implique que soit repris le sujet de la proposition qui précède; si le sujet de cette deuxième proposition change, le pronom utilisé est *tot*, dont le référent est un complément quelconque de la proposition qui précède :

(2) *Esenin stojal, razdumyvaja. U nego byl skonfužennyj vid. On snova dvinulsja k Makarovu, kažetsja sobirajas' ob"jasnit', za čto on ego udaril, no tot snova otrygnul.* (Z. Boguslavskaja)

[*Essénine restait là, perdu dans ses pensées. Il avait l'air ennuyé. De nouveau, il s'avança vers Makarov, voulant, semblait-il, lui expliquer pourquoi il l'avait frappé, mais celui-ci, de nouveau, fit un bond de côté*]

La distribution des rôles dans le scénario est parfaitement claire pour l'allocutaire. Disons que, dans le cas de *tot* anaphorique, le fonctionnement référentiel, en respectant le renvoi au sujet grammatical (apparent), ne contrevient pas à l'identification du sujet à l'agent.

Le système de la référence des pronoms réflexifs, personnel ou possessif, qui fonctionne avec beaucoup plus de sûreté en russe qu'en français, où la désintégration de la réflexivité entraîne des confusions, confirme avec

plus de netteté encore le fonctionnement de *tot* anaphorique. En effet, ce fonctionnement référentiel montre que le sujet apparent peut être mis en cause, contesté par le «sujet» implicite, agent du procès signifié dans l'énoncé. Ce syntagme prédicatif reste implicite, ne constituant pas une proposition dans sa définition ordinaire, formelle, mais il peut être explicité pour mettre en évidence le fonctionnement référentiel des pronoms réflexifs/non réflexifs (ex. le cas où un infinitif dépend d'un autre verbe transformable en proposition complétive, cas d'un participe ou encore d'une apposition transformables en propositions relatives) :

(3) *Igor' prosil Basargina provodit' ego, no ne ostavat' smotret' igru.* (V. Kaverin)

[Igor demanda à Basargine de l'accompagner, mais de ne pas rester à regarder le jeu]

(4) *I on lixoradočno, s udivivšej ego samogo bystrotoj, kinulsja na golos sestry.*(F. Abramov)

[Et frénétiquement, avec une vitesse qui l'étonna lui-même, il se précipita du côté où lui parvenait la voix de sa sœur]

Dans ces cas, il est clair que le groupe constitué par le verbe et son sujet-agent est le critère du fonctionnement référentiel, opérant comme un démultiplicateur de propositions implicites et, comme tel, facteur de décentralisation de la syntaxe¹.

Que retenir des observations précédentes? D'une part, que la fonction verbale organisatrice de proposition, omniprésente dans le texte russe, est intimement attachée à la diathèse active du verbe et que, d'autre part, dans le couple «sujet-prédicat», l'identification du sujet, parce qu'il est assimilé à l'agent du procès, est particulièrement aisée, univoque.

Ces considérations préliminaires sur le rôle du verbe dans la syntaxe et sur la conception du sujet-agent prévalant dans la grammaire du russe devraient permettre d'appréhender le problème du sujet dans les propositions «impersonnelles» particulières que sont les propositions ou, pour mieux dire, les phrases infinitives, où un infinitif est à lui seul prédicat (c'est-à-dire sans auxiliaire verbal, qu'il soit modal ou non).

Pourquoi les phrases infinitives? Parce qu'elles constituent un trait original de la syntaxe du russe, à cause de leur fréquence d'emploi et de la variété de leur registre. Pour limiter mon propos, j'observerai le jeu de la désignation du sujet seulement dans certaines rubriques. Le critère de ma distinction est le statut de l'énoncé, qui est indiqué le plus souvent par le

¹Il est intéressant de noter que ce fonctionnement référentiel des réflexifs s'est développé assez récemment dans la langue.

seul schéma intonatif : phrases énonciatives (assertives), phrases interrogatives, phrases exclamatives. Je laisserai de côté ici l'étude des aspects employés dans ces phrases.

Dans les phrases énonciatives, le sujet est souvent désigné à la forme affirmative :

(5) *Pered dver'ju v kabinet sekretarja obkoma on prokašlivaetsja, slovo emu tam pet'.* (Grigorij Baklanov)

[Devant la porte du bureau du secrétaire du Comité de région, il s'éclaircit la gorge, comme s'il allait avoir à chanter.]

ou facilement explicitable :

(6) *Čerez dva dnja vyxodit' na rabotu, a Vlad'ka ešče ne vernulsja, — skazal Aleksej.* (Valerij Aksakov)

[Dans deux jours il faut reprendre le travail, et Vladka qui n'est toujours pas là, dit Alexis.]

ou, le plus souvent à la forme négative, il est explicitable comme collectif ou général :

(7) *Skol'ko Manankov pomytarilsja po kontoram — za noč' ne rasskazat'.* (Gennadij Komrakov)

[Tout le mal que Manankov s'était donné à courir les bureaux municipaux, une nuit ne suffirait pas à le dire]

Dans les phrases interrogatives, où la valeur est de délibération, le sujet est indifféremment explicité ou non :

(8) *Čto delat'? Možet, poiti na počtu i dat' telegrammu. No komu? I kogda pridet otvet?* (Petr Mironov)

[Que faire? Il faudrait peut-être aller à la poste pour envoyer un télégramme, mais à qui? De plus, quand est-ce qu'arriverait la réponse?]

Quand, dans un dialogue, l'interrogation prend la forme de la sollicitation d'une réponse, le sujet n'est jamais désigné :

(9) — *Nalit' tebe? — pribavila ona, vτζavšisja za čajnik.* (Viktor Astafev)

[Tu en veux? ajouta-t-elle en saisissant la théière.]

Le deuxième infinitif de l'avant-dernier énoncé illustre une autre valeur des interrogatives, l'interrogation rhétorique valant suggestion : le

sujet y est parfois désigné (*možet, pojtj na počtu i dat' telegrammu*).

Parmi les phrases exclamatives, celles à valeur optative (signifiant un souhait ou une crainte), où le sujet est ou n'est pas désigné :

(10) *Časy v vestibjule pokazyvali četvert' vos'mogo. Taksi by sxvatit', ne domoj, konečno, no xor' do metro! (Natalia Baranskaja)*

[La pendule du hall marquait sept heures et quart. Si seulement elle pouvait attraper un taxi pas pour aller jusque chez elle, bien sûr, mais au moins jusqu'au métro!]

Ce survol permet de noter que dans les phrases infinitives retenues, le sujet est soit désigné à la forme du datif, soit implicite, auquel cas son référent est facilement identifiable, qu'il soit une ou des personnes ou bien globalisé jusqu'à représenter une collectivité.

Je m'arrêterai sur des exclamatives particulières, les injonctives.

(11) *Čelovek v ušanke skazal, čto ja streljal iz okna v spinu.*

– Rasstreljat' ego! zakričal veselym golosom paren' s xmel'nymi glazami. (Konstantin Paustovskij)

[L'homme au bonnet dit que j'avais tiré de la fenêtre, visant le dos de la victime. – Qu'on le fusille! s'écria joyeusement un gars dont le regard était celui d'un homme éméché.]

Pour analyser la valeur de l'infinitif injonctif, il faut comparer les emplois de celui-ci avec ceux de l'impératif injonctif.

L'injonctif est, sous toutes ses formes, un mode verbal particulier. L'impératif injonctif est une forme qui fait part de la volonté du locuteur tout en étant marquée de la personne de l'allocataire dans sa désinence. Il prend place dans un dialogue, c'est-à-dire dans une situation d'échange verbal direct : le locuteur interpelle l'allocataire par une forme marquée de la deuxième personne (singulier ou pluriel), qui désigne celui qui est en cause de deux façons, comme allocataire et comme sujet du procès énoncé. En instaurant l'échange, il reconnaît, implicitement, à l'allocataire, parce que celui-ci est désigné, le droit de répliquer. L'impératif injonctif respecte les conditions du dialogue, en donnant la parole à celui qui reçoit l'injonction. Or instaurer un dialogue est chose redoutable, si bien qu'un locuteur peut désirer donner un ordre et refuser l'éventualité de le voir discuté; en somme, il peut chercher à dissocier les deux moments de l'injonctif. Le moyen le plus adéquat qu'a le locuteur de faire connaître, pour l'imposer, sa volonté à autrui, sans encourir le risque d'une contestation verbale, est fourni, en russe, par l'infinitif injonctif.

Prenons un exemple : dans une manifestation : *Razojtis! Nečego tut*

stojat' [*Qu'on se disperse! Il n'y a rien à voir*]. L'ordre est bien donné à un groupe de personnes, allocutaire (ici collectif) et locuteur potentiel — ce qui est, encore une fois, indissociable — par un locuteur, des policiers dans cet exemple, occupé à s'abstraire le plus qu'il est possible de leur énoncé pour ne pas offrir de prise à une protestation. L'enjeu est de communiquer un ordre, que le locuteur se considère comme ayant le droit de donner, sans traiter d'égal à égal avec l'allocutaire visé, c'est-à-dire sans lui accorder la possibilité de répliquer. Pour retrouver l'égalité dans le dialogue, l'allocutaire devra rétablir les conditions de l'échange, sortir de l'anonymat dans lequel il a été placé, récupérer l'initiative de la parole avec des interpellations du type de *C'est à nous que vous parlez? De quel droit nous donnez-vous cet ordre?*, etc.

L'infinif d'injonction est, comme dans l'exemple de la manifestation, à la disposition d'une autorité, certes reconnue par l'Etat, la police, mais qui se trouve confrontée à un auditoire capable, dans une certaine mesure, de contester le pouvoir de cette institution. Il est intéressant de noter que dans le cas de l'ordre militaire où l'institution, l'armée, s'adresse à une collectivité de soldats en état de soumission indiscutable, l'ordre est donné à la deuxième personne du singulier désignant la collectivité de ceux qui ne peuvent être autre chose que des exécutants : l'autorité n'a pas peur d'une contestation, imprévisible par elle.

D'une façon générale, toutes formes confondues, l'injonctivité émane d'un locuteur cherchant à imposer à un allocutaire l'exécution d'un acte, qui en elle-même se situe en dehors de toute localisation temporelle; le mode injonctif est étranger à l'indicativité, se décomposant en un équivalent de «*(je veux) que tu fasses*». Pour les phrases comportant un infinitif injonctif, l'ordre est réduit à la forme verbale, sans pronom ni désinence de la première et de la deuxième personnes, sans circonstant, juste la désignation du procès qui peut entraîner, si le verbe est transitif, un deuxième actant. Sur le plan formel, c'est un cas d'impersonnalisation de l'énoncé remarquable. La référence au locuteur se fait implicitement, à celui qui profère l'énoncé, de même que la référence à l'allocutaire se fait à celui qui apparaît comme visé par cet énoncé. Cette injonction instaure bien un échange que le locuteur a voulu empêcher, en partie, de s'établir, mais, condamné définitivement à prendre la parole, il n'a pu le bloquer, en restant au niveau verbal, qu'en éliminant les marques de personnes.

Sans entrer dans le détail du comportement aspectuel des formes injonctives à l'impératif et à l'infinif, disons que l'imperfectif de valeur actuelle n'existe pas pour l'infinif, alors que cette valeur est très bien illustrée à la forme de l'impératif. L'observation du fonctionnement de l'opposi-

tion aspectuelle à l'impératif¹ conduit à constater que l'injonction se décompose en deux moments : celui de l'émission de l'ordre et celui de l'exécution du procès visé par cet ordre. Si l'exécution reste sur le plan de l'évocation, l'action ne s'inscrivant pas, du point de vue du locuteur, dans l'indicativité de son texte, si donc elle vise une situation autre que celle de l'énonciation, l'injonction est à la forme du perfectif. Une fois de plus, l'aspect perfectif apparaît comme un non-indicatif, remplissant une fonction de détemporalisation, qui rejoint celle assumée, en français, par le subjonctif ou le conditionnel. Si, en revanche, le locuteur présente l'action comme devant, de son point de vue, se réaliser sur le champ, en situation, c'est la forme de l'imperfectif qui sera employée (imperfectif actuel)² Il va de soi qu'il est indifférent que l'action demandée soit exécutée ou non.

Pour l'infinitif injonctif affirmatif, la valeur d'actualité ne se trouve donc pas; tout se passe comme si, en situation, l'indication des responsabilités d'action étaient indispensables à l'échange primitif qui y est inhérent. Paradoxalement, la seule évocation du procès à exécuter renforce la compacité de l'ordre, son dépouillement, son offensivité; ceci explique que les slogans, idéologiques ou publicitaires, soient signifiés, à la forme affirmative, au perfectif, l'injonction émanant dans ce cas d'une «autorité» indéfinie, qui s'adresse à tous, indistinctement.

Ce traitement des personnes s'éclaire en comparaison avec un autre type d'emploi, mentionné plus haut, de l'infinitif à lui seul prédicat : c'est celui de l'infinitif interrogatif qui, dans un dialogue, est utilisé pour poser une question sollicitant une réponse de l'allocutaire. C'est aussi l'aspect perfectif qui caractérise cet emploi. Certes, dans ce cas, la référence à l'allocutaire est indiquée, généralement par un actant au datif, ce qui engage l'échange, ouvre la voie au dialogue. Mais l'absence de marque pour le locuteur est sans danger, car sa référence est déjà inscrite en creux dans le texte, face cachée de la deuxième personne dont la première est inséparable. Ce défaut de forme renforce, dans ce cas comme dans celui de l'infinitif injonctif, l'offensivité de la question.

En conclusion de cette courte étude des phrases infinitives en russe, il apparaît que l'exemple le plus achevé d'impersonnalisation est fourni par les infinitives à valeur injonctive. *Impersonnalisation* et non *impersonnalité*, car il convient d'insister sur le processus d'élimination seulement formelle des personnes à l'œuvre dans ce modèle. En effet, un énoncé est

¹ Cf. Fontaine, 1987.

² L'actualité du procès est la première valeur de l'imperfectif; la seconde est celle de généralité, qu'illustrent les énoncés en manière de préceptes, de conseils émanant du locuteur, qui a procédé à une globalisation à partir d'actions de même nature.

par définition personnalisé, puisqu'il fait, dans ma conception de la grammaire du texte¹, nécessairement référence, qu'il relève du récit (appelé *histoire* par E. Benveniste) ou du commentaire (appelé *discours* par le même linguiste) à la situation d'énonciation primordiale dans laquelle il s'inscrit. Or cette situation primordiale comporte trois repères dont l'un, le locuteur (*ego*) est le pivot autour duquel s'organisent les deux autres, *hic* et *nunc*. Ce locuteur-pivot, encore dit primordial, est la référence obligée du récit comme du commentaire. Autrement dit, cette référence existe aussi bien dans un texte-récit, où elle est marquée négativement, que dans un texte-commentaire où elle est marquée positivement².

Ainsi, dans cette conception de la grammaire du texte, le locuteur primordial désigne une place dans une structuration syntaxique qui est au-delà ou, mieux, en-deçà de la structuration morphosyntaxique, la seule à être généralement reconnue par les grammairiens³.

J'ajoute que c'est le besoin de décrire le fonctionnement de l'opposition aspectuelle en russe qui m'a engagée à approfondir cette direction de recherche. Chemin faisant, je me suis convaincue que le *nunc* n'était pas primitivement représenté par un «temps», mais bien par un aspect, dont le premier de tous était le présent actuel, contenu en russe aussi bien dans une forme de présent que dans celle du passé imperfectif ou celle du futur⁴. C'est pourquoi les systèmes dits temporels des langues comme le français ne pouvaient être compris qu'en tenant compte de la fonction aspectuelle. Une autre conséquence était que la sémantique de l'aspect (l'aspectualité) se répandait à l'intérieur de tout l'énoncé. On en arrivait à pouvoir dire indifféremment «syntaxe aspectuelle» ou «syntaxe du texte», reconnaissant que ce cadre théorique pouvait s'appliquer à la description de langues réputées de structures différentes.

Je signale seulement ici que les langues présentent des variantes dans la réalisation des modèles de textes. Pour reprendre la comparaison entre le français et le russe, un texte relevant de l'ordre du récit consignera de façon différente la référence au locuteur, qui préside en dernière instance au choix aspectuel. Ainsi, en français, le choix des adverbes de la troisième

¹Cf. Fontaine, 1998.

² Pour E. Benveniste (1966), la référence au locuteur ne se fait que dans le cas du discours.

³La «structure profonde» de la grammaire générative ignore la fonction fondamentalement organisatrice de l'aspect verbal pour la syntaxe.

⁴ Le futur n'existe en russe que pour l'imperfectif; c'est abusivement que la forme du présent perfectif se voit attribuée, dans la tradition pédagogique, cette valeur.

personne¹ vient confirmer le statut de récit du fragment de narration qui suit : *Il lança la balle le plus fort qu'il put. Son adversaire ne put la rattraper. A ce moment-là, il pensa qu'il avait gagné la partie.* Que constate-t-on, en revanche, en russe? A côté d'une succession attendue de passés perfectifs, l'adverbe utilisé est un adverbe de la première personne, comme *tut* ou *zdes'* ou encore *v èto vremja* et non un adverbe de la troisième personne *tam, v to vremja*, etc.). C'est qu'en russe, l'instance d'énonciation que représente le locuteur primordial, transparaît à travers l'énoncé narratif en imposant sa propre référence, là où, en français, il s'efface pour laisser le texte se faire, se plaçant à distance de l'énoncé dont il est tout de même à l'origine. On pourrait dire que toute narration en russe, dans la mesure où le locuteur y prend manifestement sa place, est, pour reprendre un terme cher aux formalistes, un *skaz*, traduit tant bien que mal par *narration orale* ; on comprendra que le *skaz* relèverait, dans notre interprétation, plus d'une définition linguistique que littéraire.

Une dernière remarque sur la présence du locuteur beaucoup plus présente à son texte en russe qu'en français nous ramène au plan de la morphosyntaxe. Soit, dans une narration, *Xolodno*. C'est une proposition réputée impersonnelle. En fait, il n'y a pas là d'impersonnalité, seulement le «sujet» au datif n'est pas désigné, mais le contexte textuel indiquera qui est concerné dans le texte, et s'il ne le dit pas, l'appréciation sera attribuée, par défaut, indirectement, au locuteur-narrateur en position de locuteur primordial. Cette remarque pourrait, dans une certaine mesure, s'appliquer à toutes nos langues, mais en russe la partie verbale² de l'énoncé est invariable, n'étant pas par elle-même formellement personnalisée, à la différence du français qui distingue : *il fait froid* de *j'ai, tu as froid*. Il s'agit en russe d'un sujet personnel génériquement indéfini, explicité parfois au datif ou bien explicitable aisément dans le contexte dans les cas, fréquents, où il ne l'est pas.

Ainsi, on peut se convaincre, en sélectionnant quelques domaines de la syntaxe d'une langue, le russe ici, que le problème du «sujet» se pose de façon complexe. La mise entre guillemets de *sujet* a eu, dans un premier temps la fonction de distinguer du sujet grammatical, dit encore apparent, de définition morphosyntaxique, d'autres «sujets», qui ne se montraient pas dans le texte. D'ailleurs, ce sujet morphosyntaxiquement défini, au nominatif, s'était déjà élargi à d'autres, marqués à d'autres cas, comme le

¹ A. Klum, (1961) a distingué dans les adverbes qu'il appelle *vectoriels*, la série nynégocentrique (correspondant aux adverbes de la première personne) et la série allocentrique (correspondant aux adverbes de la troisième personne).

² Morphologiquement *xolodno* est un adverbe, mais syntaxiquement, c'est un verbe, puisqu'il en assume la fonction.

datif dans les propositions impersonnelles, sans quitter pour autant le terrain formel. Puis, l'examen du fonctionnement référentiel des pronoms réflexifs nous a contraint à débusquer un sujet implicite, assimilable à un agent, qui intervient dans un soubassement de la morphosyntaxe au point de déloger le sujet grammatical apparent; la capacité d'intervention de ce sujet implicite reposant sur une conception généralement constatée en russe du sujet assimilé à un agent (= sujet de diathèse active).

Ensuite, en dehors de la morphosyntaxe et de ses ombres portées, il est apparu que la référence au locuteur et à l'allocutaire pouvait se faire dans un dialogue en distribuant les rôles parmi les personnes en présence, dans un grand silence formel (cf. les phrases infinitives injonctives). Enfin, l'analyse de n'importe quel énoncé, qu'il relève de l'un ou l'autre type de texte, récit ou commentaire, conduit à établir que la référence à la situation d'énonciation primordiale, s'organisant autour du pivot qu'est le locuteur primordial, sous-tendait toute production textuelle. Certaines langues, comme le français, jouent le jeu du récit avec plus de constance et de rigueur que d'autres, dont le russe, mais il ne s'agit là que de variantes.

L'effacement de toute marque de sujet grammatical, la mise entre parenthèses du locuteur primordial, autant qu'il est possible, constituent des tentatives d'impersonnalisation, qui sont indispensables au texte objectif, tel que la langue scientifique ou la langue juridique en confectionnent. C'est, en effet, au prix d'un bricolage de l'énoncé pour gommer la possibilité d'une référence à un locuteur particulier, qui relativiserait la «vérité» du discours, qu'est produit en langue naturelle un texte objectif.

Répetons que le locuteur primordial représente une place structurale qui peut être, dans un énoncé, occupée par n'importe quel locuteur particulier. Dans le dialogue, c'est par une sorte de substitution qu'un locuteur vient prendre cette place; dans un récit, la place est occupée par le locuteur-narrateur, dont la présence tutélaire accompagne avec vigilance tout le texte. Dans le cas du discours objectif de la science, la place du locuteur primordial est occupée par un locuteur que l'on pose, par un contrat tacite avec l'allocutaire, comme quelconque pour en biffer la particularité ordinairement attendue. La manipulation intervient donc au stade du remplissage de la structure, non à celui de la structure qui, elle, est intangible.

Parler de *sujet impersonnel* est un oxymoron pour tout linguiste qui ne raisonne pas à l'intérieur du cadre étroit de la morphosyntaxe. A ce niveau, il est préférable de choisir le terme de *sujet personnel indéfini*. Réfléchir sur la notion de sujet linguistique revient à interroger celle de locuteur, prise dans un réseau d'autres notions dont elle est inséparable. La notion de sujet, même déterminé par *linguistique*, nous plonge dans une complexité trop laborieusement appréhendable à cause de l'assimilation à d'autres domaines de réflexion, alors que celle de locuteur nous ramène à la réalité de notre objet : qu'est-ce qu'une langue? comment se font les dis-

cours dans les langues? quelles sont les conditions structurelles qui les permettent?

© Jacqueline Fontaine

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BENVENISTE, E. (1966) : «La nature des pronoms», repris dans *Problèmes de linguistique générale I*, Paris : Gallimard.

FONTAINE, J. (1987) : «L'exclamation injonctive dans son rapport avec l'actualité du procès», in *Revue des Etudes slaves*, 59/3, .

— — (1998) : «Grammaire du texte et symbolicité du langage», *Revue des Etudes slaves*, 70/1.

KLUM, A. (1961) : *Verbe et adverbe*, Uppsala : Almqvist & Wiksell.

Les descriptions des propositions infinitives avec le nom au datif en langues slaves

Lucyna GEBERT
Université de Rome La Sapienza

0. Le concept d'impersonnel concerne deux phénomènes linguistiques : l'expression du sujet et l'accord verbal.

Une construction impersonnelle donc, comme observe Cardona dans son dictionnaire de linguistique (1988), neutralise l'opposition entre les personnes en une non-personne. L'absence des exposants de personne est associée au manque de la relation syntaxique entre le verbe et le constituant nominal de ces constructions, ce qui est traduit par l'absence d'accord verbal.

A ce propos, Karolak dans l'*Encyclopédie de linguistique générale*, publiée en polonais (1993) précise qu'il peut y avoir quand même une relation entre les formes impersonnelles du verbe et les constituants nominaux. Ces derniers n'apparaissent pas alors sous forme de nominatif, mais sont marqués par un autre cas qui correspond sémantiquement au sujet, comme dans les exemples qu'il cite (p. 576)¹ :

(1) *Wolno panu palić*
il-est-permis à-vous fumer [Il vous est permis de fumer]

où le datif de *pan* correspond au nominatif de la phrase presque équivalente sémantiquement :

¹ «Akomodacyjnej cechy nieosobowości nie należy utożsamiać z wykluczeniem przez czasowniki nieosobowe łączliwości ze składnikami wskazującymi osobę. Część z nich bowiem z takimi składnikami się łączy, tyle tylko, że nie mają one postaci mianownika (nie są podmiotami w zdaniu) lecz występują w innych przypadkach odpowiadających semantycznie mianownikowi, por. np. *Wolno panu palić* i *Może pan palić...*» (p. 576).

- (2) *Može pan palić.*
pouvez vous fumer [Vous pouvez fumer]

Cette possibilité est réalisée également dans les «propositions infinitives avec le nom au datif», bien connues en vieux russe et en russe moderne. Pour ce qui concerne d'autres langues slaves, elles sont présentes en polonais (bien que moins productives qu'en russe) et en vieux slovène, ainsi qu'en style archaïque du slovène d'aujourd'hui (je me base sur les données de Franks 1995, p. 272).

1. LA STRUCTURE SYNTAXIQUE DES PROPOSITIONS INFINITIVES

Dans cet exposé je me propose d'examiner la structure de ces constructions à la lumière de leurs descriptions plus récentes.

Voyons d'abord quelques exemples du russe moderne parlé où elles sont très fréquentes (surtout à la forme négative, d'ailleurs) :

- (3) *Nam vmeste rabotar'*
à-nous ensemble travailler [Nous devons travailler ensemble]
- (4) *Kuda emu pojtj?*
où à-lui aller [Où doit-il aller?]
- (5) *Kak mne skazar'?*
comment à-moi dire [Comment dois-je dire?]
- (6) *Ivanu ne uspet'*
à-Ivan neg arriver-à-temps [Ivan ne pourra pas arriver à temps]

Vu le caractère modal de ces constructions, dont on va s'occuper tout à l'heure, elles étaient employées en vieux-russe, surtout (mais non seulement) dans les textes à caractère prescriptif, comme par exemple dans le *Domostroj* (l'ensemble des règles de comportement, du XVIe s.). Elles sont très fréquentes également dans de nombreux textes appartenant au domaine administratif et de chancellerie :

- (7) *A žiti namъ brate, po sej gramote*
et vivre à-nous frère selon cette lettre
[Et nous devons vivre, frère, selon cette lettre]
 (Dogovornaja gramota velikogo knjazja Dmitrija Ivanoviča, 1368, cité par Stecenko 1977, p.88)
- (8) *Po vsja dni žene s mužem o vsem sprašivatisja i*
sovetovati o vsem
pour tous les jours à-femme avec mari de tout demander et
consulter de tout

[Pour toujours la femme doit tout demander et sur toutes les choses consulter son mari]
(Domostroĭ, XVIe s)

Mais on trouve des exemples de ces constructions également dans des documents littéraires, tels que le *Dit du prince Igor*² :

(9) *Byti gromu velikomu*
être à-orage grand [Il va y avoir un grand orage]
(Slovo o polku Igoreve, XIIe s)

La même construction, bien que moins fréquente qu'en russe, a été relevée en polonais :

(10) *Tobie iść do klasztoru, nie wychodzić zamąż*
à-toi aller à couvent, ne-pas se marier
[Tu dois aller au couvent et ne pas te marier]
(Lewandowska, cité par Franks 1995, p. 270)
(11) *Po co ci sobie zawracać tym głowę?*
pour quoi à-toi faire-tourner tête [Pourquoi devrais-tu y penser?]
(12) *Bogu to wiedzieć*
à-Dieu le savoir [C'est Dieu qui doit le savoir]
(Mickiewicz, cité par Pisarkowa 1984, p. 32)

Du point de vue syntaxique ces exemples satisfont les définitions courantes des constructions impersonnelles : leur verbe n'est pas accordé avec le syntagme nominal (qui est au datif). Quand même, du point de vue sémantique, le SN au datif a la fonction de sujet de la phrase et, sans doute, une relation syntaxique existe entre le SN au datif et le verbe à l'infinitif (ce que montrent les traductions des exemples ci-dessus). Ceci correspond à l'observation de Karolak (1993), citée ci-dessus, concernant la possibilité de l'existence d'un lien entre le verbe impersonnel et le nom qui n'est pas au nominatif.

Les questions auxquelles je voudrais répondre maintenant c'est, 1) : ayant constaté l'absence de marque de personne sur le verbe, est-ce l'infinitif qui est responsable de la valeur intuitivement impersonnelle de ces constructions?

² Remnëva 1995 observe que les propositions infinitives avec le datif sont très nombreuses dans les documents administratifs en vieux russe, mais qu'elles ne se trouvent pas dans les textes administratifs, de la même époque, traduits en russe du grec. Cela fait penser que la construction en question était plutôt propre à la langue parlée de l'époque (ceci vaut d'ailleurs aussi pour la langue russe moderne).

et 2) : comment expliquer le datif des constituants nominaux de ces constructions?

Le raisonnement qui suit montre que le datif est fondamental pour l'interprétation sémantique de la construction qui nous intéresse, et que plusieurs linguistes n'ont pas su en rendre compte en l'acceptant d'une façon arbitraire.

Ainsi Comrie (1974) propose une règle générale pour le russe moderne et le vieux russe, ainsi que le vieux slave, selon laquelle le sujet des propositions infinitives en russe est au datif (p. 133). Il précise, en outre, à juste titre, que dans la plupart de ces propositions un tel sujet est effacé, comme on peut le voir dans les exemples suivants :

(13) *Kuda pojtj?*

où aller [Où doit-on aller?]

(14) *Kak skazat'?*

comment dire [Comment doit-on dire?]

En même temps, néanmoins, il reconnaît que sa règle est arbitraire, puisque l'on n'a pas d'explication pour un tel état des choses : «...our analysis has merely pushed the problem one step further back, since we still have no explanation why the subject of the infinitive should go into dative in the first place.» (p. 133). La même description est reprise beaucoup plus récemment par Neidle (1988, p. 128) qui, non plus ne se pose pas le problème de justifier la présence du datif, ainsi que par Franks (1995) qui l'affronte dans le cadre de la théorie du gouvernement et du liage³.

Dans le cadre plus traditionnel, on trouve une approche analogue dans le dictionnaire syntaxique de Zolotova (1988) selon qui l'infinitif constitue le prédicat des propositions infinitives, tandis que le SN au datif est son sujet (p. 118).

J'espère que le raisonnement qui suit, en montrant que ce n'est pas la forme de l'infinitif qui constitue la «forme impersonnelle» du verbe de ces constructions, pourra rendre compte, en même temps, de la présence du datif de leur constituant nominal.

L'idée que le caractère impersonnel des constructions en question n'est pas lié à la présence de l'infinitif n'est pas nouvelle, d'ailleurs. Elle a

³ Dans son analyse Franks 1995 montre que les deux datifs: celui des propositions infinitives et celui des phrases avec l'expérierer, telles que: *Mne žal' ego* ('Il me fait de la peine') (russe) et *Jemu jest zimno* ('Il a froid')(polonais) existantes d'ailleurs dans toutes les langues slaves, ont un comportement syntaxique différent, ce qui prouverait leur nature différente. L'autre datif, comme on a vu, n'apparaît aujourd'hui qu'en russe et, d'une façon plus limitée, en polonais.

été exprimée et documentée par Veyrenc (1979) dans sa description des propositions infinitives en russe. Veyrenc illustre d'une façon systématique les descriptions existantes de ces constructions, en montrant que dans la tradition descriptive russe les propositions infinitives comme (3-6) avec le verbe *être* qui au présent est zéro, illustrées ci-dessus, ne sont pas mises en relation avec les suivantes, marquées avec le passé du verbe *être* :

- (3a) *Nam bylo vmeste rabotat'*
à-nous il-était(neutre) ensemble travailler
[Nous devons travailler ensemble]
- (4a) *Kuda emu bylo pojtj?*
où à-lui il-était(neutre) aller [Où devait-il aller?]
- (5a) *Kak mne bylo skazat'?*
Comment à-moi il-était(neutre) dire [Comment devais-je dire?].
- (6a) *Ivanu bylo ne uspet'*
à-Ivan il-était(neutre) neg arriver-à-temps
[Ivan ne pouvait pas arriver à temps]

ni avec les suivantes avec le verbe *être* au futur :

- (3b) *Nam budet vmeste rabotat'*
à-nous il-sera ensemble travailler [Nous devons travailler ensemble]
- (4b) *Kuda emu budet pojtj?*
où à-lui il-sera aller [Où devra-t-il aller?]
- (5b) *Kak mne budet skazat'?*
comment à-moi il-sera dire [Comment devrais-je dire?]
- (6b) *Ivanu budet ne uspet'*
à-Ivan il-sera neg arriver-à-temps [Ivan ne pourra pas arriver à temps]

Veyrenc observe que la seule description parmi celles qu'il prend en considération où ces propositions sont vues d'une façon innovative et paradigmatique est celle de Švedova (1970) qui met en relation les constructions suivantes⁴ :

- (15) *Nam vmeste rabotat'*
à-nous ensemble travailler [Nous devons travailler ensemble]

⁴ Cf. Veyrenc, 1979, p. 26. A titre d'exemple, Stecenko 1977 dans sa syntaxe historique du russe ne met pas en relation les propositions infinitives avec le SN au datif et la copule zéro (avec «le prédicat exprimé par l'infinitif» (p.88), et les mêmes propositions avec le verbe *être* au passé ou au futur «avec le prédicat exprimé par les formes impersonnelles du verbe *être* à la 3p du singulier»(p. 82).

Nam bylo vmeste rabotat'
 à-nous il-était(neutre) ensemble travailler
 [Nous devons travailler ensemble]
Nam budet vmeste rabotat'
 à-nous il-sera ensemble travailler
 [Nous devons travailler ensemble]
Nam byloby vmeste rabotat'
 à-nous il-serait(neutre) ensemble travailler
 [Nous devrions travailler ensemble]

En se fondant sur ces données, Veyrenc montre que dans la description des constructions en question il faut tenir compte de la présence de la copule (qui dans la première phrase de l'exemple (15) est zéro, d'accord avec les propriétés bien connues du russe qui réalise le présent du verbe *être* comme zéro quand il n'y a pas d'assertion qui porte sur lui, phénomène que l'on ne va pas discuter ici). Le rôle de la copule est fondamental pour établir la structure syntaxique exacte de la construction et surtout pour rendre compte de sa valeur sémantique. Le prédicat de ces propositions est donc un prédicat complexe, «comportant l'*être* impersonnel et dont la signification modale...s'organise précisément sur la base du constituant *BYT'* (*imp*). » (p. 33).

C'est donc la forme du verbe *être* auxiliaire (et non pas l'infinitif du verbe, comme affirment les auteurs des travaux cités ci-dessus) qui est déterminante pour assigner ces constructions à la classe des impersonnels. Classifier cette structure sous-jacente comme impersonnelle, d'ailleurs, correspond tout à fait à l'observation sur les propriétés du *verbum infinitum* en tant que prédicat, faite par Karolak (1993) qui écrit (p. 577) : «Si elles (les formes appartenant à *verba infinita* - *précision de L. G.*) apparaissent en position de prédicat, elles sont accompagnées toujours d'un verbe auxiliaire auquel elles s'unissent selon les mêmes principes que les expressions nominales».

L'existence d'un paradigme comme (15) a donc montré la présence d'un tel auxiliaire *byt'* dans les constructions en question, bien qu'il n'apparaisse pas toujours au niveau explicite .

On ne va pas s'occuper ici des différentes descriptions de ces constructions, présentées et commentées de façon intéressante et exhaustive par Veyrenc, pour les travaux précédents le sien.

Ce qui frappe, quand même, c'est que pendant les années qui suivent, à l'époque où la distinction entre la structure superficielle et sous-jacente (sans entrer dans les détails polémiques ni nuances formelles) est entrée à plein titre dans le patrimoine général des descriptions linguistiques, plusieurs linguistes ont continué à ne pas voir dans les constructions en question le verbe *être* zéro au présent, ni à les mettre en relation avec leurs

équivalents au passé, futur et conditionnel, comme il a été montré par Švedova (1970) (v. (15)).

C'est donc le cas des descriptions du vieux russe, comme celle de Remněva (1995) où elle traite les propositions infinitives avec valeur modale, extrêmement fréquentes dans la langue administrative (*delovoj jazyk*), comme composées de l'infinitif tout court. Ainsi elle ignore complètement, dans ces constructions, soit les constituants nominaux au datif, soit le verbe *être* qui apparaît quand elles sont marquées temporellement⁵. Elle considère d'ailleurs ces propositions comme «impératives», influencée probablement par la possibilité d'exprimer en russe un ordre avec l'infinitif seulement (v. ci-dessous).

De même Fici Giusti (1991) décrit ces propositions en russe moderne comme composées de l'infinitif et du nom au datif, sans y voir le verbe *être* sous-jacent, en ignorant ainsi le paradigme (15).

Et pourtant, voir la présence du verbe *être* sous-jacent dans ces constructions est fondamental pour justifier leur valeur modale évidente. Ce point de vue est partagé par Franks 1995 qui le remarque mais n'y attribue pas d'importance et, apparemment, ne se sert pas de ce fait pour sa description de la structure des constructions en question. Il est repris également par Rappaport (1986) qui s'occupe des variantes négatives de ces constructions, en partant de leur structure consistante du SN au datif, du verbe *être* et de l'infinitif du verbe.

2. LA VALEUR MODALE

Certains linguistes, comme Isačenko 1960, voient la source de la valeur modale des constructions en question dans l'infinitif : «L'infinitif lui-même n'est pas un mode. Mais c'est précisément en raison de ses propriétés grammaticales négatives que l'infinitif peut fonctionner en russe dans le rôle de prédicat et exprimer tout un jeu de relations modales : modalité impérative (*Molčat! Ne razgovarivat'!*), modalité délibérative (*Čto mne delat'?*) et toute une gamme de significations modales (par exemple *Byt' bure*)» (reporté et traduit par Veyrenc, 1979, p. 35).

Ce point de vue est représenté aussi par Signorini (1991) qui, tout en reconnaissant la structure sous-jacente de ces constructions composée par un SN au datif+ infinitif+ verbe *être*, attribue la fonction modale à l'infinitif en disant que «la valeur modale implicite de ces propositions imperson-

⁵ Les propositions infinitives sont ignorées complètement par les descriptions syntaxiques récentes du vieux russe, telle que Živov 1995 et Zaliznjak 1995. Ce dernier s'occupe des «Chartes sur l'écorce de bouleau», où ces constructions sont abondantes.

nelles est strictement liée au sens du verbe à l'infinitif» («il valore modale implicito di queste frasi impersonali è strettamente legato al significato del verbo all'infinito» (p. 104)) .

L'infinitif comme source de la valeur modale est reconnu d'une façon implicite par Van der Auwera et Plungjan (1998) qui parlent de «Russian modal infinitive» sans mentionner le verbe *être* sous-jacent qui se matérialise, devient explicite, come on a vu, quand on marque la phrase temporellement.

Pour Švedova (1970) et Vinogradov (1947) (et en partie aussi pour Isačenko quand il parle des différentes nuances de la modalité) (tous les trois cités par Veyrenc), le facteur responsable de la valeur modale est lié à l'intonation. Mais Veyrenc observe, à juste titre, que même en changeant le contour intonational des propositions comme celles illustrées dans (15), la valeur modale reste.

Miller (1986), en reprenant les descriptions de Comrie (1974) et de Neidle (1982), leur reproche, avec raison, de ne pas avoir observé que les constructions en question ont une forte valeur modale qu'il indique dans le cas datif qui, selon sa théorie localiste¹ exprime le mouvement dans la direction de... où jusqu'à... («movement towards or up to», p. 307)². Or, il attribue la valeur modale exprimée dans les propositions infinitives par le datif à ce sens du mouvement : «...syntax and morphology of many languages justify the linguist in postulating semantic structures involving the movement of actions or events to people... If events move to people, people have little chance of escaping them, which fits well with the obligation and necessity modalities» (p. 307).

Pour Veyrenc, en revanche, cette valeur est strictement liée à la relation entre le verbe *être* (explicite ou non) et le SN au datif. En se basant sur la classification de Isačenko (1974) qui distingue les langues à *être* et les langues à avoir, il observe que la construction SN au datif + *être* des langues où elle apparaît (il donne l'exemple du russe, du vieux tchèque, et du latin) équivaut au verbe *avoir* dans d'autres langues (y compris le tchèque moderne). C'est un problème bien connu, dont s'était occupé aussi Benveniste (que Veyrenc ne cite pas) dans son article célèbre «*Être* et «*avoir*» dans leur fonctions linguistiques de 1960. Benveniste montre qu'un grand nombre de langues ne disposent pas de verbe *avoir* et expriment la possession à l'aide du verbe *être* + SN au datif ou bien à l'aide des expressions locatives, et il observe : «il est facile à chacun de vérifier en quelque domaine linguistique que ce soit, la prédominance du type *mihi*

¹ Cf. Miller 1974.

² Rappaport 1986 qui s'occupe de ces propositions à la forme négative affirme que le datif exprime «goal rather than location» (p. 23).

est sur le type *habeo* (p. 196).» Et il continue : «...Or *avoir* n'est rien d'autre qu'un *être-à inversé*» (p. 197). Benveniste conclut en disant en outre que l'équivalence entre les deux verbes est due au fait que ce sont tous les deux des verbes d'état.

Tout cela est très bien illustré dans une langue comme le russe, qui exprime la possession à l'aide d'une construction locative avec le verbe *être* (marqué comme zéro au présent, dans les séquences neutres) :

- (16) *U menja est' den'gi*
chez moi(gén) est argent [J'ai de l'argent]
 (17) *U Maši interesnaja kniga*
chez Marie (gén) intéressant livre [Marie a un livre intéressant]

et qui, comme plusieurs autres langues slaves, d'autre part, peut aussi exprimer la relation possessive avec le datif, au lieu du génitif :

- (18) *On otec soldatam*
il père aux-soldats [Il est le père des soldats]
 (19) *On mne muž*
il à-moi mari [Il est mon mari]
 (20) *On vsej zemle chozjain*
il à-toute à-terre seigneur [Il est le seigneur de tout le terre]

Ainsi, le russe offre des preuves explicites de l'identité sémantique des expressions locatives et de possession.

On en conclut que c'est le verbe *être* à la 3ème personne du singulier, non accordée, qui est responsable du statut impersonnel de la construction et que c'est l'expression de possession réalisée par le verbe *être*+ le SN au datif qui justifie sa valeur modale .

A ce propos, on pourrait citer d'autres langues comme le français, l'anglais, l'italien ou le polonais (mais la liste est beaucoup plus longue) qui utilisent l'expression de possession, notamment le verbe *avoir*, pour exprimer cette valeur :

- (21) *J'ai à faire quelque chose*
 (22) *I have to do something*
 (23) *Ho da fare qualche cosa*
 (24) *Mam coś do zrobienia*

Ce sont des faits linguistiques bien connus, mais il est intéressant de se demander quelles étaient les étapes de l'évolution sémantique pour passer de la valeur possessive à la valeur modale.

Une réponse plausible est donnée par S. Fleischmann 1984⁷ qui propose un parcours sémantique de *cantare habeo* jusqu'au futur : *chanterai*. Elle montre comment le verbe *avoir* passe de l'expression de la possession à celle de l'obligation et, ensuite, à l'expression temporelle du futur dans les langues romanes (mais le même type de futur avec *avoir* dans le domaine slave s'est formé en ukrainien et en biélorusse). Les passages qu'elle trace sont illustrés de la façon suivante par les exemples français et anglais (p. 56) :

(25) *I have a letter to mail/J'ai une lettre à poster*

où le verbe *avoir* conserve sa valeur possessive, même si on y sent, selon Fleishman, une légère nuance d'obligation : «j'ai une lettre qui doit être postée».

Dans les phrases suivantes, identiques dans leur structure superficielle :

(26) *I have a letter to write/J'ai une lettre à écrire*

la valeur possessive qui n'a pas de sens ici (puisque'on ne peut pas posséder une lettre non écrite) a été remplacée par une nuance d'obligation, beaucoup plus forte ici que dans l'exemple précédent.

L'étape suivante, c'est un tout petit changement qui est produit par la réanalyse syntaxique :

(27) *I have to write a letter/J'ai à écrire une lettre*

où *have to* (en langue informelle on observe d'ailleurs une réduction phonétique : *hafta*, ce qui prouve qu'il est considéré comme auxiliaire) et *avoir à* fonctionnent comme des lexèmes exprimant l'obligation. A ce point- là la frontière syntaxique change de place :

(28) *I have a letter # to write -----> I have to# write a letter*
J'ai une lettre # à écrire -----> J'ai à # écrire une lettre

La dernière phase de l'évolution syntaxique est celle du futur mais pour nos besoins il est suffisant de s'arrêter à (28). La valeur du futur, selon Fleishmann, se développe à partir de la valeur modale d'obligation d'une action qui doit forcément avoir lieu dans un moment postérieur par rapport au moment où l'on parle, d'où l'évolution vers le futur (p. 59)⁸.

⁷ qui, à son tour, modifie l'analyse proposée par Price 1971.

⁸ Les étapes illustrées concernent l'évolution sémantique et non pas syn-

3. CONCLUSIONS

Ayant rappelé que l'expression de possession est une des sources de la modalité dans les langues, on peut conclure que les structures sous-jacentes des constructions avec l'infinitif et le SN au datif en langues slaves sont des structures possessives formées par le SN au datif et le verbe *être* qui peut être réalisé comme zéro au présent. En fait, leur statut impersonnel est manifesté au passé et au futur par la forme neutre, non accordée du verbe *être*, due à l'absence du sujet au nominatif.

© Lucyna Gebert

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BENVENISTE E. (1960) : «'Etre' et 'avoir' dans leur fonctions linguistique», *Bulletin de la Société de Linguistique*, LV, republié dans Benveniste, 1966, p. 187-207.
- (1966) : *Problèmes de linguistique générale*, Paris : Gallimard.
- CARDONA G. (1988) : *Dizionario di Linguistica*, Roma : Armando Editore.
- COMRIE B. (1974) : «The second dative : a transformational approach» in BRECHT R. et CHVANY C. (éds.), (1974), *Slavic Transformational Syntax*, Ann Arbor : Michigan Slavic Materials.
- FICI GIUSTI F. (1991) : *Tipi di frase. Le frasi col predicato di stato* in Fici Giusti F., Gebert L., Signorini, *La lingua russa : storia, struttura, tipologia*, Roma : La Nuova Italia Scientifica.
- FLEISCHMANN S. (1982) : *The Future in Thought and Language*, Cambridge : Cambridge University Press.
- FRANKS S. (1995) : *Parameters of Slavic Syntax*, New York, Oxford : Oxford University Press.
- ISAČENKO, A.V. (1960) : *Grammatičeskij stroj ruskogo jazyka*, II, Bratislava.
- (1974) : *On 'Have' and 'Be' in languages*, La Haye : Slavic Forum.

taxique. Au niveau morphosyntaxique, comme il est bien connu, le verbe *avoir* dans les langues romanes perd son autonomie et devient l'auxiliaire du futur en s'agglutinant au verbe.

- KAROLAK S. (1993) : «Verbum finitum», in Polański K. (éd.) *Encyklopedia Językoznawstwa Ogólnego*, Ossolineum, Wrocław-Warszawa-Kraków.
- — (1993) : «Verbum infinitum» in Polański K. (éd.) *Encyklopedia Językoznawstwa Ogólnego*, Ossolineum, Wrocław-Warszawa-Kraków.
- MILLER J. (1974) : «A localist account of the dative case in Russian» in Brecht R. et Chvany C. (éds.), *Slavic Transformational Syntax*, Ann Arbor : Michigan Slavic Materials.
- — (1986) : «A third look at the second dative» in R. Brecht et Levine J. (éds), *Case in Slavic*, Columbus, Ohio : Slavica Publishers.
- NEIDLE C. (1982) : «Case agreement in Russian» in Bresnan (éd.), *The mental representation of grammatical relations*, Cambridge, MA : MIT Press.
- — (1988) : *The Role of Case in Russian Syntax*, Kluwer, Dordrecht.
- PISARKOWA K. (1984) : *Historia składni języka polskiego*, Wrocław-Warszawa-Gdańsk : Ossolineum.
- PRICE G. (1971, *The French Language : Present and Past*, London : E. Arnold.
- RAPPAPORT G., 1986) : «On a persistent problem of Russian syntax sentences of the type 'Mne negde spat'», *Russian Linguistics*, vol. 10, p. 79-124..
- REMŇEVA M. L. (1995) : *Istorija ruskogo literaturnogo jazyka*, Moskva : Moskovskij Gosudarstvennyj Universitet 'Filologija'.
- SIGNORINI S. (1991) : Fici Giusti F., Gebert L., Signorini, *La lingua russa : storia, struttura, tipologia*, La Nuova Italia scientifica, Roma
- STECENKO A. (1977) : *Istoričeskij sintaksis ruskogo jazyka*, Moskva : Vysšaja škola.
- ŠVEDOVA N. Ju. (1970) : *Gramatika sovremennogo ruskogo jazyka*, Moskva.
- VAN DER AUWERA J. et PLUNGJAN V. A. (1998) : «Modality's semantic map», *Linguistic Typology*, vol. 2-1, p. 79-124.
- VEYRENC J. (1979) : *Le propositions infinitives en russe*, Paris : Institut d'Etudes Slaves.
- VINOGRADOV V. V. (1947) : *Ruskij jazyk*, Moskva.
- ZALIZNJAK A. (1995) : *Drevne-novgorodskij dialekt*, Moskva : Škola 'Jazyki ruskoj kul'tury'.
- ŽIVOV V. (1995) : *Profilo storico-linguistico* in L. Kasatkin, L. Krysin, V. Zivov, *Il russo*, Roma : La Nuova Italia.
- ZOLOTOVA G. (1988) : *Sintaksičeskij slovar'*, Moskva : Nauka.

Effacement / absence du sujet et fonction du genre neutre dans les langues slaves. Quelques observations à partir des idées de A. Potebnja et de A.M. Peškovskij

Francesca FICI GIUSTI
Université de Florence

Le débat sur les impersonnels, auquel est consacré ce colloque, a l'intérêt de donner l'occasion d'une confrontation entre différentes pensées et expériences linguistiques. A partir de diverses approches de ce problème, on peut trouver une définition plus claire de l'impersonnel comme catégorie linguistique et, en même temps, une réponse à la question principale, qui est de savoir si l'on peut donner une définition de l'impersonnel qui soit universelle, valable pour toutes les langues ou, au moins, pour toutes les langues qui sont ici considérées.

La Grammaire de Port-Royal traitait les impersonnels du type *pluit* comme verbes qui contiennent le sujet dans la flexion, et voyait dans le pronom *il* de la phrase correspondante en français un terme de relation «article», avec la fonction d'indiquer l'action (*La pluit est*, comme correspondante de *Il pleut*)¹. On peut ajouter que, si dans certaines langues les affixes de conjugaison sont des indices actanciels, dans d'autres langues c'est la fonction morphophonétique réalisée par le pronom qui rend grammaticale la phrase impersonnelle. La grammaire générative ne parle pas de constructions impersonnelles mais, plutôt, de mouvements du sujet ou, conventionnellement, du PRO. Selon l'opinion des linguistes qui soutien-

¹ «*Pluit* est proprement un mot dans lequel pour abrégé on a renfermé le sujet, l'affirmation & l'attribut, au lieu de *pluvia fit*. Et quand nous disons *il pleut* [...] *il* est la pour le nominatif, c'est à dire *pluie* [...] renfermé avec [son] verbe substantif *est* » (*Grammaire générale et raisonnée...*, p. 129)

nent la structure prédicat-argumentale de chaque proposition, les phrases impersonnelles sont des structures prédicat-argumentales avec une position argumentale vide¹.

A mon avis, les impersonnels présentent une asymétrie entre le premier actant et le sujet syntaxique ou, en plus général, l'absence d'actants avec les traits grammaticaux de sujet. Chaque définition d'impersonnel passe donc par la définition du sujet. Mais, comme on le sait, même celui de sujet est un concept mal défini. «La notion de sujet est litigieuse», écrit Lazard².

Le sujet se caractérise par toute une série de propriétés morphosyntaxiques (Lazard en cite huit pour les langues accusatives) qui constituent la «configuration subjectale» et qui peuvent être réparties en deux sous-ensembles : comme thème privilégié, posé au début de la phrase, il la domine entièrement; comme membre nécessaire il réalise la prédication.

Observons maintenant les phrases les plus typiquement impersonnelles, celles qui expriment des phénomènes naturels. En français, comme en allemand, comme dans le dialecte de Florence, la première position est remplie par un sujet «vide», non référenciel (*es regnet, il pleut, e' piove*); en italien standard, comme en latin, et dans les langues slaves, on trouve, en général, un verbe sans sujet (*pluit, piove, doždit*).

Il y a des langues où on ne distingue pas entre le verbe et le nom verbal, et l'idée que chaque phrase soit formée du nom de l'événement et du verbe qui exprime l'être ou le devenir concerne beaucoup de constructions, y compris celles que Lazard (1996) appelle «à actant vide». P. ex. la phrase *'ua ao* du tahitien contient une marque verbale (aspect) et un lexème, *ao*, réalisant ici la fonction verbale «être jour» («Il fait jour»). Et en vietnamien dans *se mua* on voit la présence de *se* (marque du futur) et de *mua* «pluie» ou «pleuvoir», c'est-à-dire l'ensemble formé d'une marque verbale et d'un nom verbal (ex. de Lazard, 1996). Ces prédicats, pour lesquels on ne peut pas parler de sujet, correspondent à *Dožd' idet* du russe ou *Pada deść* du polonais, où pourtant l'affixe de la conjugation nous permet de parler de sujet.

Pour les langues slaves, la question de l'impersonnel commence, on peut le dire, à partir de Miklosich et de Potebnja. Miklosich (1813-1891) avait dédié à cette question un Mémoire d'Académie, publié en 1865, sous le titre *Verba impersonalia im Slavischen*; plus tard, il proposait à nouveau ce travail dans une monographie, intitulée *Subjektlose Sätze*, mais déjà dans la *Vergleichende Grammatik der slavischen Sprachen*, publiée à Vienne en 1864-74 (vol. II) il parlait de *subjektlose Sätze*. Le changement de

¹ Karolak, 1984, II, p. 150, à propos du polonais.

² Lazard, 1998, p. 19.

titre correspond à une évolution de sa pensée linguistique; déjà les grammairiens grecs disputaient sur la relation entre sujet et personne et sur la question de savoir si la catégorie de l'impersonnel concernait la phrase ou le verbe. Avec le titre «Phrases sans sujet», Miklosich voulait montrer son avis, que l'impersonnel était une catégorie syntaxique et non morphologique, et il fondait son hypothèse sur une théorie du jugement non traditionnelle, différent de la théorie bipartite. L'attitude de Miklosich s'expliquait soit par l'actualité de la doctrine du jugement formulée par Brentano et reprise par Marty¹, soit par sa formation indo-européiste, soit enfin par les langues qu'il allait décrire, les langues slaves, où l'explicitation du sujet n'est pas obligatoire².

On peut lire dans sa *Vergleichende Grammatik*: «Es gibt in den slavischen sprachen wie in anderen eine nichtgeringe anzahl von sätzen, in denen das die thätigkeit des verbum vollziehende nicht ausgedrückt erscheint, weil ein solches nicht vorgestellt wird. Diese Sätze haben kein grammatisches subject, werdem demnach subjectlos genannt»³.

Avec cette prise de position, Miklosich répondait non seulement aux psychologues qui avait dominé jusqu'à ce moment dans la linguistique, mais aussi aux logiciens qui, pour justifier le principe que toutes les phrases ont un sujet, distinguaient entre le sujet grammatical des phrases comme *Es regnet* et le sujet indéfini, pourtant logique, des phrases comme *Es war unterhaltend*. Siebs va reprendre les positions de Miklosich pour reprocher aux logiciens de ne pas observer avec attention les faits de la langue, et leur attitude à vouloir expliquer le non dit, plutôt que le dit⁴.

Les termes de la polémique sur les impersonnels peuvent être résumés en trois points :

- 1) Les phrases impersonnelles ont toujours un sujet, parce que tous les phrases sont formées de verbe et sujet (position des grammairiens de Port-Royal et des générativistes);
- 2) Les phrases impersonnelles ont un sujet, qui a été éliminé, parce que non-référenciel ou indéterminé (c'est la position des logiciens);
- 3) les phrases impersonnelles n'ont pas de sujet.

¹ Marty, qui se fondait sur les idées de Brentano, distinguait les énoncés thématiques (expressions de jugements simples: «A est») et catégoriques (expressions de jugement doubles: «A est rouge»). Dans les énoncés catégoriques Miklosich voyait la confirmation de la bipartition entre sujet et prédicat.

² Graffi, 1991, p. 163.

³ Miklosich, 1864-74, p. 346-347.

⁴ «suchen mehr das, was nicht gesagt ist, zu erklären, denn das, was gesagt ist», Th. Siebs, *Die sogenannte Subjektlose Sätze*, cit. in Cuzzolin 1989, p.47.

Comparé avec l'exposition lucide de Miklosich, dans la définition de la phrase impersonnelle donnée par A.A.Potebnja (1835-1891), comme le résultat d'un mouvement à l'intérieur de la phrase, on retrouve, à côté de celles de Humboldt, les positions des logiciens, plutôt que des grammairiens, et une sorte de compromis entre les deux positions. Selon Potebnja, les phrases impersonnelles sont celles où le sujet a été éliminé.

Au début du chapitre intitulé *Ustranenie podležaščego* («Élimination du sujet») dans *Iz zapisok po russkoj grammatike*¹, Potebnja déclare qu'il existe une corrélation des concepts de *sub"ekt* et de *podležaščee* et polémique en particulier avec Steintal², qui soutient le caractère originel de la catégorie de l'impersonnel («das Impersonale ist ursprünglich»).

Bessub"ektnost' [a-subjectivité] et *bezličnost'* [im-personnalité] observe Potebnja, sont des catégories négatives, qui obligent à penser en termes négatifs (non présence du sujet, non détermination de la personne), et pourtant elles ne peuvent pas être originelles. Selon Potebnja, le point de départ de l'idée d'impersonnel est que chaque phénomène renferme une dualité. L'absence de sujet signifie indétermination, qui en beaucoup de langues se manifeste par un pronom neutre (*es* en allemand, *wono, vono* en quelques langues slaves).

L'étude de Peškovskij (1878-1933) sur l'impersonnel³ est la continuation naturelle des travaux de Potebnja, plutôt que de ceux de Miklosich. Son attention étant dirigée uniquement sur le russe, il considère l'impersonnel non comme problème général, mais en relation avec la langue qu'il va décrire. Peškovskij avait suivi les cours de Fortunatov à l'université de Moscou, quand la tradition de la grammaire «mythologique» et «psychologique» de Buslaev était encore puissante. De cette tradition, il avait gardé l'idée de la langue comme manifestation de la pensée, mais il s'apercevra bientôt du caractère contradictoire des grammaires qu'il prenait comme modèle. Si, d'un côté, la langue était vue comme une manifestation de la pensée, de l'autre côté pour la décrire on se fondait sur des documents écrits anciens, et le modèle de grammaire était celui des langues mortes, le grec, le latin et le vieux slave.

Peškovskij, qui était professeur de latin et de russe dans les écoles supérieures (*gimnazij*), avait pour objectif de décrire la langue comme elle sonne (*vnešnjaja, zvukovaja storona jazyka*), de séparer les faits grammaticaux de la logique et de la psychologie, de considérer comme traits syntaxiques l'intonation et le rythme du discours (dans l'*Introduction* à la pré-

¹ T. 3: *Ob izmenenijax značenija i zamenach suščestvitel'nogo*, 1899.

² Potebnja, 1968, p. 317.

³ Chapitre XIV de sa *Syntaxe russe sur des bases scientifiques; Russkij sintaksis v naučnom osveščeni*.

mière édition). Peškovskij est revenu sur sa *Syntaxe* plusieurs fois; après la première édition, en 1914, et la deuxième, pour l'édition de 1927, il va écrire pratiquement à nouveau tout le livre, pour rendre plus claires ses pré-supposés théoriques, reposant sur les parties du discours.

A la base de la conception linguistique de Peškovskij est l'idée que le principe sur lequel se fonde l'activité de la pensée est la prédicativité : *Skazuemost' — èto grammatičeskja kategorija, pritom važnejščaja iz kategorij, tak kak v nej tesno sčepļajutsja reč' i mysl'* («La prédicativité est la catégorie grammaticale la plus importante, parce que dans cette catégorie s'enchaînent le discours et la pensée»¹). La prédicativité se manifeste dans la phrase, qui contient un prédicat et un sujet. Toutefois Peškovskij ne donne pas une définition claire, satisfaisante de sujet (en russe *podležaščee*, litt. «ce qui se trouve sous») : parfois il est «l'objet qui agit» (si le verbe est actif), parfois il est l'élément qui concorde avec le verbe, parfois il est l'élément qui ne peut pas être omis. Ces définitions se placent entre la sémantique et la grammaire, comme, du reste, toute la *Syntaxe* de Peškovskij.

Dans le chapitre XIV de la *Syntaxe*, dédié aux «Phrases à verbe impersonnel» (*Glagol'nye bezličnye predloženiya*), Peškovskij revient sur le principe de prédicativité et observe que, à côté des phrases elliptiques, où le sujet est omis mais existe et se manifeste dans la flexion du verbe (p. ex. au lieu de dire *Ja ljublju* on peut dire *Ljublju* «J'aime»), il y a aussi des phrases sans sujet, où le sujet ne peut même pas être pensé, parce que il ne fait pas partie de la structure de la phrase. Autrement dit, toutes les propositions ont un sujet, mais il y en a aussi sans sujet : ce qui est pour le moins contradictoire. C'est pour cela qu'il passe du concept de phrase, implicite dans celui de prédicativité, au concept de verbe impersonnel.

Le verbe impersonnel est celui qui ne tolère pas le sujet. Puisque il y a des verbes qui n'acceptent que la 3ème personne du sing. (ou la désinence neutre si le verbe est au passé), Peškovskij suppose qu'il ne s'agit pas de désinence de la troisième personne ou de celle du neutre, mais de formes particulières, impersonnelles, du verbe. De cette façon, la catégorie grammaticale de l'impersonnel devient celle de la non-personne.

Puisque le verbe n'a pas de sujet, le prédicat où il se manifeste préfigure une activité sans agent, c'est-à-dire une activité où l'agent ne peut même pas être pensé, parce qu'il est absent (*ustraneno*) soit du discours soit de la pensée. De cette façon, Peškovskij montre encore une fois ses affinités avec la pensée de Potebnja plutôt qu'avec celle de Fortunatov (duquel il s'éloigne tout à fait dans la troisième édition de la *Syntaxe*). De Potebnja on retrouve non seulement l'idée d'élimination du sujet (Peškov-

¹ Peškovskij, 1956, p. 165-166.

skij utilise de la même façon les expressions *ustranenie sub"ekta* et *ustranenie podlezaščego*, sans les distinguer), mais aussi le principe que les phrases impersonnelles sont dérivées des phrases personnelles.

A partir de ce moment, Peškovskij observe que les phrases impersonnelles sont une catégorie en expansion, non limitée à celle avec le verbe impersonnel, et analyse différentes constructions, caractérisées par l'absence du sujet. Toutefois, il n'arrive pas à formuler une distinction claire entre les phrases qui sont impersonnelles parce que le verbe est impersonnel, et les phrases impersonnelles parce que la construction est impersonnelle, bien qu'il commence le chapitre *Glagol'nye bezličnye predloženiya* à partir des phrases avec un verbe exprimant un phénomène naturel (*večereet* soir.3.sg «il se fait soir»; *morozit* gèle 3.sg «il gèle»). A côté de ce groupe de verbes, il en pose un autre, caractérisé par la forme réfléchie. Il s'agit d'un groupe assez vaste de «verbes» impersonnels (mais il s'agit plutôt de constructions), dérivables de tous les verbes à condition qu'ils ne soient pas réfléchis, du type *ja splju* («je dors») > *mne spitsja* (à.moi dort.se «J'ai envie de dormir»). Le passage du verbe actif au verbe réfléchi ne concerne pas seulement la forme, parce que la nouvelle phrase exprime quelque chose de complètement différent par rapport aux verbes qui ne sont pas réfléchis, c'est-à-dire qu'elle exprime non l'action d'un agent, mais l'attitude du non-agent (expérient) envers l'événement. A ce propos, Peškovskij se limite à observer qu'ici la fonction sémantique de la particule réfléchie est différente de celle des phrases personnelles (à commencer par les phrases passives). P. ex. *Mne segodnja ne čitaetsja* (à.moi aujourd'hui ne lit.se «Aujourd'hui je n'ai pas envie de lire») > *Étot avtor mnogo čitaetsja* (cet auteur beaucoup lit.se «Cet auteur est beaucoup lu»). On reviendra plus tard sur ces constructions pour montrer que, indépendamment des fonctions sémantiques, le pronom réfléchi garde toujours la même fonction grammaticale.

Ayant décrit les constructions impersonnelles avec les verbes impersonnels, Peškovskij reconnaît l'existence d'un groupe de constructions, où l'impersonnalité dépend de la relation avec les actants (ou plutôt, comme Peškovskij écrit, *predloženiya s ličnymi glagolami, upotrebljaemyi v smysle bezličnyx* «propositions avec les verbes personnels, utilisés dans le sens d'impersonnels», p. 347). Il s'agit de constructions comme *Ruku lomilo* (main.acc casser.pass.neu «Il / elle avait une douleur lancinante à la main»), *Ego rvët* (lui.acc arracher.3.sg. «Il a envie de vomir») où le verbe, en l'absence du sujet-agent, perd sa fonction active et sa valeur primaire. Peškovskij compare ces constructions avec celle où le même verbe s'accorde avec le sujet (*On lomit stul* «Il casse la chaise», *On rvët cvety* «Il cueille les fleurs»), et il observe qu'il s'agit de verbes avec une valeur différente : «Ils sont des verbes impersonnels qui ont le même son que ceux personnels» (p.347). Dans la suite du chapitre, Peškovskij propose une

autre série de verbes, qui peuvent fonctionner soit comme impersonnels soit comme personnels (*to lično, to bezlično*) : *Golova treščit* (tête crépite) — *V golove treščit* (dans tête crépite «J'ai très mal à la tête»); *Uxo bolit* (oreille fait.mal) — *V uxe bolit* (dans oreille fait.mal «J'ai mal à l'oreille»). Cela signifie qu'il ne s'agit pas de verbes impersonnels, mais de constructions impersonnelles, qui se réalisent avec une forme verbale non accordée.

A ce moment, il faut se poser la question de savoir si on peut parler de forme de l'impersonnel, si cette forme se définit comme absence d'accord, c'est à dire de ce qu'on considère le trait grammatical prototypique de la relation entre le premier actant et le verbe. Et encore, on se demande si on peut, comme Potebnja observait, définir la catégorie de l'impersonnel en négatif. Peškovskij se sert du terme de *non-personne*, mais ceci n'est pas une catégorie grammaticale, et pour cette raison il est dans la nécessité de trouver un équilibre entre la catégorie grammaticale (comme il semble, parce que Peškovskij est parti des verbes impersonnels) ou syntaxique (à juger des constructions) et la fonction sémantique des phrases impersonnelles. Dans la nécessité d'un compromis, il reprend la catégorie de l'activité intérieure de la pensée (*kategorija vnutrennego myšlenija*), qui lui venait de l'enseignement de Fortunatov, et de cette façon il montre l'attraction qu'exerçait encore la pensée mythique sur la pensée grammaticale. Les formes comme *stučalo* (frapper.pass.neu.), *paxlo* (sentir.pass.neu.), *ubilo* (tuer.pass.neu.), en l'absence d'un sujet neutre, expriment l'impossibilité de l'accord, parce que l'origine de l'événement est ignorée. La désinence *-o*, dérivée du neutre, se rapporte à un actant non référenciel, ou référenciel mais indéterminé. Et il est significatif que cette désinence *-o* n'est pas conditionnée par la structure morphologique (active ou passive) du verbe; ici le trait formel de l'impersonnel se superpose sur le trait sémantique, et c'est pour cela que la forme en *-o* est un indice que l'événement s'est produit à cause de quelque chose ou de quelqu'un qu'on ne veut ou on ne peut pas spécifier.

Dans la deuxième partie du chapitre sur les phrases verbales impersonnelles, Peškovskij décrit différents types de constructions impersonnelles, présentes soit en russe standard soit dans les dialectes (sans pourtant y distinguer les différents registres) et, en observant la diffusion de la catégorie grammaticale de la non-personne (où «l'activité a le dessus sur l'agent»), présente les traits fonctionnels de ces constructions. Ces traits peuvent être résumés comme absence d'accord et forme de la non-personne, exprimée par le genre neutre. Cela se justifie avec «la perte de substantivité» du substantif. Comme on le voit, la question de savoir si c'est le verbe ou la construction qui sont impersonnels ne reçoit aucune réponse du côté de Peškovskij.

Pour conclure cet exposé au sujet de la pensée linguistique sur les impersonnels, il faut essayer de donner une réponse aux questions sui-

vantes :

- 1) Quand on dit «impersonnel», se réfère-t-on au verbe ou à la construction?
- 2) Peut-on parler de constructions impersonnelles prototypiques du russe? dans l'affirmative, s'agit-il de phrases avec le verbe à la forme neutre (ou 3.sg. non-personne), ou bien avec un suffixe réfléchi?
- 3) Peut-on établir des relations entre les constructions impersonnelles du russe et celle d'autres langues, comme le français et l'allemand?

1) A mon avis, dans les langues indo-européennes il y a deux types de constructions impersonnelles, primaires et secondaires. Les premières sont celles avec les verbes sans sujet, à commencer des verbes qui expriment des phénomènes atmosphériques. La présence du sujet dans certaines langues vient d'un ordre des mots, plus rigide en français et en allemand (à partir de la deuxième position pour le verbe fini), plus souple dans les autres langues (y compris l'italien standard).

Dans certaines langues slaves aussi on peut trouver au début de la phrase le pronom neutre *ono* (*wono, vono*). En bas-sorabe, comme Potebnja¹ depuis Miklosich observait, cela s'explique par la proximité de l'allemand. La phrase *Wono jo wosym wotbito* (pro est huit sonné «Huit heures viennent de sonner»), en effet, se présente avec le même ordre des mots qu'en allemand : *Es ist acht Uhr geschlagen*. En ukrainien aussi ces constructions sont possibles (*Či vono e tam ljude?*², que là pro est gens «Est-qu'il y a des gens par là?»). En russe, ces constructions, avec le sujet pronominal neutre (comme *Ono, pravda, sovestno obygyvat' starux*, Gončarov, cité par Peškovskij 1956, «On a honte de battre les vieilles femmes au jeu») sont rares et désuètes, et maintenant, au lieu de *ono* on peut trouver un pronom déictique (ou cataphorique), comme *eto* («ce»)³, qui n'est pas sujet, mais plutôt un explétif, bien qu'en russe la première position puisse rester vide (*bylo vosem' časov*) ou être remplie par un prédicat ou un adverbe prédicatif (ici *sovestno*).

2) Les procès qui ont amené à la formation des constructions impersonnelles en *-o* et en *-sja* sont différents. Les constructions avec le verbe en *-sja* font partie des phénomènes que j'ai définis dans un autre travail⁴ comme changement de diathèse. Avec les verbes biactanciels, *-sja* signale un décalage d'actant (p. ex. dans le passif *On čitaet knigu > Kniga čitaetsja* «Il lit un livre» > «Ce livre est lu»); avec les verbes monoactan-

¹ Potebnja, 1968, p. 318.

² Potebnja 1968, p. 318.

³ En polonais le pronom neutre correspond à *to*: *To by mi się nawet podobało rozmawiać z panem* «Il me ferait du plaisir parler avec monsieur».

⁴ Cf. Fici Giusti, 1994.

ciels *-sja* signale la chute ou la transformation du premier actant (*ja dumaju* > *mne dumaetsja* «je pense» > «il me vient de penser»; *ja splju* > *mne spitsja* «je dors» > «j'ai envie de dormir»). Cette variation peut avoir comme conséquence une transformation fonctionnelle de la construction, où le verbe se désactualise, et exprime plutôt une modalité.

En russe on trouve le suffixe *-sja* et le sujet au même temps quand le verbe est biactanciel; dans ce cas le suffixe signale l'absorption du deuxième actant.

3) La réponse à la troisième question est implicite dans la réponse à la première. Indépendamment des verbes impersonnels primaires, qui forment un groupe bien défini, en général on peut parler d'une diffusion croissante de l'impersonnalité comme fait sémantique (comme indétermination du sujet), qui a porté à la formation de constructions verbales sur le modèle de celles avec les verbes impersonnels primaires. Sur la base de ce modèle, les langues slaves ont réalisé des formes impersonnelles, qui se manifestent dans le suffixe de la non-personne *-o*. Ces formes, à leur tour, se sont grammaticalisées; en polonais, par exemple, elles concourent avec le cas génitif à caractériser le premier actant indéfini : *Dwóch żołniery siedziało w barzu* deux (Gén.) soldats était (Neut.sg.) assis au café «Deux soldats étaient assis au café».

On dit souvent que dans les langues slaves, et en russe en particulier, l'expression de l'indétermination, qui se réalise comme impersonnalité, s'est développée plus qu'ailleurs. A partir de cette constatation, il serait possible de tirer des conclusions sémiologiques, mais je préfère les laisser à quelqu'un d'autre.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- CUZZOLIN P. (1989) : «Per la storia di un dibattito: il concetto di 'impersonale' da Miklosich a Hirt», *AIQN Annali dell'Istituto Orientale di Napoli*, Sez. Linguistica (11), p. 43-59.
- FEUILLET J. (ed.) (1998) : *Actance et Valence dans les Langues de l'Europe*, Berlin - New York : Mouton de Gruyter.
- FICI GIUSTI F. (1994) : *Il passivo nelle lingue slave*, Milano : Franco Angeli.
- GRAFFI G. (1991) : *La sintassi tra Ottocento e Novecento*, Bologna : Il Mulino.
- Grammaire générale et raisonnée* ou *La Grammaire de Port-Royal 1666*, Ed. critique par H.E. Brekle. Nouvelle édition en facsimilé de la troisième édition de 1676, Stuttgart : Friedrich Fromann Verlag.
- KAROLAK S. (1984) : «Składnia wyrażen predykatywnych». *Gramatyka współczesnego języka polskiego. Składnia* (pod red. Z.Topolińskiej), Warszawa : PWN, p.11-211.
- LAMBERT P.-Y. (1999) : «L'impersonnel», in Feuillet 1998, p. 295-345.
- LAZARD G. (1996) : *L'actance*, Paris : PUF.
- — (1998) : «Définition des actants dans les langues européennes», in Feuillet 1998, p. 11-146.
- MIKLOSICH F. (1864-1874) : *Vergleichende Syntax der slavischen Sprache*, Wien : Braunmüller.
- PEŠKOVSKIJ M.A. (1956) : *Russkij sintaksis v naučnom osveščanii*, Moskva : Učpedgiz.
- POTEBNJA A.A. (1968) : *Iz zapisok po russkoj grammatike*, vol. III, Moskva : Prosveščenie.

Un complément circonstanciel peut-il devenir sujet ?

Gaston GROSS

Laboratoire de Linguistique Informatique, Université de Paris-XIII

S'il est une tradition que l'on ne semble pas remettre en cause, c'est bien l'opposition entre compléments d'objet et compléments circonstanciels. Les critères qui les séparent sont bien connus. Les premiers sont sélectionnés par la nature sémantique du prédicat de la phrase. Les seconds n'ont pas cette stricte dépendance. Dans le cadre de la phrase simple, la place des objets est fixe, alors que les circonstants ont une position beaucoup plus libre. On ajoute aussi que les objets sont obligatoires (leur présence doit être postulée même en cas d'effacement), alors que les circonstants sont facultatifs. Il est inutile de continuer cette énumération. Elle ne confirmerait que ce fait admis de tous : objets et circonstants constituent deux ensembles de nature différente. Le but de cet article est de montrer que cette opposition n'est pas aussi évidente qu'on le dit et qu'en particulier l'image que l'on donne des circonstants ne correspond pas à leur fonctionnement réel. Nous allons rappeler d'abord que les objets ont une distribution moins figée qu'on ne le dit d'habitude et montrer ensuite que les relations que les circonstants entretiennent avec le reste de la phrase ne se réduisent pas à une position finale ou frontale par rapport à la phrase simple.

1. DÉPLACEMENTS DES ARGUMENTS

Nous passons rapidement sur des faits connus qui mettent en jeu la place des arguments relativement au prédicat. Par rapport à ce dernier, il existe un certain nombre de restructurations qui modifient l'ordre canonique des arguments.

1.1. TOPICALISATION

Ce sont d'abord les faits de topicalisation dont les manifestations sont :

a) le détachement :

Je connais ce tableau
Ce tableau, je le connais

On observe que le complément est déplacé en début de phrase et qu'il est repris par un pronom dont la place par rapport au prédicat est habituelle. Dans certains emplois modernes, ce pronom peut être effacé :

J'aime le chocolat
Le chocolat, moi, j'aime

b) l'extraction :

J'ai acheté un tableau naïf
C'est un tableau naïf que j'ai acheté

1.2. INVERSIONS RHÉTORIQUES

Dans des conditions particulières, comme le récit, le sujet peut être inversé ; il figure alors après le verbe :

Vinrent les ennemis qui nous ont tout pris
Sur la route du château roulait un chariot

1.3. LES CONSTRUCTIONS CONVERSESES

Ces structures transforment un complément datif en sujet :

Paul a vendu une voiture à René
René a acheté une voiture à Paul

Paul a donné un cahier à René
René a reçu un cahier de Paul

Paul a donné un raclée à René
René a reçu une raclée de Paul

1.4. CONSTRUCTIONS CROISÉES

Une des tables mises au point au LADL (34 LO) recense des constructions similaires à celles que nous étudions ici. Elles mettent en jeu des verbes dont les arguments peuvent être inversés :

Les abeilles grouillent dans le jardin
Le jardin grouille d'abeilles

1.5. LE PASSIF

L'inversion des arguments dans la construction passive est bien connue :

Les ennemis ont pris la ville
La ville a été prise par les ennemis

Un correcteur chevronné a relu ce texte
Ce texte a été relu par un correcteur chevronné

Il s'agit ici de constructions passives mettant en jeu des prédicats verbaux. Mais il en existe qui opèrent sur des prédicats nominaux :

Paul a donné une gifle à René
René a reçu une gifle de Paul

Les ennemis ont infligé une défaite aux nôtres
Les nôtres ont subi une défaite de la part des ennemis

Ceci reste vrai quand le prédicat nominal est autonome, c'est-à-dire non relié morphologiquement à une racine verbale :

Paul a donné une raclée à René
René a reçu une raclée de Paul

2. LES COMPLÉMENTS CIRCONSTANCIELS

Nous ne donnerons pas ici de définition particulière de ce type de compléments. Nous admettons ici celles qui sont données habituellement par les grammaires, même si nous ne les partageons pas, car elles n'affectent pas les descriptions que nous allons proposer dans la suite de cet article. Il nous suffit de rappeler que ces compléments sont déplaçables la plupart du temps et ne sont pas sous-catégorisés par le verbe de la proposition principale. Ils ne peuvent donc pas être considérés comme des arguments de ce

verbe. Pour une analyse différente des subordonnées circonstancielles, on se reportera à G. Gross (à paraître dans le *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*).

Nous allons examiner, dans ce qui suit, certains types de restructurations qui permettent de transformer les compléments circonstanciels en sujets. Comme il ne s'agit pas d'arguments, les procédés qui entrent en jeu sont donc différents de ceux qui sont en oeuvre dans le cas du passif ou des constructions converses, par exemple. Pour des raisons de clarté, nous allons envisager les différents types de circonstanciels, nous proposerons ensuite une explication de ces phénomènes.

2.1. COMPLÉMENTS DE LIEU

Nous passons en revue certains types de compléments de lieu. Nous nous efforcerons de les décrire en termes de classes d'objets, l'analyse en sera plus précise.

a) Relations de contenant à contenu

La préposition *dans* permet, parmi d'autres moyens linguistiques, de traduire la relation établie entre un contenant et un contenu, comme dans l'exemple suivant :

Il y a cinq litres dans cette bouteille

Au regard de la définition des circonstanciels que nous avons rappelée plus haut, le complément en *dans N* est déplaçable :

Dans cette bouteille, il y a cinq litres

Il se peut que la valeur informative de ces deux phrases ne soit pas identique, même si les éléments lexicaux gardent leurs propriétés syntaxiques. Si le complément circonstanciel se trouve au début de la phrase, il est en quelque sorte topicalisé, mais il reste un complément. Imaginons qu'à valeur sémantique constante entre les différents éléments de cette phrase, nous voulions mettre le mot *bouteille* en position de sujet. La langue met alors à notre disposition le verbe *contenir* :

Il y a cinq litres dans cette bouteille
Cette bouteille contient cinq litres

Observons, au passage, que ce verbe qui semble être transitif direct n'a pas de forme passive :

**Cinq litres sont contenus dans cette bouteille*

D'autres verbes jouent le même rôle de topicalisation d'un circonstanciel de lieu dans des emplois métaphoriques :

*Il y a plusieurs erreurs dans cette traduction
 Dans cette traduction, il y a plusieurs erreurs
 Cette traduction (**comprend, comporte**) plusieurs erreurs*

*Il y a un trop grand nombre de handicaps dans cette région
 Dans cette région, il y a un trop grand nombre de handicaps
 Cette région **concentre** un trop grand nombre de handicaps*

D'autres verbes semblent jouer un rôle syntaxique similaire : *englober, retenir, réunir, être farci de, être truffé de, etc. :*

*Il y avait un grand nombre de fautes dans cette rédaction
 Cette rédaction était truffée de fautes*

*Il y a toutes les matières scientifiques au programme de terminale
 Le programme de terminale englobe toutes les matières scientifiques*

b) Compléments scéniques

Nous définissons ces compléments comme des lieux dans lesquels se déroule un événement. On est donc en présence d'un complément différent de celui qui traduit la localisation d'un objet, comme dans :

Il y avait un livre sur la table

où *il y a* peut être paraphrasé par *se trouver* :

Un livre se trouvait sur la table

Nous prenons en considération des phrases du type :

*Il y a eu un terrible accident à Paris
 A Paris, il y a eu un terrible accident*

et nous essayons de mettre le locatif *Paris* en position de sujet. Un des moyens linguistiques toujours possible consiste à introduire un substantif classifieur comme *lieu* :

Paris est le lieu où il y a eu un terrible accident

Mais cette phrase est très analytique et n'est guère utilisée. Une autre restructuration est beaucoup plus naturelle. Celle-ci se fonde sur un emploi métaphorique de certains lieux de spectacles :

Paris a été la théâtre d'un terrible accident
La chambre des députés a été la scène d'un coup d'Etat manqué
Ce château a été le décor de fêtes somptueuses

Ces possibilités métaphoriques sont cependant limitées. On trouve encore des mots comme *site* :

Reggane a été le site de la première explosion nucléaire française.

mais le vocabulaire du cinéma ne se prête pas à ces comparaisons :

**Cette rue a été le cinéma d'un crime abominable*
**Cet endroit a été les planches de l'assassinat du duc de Guise*

c) Locatifs appropriés

Comme nous venons de le voir, les éléments prédicatifs qui permettent à un locatif de passer en position de sujet sont fonction de la nature sémantique des compléments de lieu et de leur corrélat. Ainsi les instruments de mesure ont-ils des verbes qui leur sont propres :

Il est 3 heures à cette montre
A cette montre, il est 3 heures
Cette montre affiche 3 heures

d) Compléments de « surface »

Il existe un certain nombre de substantifs qui désignent des « traces » observables sur une surface : *égratignure, marque, rayure*, etc.

Il y a des traces de coups sur son visage
Il y a une série de rayures sur la table

C'est le verbe *porter* qui permet à ce types de lieux de passer en position de sujets :

Son visage porte des traces de coups
La table porte une série de rayures

2.2. COMPLÉMENTS DE TEMPS

Le même phénomène s'observe avec les compléments de temps. Ceux-ci ont la même liberté syntaxique que les locatifs. Comme pour le lieu, il y a des classifieurs de temps qui permettent la mise en évidence du complément temporel :

*Paul a choisi de partir au moment des élections
Les élections sont le moment que Paul a choisi pour partir*

*Les bons seront récompensés un jour
Le jour arrivera où les bons seront récompensés*

*Nous dûmes partir le lendemain
Le lendemain est le jour où nous dûmes partir*

Certains verbes, comme *connaître*, permettent à un complément de temps de devenir sujets :

*Il y a eu des révoltes sanglantes au moyen-âge
Le moyen-âge connut des révoltes sanglantes*

En position d'objets, il en est de deux sortes : ceux qui sont bornés à droite, c'est-à-dire qui désignent des accomplis et ceux où le terme de l'action n'est pas nettement indiqué. Les compléments sont respectivement en *en N* et *pendant N* :

*Paul a eu fini ce travail en trois mois
En trois mois Paul a eu fini ce travail*

Le verbe *mettre* permet de faire du complément de temps un objet de ce verbe :

Paul a mis trois mois pour finir ce travail

Dans l'autre exemple, c'est le verbe *passer* qui a la même fonction :

*J'ai réparé le filet pendant toute la nuit
Pendant toute la nuit, j'ai réparé le filet*

J'ai passé toute la nuit à réparer le filet

Un certain nombre d'autres verbes ont le même rôle syntaxique avec, dans certains cas, des modalités spécifiques :

suffire :

*J'ai réussi à boucler ce travail en deux heures
Deux heures m'ont suffi pour boucler ce travail*

consacrer :

*J'ai corrigé ce texte pendant la matinée
J'ai consacré la matinée à corriger ce texte*

réserver :

*A l'avenir nous aurons beaucoup de surprises
L'avenir nous réserve beaucoup de surprises*

débuter :

*L'année civile débute le premier janvier
Le premier janvier débute l'année civile*

La mise en évidence d'un complément de temps peut s'opérer à l'aide d'autres moyens linguistiques :

*Les hommes mouraient de faim à une certaine époque
A une certaine époque les hommes mouraient de faim
Il fut une époque où les hommes mouraient de faim*

D'autres mises en évidence ne conservent pas aussi nettement le parallélisme entre les deux phrases :

*Je n'ai pu finir la conclusion, faute de temps
Le temps m'a fait défaut pour finir la conclusion*

*On ne peut plus actuellement répondre de la sorte
Le temps (n'est plus, est révolu) où l'on pouvait répondre de la sorte*

*Paul a quitté le pays depuis longtemps
Le temps a passé depuis que Paul a quitté le pays*

*Il faut répondre sérieusement maintenant
Le moment est venu de répondre sérieusement*

*Il attendait toujours minuit pour aller au restaurant
Minuit était le moment qu'il attendait pour aller au restaurant*

2.3. COMPLÉMENTS DE CAUSE

Certains relateurs de cause ont une syntaxe complexe qui met en jeu des restructurations. C'est le cas de la racine *caus-*, que l'on trouve dans la locution conjonctive à *cause de* :

Un accident grave s'est produit à cause de la pluie

Ce complément est mobile, mais son statut ne change pas de ce fait :

A cause de la pluie un grave accident s'est produit

En revanche, avec une inversion des arguments, on permet au substantif de devenir sujet :

La pluie a (produit, provoqué) un grave accident

Mais ces transformations sont très générales et ne mettent pas en jeu des lexèmes spécifiques qui permettent le changement de structure. D'autres constructions ont cette possibilité. Certaines constructions causales construites autour de la préposition *pour* sont constituées d'une principale comportant un verbe de « sanction » comme *punir* ou *récompenser* et d'une subordonnée avec un verbe désignant une action considérée comme condamnable ou louable :

On a condamné Paul à dix ans de prison pour ce meurtre

On a attribué le prix Nobel à Paul pour ce roman

Un des emplois du verbe *valoir* permet aux compléments de cause de devenir sujets :

Ce meurtre a valu à Paul dix ans de prison

Ce roman a valu à Paul le prix Nobel

2.4. COMPLÉMENTS DE BUT

Le préjugé qui veut que les locutions conjonctives sont des suites plus ou moins figées a eu pour conséquence fâcheuse que ces structures n'ont pas fait l'objet d'une description sérieuse (cf. G. Gross 1996). En effet la locution *dans le but de* n'est pas la seule distribution du substantif *but*. Comme il s'agit d'un prédicat nominal, il peut être accompagné de son verbe support :

Paul s'est levé dans le but de protester
Paul s'est levé, il avait pour but de protester

Cette dernière phrase peut faire l'objet d'un certain nombre de restructurations qui mettent l'accent respectivement sur le prédicat de la principale (dans la structure standard où la principale précède la subordonnée) et sur celui de la subordonnée :

Paul s'est levé, il avait pour but de protester
Protester était le but qu'avait Paul en se levant

Mais on peut aussi mettre l'accent sur le relateur de finalité (*but*) :

Le but qu'avait Paul en se levant était de protester
Mon intention, en m'asseyant, était d'échapper à leur regard
Son désir, en s'inscrivant, était de remporter la coupe

On voit donc que la présentation habituelle des locutions conjonctives est trop schématique.

2.5. COMPLÉMENTS DE CONDITION

Des opérations analogues peuvent concerner certains compléments conditionnels :

Il prendra le départ à condition que Paul lui fasse signe

Une inversion des arguments se fait grâce au verbe *conditionner* ou à son équivalent nominal *condition* :

Que Paul lui fasse signe conditionne son départ
Un signe de la part de Paul est la condition de son départ
La condition de son départ est un signe de la part de Paul

2.6. COMPLÉMENTS DE CONCESSION

Certains verbes traduisent une opposition et permettent à un complément de passer en position de sujet :

Paul est parti malgré la pluie
La pluie n'a pas empêché le départ de Paul

La notion d'opposition peut être prise en charge par des verbes comme *empêcher*, *interdire* ou des substantifs comme *obstacle*, *empêche-*

ment :

*Il est parti malgré la pluie
La pluie ne l'a pas empêché de partir*

*Il ment nonobstant ses fonctions ministérielles
Ses fonctions ministérielles ne lui interdisent pas de mentir*

*Il a pris la parole en dépit de la peur qui le paralysait
La peur qui le paralysait n'était pas un obstacle à sa prise de parole*

3. CONSTRUCTIONS QUALITATIVES

Avec les prédicats nominaux désignant des qualités ou des défauts, on observe la possibilité d'avoir une construction en *il y a* et en *avoir* :

*Il y a chez Paul une grande volonté de nuire
Paul a une grande volonté de nuire*

*Il y a beaucoup de défauts chez cet enfant
Cet enfant a beaucoup de défauts*

*Il y a dans cette assemblée tous les défauts de la terre
Cette assemblée concentre tous les défauts de la terre*

CONCLUSION

Nous ne parlons pas ici d'un emploi particulier du verbe *voir* parce qu'il a fait l'objet de nombreuses analyses :

*Il y a eu de nombreuses révolutions à Paris
Paris a vu se produire de nombreuses révolutions*

*De nouveaux types de conflits sont apparus au 20ème siècle
Le 20ème siècle a vu se produire de nouveaux types de conflits*

Toutes les analyses que nous avons proposées mettent en évidence le fait qu'une description purement structurale, c'est-à-dire statique, ne permet pas de rendre compte du comportement des arguments par rapport au prédicat et de la relation des compléments circonstanciels par rapport au reste de la phrase. Nous avons vu que des phénomènes pragmatiques comme la topicalisation font partie intégrante de la description linguis-

tique, si l'on veut rendre compte du comportement réel des unités grammaticales. Faute d'analyse empirique sur la base d'un très grand nombre de propriétés, les compléments circonstanciels sont encore à l'heure actuelle un domaine négligé de la grammaire.

© Gaston Gross

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- CADIOT, P. (1997) : *Les prépositions abstraites du français*, Armand Colin, Paris.
- GOSSELIN, L. (1990) : «Les circonstanciels : de la phrase au texte», *Langue Française* n° 86, p. 37-45, Larousse, Paris.
- GROSS, G. (1996) : «Semantische Umbegung der Konnektoren», *Leuvense Bijdragen* n° 84, Leuven, p. 295-311.
- — (1996) : «Une typologie sémantique des conecteurs : l'exemple de la cause», *Studi Italiani di Linguistica teoretica et applicata*, XX1 : 1, Pise, p. 153-179.
- — (1990) : « La caractérisation des adverbes dans un lexique-grammaire », *Langue Française* n° 86, pp.90-103, Larousse, Paris.
- GUIMIER, Cl. et alii (1993) : *1001 circonstants*, Presses Universitaires de Caen.

De la phrase impersonnelle au syntagme nominal

Stanislaw KAROLAK
Université pédagogique de Cracovie

Prenons comme point de départ de nos considérations les séries de phrases suivantes:

Des enfants disparaissaient
Il y a eu des disparitions d'enfants

Un train a déraillé
Un déraillement de train s'est produit
Il s'est produit un déraillement de train

On a changé de gouvernement
Un changement de gouvernement est survenu
Il est survenu un changement de gouvernement

On a commis une injustice
Une injustice a été commise
Il a été commis une injustice.

Les séries citées contiennent des phrases dirèmes avec un sujet grammatical plein telles que *Un train a déraillé* ou *Un déraillement de train s'est produit*, et avec un sujet grammatical sémantiquement vide telles que *On a changé de gouvernement*, *On a commis une injustice*, ainsi que des phrases monorèmes avec un sujet postiche telles que *Il y a eu des disparitions d'enfants*, *Il est survenu un changement de gouvernement* qu'on classifie comme phrases impersonnelles.

Bien que différents structurellement, les dirèmes et les monorèmes cités ont une propriété fonctionnelle commune: de la relation prédicative, qui est constitué par deux termes, un thème et un rhème (propos), ils n'explicitent que le rhème. Il s'ensuit qu'il existe des énoncés qui ont une autonomie grammaticale (structurelle), mais qui manquent d'autonomie sé-

mantique (communicative).

Dans la discussion sur le concept du schéma structurel de la phrase qui a été menée en linguistique russe, G. A. Zolotova a postulé comme critère la coordination du minimum structurel avec le minimum communicatif. Etant donné qu'il n'existe pas de relation biunivoque entre l'autonomie structurelle et communicative, l'idée de Zolotova me semble pertinente pour l'élaboration de schémas structurels. Elle présuppose une définition non arbitraire de l'autonomie communicative (sémantique), d'une part, et de l'autonomie grammaticale, de l'autre, comme des concepts indépendants, dissociables l'un de l'autre.

La non-distinction entre les deux autonomies caractéristique de certaines théories de la phrase se reflète dans l'identification de la relation fondatrice d'énoncé, relation constitutive de la forme énonciative, avec la relation prédicative qui réunit les constituants du niveau conceptuel. La conséquence en est l'identification du minimum prédicatif avec le minimum structurel: une structure formelle qualifiée comme ayant une autonomie grammaticale se voit attribuer automatiquement une relation prédicative. Pour éviter cette fausse identification, il est nécessaire d'éclairer les principes sur lesquels se fonde le concept d'autonomie communicative (sémantique) et celui d'autonomie grammaticale.

L'autonomie communicative (sémantique) de la phrase s'identifie avec sa fonction de représentation de la relation prédicative. Celle-ci consiste dans l'affirmation du fait qu'un contenu conceptuel (ayant une référence à une propriété inhérente ou relationnelle) est vrai d'un objet. En d'autres termes c'est l'affirmation de la vérité d'un concept attribué à un objet, ou plus précisément, l'assertion d'une proposition à propos d'un objet. Cette relation unit donc une désignation d'objet (ce dont on parle) avec une proposition (au sens logique du terme) constituée par un concept, simple ou complexe, qui est affirmée comme vraie de l'objet désigné (ce qu'on dit de cet objet).

Dans la tradition aristotélienne le terme objectif de la relation prédicative est appelé sujet logique, le terme propositionnel (conceptuel) – prédicat logique. En linguistique, on utilise respectivement les termes de thème et de propos (rhème). Mais le contenu des termes sujet logique et thème, d'une part, ainsi que prédicat logique et propos (rhème), de l'autre, se correspondent. Si dans cette tradition le terme propositionnel (propos ou rhème) est suffisamment clair, le terme objectif (ce dont on parle) exige une définition plus précise.

L'objet dont on parle peut être désigné immédiatement, s'il se trouve dans le champ de vision des interlocuteurs. Dans ce cas il est donné et sous certaines conditions structurelles n'exige aucun symbole linguistique, sous d'autres on doit utiliser une expression déictique (un embrayeur). Du point de vue communicatif, les deux situations sont iden-

tiques, étant donné que l'embrayeur utilisé accompagne nécessairement une indication directe effectuée par le sujet parlant. En cas d'absence d'objet dans le champ de vision des interlocuteurs, il doit être désigné (distingué des autres objets du monde) par des moyens linguistiques. On utilise alors des concepts spécifiques – uniques pour des objets singuliers ou collectifs pour des objets pluraux – représentés par des expressions référentielles d'unicité ou description définies. Soulignons que les représentations superficielles (marques formelles) utilisées pour désigner les objets dont on parle doivent satisfaire, *mutatis mutandis*, aux mêmes conditions que les désignations immédiates. Elles doivent décrire l'objet en question de façon telle que l'interlocuteur soit à même de l'identifier. C'est pourquoi cette fonction ne peut pas être assumée par des SN accompagnés de l'article indéfini, dans les langues à articles, et par des SN équivalents dans d'autres langues.

La relation prédicative est binaire par définition. Il n'existe donc pas de jugements qui contiennent un terme. Cela ne vaut pas dire que les phrases qui les véhiculent se composent nécessairement d'une marque thématique et d'une marque propositionnelle. Si l'on fait la distinction entre le thème et le propos (rhème) et leurs représentations de surface, on sera d'accord sur l'existence de phrases qui ne satisfont à la condition de binarité structurelle. Car si la présence de deux termes, thème et propos (rhème), est une condition nécessaire du jugement, la phrase peut être constituée de la représentation d'un terme, plus précisément, du terme propositionnel (rhème).

A la différence de l'autonomie communicative, l'autonomie grammaticale est fondée sur certaines propriétés structurelles. Selon J. Veyrenc la relation fondatrice d'énoncé s'identifie avec celle qui unit une forme segmentale, monorème ou dirème, avec une intonation close. La forme phrastique autonome ou phrase autonome au regard de son aspect grammatical (structurel) serait donc interprétée comme une structure segmentale couplée d'un contour d'intonation clos. On rangerait dans la catégorie des formes phrastiques grammaticalement autonomes les structures que J. Veyrenc a appelées *dialexis libre* et *dialexis liée*, et on en exclurait l'*analexis*.

L'autonomie communicative ne s'identifie pas évidemment avec une simple présence de thème et de propos (rhème). Car le membre constitutif en est le concept de vérité – affirmé, nié ou suspendu – qui prend dans son champ les deux termes en question selon le modèle:

POUR LE X, LA PROPOSITION P EST VRAIE (OU NON VRAIE, OU NI VRAIE NI NON VRAIE, C'EST-À-DIRE POSSIBLE, PROBABLE, SUPPOSÉE ETC.) DE X.

Devant ce fait, il est évident que les formes phrastiques qui véhiculent le terme propositionnel (rhème) seul représentent ce terme situé dans le

champ du concept de vérité, c'est-à-dire une partie du modèle proposé, à savoir LA PROPOSITION P EST VRAIE (OU NON VRAIE, OU NI VRAIE NI NON VRAIE). L'absence de l'autre terme impliqué par le concept de vérité en fait des structures contextuelles dont l'autonomie communicative ne peut être reconstituée que par la coopération avec un contexte, linguistique ou pragmatique (extralinguistique) dans lequel le terme thématique est décrit ou immédiatement donné.

Si l'on multiplie les traits d'autonomie communicative, autonomie grammaticale, non-autonomie communicative (contextualité), non-autonomie grammaticale les uns par les autres, on aura pour produits quatre types de structures formelles, à savoir:

1) formes grammaticalement et communicativement (sémantiquement) autonomes ou phrases non contextuelles,

2) formes grammaticalement autonomes, mais communicativement (sémantiquement) non autonomes ou phrases contextuelles,

3) formes communicativement (sémantiquement) autonomes, mais grammaticalement non autonomes ou syntagmes non énonciatifs qui se prêtent à la fonction d'indication de thème,

4) formes communicativement (sémantiquement) et grammaticalement non autonomes ou syntagmes non énonciatifs qui ne se prêtent pas à la fonction d'indication de thème.

Par la suite nous nous concentrerons sur les formes de la catégorie 2) ou formes phrastiques qui représentent le terme rhématique seul, plus précisément le rhème situé dans le champ de l'assertion (le constituant du modèle mentionné ci-dessus LA PROPOSITION P EST VRAIE), et sur les formes de la catégorie 4) ou transformées nominales de formes phrastiques du type 2).

Si l'on accepte la prémisses que dans les phrases ayant un contour intonational et l'ordre de constituants neutres (non marqués), la marque de thème précède celle de propos (rhème), on acceptera l'affirmation que le sujet grammatical des phrases personnelles est destiné à servir de marque thématique (représentation de thème). Toutefois, il n'assume cette fonction qu'à la condition mentionnée ci-dessus: il doit être une expression référentielle *stricto sensu*. Cette condition n'est pas satisfaite quand on situe en position sujet un syntagme nominal indéfini. Les phrases ainsi construites appartiennent à la catégorie 2) des phrases communicativement non autonomes ou phrases contextuelles.

Ici se rangent des phrases telles que :

Un obus a tué un soldat

Un commissionnaire courut chercher un médecin

Un choc sourd vint de la table

Une rumeur de soulagement parcourt la salle (Boulgakov)

Une odeur d'humidité chaude montait aux narines d'Ivan (Boulgakov)
Un hurlement approbateur accompagnait chacune de ses paroles
 (Pasternak)
Un incident risquait de déchaîner un conflit
Une éruption du Vésuve a détruit Pompéi

Un agent de police a été tué
Une affaire de viol a été jugée à la cour d'assises

Des femmes épouvantées hurlaient dans la rue
Des guerres continuelles ont appauvri le pays
Des ouvriers manifestent
Des enfants disparaissent.

Les phrases du type cité ont été rapprochées par P. Attal des phrases impersonnelles. Selon Attal – et je partage son opinion sur ce point – les deux membres de phrase, le nom-sujet et le verbe-prédicat grammatical, constituent le rhème, qui seul se trouve dans le champ de l'assertion. Ce sont donc des phrases athématiques, et par ce fait même contextuelles pour lesquelles le thème doit être cherché ailleurs, c'est-à-dire dans l'environnement contextuel (linguistique) ou situationnel (pragmatique).

De façon évidente, ne satisfont non plus à la condition de thématité les sujets des phrases personnelles spécifiques exprimés par le pronom indéfini *on*. Par exemple:

On a tué un agent de police
On a volé des icônes
On a constaté l'existence d'un complot
On sonna à la porte
On entendait un bruit de chute.

Ces phrases ayant également un caractère athématique peuvent être rapprochées à la plus forte raison des phrases impersonnelles, leur caractère impersonnel étant marqué par le pronom *on*. Parfois, elles servent d'équivalents de celles qui contiennent un sujet indéfini abstrait. Comparons:

On a gémi
 Un gémississement se fit entendre

On hurlait chaque fois qu'il prononçait ses paroles
 Un hurlement accompagnait chacune de ses paroles

On a déclenché une campagne de presse avant les élections
 Une campagne de presse s'est déclenchée avant les élections.

L'idée du rapprochement des phrases avec un sujet indéfini et des phrases impersonnelles trouve une confirmation dans l'alternance synonymique des unes avec les autres. Dans les cas où le français admet une construction impersonnelle, il est possible d'utiliser alternativement, dans le même contexte, des phrases personnelles avec un sujet indéfini et des phrases impersonnelles. Comparons:

Un événement s'est produit qui sortait absolument de l'ordinaire
 Il s'est produit *un événement sortant absolument de l'ordinaire*

Une impression vague en résulta dans l'âme du gérant
 Il en résulta, dans l'âme du gérant, *une impression vague* (Boulgakov)

Un silence inaccoutumé régnait dans l'atelier
 Il régnait, dans l'atelier, *un silence inaccoutumé*

Un gémissement se fit entendre
 Il se fit entendre *un gémissement*

Un changement de gouvernement est survenu
 Il est survenu *un changement de gouvernement*

Un silence se fit sous les tilleuls
 Il se fit *un silence* sous les tilleuls

Quand même *un doute* subsistait
 Il subsistait quand même *un doute*

Une histoire intéressante se passera ce soir, du côté de l'Etang du Patriarce
 Et il se passera *une histoire intéressante*, ce soir, du côté de l'Etang du Patriarce (Boulgakov).

Il y a également des équivalences entre des phrases passives et impersonnelles. Rappelons un exemple cité au début de cet article:

Une injustice a été commise
 Il a été commis *une injustice*

qui entre dans une série assez longue, par exemple:

Une fausse accusation a été inventée pour le perdre
 Il a été inventé pour le perdre *une fausse accusation*

Une réponse a été donnée à des questions insignifiantes
 Il a été donné *une réponse* à des questions insignifiantes.

Il se pose donc la question de savoir en quoi consiste la différence entre les phrases personnelles à sujet indéfini et les phrases impersonnelles. Il semble qu'on puisse interpréter l'impersonnalité comme l'évincement obligatoire de la position sujet ou, en d'autres termes, comme le blocage structurel de la première position dans l'ordre linéaire neutre, position virtuellement thématique dans l'ordonnement primaire imposé par le prédicateur (marquant du prédicat logique). Le blocage dû au caractère structurel des formes impersonnelles entraîne un déplacement de la position en question en la rendant indisponible à l'expression du terme thématique. Indéfini ou défini, le SN occupant cette position déplacée est rangé dans le constituant rhématique de la phrase. Comparons des phrases personnelles binaires avec des phrases impersonnelles rhématiques:

Le procédé de distanciation est souvent avancé pour étudier le rapport subjectif à l'objet

Il est souvent avancé, pour étudier le rapport subjectif à l'objet, *le procédé de distanciation* ... (cité d'après A. Berrendonner).

Le procédé inverse a été utilisé

Il a été utilisé *le procédé inverse* (exemple de A. Berrendonner)

La révolution russe est survenue soudainement

Il est survenu soudainement *la révolution russe*

Le souvenir de son échec lui revint

Il lui revint *le souvenir de son échec*.

Etant donné qu'en français il y a de fortes contraintes imposées à la formation des phrases impersonnelles, dans beaucoup de cas, les phrases thématiques doivent avoir une forme personnelle. Comparons:

Une citoyenne toute nue se tenait debout dans la baignoire

*Il se tenait debout, dans la baignoire, une citoyenne toute nue

Une vague de douleur roula aux terribles nouvelles de Mikhaïl Alexandrovitch (Boulgakov)

*Il roula aux terribles nouvelles de Mikhaïl Alexandrovitch une vague de douleur

Une sonnerie claire et ferme a vibré

*Il a vibré une sonnerie claire et ferme

Une menace est suspendue sur notre bonheur

*Il est suspendu une menace sur notre bonheur

Une malédiction a été jetée sur le genre humain
 *Il a été jetée une malédiction sur le genre humain

Une manifestation contre la guerre a été rudement dispersée (Martin du Gard)

*Il a été rudement dispersé une manifestation contre la guerre.

Les phrases impersonnelles et personnelles à sujet indéfini qui ont un caractère non autonome quand l'ordre de constituants est neutre, peuvent être transformées en phrases autonomes par l'antéposition d'un membre de phrase appartenant au SV, en principe, d'un circonstanciel défini qui satisfait à la condition de thémativité. Recevant alors leur propre thème elles cessent de dépendre du contexte. Comparons:

Un fabuleux trésor avait été découvert *dans le cellier à bois d'une maison de campagne*
 ... *dans le cellier à bois de cette maison de campagne* ..., on avait découvert comme par hasard un fabuleux trésor (Boulgakov)

Un profond silence régnait *dans l'appartement*
 Il régnait *dans l'appartement* un profond silence
Dans l'appartement régnait un profond silence

Il s'est produit un drame sanglant *dans la banlieue parisienne*
Dans la banlieue parisienne, il s'est produit un drame sanglant

Il y a eu un vol *dans le magasin*
Dans le magasin, il y a eu un vol.

Exemples d'inversion thématique:

Au vestiaire, une conversation se déroulait entre le portier et le commandant du brick (Boulgakov)

A la table du défunt était assis un citoyen inconnu ... (Boulgakov)

Dans cette tête carillonnait une lourde cloche ... (Boulgakov)

A la cour d'assises a été jugée une affaire de viol

Dans les grandes artères retentissaient des cris de vendeurs de journaux (Camus, paraphr.)

A ce moment entra une femme coiffée d'une casquette (Boulgakov)

... *deux ans auparavant*, commencèrent à se produire de faits inexplicables: des gens disparaissaient de cet appartement sans laisser de traces (Boulgakov).

Les SN qui représentent des propositions équivalentes à celles véhi-

culées par des phrases impersonnelles et personnelles avec un sujet indéfini réagissent à leur façon à l'indéfinitude qui leur est propre. Tout comme les phrases personnelles, dans lesquelles le caractère non thématique du sujet n'est pas reflété par la structuration du SV, les SN gardent leur forme habituelle, et ce n'est que l'article qui rend compte du caractère non autonome de la structure complexe. Les phrases rhématiques, non autonomes communicativement, ont donc un équivalent nominal en forme de SN impersonnels ou personnels indéfinis.

Exemples de SN impersonnels:

On a assassiné un journaliste → un assassinat de journaliste

On a violé une mineure → un viol de mineure

On sonna à la porte → une sonnerie à la porte

On échangeait des coups de feu → un échange de coups de feu

On a volé des icônes → un vol d'icônes

On a menti → un mensonge

On s'est tu → un silence

On sent de l'insouciance → un sentiment d'insouciance

Exemples de SN indéfinis personnels:

Des enfants disparaissent → des disparitions d'enfants

Des femmes épouvantées hurlaient → des hurlements de femmes épouvantées

Beaucoup de choses ont changé → de grands changements

Des ouvriers ont manifesté → une manifestation d'ouvriers

Des colonnes de sable et de poussière firent irruption dans la classe → une irruption de colonnes de sable et de poussière

Un train a déraillé → un déraillement de train

Un volcan s'est éteint → une extinction de volcan.

L'indéfinitude qui reflète le caractère rhématique des transformations nominales des phrases en question ne doit pas nécessairement se manifester par l'article indéfini extérieur. Elles gardent l'indéfinitude à condition que l'article intérieur soit indéfini, par exemple:

Un train a déraillé → le déraillement d'un train

On a arrêté un criminel → l'arrestation d'un criminel.

Les SN indéfinis issus de phrases impersonnelles et personnelles avec un sujet indéfini ne se prêtent pas à la fonction thématique. Par conséquent, elles s'utilisent à leur tour en fonction de constituants rhéma-

tiques dans des phrases impersonnelles et personnelles véhiculant des rhèmes seuls.

Exemples de phrases impersonnelles:

Il y eut *des disparitions d'enfants*

Mais dès que la musique cesse, il y a *une sensation de scandale* (Pasternak)

Il y eut *de brusques changements*

Il y a eu *un vol d'icônes* à l'Eglise Saint-Pierre

Il se fit *un grand silence*

... il se faisait *un grand tapage* qu'on entendait jusque là dans la rue..
(Daudet)

Ce fut *une explosion de cris, de pleurs, de serments* (Michelet)

Il est survenu *un changement de gouvernement*

Il se déclina *un conflit de passions*.

Exemples de phrases personnelles à caractère rhématique:

Un hurlement de femmes épouvantées emplit la rue

Un déraillement de train est survenu à la Gare du Nord

Un coup de feu a éclaté

Un gémissement se fit entendre.

En guise de conclusion: la différence qui existe entre les phrases impersonnelles et personnelles a un caractère structural. Les deux types de phrases coïncident en fonction de rhème quand le SN sujet des phrases personnelles et le sujet réel des phrases impersonnelles sont sémantiquement indéfinis. Elles coïncident également comme sources de SN impersonnels et personnels indéfinis. Elles se distinguent fonctionnellement quand le sujet est défini: les phrases personnelles contiennent alors les marques des deux termes du jugement, tandis que dans les phrases impersonnelles le sujet déplacé (réel) est rangé dans le rhème. Celles-ci représentent donc, dans les deux cas, le terme rhématique du jugement.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ATTAL, P., 1976, A propos de l'indéfini *des* : problèmes de représentations sémantique, *Le Français Moderne* 44, p. 126-142.
- BERRENDONNER, A., 1998, Que reste-t-il de nos actants? ... Les passifs impersonnels en français, Thèses de communication
- HAGÈGE, C., 1982, *La structure des langues*, Paris: Presses Universitaires de France
- KAROLAK, S., 1986, Struttura Tema-Rema e frasi impersonali in italiano, [dans:] H. Stammerjohann (éd.), *Tema-Rema in Italiano*, Tübingen: Gunter Narr Verlag, p. 85 - 95
- — 1989, Forme logique et schéma structurel de l'énoncé, *Bulletin de la Société Polonaise de Linguistique*, XLII, p. 27 - 44.
- KĘSIK, M., 1998 : *Variations sur le thème de l'impersonnel*, Lublin : Wydawnictwo Uniwersytetu Marii Curie.
- VEYRENC, J., 1980, Introduction générale, [dans:] *Etudes sur le verbe russe*, Paris: Institut d'Etudes Slaves, p. 11 - 48
- ZOLOTOVA, G. A., 1982, *Kommunikativnye aspekty russkogo sintaksisa*, Moskva: Izdatel'stvo "Nauka"

Les propositions impersonnelles vues par les représentants du courant psychologique en Russie (A.A. Potebnja et D.N. Ovsjaniko-Kulikovskij)

Elena KOKOCHKINA

Université de Lausanne / Université de Saint-Pétersbourg

«La syntaxe est une faculté de l'âme»

Paul Valéry, *Choses tues*

«Les petits faits inexplicés contiennent toujours de quoi renverser toutes les explications des grands faits»

Ib.

La fin du XIXe siècle se marque, dans la linguistique en Russie, par un intérêt accru pour la syntaxe. Parmi les problèmes qui restent irrésolus, celui du statut grammatical des propositions impersonnelles s'avère être un des plus importants et met dans l'embarras plusieurs chercheurs, écrit Klassovskij (1815-1877) dans son livre *Nerešennye voprosy v grammatike*¹ [*Questions irrésolues dans la grammaire*]. Il faut comprendre qu'en effet, cette question ne constitue qu'un aspect d'un problème plus grand, qui est celui du statut logique et grammatical du sujet et celui du statut de la proposition en général.

A l'époque des recherches d'A.A. Potebnja (1835-1891) et de D.N. Ovsjaniko-Kulikovskij (1853-1920), ces questions restent toujours ouvertes, car les réponses dépendent directement de la manière de considérer la relation entre la grammaire et la logique. Jusqu'aux années 80-90 du XIXe siècle, constate Vinogradov², ce sont les théories logiques³ qui do-

¹ Klassovskij, 1870.

² Vinogradov, 1958.

³ Dans la *grammaire logique*, tout énoncé se divise en sujet et prédicat, le sujet

minent dans la grammaire russe. En même temps, Potebnja développe déjà ses conceptions de syntaxe psychologique qui restent longtemps mal connues.

Dans cette lutte contre la conception logique de la grammaire¹ qui se reflète également dans les discussions sur ces questions, deux autres noms sont à évoquer, ceux de V.I. Klassovskij (1815-1877) et d'A.A. Dmitrievskij (1856-1929). Klassovskij se trouve au croisement des deux courants. D'un côté, en suivant les adeptes de la grammaire logique, il octroie un rôle très important au sujet. Pour lui, les propositions sans sujet représenteraient des formes tronquées des propositions «normales», les propositions impersonnelles ne pouvant pas exister dans la conscience. De l'autre côté, et c'est en cela que consiste son apport, en reprenant les thèses de Buslaev², Klassovskij, et avec lui Ušinskij³ (1824-1870) s'oppose au postulat communément admis⁴ que le sujet ne peut être exprimé que par un nom au nominatif (théorie nominative). En effet, quelle solution aurait la langue chinoise, serait-elle dépourvue de tout sujet logique et grammatical ? Klassovskij explique ainsi la différence entre les deux types de propositions (personnelles et impersonnelles) par deux conceptions du monde qui s'y reflètent, deux systèmes cosmologiques : le *système objectif*, qui ne définit ni l'action ni le sujet, et le *système subjectif*, dans lequel l'initiateur est le sujet exprimé par le nominatif⁵. Les deux systèmes coexistent, mais

exprimant l'information de base et le prédicat exprimant l'information dérivée, nouvelle. Le sujet est le centre de la proposition, puisqu'il exprime les choses indépendantes (objets, personnes), tandis que le prédicat exprime leurs qualités. La proposition est censée correspondre au jugement logique. En Russie, les adeptes de la grammaire logique étaient N.I. Greč (1787-1867) et en partie F.I. Buslaev (1818-1897) et K.S. Aksakov (1817-1860) (Buslaev, 1858, Aksakov, 1875, cités d'après Bondarko 1958, pp.146-153). Buslaev a apporté des corrections dans cette conception du rapport entre le jugement logique et la proposition grammaticale, concernant notamment le statut du sujet (Buslaev, 1858).

¹ Ce sont Steintal et Potebnja qui ont commencé cette lutte en critiquant le livre de Bekker *Organismus der Sprache* paru en 1841.

² C'est avec Buslaev que commence une nouvelle étape pour la théorie des *membres de la proposition*. (Bondarko, 1984). Buslaev s'est donné pour but de redéfinir les rapports entre la grammaire et la logique. En analysant les propositions impersonnelles, Buslaev est arrivé à la conclusion que le sujet logique ne correspond pas au sujet grammatical.

³ Ušinskij, 1870.

⁴ Cette idée a été soutenue par Basistov et Barsov (Vinogradov 1958, p. 285).

⁵ Klassovskij, *op. cit.* (cité d'après Vinogradov, 1958, p. 287-288).

le système subjectif domine et donne naissance aux propositions personnelles avec le sujet au nominatif, beaucoup plus courantes que celles où le sujet est exprimé par un cas oblique, engendrées par le système objectif.

Dmitrievskij propose de considérer le sujet comme un membre auxiliaire de la proposition et assigne le rôle principal au prédicat¹. Ses conclusions reposent sur l'existence dans la langue de propositions impersonnelles. Quand le nom sans verbe devient prédicat, écrit-il, ce nom devient verbe et reçoit une caractéristique de présent. Dmitrievskij affirme que les phrases impersonnelles, loin de disparaître, s'emploient de plus en plus en russe. Cette idée a été critiquée par Milovidov, qui affirmait que ce sont les phrases à deux termes qui dominent dans la langue moderne et que les phrases à un terme, impersonnelles, sont des vestiges de l'étape précédente de l'évolution de la langue². La thèse de Dmitrievskij sur le sujet-membre auxiliaire de la proposition n'a pas trouvé d'adeptes parmi ses contemporains, mais elle est significative en tant que moyen de lutte contre les schémas traditionnels de la grammaire logique. Ovsjaniko-Kulikovskij a uniquement repris ses idées sur le rôle dominant du prédicat dans la proposition³.

Ainsi, pendant les dernières décennies du XIXe siècle, la lutte contre la théorie nominative amène les linguistes russes à repenser le statut logique et grammatical du sujet.

En même temps que les idées de la grammaire logique commencent à céder la place à de nouvelles idées, Potebnja développe sa propre conception de la grammaire, s'inspirant des idées de Steinthal, disciple célèbre de Humboldt, sur le lien entre la pensée et la langue, mais également de celles de Wundt⁴. Ses recherches se fondent essentiellement sur les langues européennes. L'analyse de la conception syntaxique de Potebnja que je propose s'appuie essentiellement sur le volume III de son livre *Iz zapisok po russ-*

¹ Dmitrievskij, 1878, p. 22-23.

² Milovidov, 1878, pp. 16-17.

³ Ovsjaniko-Kulikovskij, 1900, 1909.

⁴ Wundt affirme dans son livre *Die Sprache* que les propositions impersonnelles expriment une action dont l'auteur est indéfini sur le plan logique car elles décrivent un objet existant mais indéfinissable car mal ou pas suffisamment connu. Il pense qu'elles sont quand même personnelles : le radical du verbe serait le prédicat, et la terminaison correspondrait au sujet (Wundt, 1904, cité d'après Galkina-Fedoruk, 1958, p. 42).

*koj grammatike*¹ [Notes sur la grammaire russe]. Tout comme Humboldt, Potebnja voit dans la proposition l'unité principale de la grammaire, ainsi que l'unité structurale et sémantique de la langue². Il affirme que les *parties du discours*, tout comme les autres catégories grammaticales, sont le résultat d'une longue évolution (« principe de l'évolution historique des catégories grammaticales »³) qui va vers une toujours plus grande différenciation des parties du discours et une séparation toujours plus nette entre les différents membres de la proposition. Il dégage également le principe du lien structural entre les catégories grammaticales principales que sont : le mot, la partie du discours, le membre de la proposition, la proposition (« principe de la systématisme de la syntaxe »⁴).

Reprenant Buslaev, Potebnja soutient la thèse de la *non correspondance entre le sujet logique et le sujet grammatical*. Adeptes de Steintal, Potebnja croit que les catégories formelles de la langue, qui englobent son contenu, ne correspondent pas aux catégories logiques de la pensée, car les premières sont plus nombreuses. Les catégories grammaticales changent d'une langue à l'autre. Ainsi Potebnja pense que la grammaire logique se trompait dans son idée de base, puisqu'elle n'admettait pas que les langues se différencient non seulement par leur forme phonique, mais par l'organisation même de la pensée des peuples qu'elles reflètent⁵.

L'intérêt principal des recherches syntaxiques de Potebnja réside dans le fait qu'il a pris en compte la psychologie de la langue et l'évolution de la langue. En partant du principe du lien entre la langue et la pensée, il a mis en évidence la loi d'évolution de la proposition, loi qui reflète celle de la pensée humaine. La proposition évolue, d'après Potebnja, vers une verbalité (*glagol'nost'*) toujours plus grande et vers la disparition de la catégorie de la substance⁶. Si l'état antérieur de la langue se caractérisait par

¹ Potebnja, 1968 [1899].

² A la différence des adeptes du courant logique, qui voyaient dans la proposition l'acte d'union entre deux ou plusieurs concepts, Potebnja y voyait la division d'un seul concept en parties (comme Wundt) unies au cours d'une synthèse ultérieure.

³ Ce terme a été utilisé par Ovsjaniko-Kulikovskij pour décrire les recherches syntaxiques de Potebnja (Ovsjaniko-Kulikovskij, 1893, p. 59), et repris plus tard par Vinogradov (Vinogradov 1958, p. 332-333).

⁴ Ce terme a été utilisé par Vinogradov (Vinogradov, 1958, pp.322-333) et cité depuis comme celui de Vinogradov.

⁵ Potebnja, 1977 [1874], p. 62.

⁶ Potebnja, 1968 [1899], p. 276.

la perception du sujet de la proposition en tant que substance, à l'étape actuelle de son évolution, la langue représente les phénomènes physiques comme qualités, processus et énergies. Les catégories grammaticales du sujet et du prédicat correspondraient aux catégories de cause et d'effet, de matière (*materija*) et de force (*sila*). La force se développant actuellement au profit de la substance¹, la langue devient de plus en plus concrète. La croissance de la verbalité de la proposition est liée avec l'unité croissante de la proposition. Le problème des différents types structuraux de la proposition se rapproche de la question de la *proposition minimum* (*funkcional'nyj minimum predloženiya*) abordée par Potebnja², mais également de celle du verbe et de la verbalité (*glagol'nost'*), ainsi que celle du prédicat et de la prédicativité (*skazuemost'*).

C'est donc dans le contexte de cette évolution que Potebnja propose une explication des propositions impersonnelles, qu'il considère comme un phénomène relativement récent dans la langue. Dans la langue en général, le verbe aspire à limiter le rôle du nom en tant que sujet. Dans les propositions de ce type, la substance connue devient une substance supposée³. Le processus de l'élimination (*ustranenie*) de la substance s'inscrit dans cette même évolution de la langue et de la pensée, qui se reflète dans le mouvement de la proposition vers une verbalité plus grande⁴. Potebnja contredit ainsi Karl Brugmann (1849-1919), qui croyait les propositions impersonnelles premières par rapport aux propositions personnelles. Le sujet, écrivait ce dernier était introduit dans la proposition impersonnelle et s'extraissait de la racine du verbe⁵.

Potebnja dit que, dans les langues modernes, le centre de la proposition est le verbe-prédicat. Le sujet est parfois manquant, le verbe, quant à lui ne manque jamais. Les cas d'omission du verbe ne signifient pas que le verbe fait défaut, le verbe étant présent dans la pensée qui précède la construction des propositions. Le sujet, au contraire, manque souvent,

¹ Galkina-Fedoruk qualifie cette thèse d' " idéaliste ", ce qui pourrait s'expliquer par le point de vue matérialiste que tout linguiste devait adopter à l'époque soviétique (Galkina-Fedoruk, 1958, p.73).

² Potebnja a conclu que toute proposition doit se composer d'un sujet et d'un prédicat, deux notions qui se présupposent l'une l'autre. Les propositions impersonnelles ne peuvent par conséquent qu'être des phénomènes tardifs et remontent aux propositions personnelles, à deux termes. (Potebnja, 1968 [1899], p. 317).

³ *Ib.*, p. 326.

⁴ Potebnja, 1968 [1899], p. 322.

⁵ Brugmann, 1905, cité d'après Galkina-Fedoruk, 1958, p. 47.

même s'il est exprimé par un mot¹.

D'après Potebnja, l'origine des propositions impersonnelles est à rechercher dans la pensée mythologique de nos ancêtres² : à leur yeux, c'était un sujet mythique, un esprit qui accomplissait l'action. Potebnja est, sur ce point, l'adepte de Miklošich, Grimm et Harris qui voyaient les propositions impersonnelles comme des vestiges de croyances mythiques³. Le pronom neutre russe *ono* est un vestige de ce mode de pensée mythique. Potebnja découvre deux raisons pour lesquelles ce sujet mythique était enclin à disparaître : d'une part, parce qu'on ne doit pas prononcer les noms des esprits, et d'autre part parce que l'esprit était vraiment inconnu pour le locuteur⁴. Sans affirmer comme Miklošich que toutes les propositions impersonnelles remontent aux propositions personnelles, Potebnja pense que cela peut être le cas des propositions dans lesquelles le verbe prédicat est formé à partir d'un nom (*Svetat'* < *svet* - [faire jour < lumière]) et présuppose ce même nom-sujet. A l'origine, on avait *Svet svetaet* [*La lumière du jour fait jour*]. Potebnja fait remarquer cependant que, dans ces cas, il ne s'agit pas de formes tautologiques, ce ne sont pas des répétitions d'un même acte de penser, mais d'une division de la représentation en deux éléments, qui représentent l'un la substance et l'autre l'action. Derrière ce phénomène se cache une tentative d'expliquer le phénomène⁵. Ce processus expliquerait l'apparition des propositions impersonnelles météorologiques. Les autres types de propositions impersonnelles seraient apparus grâce à la destruction de l'accord ou sous l'influence des lois d'analogie.

En même temps que le sujet devient imaginaire et rend la proposition impersonnelle, le verbe prédicat devient intransitif : *šutki šutit'* [litt. *blaguer des blagues*] devient *šutit'* [*plaisanter*]. Ainsi, la différence apparaît entre a) le résultat de l'action et b) l'action elle-même comme résultat. Le résultat de l'action est exprimé soit par un complément d'objet direct,

¹ Potebnja ne qualifie pas d'impersonnelles uniquement les propositions sans sujet *Svetaet* [*Il fait jour*], mais également celles du type *Ja skazal* [*J'ai dit*] avec l'accent sur *skazal*, le verbe. D'après lui, le pronom *ja* [*je*] ne fait ici que reprendre la terminaison manquante du verbe. (Potebnja parle de l'absence de terminaison car en russe la forme *skazal* n'indique pas assez clairement la personne, étant la forme de la 1^{re}, 2^e et 3^e personne du masculin singulier).

² Potebnja affirme que c'est la lutte de la pensée scientifique avec la pensée mythique qui se reflète dans l'évolution des catégories grammaticales (Potebnja, 1993 [1862]).

³ Miklošich, 1865.

⁴ Potebnja, 1968 [1899], p. 333.

⁵ *Ib.*, p. 330.

soit il est remplacé par *sja* et le verbe devient impersonnel : *tuman tumanitsja* [litt. *le brouillard se fait brouillard*] donne *tumanitsja* [il y a du brouillard]¹.

Pour Potebnja, l'évolution des propositions impersonnelles s'inscrit ainsi dans l'évolution de la proposition vers une plus grande verbalité et la disparition de la catégorie de la substance. Dans l'évolution de la proposition, il dégage deux stades successifs, le stade nominatif, dans lequel c'est le nom qui domine, et le stade verbal actuel, celui de la domination du verbe². Potebnja donne d'autres exemples qui témoignent du rôle croissant du verbe dans les langues slaves. Par exemple, la destruction de l'accord entre le participe (que Potebnja appelle *glagol'noe imja*) et le nom : *padoša nici* en vieux slave > *pali nic* en russe [*tombés par terre*] et des transformations du même type en grec. Un autre exemple est celui de l'infinitif, qui, d'après Potebnja, était à l'origine un nom qui a perdu sa substance mais n'est pas encore devenu verbe. L'idée des deux stades a été développée par Ovsjaniko-Kulikovskij et d'autres linguistes (cf. plus bas).

On peut seulement se demander si cette idée de Potebnja sur le rôle croissant du verbe en tant que partie du discours représentant l'action n'est pas un des échos des découvertes par les physiciens du rôle de l'énergie dans le monde. En effet, la découverte de l'énergie a donné naissance en philosophie à la thèse de la domination de l'énergie dans l'univers (philosophie énergétique). Au XIXe siècle, des découvertes importantes ont été réalisées en physique, dont la loi de la conservation de l'énergie et plus tard les lois de la thermodynamique. C'est le regard des savants sur le monde qui a changé. L'énergie a commencé à être vue comme dominante dans l'univers et responsable de son évolution. Même si l'énergétisme en philosophie est apparu plus tard, les découvertes en physique étaient connues à l'époque de Potebnja. Alors pourquoi refuser la possibilité de l'emprunt de point de vue depuis la physique à la linguistique ?

Disciple de Potebnja, D.N. Ovsjaniko-Kulikovskij consacre plusieurs de ses œuvres à la syntaxe : *Sintaksis russkogo jazyka* [*Syntaxe du russe*], *Rukovodstvo k izučeniju sintaksisa russkogo jazyka* (*Manuel de syntaxe russe*), *Očerki nauki o jazyke* [*Notes sur la science de la langue*]³ et dans chacune on trouve des paragraphes qui traitent des propositions impersonnelles. Il faut noter tout particulièrement son article intitulé « Iz sin-

¹ Potebnja, *op. cit.*, p. 334.

² *Ib.*, p. 276.

³ Ovsjaniko-Kulikovskij, 1900, 1909, 1912.

taksičeskix nabludenij. K voprosu o klassifikacii bessub"ektnyx predloženij »¹ [Notes sur la syntaxe russe. A propos de la classification des propositions impersonnelles], consacré exclusivement à ce problème, et qui se fonde sur des exemples du russe et d'autres langues indo-européennes.

En guise d'introduction, je considère nécessaire de noter que la façon qu'a Ovsjaniko-Kulikovskij d'envisager le rapport entre la langue et la pensée doit beaucoup à Potebnja, mais il n'en reste pas moins qu'Ovsjaniko-Kulikovskij développe sur ce sujet certains jugements originaux. Dans l'analyse des formes grammaticales, il refuse les principes d'analyse génétique de Potebnja, et part de l'analyse des processus psychiques, d'actes qui accompagnent la compréhension de la langue². Sa grammaire a donc un caractère onomasiologique et c'est ce trait qui la distingue des conceptions grammaticales de ses contemporains. Ce point de vue se reflète dans sa conception de la proposition qu'il définit comme «mot ou ensemble ordonné et interprété (*osmyslennoe*) de mots qui se conjugue avec un mouvement de la pensée connu sous le nom de prédicativité (*predicirovanie, skazuemost'*)»³.

A travers les œuvres d'Ovsjaniko-Kulikovskij, on découvre en lui un des continuateurs de la conception verbocentrique de la proposition, tracée par A. Discole et présentée sous sa forme la plus complète par Tesnière⁴. Sans considérer le sujet comme membre auxiliaire de la proposition, comme l'avait fait Dmitrievskij, Ovsjaniko-Kulikovskij lui assigne un rôle secondaire dans la formation de la proposition. Comme Tesnière plus tard, il propose la conception du stemma de la proposition (sans employer ce terme). Le stemma est l'état de l'évolution de la proposition pendant lequel celle-ci se forme et au cours duquel se nouent les relations de dépendance entre ses parties. Cette étape a préexisté à l'étape actuelle de son évolution, dans laquelle la proposition est plus ou moins fixe. La proposition, écrit Ovsjaniko-Kulikovskij, se base sur le processus de prédicalisation⁵ (*predicirovanie, predicirujuščee dviženie mysli*). Ce processus consiste non seulement à dénommer les représentations et les classer par catégories grammaticales (ce dont toutes les catégories gram-

¹ Ovsjaniko-Kulikovskij, 1900.

² Ovsjaniko-Kulikovskij se donnait comme tâche de représenter l'évolution de la proposition du jugement psychique à la proposition grammaticale et ensuite au jugement logique. (Ovsjaniko-Kulikovskij, 1896, pp. 8-9).

³ Ovsjaniko-Kulikovskij, 1909, p. 38.

⁴ Tesnière, 1959.

⁵ Ovsjaniko-Kulikovskij, *op. cit.*, p. 32.

tiques sont capables), mais il suppose également l'action d'affirmer (*utverždat'*). L'action d'affirmer (appelée aussi *predicirovanie*) engendrée par un effort de la pensée peut être plus ou moins forte. C'est le verbe qui possède le maximum de cette *force prédicative* (*predicirujuščaja sila*) tandis que les autres catégories grammaticales lui en empruntent¹. La proposition n'existe pas sans le verbe. Les autres parties du discours s'organisent autour du verbe au cours de la formation du stemma par le moyen de la concordance et de la subordination. C'est justement ces thèses qui sont à la base de la conception *verbocentrique* de la proposition présentée par Tesnière et reprise en grammaire générative dans la grammaire des cas de Fillmore.

Ovsjaniko-Kulikovskij propose un principe syntaxique de classification des propositions impersonnelles : les propositions impersonnelles sont celles dépourvues de sujet, l'«aperception grammaticale» du sujet n'étant pas terminée². Par conséquent, le problème du statut grammatical de ces propositions est lié chez lui au problème du sujet. Ovsjaniko-Kulikovskij définit le sujet comme «point dans la pensée grammaticale auquel est formellement rapporté (par la question 'qui?', «qu'est-ce qui?») le contenu matériel (le sens lexical) du prédicat»³. Le sujet, grâce à son sens lexical, remplit d'un contenu la forme grammaticale du verbe et indique ainsi l'auteur de l'action. Si la personne n'est pas indiquée, il s'agit d'une proposition impersonnelle. Ovsjaniko-Kulikovskij devance ainsi ses contemporains dans sa conception des relations entre le sujet et le prédicat. Le prédicat, écrit-il, est, d'un côté, le centre organisateur de la proposition, mais, de l'autre, il dépend grammaticalement du sujet, avec lequel il s'accorde en personne et en nombre. Quant à la personne, leur relation est celle d'une double dépendance, de parallélisme.

Les propositions impersonnelles, d'après Ovsjaniko-Kulikovskij, ne sont pas simplement des propositions privées de sujet. Le sujet y est présent, il reste cependant indéfini, inexprimé dans la pensée où il ne reste que la place due au sujet. Le trait caractéristique de la construction impersonnelle est «le mouvement de la pensée directement vers le prédicat sans

¹ *Ib.*, p. 35.

² Ovsjaniko-Kulikovskij voit la particularité principale de sa conception des propositions impersonnelles dans le fait qu'il rejette les conceptions de Miklošich et des autres linguistes qui portaient du *sens du prédicat*. (Ovsjaniko-Kulikovskij, 1900, pp. 1148-1149).

³ Ovsjaniko-Kulikovskij, 1902, p. 177.

passer par le sujet »¹.

Comment les propositions impersonnelles apparaissent-elles ? L'étude historique comparative des propositions impersonnelles de différents types (cf. plus bas les types dégagés) permet à Ovsjaniko-Kulikovskij de conclure, comme Miklošich, qu'elles remontent toutes aux propositions personnelles et que ce processus se poursuit dans les langues modernes. En vieux-slave, les deux types de propositions coexistaient. Plus près on est de l'état moderne, plus on trouve de propositions impersonnelles. A l'époque éloignée où a commencé le mouvement de la pensée vers l'impersonnalité (d'abord l'impersonnalité relative, et ensuite l'impersonnalité absolue), les auteurs mythiques des actions étaient connus. Ils étaient exprimés par le sujet. Or, quand nos ancêtres voulaient souligner l'action seule, sans auteur, ils omettaient le sujet. Parfois, la même action [*pleuvoir, neiger*] était attribuée à plusieurs êtres mythiques. La question de l'attribution exacte des actions à tel ou tel autre dieu ne se posait pas. C'est ainsi qu'est apparue dans la conscience grammaticale (*grammatičeskoe soznanie*) la figure sommaire d'un dieu. Le premier pas vers l'élimination du sujet était fait. La pensée grammaticale se dirigeait directement vers le prédicat en évitant le sujet². Ovsjaniko-Kulikovskij ajoute que ce mouvement vers l'impersonnalité dans l'aperception grammaticale des phénomènes naturels était interrompu à chaque fois que l'ordre de la nature était brisé. Lors de la sécheresse, la pensée se tournait vers le dieu qui envoyait la pluie, le sujet de l'action était recherché et nommé³.

A quelle époque remontent les propositions impersonnelles d'après Ovsjaniko-Kulikovskij ? Dans les langues anciennes, dont le sanscrit, il en trouve peu. Ovsjaniko-Kulikovskij trouve les premières traces de l'évolution vers l'impersonnalité dans les propositions en grec ancien et en sanscrit⁴. Comme Potebnja, il voit le lien entre l'impersonnalité et le mouvement de la pensée grammaticale vers la transformation du sujet comme auteur de l'action en une fiction grammaticale (cf. plus bas).

Ovsjaniko-Kulikovskij part de l'idée que le sujet ne peut être exprimé que par un nom au nominatif qui répond à la question *Qui ? Qu'est-ce qui ?* (le sujet pouvant être vrai ou fictif). Le sujet produit la qualité

¹ Ovsjaniko-Kulikovskij, 1900, p. 1152.

² Ovsjaniko-Kulikovskij, op.cit., pp. 1176-1777.

³ *Ib.*

⁴ *Ib.*, p. 1175.

(*kačestvo*) exprimée dans le sens lexical du prédicat.¹ Mais plus bas il se contredit lui-même et donne des exemples de sujet exprimé par un pronom indéfini *vsjakij, nikto* [*chacun, personne*], un pronom personnel ou un adjectif numéral. Ces parties du discours, écrit-il, remplissent la fonction de sujet s'ils remplacent le nom, et sont par conséquent perçus comme noms, et non pas dans leur sens formel. A part le nominatif, le sujet peut être exprimé par un nom au vocatif, par exemple :

čtoby Gospod'i dal nam dobrogo zdorov'ica !

[*Pourvu que Dieu (au vocatif) nous donne bonne santé !*].²

Ovsjaniko-Kulikovskij appelle impersonnelles les propositions pour lesquelles il est impossible de poser la question *Qui ? Qu'est-ce qui ?*, le sujet étant rejeté en même temps que la question. Si on pouvait poser cette question à propos d'une proposition impersonnelle, disons, *V gazetax pičut, čto...* [*On écrit dans les journaux que...*], ce ne serait plus une proposition impersonnelle. Le sens de ces propositions est dans le fait que le sujet est éliminé à *dessein*.

La classification de ces propositions par degrés d'impersonnalité proposée par Ovsjaniko-Kulikovskij est censée refléter leur apparition et leur évolution depuis les propositions relativement impersonnelles jusqu'aux propositions absolument impersonnelles. Le degré d'impersonnalité reflète le degré de l'aperception grammaticale du sujet. Ovsjaniko-Kulikovskij précise que sa tâche est celle de classer les propositions, tandis que celle de Potebnja était celle de trouver leur origine³. Ovsjaniko-Kulikovskij répartit donc les propositions impersonnelles en deux groupes : les propositions relativement impersonnelles et absolument impersonnelles⁴.

1) Les propositions relativement impersonnelles sont celles dans lesquelles la question *Qui ? Qu'est-ce qui ?*, formellement possible, s'a-

¹ Ovsjaniko-Kulikovskij, 1909, p. 48.

² Ovsjaniko-Kulikovskij, 1912, pp. 163-164.

³ Ovsjaniko-Kulikovskij, 1900, p. 1151.

⁴ Cette démarcation a été développée plus tard par S. Karcevskij, qui voyait en elle l'apport principal de la conception des propositions impersonnelles d'Ovsjaniko-Kulikovskij (Karcevskij, 1927, p. 122). Karcevskij distinguait en outre entre le sujet animé et inanimé de l'action. Adoptant le point de vue de N. Pedersen, Karcevskij expliquait que le sujet inanimé commence à être perçu comme la *cause* de l'action, mais son *auteur* reste inconnu pour le locuteur.

vère inutile, maladroite. Dans ces propositions, le sujet ne manque pas, mais il n'est pas nommé. Il garde sa place dans la pensée grammaticale, mais quand on prononce la phrase, cette place reste d'abord floue et ne devient claire que lorsque le prédicat est prononcé¹. Le verbe-prédicat peut être exprimé par un verbe à

a) la troisième personne du pluriel :

*Nigde, pri vzaimnoj vstreče, ne rasklanivajutsja tak blagorodno, kak na Nevskom prospekte...*²

[Nulle part on ne se salue d'une manière aussi noble que sur l'avenue Nevskij...]

b) la deuxième personne du singulier du Présent ou du Futur ou de l'Impératif :

*Da otsjuda, xot' tri goda skači, ni do kakogo gosudarstva ne doedeš'*³
(2me personne de l'Impératif)

[D'ici, même si tu vas' (en russe - un Impératif) à cheval pendant trois ans, tu n'atteindras jamais un autre pays]

c) l'infinitif :

Esli ego sprosit' prjamo o čem-nibud', on nikogda ne vspomnit, ... a esli sprosit' o čem drugom, tut-to on i pripletet ego, i rasskažet s takimi podrobnostjami, kotoryx i znat' ne zaxočes.

[Si on lui demande quelque chose directement, il ne se le rappellera jamais, ... mais si on lui demande quelque chose d'autre, il l'ajoutera (populaire) et le racontera avec tout un tas de détails qu'on n'aura pas envie de connaître.]

Tous les verbes expriment non pas les personnes grammaticales, mais la personne indéterminée, sommaire.

Voici comment Ovsjaniko-Kulikovskij explique les raisons de l'emploi des propositions impersonnelles⁴ : dans les propositions du type

¹ Ovsjaniko-Kulikovskij, 1900, p. 1152.

² exemple tiré de Gogol *Nevskij prospekt*, cité d'après Ovsjaniko-Kulikovskij, 1902, p. 211.

³ exemple tiré de Gogol *Revisor*, cité d'après Ovsjaniko-Kulikovskij, 190, p. 175.

⁴ *Ib.*, p. 211.

a), la raison est la volonté de ne pas nommer le sujet de l'action. Ainsi, dans l'exemple a), le sujet de l'action est trop clair, il est inutile de préciser. Ceci vaut également pour les propositions du type b). Dans le type c), l'infinitif garde sa capacité d'exprimer la personne indéterminée qui est le trait caractéristique des propositions relativement impersonnelles les distinguant des propositions absolument impersonnelles, dans lesquelles la personne est imaginaire (*mnimyj dejatel'*). L'analyse des propositions de ce type dans différentes langues, entre autres, en sanscrit, en allemand, et en vieux slave, permettent à Ovsjaniko-Kulikovskij de conclure qu'elles évoluent vers les absolument impersonnelles¹.

2) Les propositions absolument impersonnelles sont celles dans lesquelles la question *Qui ? Qu'est-ce qui ?* est tout à fait impossible. Parmi ces propositions, Ovsjaniko-Kulikovskij distingue plusieurs types à partir de la forme du verbe-prédicat et explique leur apparition :

a) le verbe est à la 3^{me} personne des trois temps :

Emu ne guljalos', ne xodilos', ne xotelos' daže podnjat'sja vverx...²
[littéralement : *Il ne lui venait pas l'envie de se promener, de marcher, ni même de s'envoler...*](Passé)

On li vezet, ili ego gnalo, on ne znal...³ [*Il ne savait pas si c'était lui qui conduisait, ou si (quelque chose) le conduisait*]

Un cas particulier de ce type est représenté par les propositions où le sujet de l'action n'est pas connu, mais où on le cherche : le caractère imaginaire du sujet de l'action ne contente pas le locuteur :

I predstav'te vy sebe, gospoda : tol'ko èto ja zadul sveču, zavozilos' u menja pod krovat'ju ! Dumaju : krysa ? Net, ne krysa : skrebet, vozitsja, češetsja... Nakonec, ušami zaxlopalo !⁴
[*Et figurez-vous, messieurs : à peine eus-je soufflé ma bougie, que (quelque chose) se mit à remuer (3^{me} personne neutre) sous mon lit ! J'ai pensé : un rat ? Non, pas un rat : (ça) gratte le sol, se remue, se gratte... Enfin, (cela) se met à battre les oreilles !*]

¹ Ovsjaniko-Kulikovskij, 1900, pp. 1173-1175.

² exemple tiré de Gogol *Ames mortes*, cité d'après Ovsjaniko-Kulikovskij, 1902, p. 211.

³ exemple tiré de Tolstoj *Guerre et paix*, cité d'après Ovsjaniko-Kulikovskij, 1902, p. 217.

⁴ exemple tiré de Turgenev *Le chien*, cité d'après Ovsjaniko-Kulikovskij, 1900, p. 1152.

Dans cette proposition, l'auteur de l'action est absent, mais l'intérêt de la phrase consiste à l'éclaircir, c'est-à-dire, à éclaircir le point de la pensée grammaticale où se trouve le sujet.

Ovsjaniko-Kulikovskij dégage la tendance générale de l'évolution des propositions impersonnelles qui, avec le temps, s'emploient de plus en plus souvent à la place des propositions personnelles dans le but de détourner l'attention du sujet et de la concentrer sur l'action qui est représentée comme incontrôlable, fatale. Il illustre son schéma de l'évolution par des exemples :

*Bolezn' lomit kosti > Lomit kosti*¹

[*La maladie me casse les os. > Ça me casse les os*]

Pour ne pas citer toutes les formes possibles des verbes-prédicats avec les exemples que l'on trouve dans les œuvres cités d'Ovsjaniko-Kulikovskij, je ne cite que les types qu'il dégage :

b) le prédicat est exprimé par un verbe abstrait comme *est'* [*il y a*], *bylo* [*il y avait*], *budet* [*il sera, il y aura*], *byvalo* [*il arrivait que*] accompagné d'adverbes *žal'* [*il est dommage*] et *nel'zja* [*on ne peut pas, il est interdit de*] :

Nel'zja bylo gljadet' bez učastija na ix vzaimnuju ljubov'.²

[*On ne pouvait pas regarder sans sympathie l'amour de l'un envers l'autre .*];

c) le prédicat est l'adverbe *net* égal à *ne+est'* [*il n'y a pas*] :

Net vremeni.³ [*Pas de temps.*];

d) le prédicat est exprimé par le verbe *est'* [*être*] qui est omis ;

e) le prédicat est exprimé par le verbe sous forme passive ;

¹ Ib.

² exemple tiré de Gogol *Les seigneurs de l'ancien-monde*, cité d'après Ovsjaniko-Kulikovskij, 1912, p. 181.

³ Ib.

f) le prédicat est le verbe *byt'* suivi d'un infinitif + *pora*;

g) le prédicat est un infinitif avec un complément d'objet indirect au Datif ;

h) un prédicat-verbe impersonnel *bylo, prošlo* + un adjectif numéral, il n'y a pourtant pas d'accord en nombre entre l'adjectif numéral et le verbe;

i) le prédicat est exprimé par un verbe impersonnel suivi du pronom neutre *ono* :

*I durno ono bylo, i xorošo ono bylo*¹

[Ce (*ono* — pronom neutre) était mauvais et c'était bien.]

Je considère nécessaire de m'arrêter sur ce cas, car il permet de comparer les différentes explications proposées par Potebnja et par Ovsjaniko-Kulikovskij. Ce dernier emploie ici le terme *faux pronom* (*ložnoe mestoimenie*), comme en français *il* dans *Il pleut*. On ne pourrait même pas l'appeler faux sujet, c'est une forme pronominale particulière qui indique l'absence totale de sujet et l'impossibilité de la question *Qu'est-ce qui ?*². Potebnja a parlé à ce sujet de l'influence de la conception mythologique du monde chez nos ancêtres, qui représentaient tous les processus comme engendrés par des esprits. Mais si Potebnja expliquait cet emploi chez Gogol par l'influence de l'ukrainien sur sa langue³, Ovsjaniko-Kulikovskij ne soutient pas ce point de vue et trouve des exemples du même type chez Dostoevskij⁴.

Ovsjaniko-Kulikovskij parle de l'existence des formes transitoires entre les propositions personnelles et les propositions impersonnelles qui témoignent de la rapidité avec laquelle ces dernières remplacent les propositions personnelles dans le russe moderne.

*On to začerknet, to opjat' postavit slovo. Raza tri perestavljal 'čto', no vyxodilo ili bezsmyslīca, ili soseǔstvo s drugim 'čto'...*⁵

¹ exemple tiré de Dostoevskij *Les frères Karamazov*, cité d'après Ovsjaniko-Kulikovskij, 1912, p. 186.

² Ovsjaniko-Kulikovskij, op.cit., p. 186.

³ Potebnja, 1968 [1899], pp. 318-319.

⁴ Ovsjaniko-Kulikovskij, 1902, p. 217.

⁵ exemple tiré de Gončarov *Oblomov*, cité d'après Ovsjaniko-Kulikovskij, 1909, p. 183.

[*Il biffait et remettait le mot. Il remplaça trois ou quatre fois 'čto', mais ça donnait soit un non-sens, soit deux 'čto' l'un à côté de l'autre.*]: pas d'accord entre le sujet et le prédicat qui est à la troisième personne neutre.

Le sujet de cette phrase (*bezmyslica [non-sens]*) a perdu toute sa nature nominale et cesse par conséquent d'accomplir sa vraie fonction de sujet pour devenir un *faux sujet* qui répond désormais à la question *Comment ?* [*ça sort comment ?*] et évolue vers un complément circonstanciel de manière. Le caractère personnel de ces propositions est détruit par la disparition de l'accord du prédicat avec le sujet. Les verbes, d'après Ovsjaniko-Kulikovskij, auraient pu subir l'influence des formes impersonnelles *Morozilo* [*Il gelait*]. Par conséquent, la proposition *Prošlo tri goda* [*Il est passé trois ans*] ressemble de plus en plus pour nous à *Prošlo mnogo vremena* [*Il est passé beaucoup de temps*] où *prošlo* s'accorde en nombre et en genre avec *mnogo*.

La plupart des conclusions que tire Ovsjaniko-Kulikovskij au cours de ses recherches portent sur les propositions impersonnelles en russe. Nous en trouvons cependant quelques-unes qui regardent les autres langues, par exemple, le français¹. Il s'intéresse notamment aux propositions impersonnelles comportant le *il* impersonnel dans la construction *il y a*. Ce *il*, écrit-il, ne peut pas être considéré comme pronom, puisqu'il ne remplace aucun nom, il ne fait que remplir la fonction syntaxique qui consiste à montrer que le point de la pensée grammaticale où se trouve le sujet existe, mais le locuteur n'est pas du tout intéressé à éclaircir le sujet². Il appelle ce *il* «pseudo-pronom» (*psevdomestoimenije*). En ancien français, il n'est pas fréquent. Quand il est apparu en tant que pseudo-pronom, les propositions impersonnelles étaient déjà impersonnelles, il était introduit dans les constructions *y ad*, qui ne comportaient pas de pronom, mais l'adverbe *i* [*là-bas*]. Ovsjaniko-Kulikovskij fait une revue critique de la conception de l'apparition de *il* impersonnel en français proposée par A. Darmesteter et propose sa propre conception. D'après lui, du point de vue syntaxique, ce *il* est un pronom de la troisième personne neutre. Depuis les premiers cas de son emploi, il était senti en tant que *tel*. Ovsjaniko-Kulikovskij essaye de trouver la cause de l'emploi de ce *il*. Il arrive à conclure que les pronoms neutres existaient dans la langue française dès ses débuts. Si l'un d'eux a commencé à faire partie des constructions impersonnelles, c'était

¹ Ovsjaniko-Kulikovskij propose également sa conception de l'évolution de *es* impersonnel en allemand (Ovsjaniko-Kulikovskij, 1900) que je ne peux pas décrire vu ma connaissance insuffisante du vieux allemand.

² Ovsjaniko-Kulikovskij, 1900, p. 1155.

dû au désir inconscient des locuteurs de souligner l'absence du sujet. Il s'agit donc aussi de l'élimination du sujet. Ovsjaniko-Kulikovskij montre ainsi la place de l'évolution de ce phénomène dans l'évolution de toute la pensée grammaticale.

L'évolution des formes impersonnelles dans la langue moderne doit être vue comme un des signes les plus importants de cette même évolution de la proposition vers la domination du prédicat sur le sujet, vers la disparition des éléments nominaux et la croissance de la verbalité de la proposition dont avait parlé Potebnja, qu'Ovsjaniko-Kulikovskij appelle «diminution de l'aperception grammaticale du sujet» (*umen'senie grammatičeskoj appercepcii podležaščego*)¹. Il cite d'autres changements de la langue qui témoignent de cette évolution. Par exemple, la transformation des constructions avec les participes-attributs en prédicats verbaux simples, où le participe devient complément circonstanciel. Ici, nous remarquons le déplacement du centre de gravité de la proposition vers le prédicat, l'aperception grammaticale du prédicat dominant celle du sujet².

Si l'on parle du développement des thèses qui défendaient l'idée du lien entre la grammaire et la psychologie, en même temps qu'Ovsjaniko-Kulikovskij, F.F. Fortunatov (1843-1914) et A.A. Šaxmatov (1864-1920) étudient les parties de la proposition en relation avec l'acte psychologique de communiquer³. Plus tard, cette tradition donnera naissance à d'autres conceptions psycholinguistiques, par exemple, à la tentative de Marty de construire une grammaire universelle basée sur le principe de la ressemblance psychophysiologique des locuteurs⁴.

Après Ovsjaniko-Kulikovskij, c'est A.M. Peškovskij (1878-1933) qui a développé la thèse de Potebnja sur la verbalité croissante dans la proposition⁵. Il a également donné d'autres exemples de changements linguis-

¹ *Ib.*, p. 1178.

² Ovsjaniko-Kulikovskij, 1900, pp. 1180-1181.

³ Šaxmatov conclut que les propositions impersonnelles en principe pouvaient naître des propositions impersonnelles puisque dans toutes les langues indo-européennes les verbes dans les constructions impersonnelles prennent la forme de la 3^e personne du singulier. Pourtant, écrit-il, cette hypothèse est difficile à prouver puisque ces propositions existaient déjà dans la proto-langue. (Šaxmatov, 1941, p. 88)

⁴ Marty, 1976.

⁵ Peškovskij soutient la thèse de l'évolution des propositions impersonnelles à partir des propositions personnelles à deux termes, la pensée pré-langagière

tiques qui témoignent de cette évolution en russe moderne, comme par exemple la création de nouveaux verbes par les Futuristes, l'emploi des verbes à la place des participes. Dans l'histoire de la langue russe, c'est le cas du verbe, qui s'emploie de plus en plus souvent à la place du participe (participe=nom verbal)¹. Ces faits permettent à Peškovskij de conclure, comme Potebnja, que l'évolution de la pensée scientifique et littéraire ne présente qu'un cas particulier de l'évolution de la pensée en général, qui se reflète dans la langue. Il observe en même temps en physique le développement des études sur l'énergie et l'oubli de la notion de substance. Celle-ci perd de son importance et fait apparaître les processus comme des actes de force et d'énergie².

L'un des buts de Potebnja consistait à présenter l'évolution des différents types de proposition comme le reflet de l'évolution de la pensée humaine. Il a ainsi décrit l'évolution de la proposition dans les langues de type nominatif³. Son disciple A.V. Popov (1856-1880) a continué ses recherches dans le but de reconstruire le modèle de la proposition du type nominatif dans la proto-langue indo-européenne. Dans cette langue, la proposition évoluait d'après Popov vers une délimitation plus forte entre le nominatif et l'accusatif. L'accusatif s'est défini par la suite comme cas de l'objet direct⁴. Les conclusions intéressantes de Popov et de Potebnja ont donné naissance à d'autres idées. Au début du XXe siècle, les thèses de Potebnja ont été développées par les adeptes de la typologie syntaxique, de Uhlenbeck en Hollande à Marr et Meščaninov en URSS, et par Schuchardt en Autriche. Ils ont notamment complété l'hypothèse de Potebnja sur l'existence d'un type plus archaïque de proposition, le type ergatif⁵.

se basant sur l'association de deux représentations. Le sujet est supprimé en tant que cause inconnue de l'action. Pourtant, d'après Peškovskij, on ne peut pas considérer ces propositions comme totalement impersonnelles puisque le verbe garde la forme de la troisième personne. Peškovskij considère nécessaire de prendre en considération le type transitif ou intransitif du verbe. (Peškovskij, 1928, pp. 424-425).

¹ Peškovskij, 1928, p. 400.

² *Ib.*

³ Le type nominatif est le type qui regroupe les langues dont les parties structurales sont orientées vers l'opposition sémantique entre le sujet et l'objet.

⁴ Popov 1880-1881, à ce sujet voir également Kryš'ko, 1990.

⁵ La structure des langues du type ergatif se base sur l'opposition entre l'auteur de l'action et l'objet de cette action, et la notion de sujet n'est pas importante.

K.K. Uhlenbeck (1866-1954) expliquait la fonction du cas, ou affixe, ergatif par les croyances populaires existantes dans les sociétés de clan. Le cas ergatif représente d'après lui la personne qui produit une action comme dépendante de la force magique¹. Ces thèses ont inspiré N.J. Marr (1864-1934) qui voit les familles de langues de différents types comme se trouvant à des stades successifs de l'évolution de la langue. Les types de proposition illustreraient notamment ces stades. Nous retrouvons dans chaque langue des vestiges des époques précédentes. En russe, langue du type nominatif, les constructions impersonnelles sont considérées comme vestiges du stade ergatif dans l'évolution de la langue, préexistant au type nominatif actuel². Quant à I.I. Meščaninov (1883-1967), il développe dans ses premières œuvres les thèses de Marr et considère les différentes constructions de propositions (les constructions passive, affective, ergative et nominative) comme des stades successifs dans l'évolution de la proposition³. Mais vers la fin de sa carrière il abandonne peu à peu cette idée du lien entre les deux processus. En fin de compte, une seule des transformations supposées avait été prouvée, celle de la construction ergative à la construction nominative (la preuve trouvée par Uhlenbeck consiste en la ressemblance entre le Nominatif indo-européen et le Génitif). Les autres ne demeuraient que spéculatives.

L'apport principal des recherches de Potebnja, Ovsjaniko-Kulikovskij et plus tard d'Uhlenbeck, Marr et Meščaninov réside dans le fait qu'ils ont prouvé que les membres de la proposition, habituellement considérés en tant que catégories grammaticales universelles, diffèrent selon les langues. Les questions soulevées à la fin du XIXe et au début du XXe siècle dans le cadre de la problématique des propositions impersonnelles restent toujours actuelles. Ainsi, la question de l'existence du sujet reste problématique pour les langues du type ergatif et celle de l'universalité de la catégorie grammaticale du sujet constitue une des préoccupations actuelles de la linguistique moderne. Quant à la question de l'existence d'un lien entre le type de proposition et le stade d'évolution de la langue, elle reste toujours ouverte. Le problème des propositions impersonnelles est toujours au centre des discussions. Par exemple, Ju. Stepanov revient aux causes de l'élimination du sujet. D'après lui, il existait dans la proto-langue deux classes de verbes : les verbes actifs et les verbes passifs. Les constructions impersonnelles ne peuvent inclure que les verbes actifs, par exemple, *Grom gremit* [*Le tonnerre tonne*] donne *Gremit* [*Il tonne*] parce

¹ Uhlenbeck, 1950.

² Marr, 1933-1937.

³ Meščaninov, 1936, 1940.

que le verbe est actif. Les verbes passifs engendrent les constructions avec accusatif : *služit'* [servir] donne *službu služit'* [litt. servir un service].¹ Un autre linguiste, Krys'ko revient sur le point de vue diachronique sur le problème de l'objet et de la transitivité et réétudie les conceptions de Potebnja, de Peškovskij et de Popov.²

Voilà à quelles conclusions et quels débouchés ont amené les conceptions des propositions impersonnelles et de la proposition en général de Potebnja et d'Ovsjaniko-Kulikovskij. Il est impossible d'imaginer qu'elles n'ont pas influencé l'évolution des conceptions du rapport entre la grammaire et la logique, la grammaire et la psychologie, ainsi que celles de l'évolution de la langue. Je considère nécessaire de souligner encore une fois que le développement des autres sciences à la fin du XIXe siècle a influencé la linguistique. Il suffit de se rappeler la thèse de Potebnja de l'augmentation du rôle du verbe dans la proposition influencée par l'intérêt des études physiques pour l'énergie. C'est précisément la découverte des lois de l'énergie, des lois de la thermodynamique et notamment cette fameuse deuxième loi de la thermodynamique qui a fait bouger les idées reçues dans d'autres sciences. Sans aller jusqu'à qualifier la conception syntaxique de Potebnja de tentative d'expliquer l'évolution de la proposition en termes des lois de la thermodynamique, je conclus néanmoins qu'à la fin du XIXe siècle, l'influence de la physique sur les autres sciences est fondamentale. Il suffit de se rappeler l'application de la deuxième loi de la thermodynamique à l'économie proposée par Marx dans sa théorie de la plus-value.

© Elena Kokochkina

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AKSAKOV, K.S. (1875) : *Sočinenija filologičeskie, Polnoe sobranie sočinenij*, vol. II, Moskva [Œuvres philologiques].
 BARSOV, A.A. (1721) : *Kratkie pravila rossijskoj grammatiki*, Moskva [Règles condensées de grammaire russe].

¹ Stepanov, 1989, pp. 56-59.

² Krys'ko, 1997.

- BASISTOV, (1848) : *Sistema sintaksisa*, Moskva.
- BEKKER, K. (1841) : *Organismus der Sprache als Einleitung zur deutschen Grammatik*, Frankfurt.
- BONDARKO A.V. et al. (1985) : *Grammatičeskije koncepcii v jazykoznanii XIX veka*, Leningrad: Nauka [Les conceptions grammaticales dans la linguistique du XIXème s.].
- BEREZIN, F.M. (1976) : *Russkoe jazykoznanije konca XIX — načala XX vekov*, Moskva: Nauka [La linguistique russe de la fin du XIXème - début du XXème siècle].
- BULIČ, S.K. (1904) : *Očerki po istorii jazykoznanija v Rossii*, vol. II, München : O.Sagner (rééd. 1989) [Esquisse d'histoire de la linguistique en Russie].
- BUSLAEV, F.I. (1858) : *Opyt istoričeskoj grammatiki russkogo jazyka*, Moskva [Essai de grammaire historique du russe].
- DEJKINA, A.D. (1995) : «Kniga F.I. Buslaeva 'o prepodavanii otečestvennogo jazyka' — pervoosnova metodičeskoj nauki», *Russkij jazyk v škole*, 1995, n° 2, p. 117-118 [Le livre de Buslaev 'sur l'enseignement de la langue nationale' comme base d'une science méthodique].
- DMITRIEVSKIJ, A.A. (1878) : «Praktičeskie zametki o russkom sintaksise», *Filologičeskie zapiski*, 1878, 1, Voronež [Remarques pratiques sur la syntaxe russe].
- FONTAINE, J. (1995) : «A.A. Potebnja, figure de la linguistique russe du XIX siècle», *Histoire-Epistémologie-Langage*, 17/II, 1995, pp. 95-123.
- GALKINA-FEDORUK, E.M. (1958) : *Bezličnye predloženiya v sovremennom russkom jazyke*, Moskva : Izdatel'stvo Moskovskogo Universiteta [Les propositions impersonnelles en russe moderne].
- GREČ, N.I. (1827) : *Praktičeskaja russkaja grammatika*, Sankt-Peterburg : Imperatorskij Vospitatel'nyj Dom [Grammaire russe pratique].
- GRUNSKIJ, N.K. (1910) : *Očerki po razrabotke sintaksisa slavjanskix jazykov*, vol. II, Jur'ev [Essai d'élaboration d'une syntaxe des langues slaves].
- KARCEVSKIJ, S. (1927) : *Système du verbe russe*, Prague.
- KLASSOVSKIJ, V. (1870) : *Nerešennye voprosy v grammatike*, Sankt-Peterburg [Questions non résolues de grammaire].
- KRYS'KO, V.B. (1997) : *Istoričeskij sintaksis russkogo jazyka. Ob"ekt i perexodnost'*, Moskva : Indrik [Syntaxe historique du russe. Objet et transitivité].
- (1990) : «Iz istorii ruskoj lingvističeskoj kritiki. (Recenzija F.F. Fortunatova na 'Sintaksičeskie issledovanija' A.V. Popova), *Izvestija Akademii Nauk, serija literatury i jazyka*, vol. 49, 1, 1990, pp. 51-61 [Sur l'histoire de la critique linguistique russe. Le compte-rendu de 'Etudes syntaxiques de Popov' par Fortunatov].

- KUDRJAŤSKIJ, D. (1902) : «D.N. Ovsjaniko-Kulikovskij. Sintaksis russkogo jazyka», *Izvestija Otdelenija russkogo jazyka i slovesnosti Imperatorskoj Akademii Nauk*, vol. VII (1902), 4, Jur'ev [Ovsjaniko-Kulikovskij. Syntaxe russe].
- MARR, N.J. (1933-1937) : *Izbrannye trudy*, 5 vol., Moskva-Leningrad [Œuvres choisies].
- MARTY, A. (1976) : *Untersuchungen zur Grundlegung der allgemeinen Grammatik und Sprachphilosophie*, Hildesheim, New York : G. Olms.
- MEŠČANINOV, I.I. (1936) : *Novoe učenje o jazyke. Stadial'naja tipologija*, Leningrad [la nouvelle théorie du langage. Typologie stadiale].
- (1940) : «*Obščee jazykoznanie. K probleme stadial'nosti v razvitii slova i predloženia*», in *problemy razvitija jazyka*, Moskva, 1975 [Linguistique générale. Le problème de la stadialité dans l'évolution de la structure de la proposition].
- (1949) : *Glagol*, Moskva-Leningrad : AN SSSR [Le verbe].
- (1984) : *Nominativnoe i ergativnoe predloženie. Tipologičeskoe sravnenie struktur* Moskva : Nauka [Proposition nominative et proposition ergative. Comparaison typologique des structures].
- MIKLOŠICH, F. (1865) : *Die Verba Impersonalia im Slavischen*, Wien : Kais.-Koenigl. Hof., Staatsdr.
- MILOVIDOV G.A. (1878) : «*Vtorostepennyj člen predloženia podležaščee ?*», *Filologičeskie zapiski*, 1878, 6, Voronež [Le sujet est-il un membre secondaire de la proposition?].
- NEKRASOV, N.P. (1904) : «*Po povodu sintaksisov russkogo jazyka g. Belorussova i prof. Ovsjaniko-Kulikovskogo*», *Izvestija Otdelenija russkogo jazyka i slovesnosti Imperatorskoj Akademii nauk*, vol. IV, 1904, 3, Sankt-Peterburg [A propos des syntaxes du russe de Belorusov et d'Ovsjaniko-Kulikovskij].
- OL'CHOVIKOV, V.A. (1985) : *Teorija jazyka i vid grammatičeskogo opisanija: stanovlenie i evoljucija kanona grammatičeskogo opisanija v Evrope*, Moskva: Nauka [Théorie de la langue et genre de description grammaticale : apparition et évolution du canon de la description grammaticale en Europe].
- OVSJANIKO-KULIKOVSKIJ, D.N. (1893) : *A.A. Potebnja, kak jazykoved-myslitel'*, Kiev [Potebnja comme penseur linguiste].
- (1896) : *Očerki nauki o jazyke*, Moskva: Russkaja mysl' [Essais en science du langage].
- (1900) : «*Iz sintaksičeskix nabljudenij. K voprosu o klassifikacii bes-sub"ektnyx predloženij*», *Izvestija otdelenija jazyka i slovesnosti Imperatorskoj Akademii Nauk*, 1900, v. V, livre IV, Sankt-Peterburg, p. 1147-1186 [Observations syntaxiques. La classification des propositions sans sujet].

- (1909) : *Rukovodstvo k izučeniju sintaksisa russkogo jazyka*, 2^e éd., Moskva [Manuel d'étude de la syntaxe russe].
- (1912) : *Sintaksis russkogo jazyka*, Sankt-Peterburg [Syntaxe russe].
- PEŠKOVSKIJ, A.M. (1928) : *Russkija sintaksis v naučnom osveščennii*, Moskva-Leningrad : Gosudarstvennoe Izdatel'stvo [La syntaxe russe sous un éclairage scientifique].
- POPOV, A.V. (1880-1881) : *Sintaksičeskie issledovanija. I. Imenitel'nyj, zvatel'nyj i vinitel'nyj v sanskrite, zende, latinskom, nemeckom, litovskom, latyšskom i slavjanskom*, Voronež [Etudes syntaxiques. I. Nominatif, vocatif et accusatif en sankrit, avestique, latin, allemand, lituanien, leton et slave].
- POTEBNJA, A.A. (1862) : *Mysl' i jazyk*, Kiev : Sinto, 3^e éd., 1993 [La pensée et la langue].
- (1874) : *Iz zapisok po russkoj grammatike*, 1977, vol.I-II, Moskva: Prosvěščeniye [Notes de grammaire russe].
- (1899) : *Iz zapisok po russkoj grammatike*, 1968, vol. III, Moskva [Notes de grammaire russe].
- (1905) : *Iz zapisok po teorii slovesnosti*, 1970, The Hague, Paris: Mouton [Notes sur la théorie littéraire].
- SÉRIOT, P. (1995) : «Changements de paradigmes dans la linguistique soviétique», *Histoire-Epistémologie-Langage*, XVII-2, Paris.
- STEINTHAL, H. (1855) : *Grammatik, Logik und Psychologie. Ihr Prinzipien und ihr Verhältnis zu einander*, Berlin.
- ŠAXMATOV, A.A. (1941) : *Sintaksis russkogo jazyka*, 2^e éd., 2 vol., Leningrad [Syntaxe russe].
- STEPANOV, Ju.S. (1989) : *Indoevropskoe predloženie*, Moskva : Nauka [La proposition indo-européenne].
- TESNIÈRE, L. (1959) : *Eléments de syntaxe structurale*, Paris : Klincksieck.
- UHLENBECK, K.K. (1950) : «Passivnyj karakter perexodnogo glagola ili glagola dejstvija v jazykax Severnoj Ameriki», in *Ergativnaja konstrukcija predloženija*, Moskva [Le caractère passif du verbe transitif ou du verbe d'action dans les langues d'Amérique du Nord].
- UŠINSKIJ, F.D. (1870) : *Rodnoe slovo*, Sankt-Peterburg [La langue maternelle].
- VINOGRADOV, V.V. (1958) : *Iz istorii izučenija russkogo sintaksisa (ot Lomonosova do Potebni i Fortunatova)*, Moskva: Izdatel'stvo Moskovskogo Universiteta [Histoire de l'étude de la syntaxe russe (de Lomonosov à Potebnja et Fortunatov)].
- (1978) : «Lingvističeskie vzgljady D.N. Ovsjaniko-Kulikovskogo», in Vinogradov V.V. : *Istorija russkix lingvističeskix učenij*, p. 104-110 [Les conceptions linguistiques d'Ovsjaniko-Kulikovskij].
- WUNDT, W. (1904) : *Die Sprache. Impersonalien*, Leipzig.

De la voix passive en polonais et en italien. Un essai de classification

Alina KREISBERG
Université de Pescara

Voix ou diathèse? Dès le début de ma réflexion sur les valences verbales, les travaux de J. Veyrenc ont été pour moi une source de référence obligée. En effet, la plupart des langues de ma connaissance ne disposent que d'un terme définissant l'opposition entre l'actif et le passif (auxquels il me faut ajouter le moyen). D'ailleurs, dans les travaux de langue française que j'ai consultés les termes voix/diathèse sont traités comme des synonymes¹. J. Veyrenc (1980)², par contre, fait une distinction : «La diathèse est une propriété syntaxique de l'énoncé : elle désigne la disposition du schéma actantiel qui caractérise un verbe donné dans un emploi donné [...], la voix se définit au plan de la morphologie : la voix est la diathèse grammaticalement marquée dans le verbe». A ces deux notions, il ajoute le *genus verbi*, correspondant selon les termes de E. Benveniste³ à sa diathèse interne, c-à-d. à son caractère sémantique «introversif» (type *soxnut'*) ou «extroversif» (type *sušit'*) et à la rection transitive ou intransitive qui se situe au niveau syntagmatique.

Les phénomènes concernant le passif polonais et italien relèvent à la fois des trois domaines : morphologique (le choix de l'auxiliaire), syntagmatique (la possibilité de réintroduire l'agent) et, enfin, sémantique (la diathèse de la relation effacée).

Dans mon approche⁴, la passivation au sens strict du terme concerne la voix : c'est une transformation opérée sur le lexème verbal qui entraîne la

¹ Cf. Dubois et al, 1973, ainsi que Paillard, 1979, Tchekhoff, 1978, p. 37, semble traiter les voix comme membres oppositifs formant différentes diathèses.

² Veyrenc, 1980, p. 223-4.

³ Benveniste, 1966.

⁴ Cette étude est le résultat de longues discussions avec S. Karolak.

permutation obligatoire de ses arguments, c.à.d. de la prédication causative (l'activité de l'agent) et de l'état résultant de l'objet (patient). La prédication causative, dont l'agent est l'argument premier, est reléguée aux présuppositions de l'état prédiqué. Le passif, donc, représente une inversion spéculaire du perfect, où l'information sur l'événement n'est autre que la constatation d'un état nouveau. Il s'agit de la quasi-synonymie syntaxique, tout à fait semblable à celle que l'on observe dans les structures intransitives du genre : *Il est sorti = il n'est pas là (il est absent); Il est mort — il n'est plus*. Dans les structures passives, l'information sur l'état d'un argument constitue en même temps l'information sur l'existence d'un événement qui l'a engendré, mais un tel événement ne peut être repéré - en tant qu'élément périphérique — qu'à certaines conditions. En effet, les structures passives dites «complètes», c-à-d. incluant l'agent (trace de la prédication causative) dans leur schéma actantiel, ont une fréquence extrêmement basse (ou même, dans certaines langues, ne sont pas admissibles). En d'autres termes, la fonction fondamentale du passif est celle de permettre l'élimination de l'agent. D'habitude, la passivation implique donc la réduction du nombre d'actants¹.

Evidemment, une telle définition dans les langues slaves ne s'applique qu'aux constructions passives avec les participes accomplis du genre :

został porwany — porwano go [il a été enlevé — on l'a enlevé]

Par contre, elle ne s'applique pas aux structures avec les participes inaccomplis, du genre :

(1) *Maria jest lubiana przez kolegów.*
 [Marie est aimée de ses collègues].

où nous avons affaire à la simple permutation des arguments individuels d'une relation statique bivalente. Il s'agit d'ailleurs de structures moins fréquentes, qui n'admettent pas le deuxième actant qui occupe une place prioritaire dans la hiérarchie topicale (du genre nom propre) : la permutation devient peu probable². A remarquer que dans la phrase passive citée, à la différence des prédicats perfectifs vus précédemment, l'omission de l'argument second n'est qu'un cas de simple ellipse, équivalent, dans la plupart des cas, à la généralisation du référent :

(2) *Jest lubiany i szanowany = powszechnie, przez wszystkich [il est aimé et respecté de tout le monde]*

¹ Cf. entre autres Fici Giusti, 1994, p. 21 sqq.

² Je remercie T. Hoskovec pour cette remarque.

Dans les emplois en fonction d'épithète, l'opposition des participes accomplis vs inaccomplis n'a pas de correspondants dans les langues romanes (je me limite au correspondants trouvés dans le corpus italien) :

(3) *Ponton, popychany silnikiem, płynął pod mostem*

Spinto dal motore il gommone scivolava sotto il ponte

Le canot pneumatique, poussé par le moteur, glissait sous le pont (H)¹

Spinto — *popychany, popchnięty* — continuation vs valeur ponctuelle

(4) *Uśmiech wywoływany przez chroniczny skurcz mięśnia*

Il sorriso causato da una alterazione muscolare cronica

Le sourire, provoqué par une contraction chronique du muscle (K)

causato — *wywołany, wywoływany* valeur résultative vs valeur habituelle

Par contre, en fonction d'attribut, l'opposition des valeurs peut être repérée en italien grâce au choix des auxiliaires *essere* ou *venire*.

En effet, parmi les langues slaves et romanes, le polonais et l'italien sont les seules² qui disposent d'un riche répertoire d'auxiliaires passifs, dont le choix est subordonné au caractère de la prédication effacée (ou reléguée à la position périphérique). Le choix de l'auxiliaire offre ou bloque la possibilité de réintroduire la prédication causative.

La prédication effacée, en effet, peut ne pas être bloquée complètement mais elle peut être représentée en surface par un de ses arguments (AGENT, CAUSE, INSTRUMENT — dans les textes littéraires notamment, comme ceux dont je me suis servie, la distinction de ces rôles sémantiques n'est pas toujours très claire) :

(5) *La Principessa fu confortata dalle parole di Herr Cazotte (cause)*

La Princesse fut réconfortée par les paroles de H.C.(Bl)

(6) *Egli è nutrito dalle sue alate ispirazioni come il profeta Elia era nutrito dai suoi corvi (instrument/agent).*

Il est nourri par ses inspirations ailées comme le prophète Elie était nourri par ses corbeaux.(Bl).

ou bien signalée par un circonstanciel de type ponctuel ou ne pouvant se référer qu'aux prédicats à dominante ponctuelle (la dominante ponctuelle sug-

¹ Les exemples des textes littéraires ont été puisés dans les versions polonaise et italienne de P. Huelle, *Srebrny deszcz (La pioggia d'argento)* (H), F. KAFKA, *Proces (Il processo)* (K), K. Blixen, *Ehrendardt* (Bl), G. Tomasi di Lampedusa, *Il gattopardo (Lampart)* (L).

² Abstraction faite des deux sorabes.

gère la présence d'un deuxième élément causatif.¹⁾

(7) *Teraz, w ciągu godziny dom został zniszczony*

(7a) *Nel giro di un'ora soltanto (la casa) era stata distrutta*

(Maintenant), en une heure (à peine), (la maison) avait été détruite. (Bl)

(8) *Le esportazioni polacche in Italia saranno gradualmente liberalizzate.*

Les exportations polonaises en Italie seront graduellement libéralisées.

Le polonais, à côté de l'auxiliaire *być*, dont la seule fonction est de situer dans le temps l'état non permanent exprimé par le participe, dispose également de *zostać*, qui dans une certaine mesure peut être considéré comme son correspondant aspectuel supplétif, et qui a la faculté de repérer l'événement effacé.

En italien, nous trouvons le couple *essere/venire*, outre la possibilité d'employer en fonction d'auxiliaire passif *restare/rimanere, andare, finire*, variété à laquelle se combinent différents indices morphologiques temporels. La fonction de *venire*, pour les temps simples et pour certaines classes sémantiques de verbes, correspond partiellement à celle du polonais *zostać*. Si F. Fici Giusti², traitant le matériel russe, a dû recourir dans sa classification des participes («passivo in senso stretto, stativo, risultativo, perfetto») aux critères sémantiques intuitifs, dans les deux langues qui nous occupent, le classement analogue peut se fonder sur le critère syntaxique de cooccurrence avec l'auxiliaire donné, lié à celui de l'effacement total ou partiel de l'agent.

Il faut remarquer qu'au niveau de la diathèse (dans le sens veyrenquien du terme), la définition du passif ici adoptée pourrait être référée aux constructions pseudo-réfléchies (réflexives) avec le pronom *si (się)* : en effet, ce genre de structures entre souvent en concurrence avec le passif analytique dans les deux versions linguistiques :

(9) *Era deliziata di non essere più a letto.*

Elle était enchantée (délectée) de ne plus garder le lit. (Bl)

(9a) *Cieszyła się, ponieważ nie musiała leżeć w łóżku*

Elle se délectait, car elle ne devait plus garder le lit.

Cf. aussi le correspondant polonais de l'exemple 6 :

(6a) *Karmi się uskrzydloną inspiracją tak jak prorok Eliaszy był karmiony*

¹ qui sporadiquement peut être coréférent avec l'objet de la prédication stative passive.

² Fici Giusti, 1994, p.38 et passim.

przez swoje kruki.

Il se nourrit de son inspiration ailée...

Cette concurrence s'inscrit bien dans la fonction du pronom réfléchi du «vidage» d'une place de la relation prédicative¹.

Une deuxième structure qui, en polonais pour le passé, a une fonction analogue à celle du passif, est représentée par les formes en *-to* et *-no*, celles-ci, ayant perdu leur origine passive à une époque antérieure aux premières sources², peuvent dériver aussi des verbes intransitifs :

(10) *Tę drogą jeźdżono*

Cette route-INSTR parcourir-no

Cette route a été parcourue

A la différence du passif morphologique, l'emploi de la forme pseudo-réflexive (réflexive) ou des prédicats en *-to/-no* comporte l'effacement non pas de la prédication causative toute entière, mais d'un seul argument : agent ou cause efficiente de l'événement (à son tour à caractère relationnel). Tout comme les formes actives personnelles, elles gardent leur signification d'événement, à la différence du passif qui a la valeur de l'état.

G. Salvi³ définit les structures passives comme «inaccusatives» : en conséquence de l'effacement de la prédication causative, le passif correspond toujours à la diathèse moyenne : c-à-d. qu'il prédique un état non permanent d'un seul argument. Par diathèse moyenne on entend les structures à valeur d'état ou de procès monovalents, ainsi que les structures bivalentes s'écartant de la transitivité prototypique : le deuxième argument a un rôle plus marginal. On entend par transitivité prototypique l'action d'une cause externe. Vu l'effacement de la prédication causative, les participes correspondent toujours à la diathèse moyenne : l'état résultant d'un seul argument. La relation effacée peut à son tour être transitive ou moyenne.

J'en viens donc maintenant à cerner l'objet de ma communication qui est un essai de classification sémantique des structures passives polonaises et italiennes, et qui peut être établi en fonction de la possibilité du participe de se combiner (co-occurrencer) avec un auxiliaire donné.

En effet, dans les descriptions de la concurrence des deux auxiliaires, on se limite d'habitude à citer des facteurs accidentels, sans rendre compte des différences entre les mécanismes sémantiques sous-jacents à la

¹ Cf. Paillard, 1979, p.76.

² Cf. à ce propos Brajerski, 1977, p. 5-36.

³ Salvi, dans Renzi, p. 86.

transformation¹. Or, le problème que je me pose est celui de la typologie des prédications passives susceptibles d'effacement total ou partiel de la prédication causative.

La capacité de co-occurrencer avec un auxiliaire déterminé dépend de la diathèse de la prédication effacée. Elle permet de distinguer quatre groupes de structures passives :

I. Les participes ne se combinant qu'avec l'auxiliaire *byc* en polonais : *zaabsorbowany, zadowolony, zaintrygowany, podeksycytowany, zdziwiony, upojony, zaskoczony, uszczęśliwiony* [absorbé, satisfait, intrigué, étonné, enivré, surpris, rendu heureux] et en italien *deliziato, eccitato, incurioso, affascinato, stupito, impressionato, spaventato* [délecté, excité, intrigué, fasciné, surpris, impressionné, épouvanté] qui — d'après la plupart des informateurs — ne se combinent qu'avec l'auxiliaire *essere*.

D'où vient cette exclusivité?

Du point de vue sémantique nous avons affaire aux verbes psychologiques, c-à-d. aux structures dérivées des prédications non-agentives (moyennes) où l'argument second n'est qu'une source de l'état psychique du sujet-expérient. Le cas le plus typique est représenté par *zakochany / innamorato* [épris] ou bien *rozwścieczony / arrabiato* [fâché, enragé] qui peut à la limite se combiner avec des compléments introduits par *z powodu, a causa di, per via di*, mais jamais par *przez/da*, marqueur de l'agent ou de la cause efficiente. L'emploi très sporadique de *venire* est lié à la possibilité d'attribuer au deuxième actant +HUM un comportement intentionnel :

*Gli studenti vengono sempre incantati da questo professore*².

De son côté, l'auxiliaire *zostać* (et *venire* en italien) est un moyen spécialisé permettant de réintroduire des éléments de la prédication effacée. Cette réintroduction n'est pourtant possible qu'à condition qu'il s'agisse d'une prédication transitive au sens étroit du terme, c-à-d. impliquant l'action intentionnelle d'un agent.

Pour notre groupe, sur le plan syntaxique, les correspondants actifs

¹ A' propos de l'italien, Salvi (*op. cit.*) se limite à constater que le recours à l'auxiliaire *venire* «sottolinea sempre un significato di azione, per cui, diversamente dal caso di *essere*, la costruzione con *venire* non è mai ambigua. Esso può essere usato con tutti i verbi che indicano azione e il suo uso è particolarmente frequente in quei casi in cui la costruzione con *essere* è o impossibile o favorisce l'interpretazione di stato. (...) L'ausiliare *venire* è compatibile con il compl. d'agente e con gli avverbi (...) che non si possono riferire a uno stato» (p. 88-91).

² L'exemple est de N. La Fauci.

peuvent avoir la structure de prédication formellement active :

- (11) *Coś go dziwiło, zachwycalo, ekscytowało*
Qualche cosa lo eccitava, meravigliava, incantava
Quelque chose le surprenait, l'excitait, l'enchantait, etc.

En général, certaines prédictions de ce groupe (*zdziwić, zachwycić, zatroskać, zmartwić, zaniepokoić*) [*étonner, émerveiller, soucier, préoccuper, inquiéter*] peuvent avoir trois formes : la passive, l'active et la moyenne (pseudo-réfléchie/réflexive) :

- (12) *Jest podekscytowany — Ekscytuje się czymś (Podekscytował się czymś)*
Coś go podekscytowało
E' eccitato — Si eccita per qualche cosa (Si è eccitato per qualche cosa). Qualche cosa l'ha eccitato.
Il est excité — Il s'excite pour quelque chose (Il s'est excité pour quelque chose). Quelque chose l'a excité.

(à remarquer la quasi-synonymie du présent et du parfait), tandis que d'autres (*zaabsorbować, olśnić, zaintrygować — absorber, éblouir, intriguer*) n'admettent que de structures formellement passives ou actives. Le correspondant actif de *był zrozpaczony* [*il était désespéré*] est exceptionnellement une structure sans pronom réfléchi *rozpaczał nad czymś* [*il désespérait litt. sur qqch.*].

En italien, on peut observer des analogies dans la distribution des cases vides :

- (13) *Qualcosa lo rallegra — E' rallegrato per qualche cosa — Si rallegra per qualche cosa*
 (tout comme *réjouir* en français), mais

- (14) *E' incantato [enchanté] per (da) qualche cosa*
Qualche cosa lo incanta

mais, encore une fois, d'une manière tout à fait symétrique par rapport au français :

?S'incanta per qualche cosa (pourtant on peut dire *s'incanta alla vista di qualche cosa*, où le deuxième argument a un rôle plus périphérique de source)

E' sconvolto [bouleversé] da qualche cosa

Qualche cosa lo sconvolge

Si è sconvolto a causa di qualche cosa

Le fameux *M'illumino d'immenso* de Ungaretti — face à *una cosa m'illumina, m'illumino per qualche cosa* (source), expressions tout à fait

normales — est l'exemple d'utilisation poétique d'une case vide existant dans le système.

Le nombre d'éléments présents en surface, correspondant respectivement à l'expérient et à la source, est constant. L'élément relationnel — la cause ou plutôt la source de l'état psychique de l'argument premier — ne subit pas d'effacement.

Si la série italienne, d'après les informateurs, ne se combine pas avec l'auxiliaire *venire*, *restare/rimanere* est plutôt fréquent, et au *passato prossimo* il prend souvent la place de *essere* en tant que forme supplétive (certains verbes de la série, tels que *deliziare*, *stupire* et quelques autres, au *passato prossimo* refusent l'auxiliaire *essere*, tout en le tolérant au *passato remoto*)¹ : *è rimasto sorpreso, soddisfatto, impressionato, spaventato*, etc. Sa signification est, dans un certain sens, opposée à celle qu'il a avec les adjectifs (expression d'un état permanent) : *è rimasto tranquillo, illeso, giovane*, etc. peut être paraphrasé comme «l'état de x n'a subi aucun changement». Avec les participes qui comportent dans leur sémantique la signification du caractère accidentel (non permanent) de l'état, le recours à *restare / rimanere* constitue une mise en relief de la composante inchoative (deuxième degré de dérivation par rapport à l'adjectif, c-à-d. à la prédication la plus simple).

II. Le deuxième groupe de participes admet à certaines conditions l'emploi des deux autres auxiliaires, respectivement *zostać* et *venire*. En polonais *otoczony, pokryty, zarośnięty, skutny, zalany, rozświetlony, ozdobiony, poplamiony, oszpecony* [entouré, couvert, couvert de végétation, gelé/enchaîné, noyé, décoré, taché, défiguré] et, en italien *cosparso, allagato, rovinato, minacciato, offeso (la vista), isolato, trattenuto, imbrattato, decorato, abbellito, deturpato* [parsemé, inondé, gâché, menacé, blessé — dit de l'œil, isolé, retenu, souillé, décoré, orné, défiguré].

Ils sont caractérisés par une anomalie particulière : les correspondants actifs polonais sont inaccomplis (à remarquer que l'italien recourt au présent ou à l'imparfait) : *stół jest pokryty obrusem — Obrus pokrywa stół* [La table est couverte d'une nappe — La nappe (re)couvre la table].

(15) *La tavola è ricoperta da una rattoppata tovaglia finissima*
La rattoppata tovaglia finissima ricopre la tavola (L)

Les participes du genre *związany* [lié] ou *zabrudzony* (*smarem*) [taché (de graisse)] se rapprochent eux aussi de la série citée. Les correspondants actifs accomplis peuvent exister, même s'ils ne sont pas très naturels : *?Smar zabrudził mu ręce* [la graisse lui a taché les mains], mais la

¹ Je dois cette observation à F. Fici Giusti.

forme passive dérive d'une prédication imperfective bivalente.

S'agit-il d'un phénomène de surface ou du reflet morphologique d'un rapport sémantique? Encore une fois nous avons affaire à une perfectivité apparente. Tout comme dans le cas de *Marie est aimée de ses collègues*, il s'agit ici de prédicats statiques bivalents, dont aucun argument ne peut être omis. D'après l'appareil de D. Parisi et F. Antinucci¹, ils peuvent être réduits tous au prédicat COINCIDERE. L'autre interprétation possible, à la suite de Jakobson, est celle de considérer l'argument à l'instrumental en tant qu'objet interne du prédicat. Les arguments en faveur de cette deuxième interprétation sont :

- a) le caractère quasi-obligatoire de l'argument à l'instrumental;
- b) l'existence d'équivalents purement adjectivaux, du genre :

turrito/ cinto di mura [toureilé — garni (entouré, ceint) de tours]
zamarznięty/ skutý lodem [gelé]
światlisty/rozświelony słońcem [lumineux — illuminé par le soleil]
luminoso/illuminato dal sole

Ce genre de couples participe vs adjectif se rencontre aussi dans d'autres groupes sémantiques des verbes cf. *ranny— zraniony, assorto— assorbito, triste—rattristato*, et d'ailleurs la distinction entre les deux classes morphologiques n'est pas toujours très claire (vu aussi les fréquents passages des participes dans la classe des adjectifs, comme c'est le cas de *ranny* [blessé] polonais, tandis que le statut de son correspondant italien *ferito* est ambigu).

Quel est donc le rapport «habituel» entre l'adjectif et le participe correspondant? L'adjectif est la prédication la plus simple : l'information sur l'état duratif d'un argument nominal. Le participe en est une dérivation sémantique : l'adjonction d'un élément causatif. En d'autres termes, il ouvre une place pour l'événement à l'origine de l'état prédiqué. L'adjectif n'implique aucune opération d'effacement; dans le participe c'est la relation causative qui est effacée. Pour les groupes de prédicats que l'on vient de voir le vidage de la deuxième position crée l'impression d'un énoncé elliptique. La relation statique reste toujours bivalente.

Dans les correspondants adjectivaux de *cinto di mura, rozświelony słońcem* (*turrito, słoneczny*), le deuxième argument est incorporé dans sa sémantique même. En effet, l'union avec l'auxiliaire *restare/rimanere* crée, pour la sous-classe en question, le même effet que l'on obtient avec les adjectifs : *il campo è rimasto allagato (d'acqua) per due mesi* [le champ est resté inondé d'eau pendant deux mois] indique la durée de l'état concernant le seul argument, tandis que l'eau n'est qu'une précision supplémentaire du

¹ Parisi, Antinucci, 1973.

contenu du prédicat. A remarquer que la possibilité d'employer le verbe rester existe aussi en français où il n'a pas de statut d'auxiliaire.

Les correspondants actifs sont en quelque sorte ambigus :

(16) *L'acqua allaga il campo* [L'eau inonde le champ]

(17) *Wojsko otacza miasto* [L'armée cerne la ville]

peuvent avoir l'interprétation de l'état ou celui d'une action thélique en cours. Au passif, la signification de l'état est exprimé en polonais d'une manière univoque par l'auxiliaire *być* + complément à l'instrumental :

(18a) *Droga była zasypiana piaskiem, zalana wodą, rozświetlona słońcem.*

[La route était parsemée de sable, inondée d'eau, illuminée par le soleil]

Avec l'auxiliaire *zostać*, l'événement causatif effacé peut être réintroduit :

(18b) *Droga została zalana, zasypiana piaskiem.* [La route a été parsemée de sable, inondée d'eau]

(17a) *Miasto zostało otoczone wojskiem.* [La ville a été cernée par l'armée]

En tant qu'indice supplémentaire de l'événement récupéré il est possible aussi de réintroduire l'agent (ou, moins souvent la cause ou l'instrument) à l'aide de la préposition *przez* [par] :

(18c) *Droga została zasypiana (posypana) piaskiem przez ogrodnika* [par le jardinier]

mais non pas :

(18d) **droga była zasypiana (posypana) piaskiem przez ogrodnika*

Il s'agit pourtant d'un indicateur supplémentaire : l'énoncé

(17b) *Miasto zostało otoczone wojskiem*

garde son sens d'événement et admet la réintroduction de l'agent (p. ex. *przez dowództwo* [par le commandement]).

En outre une telle réintroduction est limitée pratiquement aux arguments +HUM, c-à-d. aux agents au sens propre du terme. L'énoncé tel que : ? *Droga została zasypiana (*posypana) przez piasek* [par le sable] semble à la limite de l'acceptabilité ou, en tout cas, il requiert une expansion du genre *postępującej naprzód pustyni* [du désert avançant], qui ajoute le trait + référentiel à l'argument non nombrable.

En italien on peut observer des tendances analogues dans le choix des prépositions *di* ou *da*, d'après le caractère statique ou dynamique de la prédication. Les oscillations sont circonscrites pourtant aux arguments inanimés non nombrables, avec la préférence pour *da* en présence d'une expansion :

- (19a) *Il campo era coperto di neve* [Le champ était couvert de neige]
 (19b) *Il campo fu coperto dalla neve primaverile.* [Le champ a été couvert par la neige de printemps]

Je survole cette fois-ci sur l'opposition des temps verbaux (l'emploi du PAS.REM. n'excluant pas ipso facto la valeur statique, cf. *Per un mese il campo fu (restò) coperto di neve*). Ce que je tiens à souligner c'est que ce ne sont que les auxiliaires *zostać/venire* qui permettent de réintroduire, dans les deux langues, l'événement qui a été à l'origine de l'état. Un tel événement causatif prend la forme de l'agent, argument premier de la prédication effacée, mais qui est marginal par rapport à ce qui est prédiqué. L'argument à l'instrumental (ou introduit par *di* en italien) a le rôle univoque de l'instrument (d'habitude non nombrable) :

- (20) *innondato d'acqua dagli addetti alla diga*
zalany wodą przez obsługę tamy [inondé d'eau par le personnel préposé à la digue]

Avec *być / essere*, les structures en question s'approchent des structures bivalentes du genre *aimé* ou *respecté*, n'admettant pas l'omission de l'argument second.

III. A l'opposé, se placent en polonais les participes qui ont une nette préférence pour l'auxiliaire *zostać*. On pourrait les classer en deux groupes :

III.a. Le premier formé par les prédicats qui n'admettent d'une manière absolue que *zostać* qui se divise à son tour en certaines sous-classes sémantiques :

Les prédicats purement ponctuels : *ukłuć, urazić, ukąsić, pocalować, zgwałcić, uwieść* — *colpire, pungere, baciare, violentare, scuotere, inghiottire* [piquer, heurter, frapper, mordre, embrasser, violer, séduire, frapper, secouer, avaler]. L'exemple trouvé dans le corpus :

- (21) *Bycie uwiedzionym jest przede wszystkim przywilejem kobiety* 'être séduite est avant tout un privilège de femme'(Bl)

doit être considéré en tant qu'aphorisme paradoxal : il s'agit en effet de prédicats qui, sur le plan de la diathèse, s'approchent de la transitivité prototypique, dans le sens d'une action externe d'un agent, à la différence près de n'exprimer aucun état nouveau du patient qui, tout au plus, reste au niveau des inférences. L'omission de l'agent est toujours possible et, à la différence des cas de *aimé* ou *respecté*, ne correspond jamais à la généralisation mais à l'anonimisation pure et simple.

En italien, au P.REM., les deux auxiliaires sont interchangeable, sauf que d'après G. SALVI (ibid) une phrase telle que **La mamma è baciata*, est impossible sans un complément d'agent ou un adverbial ne pouvant se référer qu'à une activité (du genre *doucement*), et même dans ce cas — ajoutons-nous — l'auxiliaire *venire* est beaucoup plus naturel. A l'IMP. on donnera presque toujours la préférence à l'auxiliaire *venire*, au sens itératif, puisqu'il est impossible de prédiquer explicitement un état nouveau du patient. Pour la même raison, le groupe en question se combine mal avec l'auxiliaire *restare/rimanere*, qui marque le point initial de l'état nouveau du patient.

III.b. La sémantique des prédicats formant le deuxième sous-groupe pourrait être réduite à «l'objet a cessé d'être dans une situation donnée» : il s'agit des verbes tels que : *wywabić, wyrzucić (w nieznanym świecie), przerwać* avec un objet temporel (*ciszę, obrady*), *zgubić, ukraść — interrompere, smarrir, rapire, rubare [jeter (dans un monde inconnu), interrompre (le silence, la séance), perdre, voler, enlever]*. Il s'agit des verbes encore plus proches de la transitivité-prototype : en conséquence d'une action intentionnelle de l'agent, l'objet se trouve dans une situation nouvelle, qui est impliquée par le prédicat (ponctuel), mais qui n'en constitue pas le contenu. La distribution des auxiliaires en italien est à peu près identique par rapport au groupe précédent et l'agent subit dans la plupart des cas l'effacement (il reste anonyme, mais jamais générique).

III c. A mi-chemin entre les prédicats n'admettant que *zostać* et le dernier groupe de mon classement qui se combine avec les deux auxiliaires, se situent sui generis verba dicendi : *udzielić (audiencji), pozwać, wydać (wyrok) — concedere (l'udienza), chiamare, emettere, pronunciare (una sentenza) [accorder (une audience), émettre (un verdict), appeler]* ainsi que les verbes du type *doręczyć, wręczyć, dopuścić — consegnare, conferire, ammettere [consigner, livrer, remettre, conférer, admettre]* — les actes ayant pour conséquence une situation nouvelle, dont l'expression est pourtant non pas le verbe lui-même à la fonction de support, mais son objet à caractère prédicatif. La préférence pour *zostać* est assez nette, le corpus pourtant a fourni des exemples avec le verbe *być* (dans le sens habituel) :

(22) *dopo una breve attesa...si era ammessi alla Presenza Augusta*
...po krótkim oczekiwaniu...było się dopuszczonym przed najjaśniejsze
oblicze.

...Après une brève attente on était admis devant sa majesté auguste (L)

A remarquer pourtant que *być* coocurre souvent avec la particule adverbiale *już* [déjà, désormais], équivalant à : «la situation est telle que l'on pouvait s'attendre après (en conséquence de) l'événement ponctuel». Pour l'italien, nous nous trouvons face à *essere* et *venire* complètement interchangeables au P.REM. (et au FUT), mais pas à l'IMP, où l'emploi de *venire* implique toujours l'itération (sauf l'interprétation possible en tant que *imperfetto narrativo*). Il existe toujours la possibilité de réintroduire l'agent (avec les prépositions *przez/da*), mais elle n'est réalisée que sporadiquement.

IV. Dans le quatrième et dernier groupe de mon essai de classification, formé de verbes tels que *skompromitowany, unicestwiony, otwarty, załamany, poinformowany, wybawiony* — *compromesso, annientato, aperto, informato, salvato* [compromis, anéanti, ouvert, informé, sauvé], en polonais les deux auxiliaires sont admis.

L'auxiliaire *być*, à la différence de *zostać*, exclut pourtant l'introduction du deuxième argument introduit par la préposition *przez*. Par contre, la plupart des participes cités (*skompromitowany, załamany, zainspirowany, wywołany*, etc. [compromis, détruit /fig./, inspiré, provoqué] peut se combiner avec un argument à l'instrumental qui indique une cause non intentionnelle.

En italien, la réintroduction de l'agent est possible (avec les deux auxiliaires) seulement au P.REM. A l'IMP il n'est admis qu'avec *venire*, à l'acception nettement itérative. *Essere*, à valeur d'état, l'exclut toujours. Il en est de même pour le troisième auxiliaire *restare/rimanere*, particulièrement fréquent avec les prédicats à valeur résultative qui peut admettre à la limite une cause inanimée : *restò ucciso da una pallottola* [il a été tué par une balle] mais aussi [d'une balle dans le cœur].

Essayons de tirer une conclusion provisoire de cet essai de classement. Le fait de considérer la passivation en tant que transformation comportant, au niveau de surface, le vidage de la position d'un argument est une simplification. Le phénomène ne s'avère que pour les arguments à statut d'agent au sens propre du terme. Dans ce dernier cas, les deux langues objet de comparaison disposent de moyens spécialisés (les auxiliaires respectivement *zostać* et *venire*) pour consentir le repérage de la prédication causative effacée sous forme de son agent.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BENVENISTE E. (1966) : «Actif et moyen dans le verbe» dans *Problèmes de linguistique générale*, Paris : Gallimard.
- BRAJERSKI T. (1977) : «O orzeczeniach typu jedzono i pito», *Roczniki humanistyczne*, t.XXV, zeszyt 4, p. 5-36.
- DUBOIS J., GIACOMO M., GUESPIN L., MARCELLESI CH. et J-B., MEVEL J-P. (1973) : *Dictionnaire de linguistique*, Paris : Larousse.
- FICI GIUSTI F. (1994) : *Il passivo nelle lingue slave. Tipologia e semantica*, Milano : Francoangeli.
- PAILLARD D. (1979) : *Voix et aspect en russe contemporain*, Paris : Institut d'Etudes Slaves.
- PARISI D., ANTINUCCI F. (1973) : *Elementi di grammatica*, Torino.
- RENZI L. (a cura di) (1988) : *Grande grammatica italiana di consultazione*, Bologna : Il Mulino.
- SALVI G. (1988) : dans Renzi, vol. I, pp. 29-113.
- TCHEKHOFF C. (1978) : *Aux fondements de la syntaxe : l'ergatif*, Paris : PUF.
- VEYRENC J. (1980) : «Diathèse et constructions pronominales», dans *Etudes sur le verbe russe*, Paris : Institut d'Etudes Slaves.

Il y a un problème et C'è una soluzione **Auxiliaires dans la construction existentielle***

Nunzio LA FAUCI
Université de Zurich

L'observation comparative de structures morphosyntaxiques parallèles dans des langues sœurs, comme le sont les différentes variétés romanes, présente toujours des occasions intéressantes de réflexion théorique, d'analyse grammaticale fine, de vérification de l'efficacité de cadres théoriques différents. Cet article fait partie d'un programme de recherche de morphosyntaxe comparée romane¹. Du point de vue théorique l'article et le programme s'inspirent de la Grammaire Relationnelle². Perlmutter³ a en effet écrit sans trop d'apparat, «the basic question of linguistic theory can be stated very simply : [...] *In what ways do natural languages differ, and in what ways are they all alike?*».

Le titre exemplifie la construction dite existentielle en français et en italien. Cette construction montre des différences dans les deux langues, qui sont mises en regard dans la table 1 :

*L'auteur tient à remercier Annick Farina de son aide amicale, Antonia Lüscher et Mario Squartini de leur collaboration précieuse.

¹ La Fauci (1988 [1994]). Ce programme a déjà eu plusieurs développements. Tout récemment, Loporcaro (1998) en a confirmé l'efficacité descriptive, en étendant de façon paramétriquement diversifiée à environ 70 variétés romanes le traitement des phénomènes d'accord du participe passé établi dans ses lignes fondamentales par La Fauci (1984). Par ailleurs, ce traitement avait déjà été paramétrisé dans La Fauci (1988 [1994]), La Fauci (1989) et La Fauci & Rosen (1993). De ce point de vue, le programme relationnel est à l'avant-garde de la recherche en morphosyntaxe «microparamétrique», pour adopter l'épithète dont se sert Kayne (1996).

² Cf. Perlmutter, 1983; Perlmutter & Rosen, 1984; Davies & Rosen, 1988; Aissen, 1991 et pour une présentation impartiale Blake, 1990.

³ Perlmutter, 1980, p. 195.

| | <i>Explétif</i> | <i>Clitique</i> | <i>Auxiliaire</i> | <i>Pivot</i> |
|------------|-----------------|-----------------|-------------------|-----------------|
| <i>Fr.</i> | Il | Y | A | Des problèmes |
| <i>It.</i> | | Ci | Sono | Delle soluzioni |

Table 1

Premièrement, la construction existentielle a comme sujet un explétif en français (tout au moins dans le standard), mais non en italien (tout au moins en surface). Deuxièmement, la forme verbale s'accorde avec le pivot en italien (tout au moins dans le standard, elle est pluriel si le pivot est pluriel, singulier, si le pivot est singulier), tandis qu'elle ne se présente qu'au singulier de la troisième personne, accordée avec l'explétif en français. Troisièmement, parmi les schémas d'auxiliation romans, l'auxiliaire appartient rigoureusement au schéma H(ABERE > *avoir*) et non au schéma E(SSE > *être*) en français, alors qu'il appartient rigoureusement au schéma E(SSE > *essere*) et non au schéma H(ABERE > *avere*) en italien. Les trois incohérences sont résumées dans la Table 2 :

| | <i>Fr.</i> | <i>It.</i> |
|-----------------------------|------------|------------|
| <i>Explétif</i> | Oui | Non |
| <i>Accord Pivot-Verbe</i> | Non | Oui |
| <i>Schéma d'Auxiliation</i> | H | E |

Table 2

On négligera ici la première et la deuxième différence. Elles ne sont pas particulières à la construction existentielle et caractérisent généralement les constructions impersonnelles des deux langues¹. Il existe d'ailleurs des traitements de ces incohérences bâtis dans différents cadres théoriques, qui les rendent prévisibles. On ne discutera pas ici de ces traitements, mais il est utile de préciser que l'on adhère ici dans ses lignes générales au traitement de la construction impersonnelle de Perlmutter (1983). Brièvement, dans ce traitement les différences observées interlinguistiquement sont articulées selon des régularités paramétriques, corrélées avec des principes invariants, principes et paramètres que l'on verra d'ailleurs mis en œuvre dans la suite de ce travail souvent implicitement, pour plus de concision, et avec référence tacite au travail cité. Une proposition impersonnelle est alors une proposition dont la fonction de sujet final est portée par un explétif

¹ Cf. *Il est mort trois oies pendant l'hiver* vs *Sono morte tre oche durante l'inverno*; *Il a été blessé beaucoup d'ouvriers pendant la mêlée* vs. *Sono stati feriti molti operai durante la zuffa*.

(*Dummy*). La syntaxe d'un explétif n'est pas sans contrôle. En tant qu'élément qui ne reçoit pas une initialisation sémantico-syntaxique, il ne peut que remplacer un élément argumental dans sa fonction syntaxique (principe). Ceci fait, il ne peut qu'atteindre la fonction de sujet final de la proposition (principe). Une relation formelle s'établit entre l'explétif et l'élément argumental (le pivot) qu'il remplace : la relation dite *Brother-in-law* (sous forme de sigle, BIL). La propriété d'avoir un explétif en tant que sujet final définit toute proposition impersonnelle, toutefois (paramètre) il y a des langues (ou des constructions par rapport à d'autres constructions dans la même langue) où l'explétif est manifeste, il y a des langues (ou des constructions par rapport à d'autres construction dans la même langue) où il est tacite (*silent*). Sa présence syntaxique est alors détectée à l'aide de manipulations expérimentales, qui doivent le révéler. Dans une proposition dont le sujet final est un explétif (manifeste ou bien tacite), l'accord de la forme verbale finie peut se faire (paramètre) avec l'explétif ou bien avec son BIL, i.e. avec le pivot¹.

Passons maintenant à la troisième différence de la construction existentielle dans la comparaison franco-italienne. De fait, la différence des schémas d'auxiliation des propositions existentielles romanes n'a pas encore suffisamment attiré l'attention des linguistes : elle est encore dans la conscience générale une simple curiosité comparative qui ne semble obéir qu'aux idiosyncrasies de la variation. C'est donc le problème de l'auxiliation de la construction existentielle en français et en italien qui fera l'objet de ce travail, dont les sections auront l'ordre qui suit. On illustrera avant tout une proposition théorique récente au sujet de la construction existentielle. On présentera par la suite succinctement le cadre théorique que l'on adopte. On rappellera les raisons de la généralisation paramétrique avancée au sujet des schémas d'auxiliation italien et français. On transposera finalement la proposition théorique dans une représentation formelle de la configuration que la construction existentielle prend en français et en italien, en montrant en guise de conclusion que cette représentation rend compte des principaux caractères morphosyntaxiques de la construction dans les deux langues et que ses auxiliaires respectent la généralisation paramétrique indépendamment élaborée et motivée.

¹ A remarquer que rien n'impose du point de vue théorique que dans le cas d'un explétif tacite l'accord se fasse avec le BIL (on trouve dans le dialecte sarde de Bonorva des exemples romans de constructions avec explétif tacite et accord avec l'explétif: cf. La Fauci & Loporcaro 1993). En effet, toutes les quatre possibilités combinatoires sont attestées (explétif manifeste et accord avec l'explétif: français; explétif manifeste et accord avec le BIL: anglais; explétif tacite et accord avec l'explétif: dialecte de Bonorva; explétif tacite et accord avec le BIL: italien).

1.

Quelle est la nature syntaxique de la construction existentielle? On rappellera tout de suite une simple hypothèse émise à ce sujet par La Fauci & Loporcaro (1997). On le fera à l'aide des notions fonctionnelles neutres d'**opérateur**, c.-à-d., de la fonction autour de laquelle toute opération syntaxique est constituée, et d'**actant**, c.-à-d., de la fonction de l'élément (ou bien des éléments) dont la présence dans la proposition est justifiée par la valence de l'opérateur et au(x)quel(s) l'opération s'applique.

Sous des terminologies différentes, il est généralement admis qu'un substantif peut remplir l'une des deux fonctions. En effet, dans la proposition copulative

[1] *Une issue est licite*

Actant **Opérateur**

on attribue au substantif *une issue* la fonction d'**Actant** et à l'adjectif *licite* la fonction d'**Opérateur**, avec toutes les conséquences que cette attribution comporte¹.

Il n'en va pas de même pour le même substantif dans la proposition copulative qui suit, où l'on considère justement que la fonction d'*une issue* est une fonction d'**Opérateur** et que la fonction d'**Actant** appareillée par le substantif en fonction d'opérateur est remplie par le substantif *le mariage* :

[2] *Le mariage est une issue*

Actant **Opérateur**

Dans la construction copulative, comme finalement dans toutes les autres constructions, l'idée générale est donc qu'un substantif a une fonction d'actant ou bien une fonction d'opérateur.

Dans La Fauci & Loporcaro (1997) on a émis alors l'hypothèse suivante : la construction existentielle est une construction où basiquement un substantif remplit, à la fois et de façon réfléchie, la fonction d'opérateur **et** la fonction d'actant² :

¹ Pour l'essentiel et en fonction de sa valence, il s'agit en général de la mise en oeuvre d'une fonction syntaxique et d'un rôle thématique pour (tout au moins) un actant. En Grammaire relationnelle, on parle dans ce cas-là d'*initialisation*.

² L'idée d'une double nature **sémantique** des noms a une tradition philosophique illustre (J. Stuart Mill, G. Frege, B. Russel). La transposition pionnière de cette conception dans un cadre de **syntaxe formelle**, le cadre de la

[3] *Il y a une issue*

Opérateur
Actant

Dans la proposition [3] le substantif *une issue* cumule deux caractères sémantico-syntaxiques différents : la référentialité (argumentalité) et la prédicativité. Ces deux caractères ne sont présents dans [1]-[2] que chacun à son tour. En effet, la proposition existentielle projette au niveau d'une proposition ce que, pourrait-on dire, chaque substantif pose, c.-à-d. à la fois que quelque chose existe et que la chose qui existe est celle que le substantif nomme, dans notre cas, *une issue*. Au contraire, dans la construction copulative [1] le substantif *une issue* n'est que référentiel (et sa double nature est encapsulée à l'intérieur du syntagme nominal) et dans la construction copulative [2] il n'est que prédicatif, par rapport au substantif *le mariage* qui est à son tour référentiel (et dont la double nature est, encore une fois, enfermée dans le syntagme nominal).

D'ailleurs, si l'on ne traite pas les notions d'actant et d'opérateur syntaxiques (et ainsi les notions d'argument et de prédicat sémantiques) comme des valeurs absolues et qu'on les considère plutôt comme des traits, une troisième possibilité peut tout au moins être adjointe aux cas prévus par l'approche ordinaire, qui consiste à les saisir toujours en distribution complémentaire. Cette troisième possibilité est la combinaison de la valeur positive des deux traits et ceci, a-t-on fait l'hypothèse, ouvre la voie à l'analyse de domaines syntaxiques que, à vrai dire, l'on n'a pas encore correctement explorés et parmi lesquels se trouve la construction existentielle¹.

Ce que l'on vient de dire est résumé dans la table 3. Dans les trois propositions élémentaires prises en considération, la fonction syntaxique du substantif en majuscules est donc à caractériser en termes de traits de la manière suivante :

Grammaire relationnelle, a été réalisée par C. Rosen à la fin des années quatre-vingts, dans des études sur la structure interne du syntagme nominal. Malheureusement ces travaux n'ont pas encore été publiés et pour une information de base on ne peut que renvoyer à la présentation rapide de Blake (1990).

¹ La quatrième combinaison possible de ces traits syntaxiques, la possibilité qu'un substantif n'ait ni la fonction d'actant ni la fonction d'opérateur ne semble pas revêtir un intérêt particulier ici et pour notre problème, mais cela ne signifie pas que la théorie syntaxique peut en principe la négliger.

| | <i>Actant</i> | <i>Opérateur</i> |
|---------------------------------|---------------|------------------|
| <i>UNE ISSUE est licite</i> | Oui | Non |
| <i>Le mariage est UNE ISSUE</i> | Non | Oui |
| <i>Il y a UNE ISSUE</i> | Oui | Oui |

Table 3

2.

Le cadre théorique que l'on adopte est une forme évoluée de la Grammaire relationnelle. En particulier, on considère comme possible une configuration syntaxique (*Union*, d'après la terminologie traditionnellement adoptée) où la fonction grammaticale d'opérateur (*Predicate* (P), d'après la même terminologie) peut être remplie par plus d'un élément par proposition¹. Je suppose ici que le lecteur a une familiarité élémentaire avec ce cadre, une familiarité même limitée à trois caractères basiques de la théorie. Premièrement, le fait que la fonction d'actant y soit articulée selon différentes relations grammaticales (sujet (1), objet direct (2) et indirect (3)), qui sont considérés comme des primitifs de la théorie syntaxique. Deuxièmement, le fait que la structure de la proposition y soit articulée selon différents niveaux (*Strata*) et, dans le cas d'une *Union*, selon différents secteurs prédicatifs (*P-Sectors*) : cela en considération de la complexité morphosyntaxique d'une proposition, qui peut compter plus d'un élément porteur de la même fonction dans des niveaux différents. Troisièmement, le fait que les conflits potentiels entre éléments à la même relation grammaticale dans le même niveau (en ce qui concerne les *foundational relations*, c.-à.-d. les fonctions P, 1, 2 et 3) trouvent leur solution dans le recul du porteur originel de la relation disputée vers la relation dite de *Chômeur* (CHO).

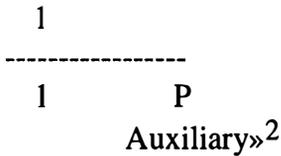
Ceci posé, il est facile d'observer que dans les langues romanes tout élément à la fonction d'opérateur appartenant aux catégories du substantif, de l'adjectif et du participe passé, brièvement, tout *Non-Verb Predicate* se combine avec un servo-opérateur, pour que soit satisfaite la vérification morphologique de la contrainte fondamentale concernant le niveau final de toute proposition finie, i.e. la présence d'un sujet². D'après la classifica-

¹ Cf. Davies & Rosen (1988), le premier chapitre de La Fauci (1988 [1994]), Rosen (1997).

² Cf. Perlmutter & Postal (1983) et les observations de Fauconnier (1983).

tion de Rosen (1997), le servo-opérateur en question peut être un auxiliaire (support morphosyntaxique sans impact thématique sur la proposition) ou bien un sériel (à la fois support morphosyntaxique et prédicat sémantique) : en tout cas, un élément apte à fournir l'appui de sa morphologie verbale à la vérification qui sanctionne l'existence d'un sujet final et la finition de la proposition qui le contient. On peut négliger ici le sériel et ne se concentrer que sur l'auxiliaire. Rosen¹ en a donné la définition qui suit :

[I] «*Auxiliaries* are lexically designated closed class of verbs whose defining property is that they inherit a 1. That is : if a P-initial stratum contains a 1-arc not originating in that stratum, it is an *auxiliation stratum* and the new P is an auxiliary. Graphically :



3.

En vertu des travaux de Perlmutter de la deuxième moitié des années soixante-dix qui sont à l'origine de la formulation de l'Hypothèse inaccusative, à la lumière de l'élaboration du traitement relationnel des auxiliaires de Davies & Rosen (1988)³, on sait d'ailleurs que

[III] En italien, l'auxiliaire perfectif suit le schéma E ssi son 1 P-initial porte la relation 2 dans la proposition. Sinon, il suit le schéma H⁴.

Ce qui est illustré par une infinité d'exemples très connus, parmi

¹ Rosen (1997 :192)

² Par rapport à cette définition, Rosen (1997:192) a aussi proposé l'existence d'un principe qui scelle morphologiquement la structure propositionnelle (tout au moins dans les langues romanes):

[II] «CLOSURE. An auxiliation stratum can be *followed* only by other auxiliation strata».

³ Mais grâce aussi aux améliorations apportées par La Fauci (1984) à l'analyse de la construction réfléchie indirecte, qui ont permis d'éliminer la disjonction qui caractérisait auparavant la généralisation.

⁴ Pour une illustration des raisons qui invitent à parler de schéma d'auxiliation plutôt que d'auxiliaire tout court cf. La Fauci & Loporcaro (1989).

lesquels ceux de *split intransitivity* qui suivent :

| | | | |
|-----|-----|----|-----------|
| [4] | 1 | P | |
| | | | |
| | 1 | P | CHO |
| | Eva | ha | esagerato |

| | | | |
|-----|-----|---|---------|
| [5] | 2 | P | |
| | 1 | P | |
| | | | |
| | 1 | P | CHO |
| | Eva | è | partita |

Un large spectre de propriétés morphosyntaxiques spécifiques¹ est corrélé aux propositions dont l'opérateur initial est le participe d'un verbe qui, dit-on traditionnellement, a l'auxiliaire *essere* ([5]) : elles attestent toutes que l'actant y est initialisé en tant que 2 (et qu'il s'agit donc d'une proposition au niveau initial inaccusatif)². Au contraire, ces propriétés ne se corrélaient pas, ou bien se corrélaient mal aux propositions dont l'opérateur initial est le participe d'un verbe qui prend l'auxiliaire *avere* (ces propositions sont donc uniformément inergatives) ([4]).

Une fois établie la généralisation [III]³, l'idée de l'étendre au-delà de l'auxiliaire perfectif ne peut que surgir naturellement, si l'on observe le passif et son auxiliaire, encore une fois appartenant au schéma E ([6])⁴. Et l'idée de ne pas considérer [III] comme bornée à un seul auxiliaire par proposition suit très naturellement l'observation que, si l'auxiliaire du passif a la forme d'un participe passé, l'auxiliaire (perfectif) de l'auxiliaire (du passif) appartient encore un fois au schéma E ([7]) :

| | | | | |
|-----|-----|---|---------|------------|
| [6] | 2 | P | 1 | |
| | 1 | P | CHO | |
| | | | | |
| | 1 | P | CHO | CHO |
| | Eva | è | sedotta | dallo yoga |

| | | | | |
|-----|-----|---|---------------|------------|
| [7] | 2 | P | 1 | |
| | 1 | P | CHO | |
| | | | | |
| | 1 | P | CHO | CHO |
| | | | | |
| | 1 | P | CHO | CHO |
| | Eva | è | stata sedotta | dallo yoga |

¹ *Ne* partitif, construction participiale absolue, comportements différents et spécifiques dans le cas de causativisation.

² La littérature sur la notion d'inaccusativité est aujourd'hui énorme, il ne faut pas oublier toutefois que l'Hypothèse inaccusative trouve son origine dans le cadre de la Grammaire relationnelle, à l'intérieur duquel elle a sa formulation syntaxique la plus claire et productive.

³ Qui couvre aussi facilement toute sorte de constructions réfléchies et de constructions avec le *si*: cf. Rosen (1988).

⁴ On néglige ici la question des autres servo-opérateurs dont l'italien dispose pour le passif: parmi eux on trouve en effet des sériels et des auxiliaires (cf. Rosen 1997).

On est donc amené à l'élimination de l'épithète «perfectif» et à la mention du participe passé, en tant qu'opérateur d'une proposition finie qui demande un auxiliaire :

[IV] En italien, l'auxiliaire d'une forme verbale avec participe(s) passé(s) suit le schéma E ssi son 1 P-initial porte la relation 2 dans la proposition. Sinon, il suit le schéma H.

Mais sous la désignation traditionnelle de copule, à vrai dire, *essere* est aussi l'auxiliaire d'une classe beaucoup plus large de *Non-Verb Predicates*, bien au delà du participe passé. Dans les propositions copulatives, la fonction initiale d'opérateur est en effet couverte par un adjectif ou par un substantif. Ni l'un ni l'autre ne disposent en italien d'une morphologie apte à la vérification du sujet final d'une proposition finie et dans le cas où un auxiliaire apparaît, cet auxiliaire appartient au schéma E et, comme dans le passif, si un auxiliaire (perfectif) s'adjoint à une copule qui a pris à son tour la forme d'un *Non-Verb Predicate*, l'auxiliaire appartient encore une fois au même schéma. A la lumière de la généralisation sur les schémas d'auxiliation, l'hypothèse d'une valence inaccusative des opérateurs adjectivaux et nominaux est donc bien plus que raisonnable¹ et on s'aperçoit que l'observation et la classification des différents schémas d'auxiliation est en réalité une manière assez simple et économique du point de vue théorique de mettre de l'ordre dans un ample domaine de la morphosyntaxe italienne :

| | | | |
|-------|-----|---|---------------|
| [8] | 2 | P | |
| | 1 | P | |
| ----- | | | |
| | 1 | P | CHO |
| | Eva | è | ossessionante |

| | | | |
|-------|-----|---|---------------------|
| [9] | 2 | P | |
| | 1 | P | |
| ----- | | | |
| | 1 | P | CHO |
| ----- | | | |
| | 1 | P | CHO CHO |
| | Eva | è | stata ossessionante |

¹ Elle est d'ailleurs soutenue par toute une série de considérations syntaxiques et sémantiques, sur lesquelles on doit glisser ici.

| | | | | | |
|-------|---------|---|---------------|--|--|
| [10] | 2 | | P | | |
| | 1 | | P | | |
| ----- | | | | | |
| | 1 | P | CHO | | |
| | La fuga | è | una soluzione | | |

| | | | | | |
|-------|---------|---|-------|---------------|--|
| [11] | 2 | | P | | |
| | 1 | | P | | |
| ----- | | | | | |
| | 1 | | P | CHO | |
| ----- | | | | | |
| | 1 | P | CHO | CHO | |
| | La fuga | è | stata | una soluzione | |

La généralisation prend donc la forme qui suit :

[V] En italien, l'auxiliaire d'un *Non-Verb Predicate* (participe passé, adjectif, substantif) suit le schéma E ssi son 1 P-initial porte la relation 2 dans la proposition. Sinon, il suit le schéma H.

4.

L'extension de [V] au français se heurte à deux problèmes principaux. Le premier consiste dans le fait que la classe des verbes français qui prennent l'auxiliaire *être* est plus restreinte que la classe (pourant pas très large) des verbes italiens qui ont l'auxiliaire *essere* : *Max è scomparso* vs. *Max a disparu* n'est qu'un des nombreux exemples de contraste que l'on pourrait évoquer. A l'état actuel, pour cette diversité enracinée dans le lexique on n'a pas de traitement comparatif convenable. Il est raisonnable de penser qu'il s'agit d'un aspect, parmi les nombreux inter-romans, d'une diversité d'orientation typologique dans la codification des fonctions syntaxiques. Cette diversité a abouti à une lexicalisation partielle d'un procès grammatical (un phénomène diachronique opposé à la grammaticalisation)¹. Il est d'ailleurs clair qu'il existe des méthodes pour faire apparaître, tout au moins pour certaines formes, la différence qui existe entre *Un homme a disparu* et des véritables constructions inergatives (du type de *Un homme a menti*). *Un homme disparu* s'oppose en effet à **Un homme menti*, ce qui laisse supposer qu'*Un homme a disparu* est de quelque manière une

¹ Cf. La Fauci 1988 [1994].

structure inaccusative, mais que cette inaccusativité n'est plus manifestée en français, tout au moins dans le système de codage de l'opposition entre schémas d'auxiliation. En tout cas, l'idée d'entamer une comparaison par le biais d'une irrégularité qui se présente à première vue comme capricieuse serait bizarre. Le manque d'uniformité entre français et italien dans la distribution lexico-syntaxique du schéma E ne serait donc pas un bon point de départ, si l'on envisage une comparaison des systèmes des deux langues, car il réduirait la comparaison à la simple constatation de différences pour le moment irréductibles. Ceci ne signifie pas que l'on puisse négliger le problème et le défi qu'il jette à tout traitement formel du régulier, mais pour accepter le défi à un traitement descriptif, il faut nécessairement avoir construit à l'avance un tel traitement, sur la base du régulier et du prévisible.

Le deuxième problème est peut-être moins fascinant du point de vue épistémologique, mais plus viable. Il est en effet clair que, là où l'on peut déterminer univoquement les raisons syntaxiques de la préférence pour le schéma E en français, ces raisons et les données qui les soutiennent sont exactement les mêmes qu'en italien. Toute construction réfléchie (directe ou indirecte : *Tom s'est calomnié, Tom si è calunniato; Max s'est accordé une pause, Max si è concesso una pausa*), toute construction avec *se / si* (*Ces livres se sont bien vendus pendant des années, Questi libri si sono venduti bene per anni*), le passif (*Max est emporté par l'enthousiasme de Tom, Max è trascinato dall'entusiasmo di Tom*), la construction copulative (*Ce film est licencieux, Questo film è licenzioso*) et, il ne faut pas les oublier, les propositions dont l'opérateur initial est le participé passé d'une petite classe, mais non négligeable, de verbes clairement inaccusatifs (*naître, mourir, partir, arriver* etc.) ont un auxiliaire appartenant au schéma E. Si l'on laisse de côté le problème lexical dont on a déjà parlé, [V] semblerait donc une description adéquate et une justification syntaxique de la préférence du schéma E en français. Cette impression est toutefois fautive et non point pour une idiosyncrasie lexicale, mais pour une diversité régulière et prévisible. L'auxiliaire (perfectif) de l'auxiliaire du passif et de la copule appartient en effet au schéma H. Face à cette situation, on pourrait proposer que la différence entre français et italien manifeste une différence structurale, c.-à-d. que, d'une façon ou d'une autre, les propositions [13]-[15]-[17] (et peut-être, les propositions [12]-[14]-[16], par conséquent) n'ont pas la même configuration dans les deux langues¹. Le traitement que l'on a proposé, au contraire, à partir de La Fauci (1988

¹ Par suite du manque dans l'une d'une position qui est au contraire présente dans l'autre. C'est le choix qui a été fait dans le cadre dit «Principles and Parameters» (cf. Kayne 1993, Cocchi 1995), que l'on ne peut pas discuter ici dans le détail.

[1994]) (cf. aussi La Fauci 1989) et que l'on propose dans [12]-[17] est un traitement qui situe les différences non point dans la structure syntaxique, dans le hardware, mais dans le software, c.-à-d. dans les différentes manières d'après lesquelles la morphosyntaxe manifeste peut coder paramétriquement une configuration. En d'autres termes, jusqu'au moment où une preuve irréfutable n'est pas atteinte, considérer comme identique la structure de propositions parallèles (dans des langues qui sont en outre génétiquement corrélées si strictement, comme le sont les langues romanes) et confier le traitement des différences à la différente mise en valeur morphosyntaxique des aspects divers de configurations complexes nous semble un bon principe théorique et pratique :

| | | | | | |
|-------|-----|------------|---------------|---------|-------------|
| [12] | 2 | | P | | 1 |
| | 1 | | P | | CHO |
| ----- | | | | | |
| | 1 | P | CHO | | CHO |
| | Eva | est | séduite | | par le yoga |
| | Eva | è | sedotta | | dallo yoga |
| . | | | | | |
| [13] | 2 | | | P | 1 |
| | 1 | | | P | CHO |
| ----- | | | | | |
| | 1 | | P | CHO | CHO |
| ----- | | | | | |
| | 1 | P | CHO | CHO | CHO |
| | Eva | a | été | séduite | par le yoga |
| | Eva | è | stata | sedotta | dallo yoga |
| . | | | | | |
| [14] | 2 | | P | | |
| | 1 | | P | | |
| ----- | | | | | |
| | 1 | P | CHO | | |
| | Eva | est | obsédante | | |
| | Eva | è | ossessionante | | |

| | | | | |
|-------|---|---|--------------|---------------|
| [15] | 2 | | | P |
| | 1 | | | P |
| ----- | | | | |
| | 1 | | P | CHO |
| ----- | | | | |
| | 1 | P | CHO | CHO |
| Eva | a | | été | obsédante |
| Eva | è | | stata | ossessionante |

| | | | | |
|----------|---|--|------------|---------------|
| [16] | 2 | | | P |
| | 1 | | | P |
| ----- | | | | |
| | 1 | | P | CHO |
| La fuite | | | est | une solution |
| La fuga | | | è | una soluzione |

| | | | | |
|----------|---|---|--------------|---------------|
| [17] | 2 | | | P |
| | 1 | | | P |
| ----- | | | | |
| | 1 | | P | CHO |
| ----- | | | | |
| | 1 | P | CHO | CHO |
| La fuite | a | | été | une solution |
| La fuga | è | | stata | una soluzione |

A la lumière de ce principe de méthode et de la représentation qui en suit, il est d'ailleurs facile de capter la différence du choix des schémas d'auxiliation entre français et italien à l'intérieur du système paramétrique proposé pour l'analyse de la morphosyntaxe romane à partir de La Fauci (1988 [1994]). La généralisation [V] peut en effet être rendue paramétrique de façon naturelle :

[VI] L'auxiliaire d'un «Non-Verb Predicate» suit le schéma E ssi son 1 P-initial porte aussi la relation 2

- i. (it.) dans la proposition;
- ii. (fr.) dans le secteur-P précédant.

Sinon, il suit le schéma H.

Par rapport aux configurations des exemples [13]-[15]-[17]¹, [VI] permet d'effectuer un calcul simple et efficace. Comme dans les secteurs-P des *Non-Verb Predicates* (*séduite/sedotta*, *obsédante/ossessionante* et *une solution/una soluzione*) le 1 P-initial de l'auxiliaire porte la relation 2, l'auxiliaire (du passif, la copule) appartient au schéma E en français au même titre qu'en italien (la différence y est neutralisée). A son tour, l'auxiliaire perfectif appartient aussi au schéma E en italien : le domaine pertinent est la proposition toute entière et dans la proposition le 1 P-initial de l'auxiliaire perfectif porte la relation 2. Mais comme dans les secteurs-P du participe passé du premier auxiliaire le 1 P-initial de l'auxiliaire perfectif ne porte jamais par principe la relation 2, l'auxiliaire perfectif appartient au schéma H en français. Contrairement à ce qui se passe en italien, en français le domaine pertinent pour le choix du schéma d'auxiliation n'est constitué en effet que par le secteur-P de l'opérateur auquel l'auxiliaire est attribué.

5.

Maintenant on peut finalement arriver au problème de l'auxiliaire dans la construction existentielle. La construction existentielle est, en effet, un autre domaine syntaxique où le français et l'italien manifestent une incohérence en ce qui concerne les schémas d'auxiliation. La différence est exactement la même que celle que l'on a constatée dans les domaines du passif et de la construction copulative, le français choisit H, tandis que l'italien présente E. Il ne s'agit toutefois pas cette fois-ci d'un auxiliaire perfectif. Il s'agit au contraire de la forme verbale de base avec laquelle la construction existentielle se présente dans les deux langues. Apparemment, parmi les constructions prises en considération, l'une ne s'apparente aux autres que du fait de ce parallélisme singulier, de cette distribution interlinguistiquement parallèle des schémas d'auxiliation. Montrer qu'en réalité la même généralisation est en œuvre dans des structures si différentes, montrer que la généralisation [VI] capte la raison par laquelle le français a *Il y a un problème*, tandis qu'en italien on trouve *C'è una soluzione*, exactement comme elle capte la raison du contraste *Le mariage a été une issue* vs *Il matrimonio è stato una via d'uscita* serait certainement un résultat remarquable.

Revenons donc à notre hypothèse sur la nature syntaxique de la construction existentielle. L'idée fondamentale est que le substantif qui

¹ Et par rapport à tous les exemples cités jusqu'ici, mais aussi à un très grand nombre de structures qui n'ont pas été présentées ici par souci de brièveté.

constitue le pivot de la construction existentielle porte à la fois et initialement les fonctions d'opérateur et d'actant, ce qui est la configuration normale du noyau d'un simple syntagme nominal. Si l'on admet en outre une uniformité dans la valence des substantifs¹, au niveau initial et dans sa fonction d'actant, le pivot porte la relation d'objet direct, c.-à-d. la même relation qu'il assigne à un actant dans le cas où il n'est qu'un opérateur (cf. la construction copulative). Le niveau initial d'une construction existentielle est donc un niveau initial inaccusatif :

[18] 2,P
 ...
 une issue
 una via d'uscita

Or, la construction existentielle romane n'est que la projection propositionnelle de cette configuration de départ, arrangée conformément aux exigences de la morphosyntaxe manifeste de la proposition. Pour cette morphosyntaxe, un actant-opérateur n'est pas en effet un objet praticable. Le moule standard de cette morphosyntaxe manifeste est : d'un côté, actant, de l'autre, opérateur. Cette configuration est donc totalement à instaurer au niveau de la manifestation et le seul élément présent n'est pas le candidat idéal pour remplir une fonction plutôt que l'autre. Sa double nature sémantico-syntaxique ne peut pas être totalement masquée, car il s'agit du noyau qui définit la construction existentielle. Si le pivot remplissait manifestement et de manière privilégiée une fonction ou bien l'autre, il serait prêt à être interprété syntaxiquement comme l'est un substantif dans une proposition copulative, soit en tant qu'actant, soit en tant qu'opérateur. Et de fait, le pivot est remplacé dans chacune de ses fonctions par un élément fictif. Ces éléments sont capables de jouer un rôle morphosyntaxique manifeste de renvoi pour chacune des deux fonctions, sans interférer sur l'interprétation. L'élément qui renvoie au pivot et qui le remplace dans sa fonction d'actant est l'explétif (*il* ou tacite). Une fois remplacé le pivot dans la relation 2, l'explétif avance rapidement et conformément aux principes qui le concernent à la relation de sujet, à laquelle il est destiné² :

¹ Cf. Rosen 1997.

² D'ailleurs, le fait que le pivot d'une construction existentielle telle que *C'è una via d'uscita* ne porte jamais la relation de sujet est suggéré, tout au moins pour l'italien, par sa possibilité d'être la source du *ne* partitif (*C'è una via d'uscita, Ce n'è una*). Selon les observations empiriques et les réflexions théoriques de Perlmutter (1983), la source d'un *ne* partitif ne peut porter la relation 1 dans aucun niveau de la proposition.

| | | |
|------|-----------|------------------|
| [19] | | 2,P |
| | 2 | CHO,P |
| | 1 | CHO,P |
| | ... | ... |
| | Il | une issue |
| | Expl.tac. | una via d'uscita |

A son tour, l'élément qui renvoie au pivot et qui le remplace dans sa fonction d'opérateur est le clitique (*y, ci*)¹. Il s'agit à vrai dire d'un véritable explétif prédicatif, différent d'un clitique ordinaire dans la principale de ses propriétés manifestes, celle qui renvoie à l'élément lexical remplacé.

Dans une proposition avec un clitique ordinaire, même avec un clitique pro-prédicatif (cf. La Fauci & Loporcaro 1997), la source du clitique ne peut pas en effet être présent lexicalement ([20]-[21]) : clitique et source sont en principe en distribution complémentaire. Dans une proposition avec un clitique qui est explétif prédicatif, l'élément remplacé est présent, parfois obligatoirement pour l'interprétation sémantico-syntaxique correcte de la proposition ([22]-[24]) : clitique et pivot sont de fait en cooccurrence :

- [20] a. Marie l'est (*belle)
 [21] a. Tom ci scende (*in salotto)
 [22] a. Il y a *(un problème)
 [23] a. C'è *(una soluzione)

La raison de cette différence est simple et peut être exprimée intuitivement. Le clitique ordinaire, même pro-prédicatif, remplace sa source de façon totale. Le clitique explétif prédicatif, comme tout explétif, ne remplace le pivot que dans sa fonction syntaxique. Le clitique *y / ci* et le pivot sont en cooccurrence, exactement comme l'explétif nominal (manifeste en français (*il*) et tacite en italien) et son BIL le sont. Dans La Fauci & Loporcaro (1997) on a largement discuté de la nature pro-prédicative du clitique qui caractérise la construction existentielle romane et on a aussi démontré que des propositions qui ont été avancées au sujet de ce clitique ne résistent pas à une analyse attentive de ses propriétés empiriques². Dans le même travail (et dans Loporcaro & La Fauci 1998) on manquait toutefois

¹ A noter très attentivement que l'adjonction simple et directe d'un auxiliaire produirait encore une fois une configuration très proche de celle de la construction copulative, où le substantif n'est qu'un opérateur.

² Élément qui remplit la position de sujet: Burzio (1986); clitique à la nature locative-existentielle: Freeze (1992).

de lui reconnaître une véritable spécificité par rapport à d'autres clitiques pro-prédicatifs (comme c'est le cas du *le, lo* en italien, de [20]). On se contentait de le considérer comme une trace de l'effacement de la relation prédicative du pivot, sans lui assigner en outre une place et une représentation dans la configuration de la proposition. Il s'agissait d'une simplification et d'une sous-évaluation du rôle de la morphosyntaxe manifeste dans la construction existentielle, d'autant plus que la présence de l'explétif prédicatif (mieux, d'un explétif prédicatif) n'est pas limitée à cette construction. L'explétif prédicatif a en effet un rôle syntaxique qui n'est pas négligeable, mais qui n'a pas été jusqu'à présent correctement évalué, d'ailleurs ses propriétés formelles doivent encore être exactement établies. Néanmoins, on peut observer empiriquement qu'il est présent dans de nombreuses constructions, où il est souvent considéré comme un élément lexicalisé sans intérêt :

- [24] Ugo *ci* ha *(*la macchina*)¹
 [25] a. Il y va *(*de notre santé*)
 b. *Ne* va *(*della nostra salute*)
 [26] *Ci* vogliono *(*nuove idee*)

Ce que l'on propose alors est affiché dans les tables qui suivent et n'est que la conséquence de la découverte de la nature non seulement pro-prédicative, mais aussi d'explétif du clitique de la construction existentielle romane. Ce caractère demande à être représenté dans la configuration de la proposition, où un explétif traditionnellement reconnu tient lieu du pivot en tant qu'actant, le clitique explétif en tient lieu en tant qu'opérateur².

Or, si le remplacement du pivot dans la fonction d'actant par l'explétif nominal augmente la structure propositionnelle d'un niveau, le remplacement du pivot dans la fonction d'opérateur par l'explétif prédicatif augmente le nombre de ses secteurs-P d'une unité :

¹ Les raisons pour lesquelles cet exemple et en général la construction d'*avoir* dite possessive s'apparente à la construction existentielle sont illustrées dans La Fauci & Loporcaro (1997).

² Avec toutes les différences d'ordre conceptuel et procédural précisées dans La Fauci & Loporcaro (1997:14-15), notre position est proche de celle de Moro (1993). Le traitement de Moro (1993) fait toutefois appel à une prédication existentielle abstraite qui n'est point nécessaire dans notre modèle.

| | | | |
|-------|-----------|----|------------------|
| [27] | | | 2,P |
| | 2 | | CHO,P |
| | 1 | | CHO,P |
| ----- | | | |
| | 1 | P | CHO,CHO |
| | ... | | ... |
| | Il | y | une issue |
| | Expl.tac. | ci | una via d'uscita |

Toutefois une proposition finie romane n'est pas caractérisée seulement par la présence d'un sujet final (l'explétif nominal) distinct de l'élément prédicatif (le clitique explétif prédicatif), mais aussi, comme on l'a déjà dit, par la présence d'un élément verbal qui, du fait de ses caractères morphologiques, permet la vérification qu'il a satisfait la contrainte du sujet final. Le clitique n'est pas apte à remplir cette fonction, d'où l'exigence d'un servo-opérateur qui va s'y adjoindre. Le résultat est la configuration [28], que l'on propose encore une fois comme identique pour le français et pour l'italien :

| | | | |
|-------|-----------|----|------------------|
| [28] | | | 2,P |
| | 2 | | CHO,P |
| | 1 | | CHO,P |
| ----- | | | |
| | 1 | P | CHO,CHO |
| ----- | | | |
| | 1 | P | CHO,CHO |
| | Il | y | a |
| | Expl.tac. | c' | è |
| | | | una via d'uscita |

A partir de la configuration [28], [VI] calcule quel schéma d'auxiliation assigner à la proposition. Le schéma est E pour l'italien, du fait que son sujet P-initial (l'explétif) porte la relation 2 dans la proposition. Il est H en français, étant donné que son sujet P-initial (l'explétif) ne porte pas la relation 2 dans le secteur-P qui précède le niveau d'auxiliation, le secteur-P du clitique explétif prédicatif¹.

¹ Il est alors intéressant d'observer ce que note Grevisse (1993: par. 756): «La langue littéraire continue à employer *il est* + un syntagme nominal, là où la langue ordinaire se sert de *il y a*: IL n'EST pire douleur / qu'un souvenir heureux dans les jours de malheur (MUSSET, *Prem. Poés.*, Saule, I). – IL EST de parfums frais comme des chairs d'enfants (BAUDEL., *Fl. du m.*, Correspondances) [...] IL EST d'autres monuments oranais (CAMUS, *Été*, p.

6.

L'épilogue de notre discussion ne peut que ressembler à la conclusion provisoire de tout *work in progress*. Par rapport à l'état d'avancement des travaux dont témoignent La Fauci & Loporcaro (1997) et Loporcaro & La Fauci (1998) au sujet de l'étude comparative de la construction existentielle romane et de ses aspects paramétriques, on a marqué un certain nombre de résultats nouveaux. On propose maintenant une représentation formelle de la configuration de la construction existentielle plus proche de sa réalité morphosyntaxique de surface, après avoir reconnu dans le clitique qui s'y trouve le caractère spécifique d'un explétif prédicatif, un objet théorique dont le caractère spécifique n'était pas clairement identifié jusqu'à présent et dont les propriétés syntaxiques sont à déterminer exactement. Cette amélioration s'insère parfaitement dans l'hypothèse théorique générale sur la nature de la construction existentielle en tant que projection propositionnelle d'un noyau nominal où les deux fonctions d'actant et d'opérateur sont portées par le même élément. L'amélioration nous a permis de simplifier radicalement la généralisation sur le choix des schémas d'auxiliation en français et en italien que La Fauci & Loporcaro (1997) proposaient pour étendre sa portée à la construction existentielle. Cette généralisation

51)». Dans ce style élevé, l'absence de l'explétif prédicatif *y* est tolérée (Grevisse, *loc. cit.*, note: «*Il est a profité de l'ostracisme qui frappait il y a dans la poésie classique, à cause de l'hiatus*») et il serait séduisant de penser que la construction existentielle se présenterait alors selon la configuration (simplifiée, en ce qui concerne le pivot) qui suit et que ceci aurait pour conséquence le changement du schéma d'auxiliation:

| | | |
|-------|-------|---------|
| [i] | 2,P | |
| 2 | CHO,P | |
| 1 | CHO,P | |
| ----- | | |
| 1 | P | CHO,CHO |

Il est d'autres monuments oranais

Toutefois, Haase (1888, par. 10) remarque que «Das Adverbium *y*... in lokaler Bedeutung hat sich in *il y a* so festgesetzt, dass es dem Neufrz. unentbehrlich ist, während es im Altfrz. oft fehlte, namentlich wenn eine anderweitige lokale Bestimmung vorhanden war. Dieser Gebrauch, den auch die heutige Volkssprache kennt, lässt sich bis ins 17. J. hinein verfolgen. Ebenso konnte *y* in *il y va* fehlen, wozu sich gleichfalls Beispiele bieten... *vous dites qu'il a alentour du coeur* (Balz.). *Quelque passion que j'aie pour la guerre, il en a quelque autre qui est bien plus forte en moi* (Voit.)... *C'est une affaire où il va de mon honneur* (Vaugel.)...». Mais toute question diachronique concernant la construction existentielle romane, ses explétifs et ses schémas d'auxiliation (multiples en italien aussi et non point seulement selon les époques) ne peut qu'être laissée de côté ici.

n'a maintenant que la formulation minimale d'origine, demandée par l'analyse des schémas d'auxiliation des formes verbales périphrastiques avec participe passé (actives et passives) dans les deux langues, mais elle couvre sans aucun problème tant le domaine de la construction copulative que celui de la construction existentielle, où l'opérateur non fini auquel le servo-prédicat est adjoint est de façon générale un *Non-Verb Predicate*. D'autres extensions de la portée de la généralisation sont donc à prévoir dans la direction d'autres *Non-Verb Predicates*, comme le sont les prépositions.

Ces résultats confirment la productivité de l'approche comparative paramétrique à la morphosyntaxe romane proposée à partir de La Fauci (1988 [1994]), de ses présupposés théoriques et des ses démarches méthodologiques. Ils soutiennent surtout l'idée que l'analyse comparative de la morphosyntaxe romane peut traiter la variation sans invoquer d'emblée d'irréductibles différences structurales entre variétés, en maintenant au contraire ces différences au minimum et en gérant la variation à l'aide d'un système de codage morphosyntaxique de structures pour l'essentiel identiques. La théorie relationnelle de la syntaxe des langues naturelles reste donc très actuelle et son programme, simple dans sa formulation, cohérent dans le temps, contrôlable dans ses résultats, jouera certainement un rôle dans le futur de la recherche.

© Nunzio La Fauci

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AISSEN J. (1991) : «Relational Grammar», in F.G. Droste & J.E. Joseph (éds.), *Linguistic Theory and Grammatical Description*, Amsterdam : Benjamins pp. 63-102.
- BLAKE B. J. (1990) : *Relational Grammar*, London : Routledge.
- BURZIO L. (1986) : *Italian Syntax. A Government-Binding Approach*, Dordrecht : Reidel.
- COCCHI G. (1995) : *La selezione dell'ausiliare*, Padova : Unipress.
- DAVIES W. & C. ROSEN (1988) : «Unions as Multi-Predicate Clause», *Language* 64, p. 52-88.
- FAUCONNIER G. (1983) : «Generalized Union», *Communication and Cognition* 16, p. 3-37.
- FREEZE (1992) : «Existentials and other Locatives», *Language* 68, p. 553-

595.

- GREVISSE M. (1993) : *Le bon usage. Grammaire française refondue par A. Goosse*, treizième édition revue, Paris : Duculot.
- HAASE A. (1888) : *Französische Syntax des XVII. Jahrhunderts*, Oppeln und Leipzig : Eugen Franck's Buchhandlung.
- KAYNE R. (1993) : «Toward a Modular Theory of Auxiliary Selection», *Studia linguistica* 47, p. 126-138.
- (1996) : «Microparametric Syntax : Some Introductory Remarks», in J. R. Black & V. Motapanyane (éds.), *Microparametric Syntax and Dialect Variation*, Amsterdam : Benjamins, p. ix-xviii.
- LA FAUCI N. (1984) : «Sulla natura assoluta del controllore dell'accordo del participio passato in italiano», *La Memoria. Annali della Facoltà di Lettere e Filosofia dell'Università di Palermo* 3, p. 187-253.
- (1988 [1994]) : *Oggetti e soggetti nella formazione della morfosintassi romanza*, Pisa : Giardini, [*Objects and Subjects in the Formation of Romance Morphosyntax*, IULC, Bloomington].
- (1989) : «Ausiliari perfettivi e accordo del participio passato in italiano ed in francese», in F. Foresti, E. Rizzi & P. Benedini (éds.), *L'italiano tra le lingue romanze*, Atti del XX Convegno Internazionale di Studi della Società di Linguistica Italiana (Bologna, 25-27 settembre 1986), Roma : Bulzoni, p. 213-242.
- LA FAUCI N. & M. LOPORCARO (1989) : «Passifs, avancements de l'objet indirect et formes verbales périphrastiques dans le dialecte d'Altamura (Pouilles)», *Rivista di Linguistica* 1, p. 161-196.
- (1993) : «Grammatical Relations and Syntactic Levels in Bonorvese Morphosyntax», in A. Belletti (éd.), *Syntactic Theory and the Dialects of Italy*, Torino : Rosenberg & Sellier, p. 155-203.
- (1997) : «Outline of a Theory of Existentials on Evidence from Romance», *Studi italiani di linguistica teorica e applicata* 26, 1, p. 5-55.
- LA FAUCI N. & C. ROSEN (1993) : *Past Participle Agreement in Five Romance Varieties*, Unpublished Manuscript, Università di Palermo/Cornell University.
- LOPORCARO M. (1998) : *Sintassi comparata dell'accordo participiale romanzo*, Torino : Rosenberg & Sellier.
- LOPORCARO M. & N. LA FAUCI (1998) : «Existential Constructions and the Predicative Nature of Nouns», à paraître dans B. Caron (éd.), *Actes du 16ème Congrès International des Linguistes (Paris, 20-25 Juillet 1997)*, Oxford : Elsevier Sciences.
- MORO A. (1993) : *I predicati nominali e la struttura della frase*, Padova : Unipress.
- PERLMUTTER D. M. (1980) : «Relational Grammar», in E. A. Moravcsik & J. Wirth (éds.), *Syntax and Semantics 13 : Current Approaches to*

Syntax, New York : Academic Press, p. 195-229.

— (1983) : *Studies in Relational Grammar 1*, Chicago : University of Chicago Press.

PERLMUTTER D. M. & P. M. POSTAL (1983) : «Some Proposed Laws of Basic Clause Structure», in Perlmutter (1983), p. 81-128.

PERLMUTTER D. M. & C. ROSEN (1984) : *Studies in Relational Grammar 2*, Chicago : University of Chicago Press.

ROSEN C. (1988) : *The Relational Structure of Reflexive Clauses*, New York : Garland.

— (1990) : «Italian Evidence for Multi-Predicate Clauses», in K. Dziwirek, P. Farrell & E. Mejías-Bikandi (éds.), *Grammatical Relations. A Cross-Theoretical Perspective*, Stanford : CSLI, p. 415-444.

— (1997) : «Auxiliation and Serialization : on Discerning the Difference», in A. Alsina, J. Bresnan & P. Sells (éds.), *Complex Predicates*, Stanford : CSLI, , p. 175-202.

Un modèle nodal pour une description cohérente de l'impersonnel en français et en portugais

Michel MAILLARD & Elisete ALMEIDA
(Université de Madère, Centre METAGRAM)

Une théorie de l'impersonnel qui se veut cohérente et applicable aux deux langues en question, mais aussi à beaucoup d'autres, présuppose une conception saine de la notion de sujet syntaxique. En philosophie, il n'est pas absurde de poser un sujet ontologique, vu comme support nécessaire des phénomènes — par exemple, l'individu humain ou animal, appelé ουσία par Aristote et *substantia* par ses épigones latins et cartésiens — mais, en grammaire, il est absurde de poser un tel sujet substantiel, puisque le sujet syntaxique n'est rien d'autre qu'une fonction, c'est-à-dire une relation abstraite entre deux variables. **Le sujet syntaxique ne saurait exister en tant que substance — sinon par une confusion abusive avec la partie du discours appelée substantif** (grec : τὸ οὐσιαστικόν) **ou, pire encore, avec les référents de ce substantif, notamment humains, associés à cette classe de mots.** Ajoutons que les jeux fréquents sur la relation *sujet de l'énoncé / sujet de l'énonciation* n'ont pas contribué à simplifier la question, en accroissant encore la polysémie d'un terme surchargé de sens.

Il faut dire aussi que le terme grec qui désigne le sujet chez Aristote, τὸ ὑποκείμενον, était déjà très polysémique, ce qui n'a pas facilité les choses. Le philosophe s'en servait tantôt pour désigner le **sujet logique** à quoi s'applique le prédicat, τὸ κατηγορημα, tantôt pour désigner le **sujet physique**, vu comme une substance à laquelle adviennent des accidents. Aujourd'hui encore, en grec moderne, υποκείμενο désigne aussi bien le **sujet grammatical** qu'un **sujet humain** et, qui plus est, un individu louche, une canaille. Des confusions de plans du même genre s'observent aussi avec le latin *subjectum* et ses héritiers romans.

Cette **substantialisation** du sujet grammatical a pour effet de lui conférer un poids qui est sans rapport avec l'occupation très irrégulière de la position sujet dans les langues les plus diverses, y compris dans la

langue française, dont la prétendue «servitude subjectale» est à réexaminer complètement. Les *modèles de constituance*, prônés par les distributionnistes ou les transformationnalistes, fidèles en cela à la tradition aristotélicienne, posent un sujet qui pèse théoriquement aussi lourd dans la balance syntaxique que l'ensemble du prédicat verbal, ce qui est abusif. Cela gêne non seulement la compréhension de l'impersonnel, mais nuit aussi à l'intelligence du fonctionnement personnel du verbe, dans son emploi élocutoire ou allocutoire. Cette emphase sur le NP ou SN sujet est en effet d'autant plus déplacée qu'aux deux premières personnes aucun créneau syntaxique n'est prévu devant le verbe pour le sujet nominal. Les énoncés élocutifs et allocutifs seraient-ils sans intérêt pour un linguiste? Que le logicien les néglige, cela se comprend puisque la validation de ces énoncés est souvent problématique, mais que le grammairien les oublie, c'est pour le moins inattendu.

A la 3e pers., on peut rencontrer assez souvent un sujet nominal mais il n'y est pas obligatoire *a priori*. Dans le discours suivi, notamment narratif, ce sujet nominal est le plus souvent absent de la phrase et doit être cherché ailleurs. Dans les langues où le verbe s'accorde avec l'un de ses arguments, si on laisse de côté les rares cas de conjugaison objectale, **c'est apparemment à cause de cet habituel grand écart entre les deux termes de la relation subjectale que le verbe s'accorde avec son sujet et non avec son objet, qui se trouve, lui, en contact immédiat avec le noyau verbal et ne nécessite pas une marque sur le verbe pour être repéré.** C'est la raison pour laquelle le prédicat verbal intègre un déictique ou un anaphorique de petite dimension, qui peut se transformer en flexif, et dont la fonction est d'aider au repérage du sujet absent. Tout cela montre qu'il est abusif d'ériger un terme nominal appelé *sujet*, ou parfois *nominalif*, en constituant obligatoire de la phrase.

Pour nous référer à l'opposition bien connue chez les linguistes entre *modèles de constituance* et *modèles de dépendance*, nous montrerons d'abord comment, dès la naissance officielle de la syntaxe en Occident, chez Apollonius, au second siècle de notre ère, se manifeste déjà une oscillation révélatrice entre deux modèles descriptifs antagonistes, issus l'un et l'autre de la philosophie grecque : l'un, dérivé de la dialectique platonicienne et de la logique aristotélicienne; l'autre, issu de la réflexion stoïcienne sur le langage. Le schéma platonicien et aristotélicien annonce lointainement les futurs modèles de constituance, en posant le binôme *nom+verbe* comme la condition *sine qua non* de l'existence d'un énoncé, tandis que les Stoïciens, anticipant à leur façon sur les futurs modèles de dépendance, appliquent au grec une sorte de première «grammaire des cas». Certes il s'agit de cas «superficiels» et non de cas «profonds», comme dans le modèle sémantique de Fillmore, mais les Stoïciens n'en mettent pas moins le verbe au centre de l'énoncé et font l'économie de la notion de su-

jet. Qui plus est, ils admettent qu'un prédicat verbal puisse être validé sur un datif, et non sur un nominatif, ce qui les conduit au seuil de l'impersonnel. Cela dit, ce seuil n'est pas franchi et il ne le sera pas davantage chez leur disciple grammairien, Apollonius.

Le fondateur de la syntaxe reprend, pour l'essentiel, la terminologie de ses prédécesseurs et parle, lui aussi, le langage des cas. A l'image de la dialectique stoïcienne, **la syntaxe apollonienne utilise la notion de prédicat mais ignore celle de sujet**. Ceci montre au moins deux choses dont nous pourrions tirer notre profit : -1- **Il est possible de construire une syntaxe cohérente sans faire appel à la notion de «sujet»**. -2- **les notions de sujet et de prédicat ne sont pas aussi solidaires qu'on a voulu nous le faire croire** en affirmant comme un dogme fondateur — c'est notamment le cas de Hjelmslev ou Martinet — l'implication réciproque du sujet et du prédicat. En vérité, cette implication ne joue que dans un sens: il n'y a certes pas de sujet sans prédicat mais **il peut y avoir et il y a des prédicats sans sujet**. C'est précisément ce qui se passe, nous le verrons, dans le cas des impersonnels.

Nous montrerons, dans une seconde partie, comment seul un schéma de synthèse entre les modèles de constituance et de dépendance — que nous appellerons **modèle nodal** — peut permettre de donner une description satisfaisante du prédicat verbal, tant à l'impersonnel que dans les structures personnelles du verbe.

Enfin, dans une troisième partie, nous tenterons d'appliquer ce modèle au français et au portugais, dont les différences superficielles au niveau de la flexion personnelle et de la rection verbale ne doivent pas nous empêcher de saisir les profondes similitudes de fonctionnement. Nous montrerons aussi, au passage, tout ce qui rapproche le verbe hellénique du verbe portugais. L'évidente autonomie syntaxique du premier contredit depuis toujours l'application au grec — et par voie de conséquence au portugais — du modèle grammatical issu d'Aristote, qui impose le sujet nominal comme constituant obligatoire de l'énoncé à une langue qui s'en passe le plus souvent.

1. APOLLONIUS OU LA NAISSANCE OFFICIELLE DE LA GRAMMAIRE : UNE SYNTAXE QUI N'UTILISE PAS LE CONCEPT DE SUJET ET IGNORE ENCORE LA NOTION D'IMPERSONNEL

L'examen de la pensée grammaticale d'Apollonius montre l'influence ambiguë de la philosophie grecque sur la mise en place de la syntaxe. Cette influence est à la fois positive et négative. Positive parce que, sans la réflexion logico-philosophique de Platon, d'Aristote et des Stoïciens, la grammaire systématique d'un Apollonius n'aurait jamais vu le jour. Mais

influence négative aussi car l'affirmation réitérée chez Platon et Aristote que la combinaison *nom + verbe* est la condition nécessaire à l'existence d'un énoncé exerce une sorte de blocage sur la réflexion syntaxique naissante. D'un côté, la vigilance grammaticale d'Apollonius et l'influence des Stoïciens le mettent sur la voie d'autonomiser le prédicat et de l'émanciper de toute sujétion au sujet, mais de l'autre, sa formation philosophique l'empêche de reconnaître officiellement qu'un verbe peut constituer à lui seul un énoncé. Il se croit donc obligé d'affirmer, contre les données de l'expérience, qu'il ne peut y avoir d'énoncé sans constituant nominal et, assertion plus idéologique encore, que le nom est premier par rapport au verbe¹ :

«L'ordre en question est à l'image de la phrase complète : il place en tête le nom, suivi du verbe, ce qui est tout à fait pertinent puisque aucune phrase ne saurait être achevée sans eux»² J. Lallot commente ainsi ce passage : «L'idée que la présence d'un nom, (ónoma) et d'un verbe (rhêma) est indispensable à la formation d'une phrase vient tout droit de la tradition philosophique et plus précisément de la théorie de la prédication : cf. Plat., Soph. 262 A-C, Arist., De Int. 16 b 10, Diog. La. VII 63 (...)»³.

Cela empêche Apollonius de faire une analyse adéquate des impersonnels, auxquels il se croit obligé d'adjoindre un nominatif virtuel, le plus souvent sous forme d'un infinitif nominalisé, pour sauvegarder le modèle platonicien et aristotélien de l'énoncé complet.

Il en va ainsi, dans un passage célèbre⁴ commenté par Priscien (3231)⁵, où Apollonius analyse les propriétés du verbe μέλει, que nous percevons aujourd'hui comme un impersonnel,

(1) μέλει Σωκράτει

La meilleure traduction serait sans doute «Socrate se fait du souci» mais, pour rendre l'impersonnalité du tour grec, on traduira *Il y a du souci pour Socrate*. En effet *Sôkrátēi* est un datif. Mais l'énoncé *mélei Sôkrátēi* est présenté par Apollonius comme déviant car, selon lui, tous les autres verbes grecs se construiraient avec un nominatif, ou cas droit (ὀρθός, terme qui connote la normalité) complété ou non par un cas oblique (πλάγιος, vocable un tantinet péjoratif). Le grammairien alexandrin propose, nous le verrons, d'ajouter au schéma de phrase un nominatif fantôme, qui serait, à

¹ Apollonius Dyscole, 1997, vol. I, p. 101, § 16 et p. 100, § 13 et 14.

² Apollonius Dyscole, 1997, vol. I, p. 100, § 14.

³ Apollonius Dyscole, 1997, vol. II, p. 19, note 53.

⁴ Apollonius Dyscole, 1997, vol. I, p. 268, § 187 et 188.

⁵ Desbordes, 1991, p. 18.

son avis, impliqué par la désinence personnelle du verbe. Et pourtant mélei, bloqué à la 3e pers., n'est attesté qu'avec des arguments nominaux fléchis à des cas obliques. Mais un verbe à la 3e pers. qui refuse à ses côtés tout cas droit — en termes plus familiers, tout GN sujet — n'étant pas un verbe tout à fait normal aux yeux du grammairien grec, celui-ci va lui inventer le support nominal qui lui manque, sous la forme d'un infinitif substantivé par un article neutre, à savoir τὸ φιλοσοφεῖν (litt. «le philosopher»), assimilé au nominatif substantival correspondant ἡ φιλοσοφία («la philosophie»). Ce nominatif sous-entendu est censé exprimer une des causes du souci de Socrate : «Ce qu'on a en tête — précise le grammairien — c'est quelque chose comme

(2) μέλει τὸ φιλοσοφεῖν Πλάτωνι / Σωκράτει (litt. : le philosopher fait souci à Platon / Socrate)¹

C'est là typiquement un ex. de grammairien, fabriqué pour les besoins de la cause. Certes la raison du souci des philosophes peut très bien être exprimée par un item nominal, mais si l'on en juge par les exemples attestés, ce n'est pas le nominatif, ou cas droit des Stoïciens, qui est utilisé, c'est un cas oblique, comme chez Porphyre :

(3) Σωκράτει (dat.) Ἀλκιβιάδου (gén.) μέλει (impers.)

Comprenons Socrate se fait du souci pour Alcibiade. A la lettre : Pour Socrate (au sujet) d'Alcibiade il y a souci². Comme le fait remarquer Lallot, il s'agit là d'un type d'énoncé «qu'Apollonius semble prudemment éviter»³. Cela se comprend car dans une phrase comme celle-ci, ou le «sujet» du souci de Socrates est exprimé autrement que par un «sujet» grammatical au nominatif, à savoir par le génitif *Alkibiádou*, il n'y a plus lieu de postuler un item nominal sous-entendu du genre de *to philosophéin*, («le philosopher»), ou quelque autre infinitif neutre occupant dans le schéma d'énoncé une position nominative que le grammairien supporte mal de voir inoccupée.

On a rappelé qu'Apollonius avait subi l'influence de la dialectique stoïcienne. Or les Stoïciens appellent «prédicat» (κατηγορημα) ou «accident» (σύμβαμα) un verbe construit avec un nominatif — avec un «nom», (όνομα), disaient-ils aussi - par contre, dans *mélei Sôkrátei*, ils auraient assurément présenté mélei comme un παρασύμβαμα (quasi-accident)

¹ Apollonius Dyscole, 1997, vol. I, p. 268, § 188.

² Apollonius Dyscole, 1997, vol. II, p. 275.

³ Apollonius Dyscole, 1997, vol. II, p. 274, note 453.

ou encore un παρακατηγόρημα (quasi-prédicat) - les 2 concepts de «prédicat» et «accident» étant à peu près équivalents dans le système stoïcien¹.

Lorsque l'impersonnel *mélei* (il y a souci) est employé seul, comme il arrive en situation, les Stoïciens utilisent une expression franchement dépréciative pour qualifier ce prédicat dépourvu d'argument nominal : τὸ ἐλλείπτικον ἔλαττον ἢ παρασύμβαμα), que Lallot traduit ainsi : *le (prédicat) elliptique est un moins que quasi-accident*².

Dans ces conditions, on ne s'étonnera pas que les verbes météorologiques, qui, en grec comme ailleurs, s'emploient le plus souvent seuls, sans aucun argument nominal, soient ramenés de force au schéma nom + verbe. Puisqu'ils s'utilisent sans nominatif, on va leur en inventer un. Ainsi l'impersonnel ἀστράπτει (en français *il y a des éclairs* ou *ça fait des éclairs* ; en portugais, *relampeja*) serait, selon Apollonius, utilisé sans constituant nominal parce que ce dernier est présent dans tous les esprits : «une telle activité revient en exclusivité à Zeus»³.

On chercherait en vain, chez Apollonius, une problématique de l'impersonnel. Le concept ne se fait pas jour chez lui, pas plus que chez les autres penseurs grecs de l'Antiquité. Pour eux, les choses sont simples : un verbe n'est bien construit que s'il prend appui sur un nom au nominatif.

Cela dit, le grammairien alexandrin est bien obligé de reconnaître qu'aux 2 1ères pers., le verbe ne se laisse précéder d'aucun nominatif substantival. Il explique la chose en montrant que la flexion personnelle du verbe suffit à le référer soit au locuteur soit à l'allocutaire. Admettant que les noms propres des interlocuteurs ne peuvent apparaître au plan du signifiant, en tant que nominatifs, devant un verbe fléchi à la 1ère ou à la 2e pers., Apollonius n'en maintient pas moins que le verbe est virtuellement associé, au plan du signifié, par le biais de sa désinence, à la forme nominative des noms concernés. Cette forme casuelle, que le grammairien appelle aussi εὐθεῖα, à savoir «directe», est «déterminée», (ὀριζομένη), par la voie déictique, les partenaires du dialogue se voyant mutuellement. Par contre, à la 3e pers., le verbe pouvant se rapporter à un grand nombre de référents possibles, donc à de multiples formes nominatives différentes, celle qui lui est associée reste complètement «indéterminée» (ἀοριστουμένη). D'où l'absolue nécessité d'adjoindre à la 3e pers. un nom au nominatif — ou, comme il dit, au *cas direct* — pour préciser à quelle substance le prédicat ou accident est appliqué⁴.

¹ Apollonius Dyscole, 1997, vol. I, p. 268, § 187 et vol. II, p. 274, note 453.

² Apollonius Dyscole, 1997, vol. I, p. 151, § 16. Cf. aussi p. 101, § 17.

³ Apollonius Dyscole, 1997, vol. I, p. 101, § 17.

⁴ Apollonius Dyscole, 1997, vol. I, p. 151, § 16 et aussi vol. II, p. 88, § 30.

Si les verbes météorologiques font exception et s'emploient sans constituant nominal, c'est parce que, selon Apollonius, cet item nominal va de soi, le seul agent possible du procès étant le dieu des dieux. Dans le cadre épistémologique où se situe le grammairien alexandrin, l'idée d'un procès météorologique lié à une pluralité d'agents mal connus, donc impossibles à dénommer, n'appartient pas à l'ordre du pensable. La pluie et l'orage doivent avoir un agent personnalisable et un seul. Cette vision mythique des choses trouve évidemment un appui dans les textes littéraires qu'Apollonius cite abondamment, et en particulier ceux d'Homère¹, mais on sait que la personnification des éléments naturels est une habitude chère aux poètes. Le problème est que les créations métaphoriques, liées au registre très particulier de la poésie, ne sauraient être confondues avec l'exercice ordinaire de la langue. S'il est vrai qu'un Claude Nougaro écrit dans une chanson

(4) *La nuit pleuvait des larmes*

ou qu'un Louis Guilloux s'écrie dans un poème

(5) *Qu'elle est belle ma Bretagne quand elle pleut!*

le grammairien va-t-il se sentir autorisé à déclarer que le verbe *pleuvoir* implique un sujet nominal chaque fois que nous disons *il pleut* ? Les poètes se plaisent parfois, à **personnaliser** les impersonnels, parce qu'ils mettent de l'âme en toute chose, mais cette élaboration secondaire ne saurait être confondue avec la véritable origine des verbes météorologiques. Une chose est de penser que *Zeus* n'est pas étranger aux précipitations et *fait en sorte qu'il pleuve*, autre chose est de dire abruptement *Zeus pleut*.

On en arrive à cette situation paradoxale que, **chez Apollonius, l'impersonnel météorologique apparaît aussi déterminé par son agent propre que les plus déterminées des formes personnelles du verbe, l'élocutive et l'allocutive, dont les agents sont immédiatement repérables par la voie déictique**. De même qu'on ne se nomme pas soi-même à la 1ère pers. et qu'on s'adresse à la 2e sans utiliser nécessairement le nom propre de son allocutaire, de même au délocutif on évoquerait les phénomènes météorologiques sans prononcer le nom de Zeus, parce que celui-ci serait dans tous les esprits.

Bien que, de toute évidence, un verbe seul puisse, en grec comme en portugais, constituer un énoncé complet, sans support nominal, ni même

¹ *Iliade* 12, 25 et *Odyssée*, 14, 457. On trouve aussi l'expression chez Hésiode, VIII s.

pronominal, Apollonius, imprégné, comme tous ses contemporains, de la philosophie platonicienne et aristotélicienne, a le plus grand mal à se défaire du schéma logique et axiologique, selon lequel un énoncé n'est vraiment bien formé que s'il est composé d'au moins un nom et un verbe.

Cette doctrine se trouve exposée notamment dans *Le Sophiste*, où il est dit que la vérité n'existe pas au niveau du nom seul, ni encore moins du verbe isolé, mais grâce à l'articulation des 2 et à leur congruence dans le *logos* (que l'on peut traduire aujourd'hui, avec Lallot, par *énoncé*).

Si le nom paraît indispensable à l'énoncé, il ne faut pas s'en étonner car il a une dignité ontologique bien supérieure à celle du verbe, aux yeux des philosophes logiciens de l'Antiquité. **Ce sont les noms qui sont associés aux concepts et qui manifestent les Idées éternelles, chères aux platoniciens.** Ce sont les noms qui désignent les substances et permettent d'organiser le monde dans la vision aristotélicienne. **Le verbe, lui, en tant que porteur du temps, selon Aristote, marque essentiellement le domaine du transitoire.** Il exprime les accidents qui adviennent à la substance. Les noms sont du côté de l'éternité : ils indiquent l'essence et ils sont essentiels. Les verbes, eux, sont liés à l'existence, donc au fugitif et à l'instabilité, y compris le verbe *être*, temporellement variable, comme tous les autres. **Aux yeux de Platon et d'Aristote, le principal intérêt des verbes est d'articuler les noms entre eux. Pour ces philosophes, il semble qu'un verbe seul et se suffisant à lui-même ne soit même pas concevable.**

Les Stoïciens, instinctivement plus grammairiens que leurs prédécesseurs, ont eu le mérite d'accorder une place centrale au verbe comme noyau prédicatif, autour duquel gravitent des unités nominales diversement fléchies. Ce sont eux qui, les premiers, ont systématisé l'étude des cas. Pour eux, un énoncé bien formé est un verbe construit avec un cas, dont ils reconnaissent qu'il n'est pas forcément le nominatif. Ainsi, à leurs yeux, un énoncé construit avec un datif comme *Sôkrátei mélei*, est tout aussi valable que *Sôkrátês peripateî*, construit avec un nominatif. Comme le dit Lallot, au sujet des Stoïciens, «l'oblique au datif occupe auprès des quasi-prédicats la place qui est celle du cas direct auprès des prédicats»¹.

Le modèle stoïcien du verbe, entouré de cas nominaux qui gravitent autour de lui, est beaucoup plus proche d'une véritable compréhension de l'impersonnel que le modèle aristotélicien avec son sujet logique obligatoire, fléchi régulièrement au nominatif. En effet, même si Aristote ne se préoccupe pas du concept de sujet grammatical, il se trouve que, dans tous ses exemples, le sujet logique coïncide avec ce que nous appellerions, nous, un sujet grammatical.

¹ Apollonius Dyscole, 1997, vol. II, p. 275, note 454.

Avec les Stoïciens, tout change, car, comme le rappelle M. Baratin¹, ils «introduisent l'idée qu'un simple constituant peut être reçu à lui seul comme un énoncé (...)». Et le même linguiste d'ajouter : «le prédicat n'est plus, dans la conception stoïcienne, un constituant qu'il faudrait considérer sur le même plan que l'autre, le sujet, comme le fait Aristote. Au contraire, le prédicat est le noyau et comme l'essence même de l'énoncé (...) ce qui occupe la fonction de sujet n'est que la condition de sa vérification»².

On ne peut élaborer une théorie satisfaisante de l'impersonnel que si l'on admet au départ l'existence de prédicats validables sur autre chose que sur un sujet nominal. Que l'on dise en français, à l'aide de la structure canonique, *Socrate se fait du souci pour Alcibiade* — idem en portugais avec *Sócrates preocupa-se com Alcibiades* — ou que l'on dise en grec, par le biais de la structure dative, *Sôkrátei (dat.) Alkibiádou (gén.) mélei (impers.)*, il est bien clair que la validation, sur le plan logico-sémantique, se fera dans les mêmes conditions. Au nominatif ou au datif, le nom propre *Socrate* renvoie, dans les 2 cas, au siège de l'affect ou, comme on peut dire aujourd'hui, après G. Lazard, à *l'expérient*, traduction élégante de l'anglais *experier*. Qu'il soit au génitif, comme en grec, au comitatif, comme en portugais, ou au destinatif, comme en français, le nom propre *Alcibiade* réfère, dans tous les cas, à la cause du souci de Socrate. Pour valider ou invalider cet énoncé, il faut établir premièrement s'il est vrai ou faux que Socrate fait l'expérience du souci, et deuxièmement si la cause de ce souci est bien le personnage d'Alcibiade. **A une même structure logico-sémantique correspondent plusieurs organisations casuelles possibles. Il n'y a donc aucune raison d'exclure, comme énoncé mal formé, un impersonnel construit avec 2 cas obliques, si celui-ci est tout aussi valable qu'un énoncé aristotélicien de forme classique, dans lequel le prédicat est rapporté à un sujet au nominatif.**

¹ Baratin, 1989, p. 384-385.

² *Ib.*, p. 387.

2. LE MODÈLE NODAL

Le modèle que nous allons proposer ici s'inspire largement de la vision stoïcienne de la construction verbale : un noyau prédicatif central entouré de *cas*, parmi lesquels le nominatif peut certes figurer, sans qu'il soit pour autant nécessaire à la constitution de l'énoncé. Notre modèle rappelle un peu aussi celui de la *grammaire des cas*, tel qu'il était présenté par Fillmore dans les années 70, si ce n'est que le nominatif ou cas direct - assimilé classiquement à un sujet - est placé en bas du modèle et non pas sur le même plan horizontal que les cas obliques.

Nous pensons, conformément à une vision tesnièreenne ou dépendancielle de la langue, que l'organisation de l'énoncé est, en tout point, dépendante du verbe, noeud central, unité syntaxiquement supérieure, qui exerce sa domination, directe ou indirecte, sur tous les constituants nominaux ou quasi-nominaux de l'énoncé, y compris sur le classique sujet — quand il existe — sujet qu'il convient de *remettre à sa place* dans la hiérarchie grammaticale, en rappelant qu'il est, comme son nom l'indique, en grec, en latin et dans les langues romanes, *assujetti* au verbe ou plutôt au prédicat verbal, qui décide de son existence ou de son inexistence, et qui, dans la première hypothèse, sélectionne le type de sujet qui lui convient.

Pour parler de quelque chose, le locuteur a souvent le choix entre plusieurs noms et verbes, qui se combinent diversement entre eux. Mais sa liberté s'arrête là car, **une fois le verbe choisi, c'est lui qui décide de la place et de la construction du nom, adjectival ou substantival, même si celui-ci a fait l'objet d'un choix préalable.** Ainsi, pour parler du beau temps, je peux dire tout aussi bien

(6) *Le temps est beau*

(7) *Il fait beau temps*

(8) *Il fait beau*

mais il n'est pas dans les habitudes du français de dire

(9) **Le temps fait beau*

(10) **Il est beau temps*, ni encore moins, dans un tel contexte,

(11) *Il est beau*

On voit que le verbe choisi — *faire* ou *être* — décide souverainement de la place et de la fonction du substantif *temps* et de l'adjectif *beau* comme de la possibilité ou non de l'existence d'un sujet nominal (cqfd).

Quant à l'influence que le sujet exerce *en retour* sur le verbe, en vertu de certains accords en pers., en nombre et parfois en genre, très va-

riables selon les langues, elle ne peut intervenir que secondairement dans le processus de génération de l'énoncé, une fois que le verbe a sélectionné son type de sujet ou imposé au locuteur un refus radical de tout sujet.

Cela dit, contre Tesnière et tous les dépendanciers qui refusent avec lui la notion de *prédicat* syntaxique¹ nous pensons, comme les adeptes des modèles de constituance, mais sans adopter leur conception du sujet obligatoire, que beaucoup de verbes nouent avec leur suite complétive, plus ou moins lexicalisée, un lien de solidarité étroite, qui ne se manifeste jamais entre verbe et sujet, et qui justifie la constitution théorique d'un bloc prédicatif. C'est un fait indéniable que les verbes les plus indifférenciés et les plus usuels tendent à constituer avec leur suite immédiate de véritables syntagmes verbaux, prêts à fonctionner comme des unités prédicatives insécables.

Mais là où nous nous séparons des prédicativistes, c'est quand ceux-ci, à la suite d'Aristote, posent une implication réciproque entre sujet et prédicat. **Le sujet grammatical implique certes un prédicat verbal, mais l'inverse n'est pas vrai.** Les langues offrent au délocutif toutes sortes de prédicats incompatibles avec un quelconque sujet nominal ou pronominal. Réduit parfois au seul verbe, sans le moindre environnement nominal, ce type de tour n'en constitue pas moins un énoncé, admis par tous les usagers de la langue, et validable en contexte, voire sur un cas oblique ou un groupe nominal prépositionnel, qu'on peut éventuellement lui ajouter.

On peut reprocher aux tesniériens, comme aux chomskyens, d'avoir *chosifié* la notion purement relationnelle de *sujet* — et ceci, même s'ils n'utilisent pas le terme de sujet, ou s'ils lui donnent, comme Tesnière un autre nom, celui de *prime actant* .

Ce que recouvre en vérité le terme syntaxique de *sujet*, c'est une relation à deux termes, dont le substantif peut tout au plus figurer comme l'un des pôles. Pour éviter de substantialiser et réifier l'idée de *sujet*, il vaudrait mieux parler de *relation subjectale* entre groupe nominal et groupe verbal. Le 1er groupe serait dit *assujetti* au 2nd, c.-à.d. sous sa dépendance. En effet, au plan du système, c'est le verbe qui commande : seul ou lexicalement complété, **c'est le verbe qui appelle ou refuse la relation subjectale** et qui, dans le premier cas, sélectionne le type de GN qu'il est à même d'assujettir. C'est seulement à une étape ultérieure que se pose le problème de l'influence exercée par le terme assujetti sur le nœud ou groupe verbal dont il dépend et, partant, la question de l'accord du verbe avec ce GN. On voit qu'**un modèle de dépendance est fondamentalement plus apte qu'un modèle de constituance à expliquer le fonction-**

¹ Tesnière, 1959, 1988, p. 15, note 1 et p. 103-105.

nement des constructions subjectales ou non des verbes, donc à intégrer la question de l'impersonnel. Tesnière a d'ailleurs une vision assez juste des verbes impersonnels qu'il présente comme des verbes sans actant et qu'il appelle *avalents* du fait qu'ils ont la valence zéro¹.

Mais les «dépendanciels», Tesnière en tête, ont cherché, nous l'avons dit, à supprimer la notion de *prédicat*. Nous ne les suivons pas sur ce terrain. Malgré la symétrie apparente du stemma tesniérien, il est clair que les différents actants — le sujet d'un côté, les compléments de l'autre — ne devraient pas être placés sur le même plan horizontal. C'est seulement quand le verbe est saturé par une complémentation et constitue un véritable bloc prédicatif qu'il peut exclure ou exiger un argument sujet et qu'il peut aussi, dans le dernier cas, sélectionner le type de GN propre à assumer la fonction subjectale.

Il faut donc trouver un dispositif qui fasse la synthèse entre les modèles de dépendance et de constituance. On conservera des 1ers l'idée de la subordination du sujet au nœud verbal et des 2nds le concept de prédicat ou de syntagme verbal, tout en refusant d'admettre la notion d'implication réciproque entre sujet et prédicat. Cela revient à dire qu'il existe des **prédicats validables sur autre chose qu'un sujet** — par ex. un contexte situationnel. Il convient de reconnaître la réalité et la légitimité de ces prédicats, exclusifs de tout sujet nominal, dans une théorie englobante de la syntaxe, désireuse d'intégrer les processus impersonnels, au lieu de nier ou de minimiser leur spécificité, comme c'est souvent le cas dans les théories dominantes. Nous conviendrons d'appeler *nodal* le modèle de synthèse que nous proposons ici.

Pourquoi *nodal*? Tout d'abord, parce que notre modèle tente de *nouer* symboliquement les propriétés positives et constructives des 2 modèles dominants, en essayant de neutraliser leurs insuffisances.

C'est un mot tesniérien. Son auteur l'emploie pour qualifier la fonction propre du verbe, qui consiste à nouer un certain nombre de constituants nominaux pour les intégrer au même énoncé.

Mais nous n'entendons pas le terme de *nodal* exactement comme lui.

Selon nous, le verbe ne se noue syntaxiquement avec des unités nominales que pour mieux se nouer, référentiellement, avec le procès qu'il est chargé d'exprimer. Si le nœud référentiel peut se faire sans le biais d'aucun nœud syntaxique, comme il arrive avec des impersonnels très spécifiques, tels que *tonner* ou *neiger*, alors le verbe est capable de fonctionner seul, sans sujet ni objet, ce qui ne l'empêche pas d'assumer sa fonction nodale au plan référentiel.

¹ *Ib.*, p. 239-240.

En outre, quand le verbe a besoin d'appuis nominaux, ce n'est pas lui seul qui se noue d'un côté avec un sujet, et de l'autre avec des compléments. C'est le verbe déjà noué avec ses compléments qui se noue ou refuse de se nouer avec un éventuel sujet.

La manière dont le verbe implique ou non un objet est très différente de la façon dont il suppose ou non un sujet. C'est seulement après avoir constitué un véritable GV avec sa complémentation nominale ou adverbale que le verbe peut appeler ou refuser un sujet. D'où le bien-fondé de la notion de prédicat en syntaxe.

Cette notion, Tesnière la refuse, au moins officiellement, mais il est bien obligé d'admettre une étroite solidarité entre copule *être* et attribut¹, ce qui revient, sans le dire, à reconnaître *de facto* en syntaxe la légitimité de la notion de *prédicat*. Mais, pour éviter toute confusion entre le plan logico-sémantique et le plan morpho-syntaxique, on peut abandonner le terme de *prédicat* aux logiciens — ce que fait Berrendonner — et utiliser un autre terme pour la syntaxe, celui d'*apport*, par ex., comme le font Touratier et quelques autres. Cet *apport* — qui inclut à la fois l'opérateur et les arguments 2 et 3 de Berrendonner - fonctionne avec ou sans *support*. Ce dernier terme nous paraît bien préférable à celui de sujet, trop polysémique et idéologiquement bien compromettant.

Notre modèle de dépendance est présenté à la verticale. De cette manière, il n'est pas asservi à l'organisation linéaire de telle ou telle langue et peut s'appliquer aux schémas phrastiques les plus divers. Que le verbe arrive en tête comme en arabe, en fin d'énoncé comme en japonais, ou encore en position de pivot central comme dans beaucoup de langues indo-européennes, le modèle peut toujours s'appliquer.

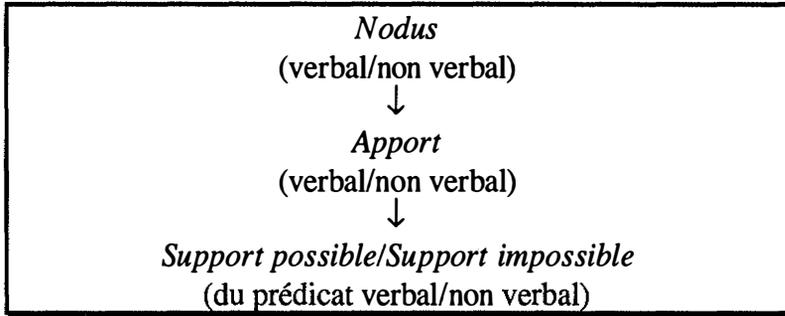
En haut de la pyramide se trouve le symbole NOD, indiquant la présence d'un *nodus* (verbal ou non-verbal). Les *nodus* non-verbaux ne nous intéressent pas ici puisque nous traitons des verbes impersonnels, mais ils peuvent être d'un grand rendement dans certaines langues, notamment l'arabe. Quand le *nodus* est verbal, nous le signalons par un infinitif — à condition naturellement que la langue examinée en possède un — mais ce que nous visons, c'est moins un terme qu'une opération énonciative de *nouage*. Celle-ci aboutit à un *apport* qui, à son tour, admet ou n'admet pas un *support*, que nous représentons en bas du modèle, conformément à la motivation grecque ou latine du concept de «sujet». Qu'on l'appelle *ὑποκείμενον* en grec ou *subjectum* en latin, le «sujet» est, à la lettre, «ce qui est couché» — et souvent caché — sous le prédicat ou les accidents.

Il existe une première version du modèle nodal, moins aboutie que

¹ *Ib.*, p. 158-161., notamment, 1 stemma 157.

celle-ci, dans la thèse de M. Maillard¹. Ici, ce qui est nouveau, c'est la position réservée au sujet/support, placé délibérément au bas de l'échelle syntaxique, comme l'*ὑποκείμενο* des Grecs d'aujourd'hui est rejeté au plus bas de l'échelle sociale et de l'échelle des valeurs.

MODELE NODAL MAILLARD-ALMEIDA



Pour illustrer ce point en portugais et en français, comparons

- (12) *É tarde*
 (13) *Il est tard*

Représentons le *nodus*, ici verbal, par l'infinitif du verbe (français *être*, portugais *ser*). Au niveau de l'apport, le nodus verbal se réalise au délocutif du présent (*é* <-> *est*). Le verbe s'associe avec une unité adverbiale (qui fonctionne aussi comme nom substantif en portugais : *a tarde* → *l'après-midi*). L'apport verbal, constitué de la combinaison *verbe* + *adverbe*, refuse, dans les 2 langues, tout support nominal.

¹ Maillard, 1989, p. 52-53.

| | |
|----------------------|----------------------|
| Nodus | Nodus |
| (verbal) | (verbal) |
| <i>ser</i> | <i>être</i> |
| ↓ | ↓ |
| Apport | Apport |
| (verbal) | (verbal) |
| <i>É tarde</i> | <i>Il-es-t tard</i> |
| ↓ | ↓ |
| Support exclu | Support exclu |
| 0 | 0 |

Nous ne faisons pas figurer le clitique *il* dans le créneau réservé traditionnellement au sujet. Nous estimons en effet que le pseudo pronom *il*, en vertu d'un phénomène d'enclise, est complètement intégré au prédicat syntaxique - ici rebaptisé *apport* - en tant que flexif d'avant du verbe. En somme, *Il est tard est un apport verbal qui se suffit à lui-même et refuse tout support nominal ou pronominal.*

(14) (i) *le train il-est tard*

(15) (i) *lui il-est tard*

Si l'énoncé (14) se dit, c'est avec un tout autre sens : «arrivée du train est tardive». De la même façon *É tarde* refuse *a priori* tout support nominal ou pronominal :

(16) (i) *o comboio é tarde*

(17) (i) *ele é tarde*

A moins que, dialectalement, *ele* ne se trouve impersonnalisé :

(18) *Ele é tarde* (avec le sens de «Il est tard»)

Ce phénomène s'observe notamment, nous y reviendrons, dans la région de Coimbra.

Le morphème antéposé au verbe français n'est pas à considérer comme un sujet. C'est un simple flexif de personne, qui signifie qu'en français la flexion personnelle s'est déportée de l'arrière vers l'avant du verbe. Il ne faut voir là aucune «servitude subjectale» qui serait propre au français, comme Hagège l'affirmait naguère. Le problème du sujet apparent et du sujet réel de l'impersonnel doit recevoir un traitement radical. Qu'on l'appelle apparent ou autrement, *il pleut* n'a pas plus de sujet que *chove*.

Outre que le clitique français ne vérifie pas les critères distribution-

nels qui permettent d'isoler classiquement un constituant sujet, le *il* impersonnel ne saurait assumer non plus, sur le plan fonctionnel, un rôle de sujet, si l'on définit correctement cette fonction grammaticale. En effet le sujet n'est pas un terme, nous l'avons dit, et encore moins une substance, comme les différents sens du mot grec ὑποκείμενον, du latin *subjectum* et de son héritier roman pourraient le laisser croire. **Le terme de sujet désigne une fonction abstraite, une relation de covariation entre un terme nominal *x* et un terme verbal *y*. Quand *x* varie, *y* varie en fonction de *x*.**

C'est donc une erreur grave d'assigner à la fonction sujet une *place* dans l'énoncé, car cela conduit à une identification abusive entre une relation abstraite et l'un des 2 termes de cette relation. Cet abus de langage, fort ancien, a favorisé la substantialisation du sujet grammatical et l'amalgame de celui-ci avec le sujet humain, qui n'a pourtant aucun rapport avec le précédent sur le plan épistémologique. Le support de la phrase appelé à tort sujet, il vaudrait mieux le rebaptiser *argument 1*, comme le fait Berrendonner — en substituant ce terme à celui de *1er actant*, hérité de Tesnière, et encombré de fâcheuses connotations sémantico-référentielles.

C'est cette covariation entre support *x* et apport *y* qui atteste vraiment la présence d'une relation subjectale, dans les langues indo-européennes en tout cas, et permet de parler de sujet syntaxique, partout où cette covariation existe, fût-ce de manière très lacunaire, comme en anglais.

Le problème avec le verbe impersonnel, c'est qu'il est *bloqué* au délocutif, soit au niveau du lexique soit au niveau du contexte. Comme aucune covariation n'est possible entre le morphème *il* et l'impersonnel *pleuvoir*, il est tout à fait inadéquat de parler ici de sujet et d'accord sujet-verbe. Les verbes *pleuvoir* et *falloir* n'appelant aucun sujet nominal, le *il* qui les précède n'est pas une variable dont la référence nominale pourrait varier; il a perdu toute valeur référentielle. Il conserve néanmoins une double utilité : spécifier le statut verbal du mot qui le suit et marquer le caractère délocutif du prédicat.

C'est encore plus évident avec *il neige*, que rien ne distingue de *la neige*, sinon l'opposition *il/la*. Le clitique spécifie *neige* comme un verbe au délocutif singulier et l'article spécifie l'item correspondant comme un substantif féminin-singulier. Quant à l'apport prédicatif *il neige*, il parle bien de quelque chose, comme tout prédicat, mais ce dont il parle ne saurait être assimilé à un sujet. Il nous parle d'une situation qu'on peut éventuellement préciser sous une forme adverbiale ou sous la forme d'un complément de temps ou de lieu.

Passons maintenant au cas des verbes *faire/fazer*. Ils appellent les complémentations les plus variées. Ainsi, en français, la combinaison de

faire et d'un complément tel que *du vent* exclut, au niveau même du lexique, l'éventualité que le syntagme verbal accepte un support nominal. En revanche, un complément tel que *du bruit* constitue avec le verbe *faire* un syntagme verbal qui présuppose un sujet, que celui-ci soit réalisé dans la phrase même comme support, ou simplement présent quelque part dans le contexte. C'est toute la différence entre les 2 énoncés

(19) *Il fait du bruit*

(20) *Il fait du vent*

Malgré la similitude apparente des constructions, le 1er apport implique et le 2nd exclut une variable nominale entretenant avec lui une relation sujet. La présence du clitique *il* ne fait rien à l'affaire. Simplement, dans le 1er cas, *il* est référentiel puisqu'il anaphorise ou cataphorise un GN. Dans le 2nd cas, *il* est vide de référence et ne supplée pas un item nominal, vu que le verbe n'en tolère aucun.

| | | | |
|---|--|--|--|
| Nod (verbal) <i>faire</i> ↓ | | Nod (verbal) <i>faire</i> ↓ | |
| Apport n1-V-n'1 + N3 <i>Il-fai-t</i> + <i>du vent</i> ↓ | | Apport n1-V-n'1 + N3 <i>Il-fai-t</i> + <i>du bruit</i> ↓ | |
| Support exclu 0 | | Support possible N1 <i>L'enfant des voisins</i> | |

Dans ce schéma, N1 se réalise sous la forme du GN *L'enfant des voisins*, tandis que n1 désigne le flexif *il* antéposé au verbe et n'1, son flexif scriptural postposé (le *-t* de *fait*). Dans ce cas, n1 et n'1 sont tous 2 coréférentiels de N1. Le GP *du bruit/du vent* est représenté de façon conventionnelle par N3. A ce N3 pourrait correspondre un n3 : *Il en fait du bruit / du vent*. Dans les 2 cas, on aurait la même formule n1-n3-V-n'1+N3, avec cette différence que, dans le 2e ex., n1 et n'1 sont vides de référence, ce qui exclut tout support nominal entretenant avec l'apport une relation de type «sujet».

Il fait du bruit peut constituer, à lui tout seul, un énoncé bien formé, sans mention d'un référent nominal dans la phrase même. Il convient donc de remplacer la notion de *sujet obligatoire* par celle de *sujet possible*. Nous voulons dire que la mention du support dans la phrase n'est qu'une simple possibilité. La variable présupposée par la locution verbale

faire du bruit (ici, *l'enfant des voisins*) peut très bien figurer dans le contexte et ce, à une autre place que celle qu'on réserve d'ordinaire à la position sujet. Par exemple,

(21) *J'entends l'enfant des voisins. Il fait du bruit.*

Le fait que *l'enfant* soit en position d'objet dans la phrase précédente ne l'empêche nullement de constituer le contenu référentiel du flexif de sujet discontinu *il...t* dans la phrase suivante. Proposons un équivalent approximatif en portugais :

(22) *Ouço o filho dos vizinhos. É muito barulhento [J'entends l'enfant des voisins. Il est très bruyant]*

É muito barulhento comporte un flexif délocutif zéro dans la forme *é*. Cet indice de sujet reçoit un contenu référentiel grâce à l'objet de la phrase précédente : *o filho dos vizinhos*.

La présentation verticale du modèle fait qu'il ne prétend pas à la linéarité, nous l'avons dit. Il est donc compatible avec plusieurs combinaisons linéaires possibles :

(23) *Il fait du bruit, l'enfant des voisins / L'enfant des voisins, il fait du bruit / L'enfant des voisins fait du bruit.*

On constate que le clitique *il* est omis dans ce dernier cas. Cela ne veut pas dire qu'il y a commutation entre *il* et le groupe nominal; cela signifie que la position du clitique peut rester vide à la 3e pers. Gardons-nous de dire que *il* et *l'enfant des voisins* sont commutables, ils occupent une position syntaxique différente. Ceci apparaît bien, d'ailleurs, dans l'interrogation complexe

(24) *L'enfant des voisins fait-il du bruit?*

où il est manifeste que le clitique français n'occupe pas et ne peut pas occuper une position de constituant nominal.

Le portugais, comme le français, peut varier l'ordre linéaire :

(25) *Ele faz barulho, o filho dos vizinhos / Faz barulho, o filho dos vizinhos / O filho dos vizinhos faz barulho.*

Mais, à la différence du français, le portugais ne peut pas construire

(26) **O filho dos vizinhos faz ele barulho?*

Il ne peut pas davantage avoir :

(27) *Faz o filho dos vizinhos barulho?

Si, en français, il peut être effacé dans la phrase personnelle, sous certaines conditions, il ne peut l'être, en principe, dans une phrase impersonnelle comme

(28) *Il fait du vent*

où aucun item nominal ne peut autoriser son ellipse. Certes on peut entendre

(29) *Fait du vent*

(30) *Fait froid*

Mais il s'agit là d'une prononciation relâchée, alors que l'ellipse de *il* après une unité nominale relève du registre de la langue surveillée. Nous avons donc affaire à deux effacements de nature très différente.

En portugais,

(31) *Faz vento*

est moins idiomatique que

(32) *Está vento*

En revanche, avec le verbe *fazer* on trouve un impersonnel très usuel

(33) Faz tempo que não te vejo [litt.: *Fait temps que ne te vois]. [Ça fait longtemps que je ne t'ai pas vu.]

Il est hors de question de considérer *tempo* comme le sujet de *faz*, qui est d'ailleurs ici commutable avec le verbe *haver*, depuis longtemps bloqué à l'impersonnel quand il n'est pas auxiliaire :

(34) Há muito tempo que não te vejo. [Il y a longtemps que je ne t'ai pas vu.]

Pour en revenir à *faire*, il accepte d'être suivi d'un adjectif tel que *beau*, placé en position adverbiale. C'est l'apport *faire beau* qui refuse tout support nominal et non *faire le beau*, qui appelle, lui, un argument n° 1, marqué du trait animé, voire animé humain :

(35) *Il fait beau* [**Paul fait beau*]

(36) *Il fait le beau* [*Paul / Médor fait le beau*]

Ce n'est pas le noyau verbal *faire* qui accepte ou refuse un substantif préverbal, c'est le syntagme verbal. Cela revient à dire que **le problème des cas obliques doit être réglé avant que ne soit abordé le problème du cas droit**, pour parler comme Apollonius et les Stoïciens. En d'autres termes, la question des compléments du verbe doit être réglée préalablement à la question du sujet.

Comparons maintenant

(37) *Está bom tempo*

(38) *O tempo está bom*

On a ici l'une des deux formes lusophones du verbe «être» — la forme *estar* — qui est censée marquer un état provisoire ou encore une qualité non-inhérente. L'énoncé (37) est impersonnel et exclut tout sujet nominal mais l'énoncé (38) est construit selon le schéma aristotélicien le plus classique.

Comparons, dans un même tableau, l'application du modèle nodal à ces deux types d'énoncés :

| | | | |
|---|--|---|--|
| Nod (verbal) <i>estar</i> ↓ | | Nod (verbal) <i>estar</i> ↓ | |
| Apport V —n'1 + N2 <i>Está-Ø</i> + <i>bom tempo</i> ↓ | | Apport V —n'1 + N2 <i>Está-Ø</i> + <i>bom</i> ↓ | |
| Support impossible 0 | | Support possible N1 <i>O tempo</i> | |

Dans le second cas, la validation de l'apport prédicatif *está bom* va pouvoir se faire sur le sujet *o tempo* ou sur un certain nombre d'autres supports nominaux, qui peuvent rester elliptiques. Ainsi, *Está bom* peut se dire à propos d'un plat comme à propos du temps, en situation, avec un gestuel approprié, et tout cela sans que le support nominal ou pronominal soit obligatoire dans l'énoncé.

Quant au prédicat *Está bom tempo*, il est parfaitement validable,

bien qu'il ne s'applique à aucun sujet qu'on puisse dénommer. On le valide en situation, avec deux arguments obliques implicites *neste momento + neste lugar* → *en ce moment + en ce lieu*. De tels compléments, redondants avec la situation, ne sont pas souvent exprimés, ce qui n'empêche pas la validation du prédicat impersonnel, qui constitue à lui seul un énoncé, et un énoncé syntaxiquement bien formé.

Que le GN *bom tempo* soit, pour parler classiquement, en position de sujet ou en position de prédicat, cela ne change pas grand-chose du point de vue logique de la validation. En effet le sujet nominal présente une telle variabilité référentielle que la vérité ou la fausseté de la proposition dépend étroitement du lieu et du moment de l'énonciation. Ce type d'énoncé contredit fortement le dogme aristotélien selon lequel le nom — contrairement au verbe — échapperait au temps. C'est peut-être vrai des noms que le philosophe propose en exemple — notamment le nom propre — mais ça n'est pas vrai, évidemment, d'un mot comme *tempo*.

On comprend que les philosophes et les logiciens grecs aient accordé peu d'attention à des énoncés de ce genre, validables seulement en situation. En effet la logique est une tentative pour fonder un langage scientifique rigoureux, si possible universel, capable de formuler des règles d'application large. Comme chacun sait, il n'y a de science que du général. Il n'existait rien chez les Grecs qui ressemblât à cette science de l'événement que les Modernes tentent, non sans mal, de constituer. Dans l'Antiquité, les événements historiques, et à plus forte raison les phénomènes météorologiques, restaient en dehors des prises de la science, sans parler des menus faits de la vie quotidienne, qui, aujourd'hui comme hier, n'intéressent pas les logiciens mais devraient retenir l'attention des linguistes.

Dans toutes les langues, abondent en effet des apports prédicatifs réduits au seul noyau verbal et validables uniquement sur le terrain. C'est particulièrement le cas en lusophonie avec *estar*. Ainsi *está*, réduit à *tá*, peut marquer simplement l'accomplissement du procès, avec le sens de *ça y est*, sans que le locuteur se préoccupe le moins du monde de l'agent exécutant.

(39) *Tá?* → *Tá*.

Dans ce dernier cas, *está* n'admet aucun support nominal.

Si *está*, employé seul, peut recevoir une interprétation impersonnelle *en situation*, il existe en portugais des verbes qui, *dès le lexique*, sont bloqués à la 3e pers. et définis à ce niveau comme impersonnels. C'est le cas de

(40) *Amanhece*

Formé sur *manhã* [matin], cet impersonnel n'a pas d'équivalent en français. On le traduit par *le jour se lève*, énoncé de type aristotélien sujet-prédicat.

(41) *Anoitece*

fait sur le substantif *noite* [nuit], se traduira en français par *la nuit tombe*.

L'espagnol connaît 2 impersonnels équivalents : *amanecer* et *anochecer*. En français médiéval, également, on trouve, dans les plus anciens textes, des impersonnels tels que *Il ajourne* et *Il anuite*¹.

Du point de vue de la genèse des impersonnels, il est intéressant de souligner que ces structures asubjectales paraissent issues de structures subjectales antérieures. Ainsi *amanhece* [le jour se lève] était primitivement construit avec le sujet nominal *o dia* [le jour] et ceci jusqu'au XVe siècle :

(42) *Des que o dia (...) começou de amanhecer, rogou-os todos Sam Paulo, que comessem (...). [Dès que le jour (...) commença à se lever, Saint Paul les pria de manger (...)]*².

Parallèlement, en ancien français, le verbe *ajourner* se rencontre souvent en structure subjectale avec *jour* comme sujet, et ceci des les plus anciens textes. Il en va ainsi dans *La Chanson de Roland* :

(43) *Cum pesmes jurz nus est hoi ajurnez!* [Quel abominable jour s'est levé pour nous, aujourd'hui]³.

Encore au XIIIe siècle, dans *La Mort Artu*, on peut lire :

(44) *Quant li jorz fu ajornez* [Quand le jour se fut levé]⁴

qui fonctionne en parallèle avec l'impersonnel

(45) *Quant il fu ajorné*⁵

Le verbe *ajorner* concerne si clairement *li jorz* que l'usager se

¹ *La Vie de Saint Alexis*, v. 51.

² José Pedro Machado, 1952, 1989.

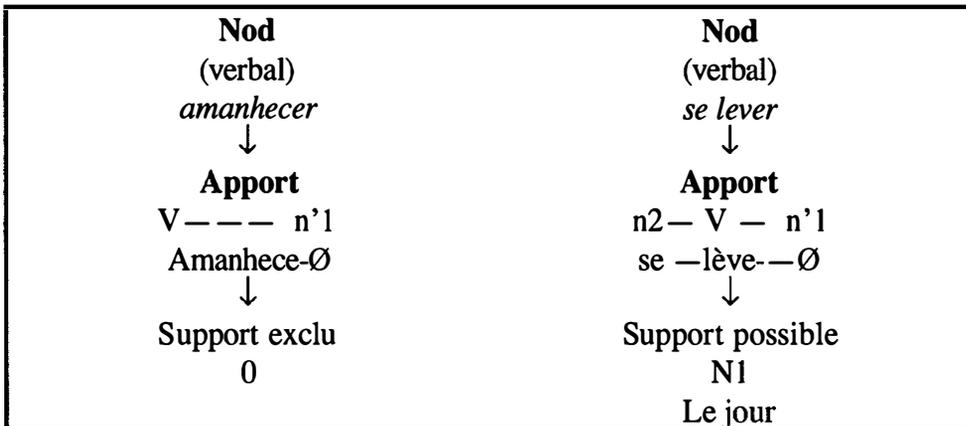
³ *La Chanson de Roland*, v. 2147.

⁴ *La Mort le Roi Artu*, op.cit., p. 157.

⁵ *Ib.*, p. 205.

contente — sauf dans de rares contextes emphatiques — d’y référer par un *il* allusif, jusqu’au moment où **le fil anaphorique se casse entre nom et pronom**. L’enclise du *il*, qui l’ôte de sa position subjectale d’argument 1 pour en faire un flexif intégré au prédicat verbal, aide ce dernier à conquérir son autonomie. Le *il* météorologique de l’ancien français, rarissime, ne se trouve, au début, que devant les impersonnels de formation romane, comme *ajourner*, *avesprer*, *anuiter*. Puisque c’est le *jour* qui *ajorne*, *avespre* ou *anuite*, on est fondé à penser que **les premiers *il* impersonnels du français sont d’anciens *il* anaphoriques qui ont coupé leur cordon ombilical avec le contexte**. A partir du XIII^e siècle, c’est par *analogie* que ce *il* enclitique intègre un impersonnel ancien comme *pluet*, issu directement du latin *pluit* et utilisé sans support pendant des siècles. Ce *il* ne lui apporte pas grand-chose puisque l’impersonnalité du verbe est bien établie. En fait, **ce n’est pas *il* qui impersonnalise les atmosphériques, c’est lui qui est impersonnalisé par eux**.

Faisons maintenant un tableau comparatif des structures verbales qui, en portugais et en français, expriment *le lever du jour* (*o nascer do dia*).



Quand on compare le verbe portugais *amanhecer* et le verbe français *se lever*, on remarque d’abord une grande différence sémantique entre les deux. Le vocable portugais est en effet un verbe *spécifique*, applicable à un seul type de procès, alors que le verbe français, très indifférencié, peut désigner des procès de nature diverse, concernant aussi bien les animés humains (*se lever de sa chaise, de son lit*) que les non-animés (*la lune se lève, le vent se lève*). Ces procès n’ont pas grand-chose à voir les uns avec les autres. A cause de son caractère spécifique et de sa stricte adéquation au phénomène évoqué, le verbe *amanhecer* peut constituer, à lui tout seul, un énoncé, sans avoir besoin de détermination nominale aditionnelle, soit par un sujet soit par un complément. Il se suffit à lui-même et il est immédiatement validable en situation. **La fonction nodale d’un tel verbe est**

donc réduite à sa plus simple expression : il n'a pas à se nouer avec des noms pour que s'opère le noeud référentiel avec le procès, l'opération se fait immédiatement.

Par contre, un verbe comme *se lever*, vu son indétermination inhérente, appelle inévitablement des compléments d'information, notamment sous la forme d'un sujet/support nominal, sans le secours duquel le noeud référentiel aurait du mal à se nouer.

On pourrait soutenir cette idée paradoxale qu'**un impersonnel météorologique très spécialisé** — comme le français *pleuvoir* ou le portugais *amanhecer* — **réalise une espèce de perfection verbale en raison de sa stricte adéquation référentielle et de sa totale autonomie syntaxique.** En comparaison, les verbes ordinaires, du genre de *faire/fazer* ou *mettre/pôr*, qui ont besoin de béquilles nominales pour se soutenir dans l'énoncé, peuvent apparaître comme des verbes faibles, pour ne pas dire «infirmes».

Il faut convenir que notre vision des choses n'est pas commune et renverse complètement l'idée bien établie selon laquelle les impersonnels, à cause de leur caractère morphologiquement défectif et des bizarreries de leur construction syntaxique, seraient des verbes de moindre dignité, des sortes de mutilés de la morphosyntaxe. Mais un verbe comme *amanhece*, dont on peut dire qu'il a coupé le cordon ombilical avec son origine, peut être présenté comme un verbe adulte, si l'on estime que l'âge adulte est, avant tout, celui de l'autonomie.

Cela dit, une langue a besoin aussi de verbes polysémiques, indifférenciés, capables de promouvoir de nombreuses combinaisons verbo-nominales. Si elle ne comportait que des verbes spécifiques, cela entraînerait un alourdissement colossal du vocabulaire.

En fait, l'ensemble des verbes apparaît comme un vaste *continuum*, un immense éventail. A l'une des extrémités, se trouvent les verbes passe-partout, comme *faire* ou *mettre*, *avoir* ou *être*, qui ont absolument besoin d'appuis nominaux pour s'articuler sur un procès, et à l'autre bout, les impersonnels spécialisés, qui peuvent se passer de tout environnement nominal pour actualiser le procès auquel ils sont étroitement associés et constituer, sans aucun adjuvant substantival, un énoncé complet.

Pour décrire les phénomènes météorologiques, les langues ont donc le choix entre l'utilisation de verbes spécifiques sans support nominal — du type de *pleuvoir* [*chover*], *neiger* [*nevar*], *tonner* [*trovejjar*].

(46) *Il pleut* → *chove*. *Il neige* → *Neva*. *Il tonne* → *Troveja*
ou bien le recours à des verbes intransitifs passe-partout, comme *tomber*,

descendre, venir, avec obligation de cerner la spécificité du phénomène atmosphérique au niveau d'un sujet nominal, selon le schéma classique sujet-prédicat :

(47) *La pluie / La neige tombe / descend / arrive.*

Disons en passant que c'est la solution adoptée par l'arabe, le coréen ou le japonais, qui n'ont pas d'impersonnels pour décrire ce type de phénomènes. C'est vrai aussi du russe. Tout se passe comme si l'atmosphérique français ou portugais condensait sur le seul verbe des informations qui sont données séparément, dans un certain nombre de langues, par la combinaison d'un support nominal et d'un apport verbal. Cette confrontation a le mérite de montrer qu' **il n'y a aucune nécessité ontologique à ce qu'un énoncé s'articule en sujet-prédicat**. Un apport prédicatif très spécifique est tout aussi légitime qu'un apport mal différencié, qui a besoin d'un support pour se soutenir dans l'existence.

3. L'EXTENSION DES IMPERSONNELS À DES PROCÈS DOTÉS D'UN AGENT DÉTERMINÉ QUE LE LOCUTEUR NE PEUT OU NE VEUT PAS PRÉCISER

Et maintenant, nous allons voir comment, sur le modèle des verbes que le lexique définit comme impersonnels, il est possible d'imaginer un certain nombre de constructions de même type avec des verbes qui admettent la flexion personnelle.

Il en va ainsi des verbes connus traditionnellement sous la dénomination de «passifs impersonnels». Nous avons choisi de centrer notre attention sur le verbe *proceder* → *proceder*, qu'on peut considérer comme emblématique du verbe en général, puisqu'il exprime, par excellence, la notion de procès. En portugais comme en français, le verbe est transitif indirect : *proceder à quelque chose* → *proceder a qualquer coisa*. Il en résulte que le complément du verbe, étant prépositionnel, ne peut devenir le sujet du passif (*est procédé* → *é procedido*) ou, si l'on préfère, que ce type de verbe est incompatible avec la *diathèse passive*, qui a lieu seulement, dans nos 2 langues, s'il est possible d'invertir les positions respectives des termes associés aux fonctions sujet et objet.

Si le verbe *proceder à* ne se prête pas à la *diathèse passive*, en revanche ce prédicat verbal accepte la *forme passive*, à condition que son complément reste en place, comme la traduction française d'un énoncé, gravé sur la façade d'une église de Funchal :

(48) *Procedeu-se à coroação da Nossa Senhora do Monte, no dia 13 de*

Outubro de 1957. → Il a été procédé au couronnement de Notre Dame de Monte, le 13 octobre 1957.

On ne peut pas rêver plus pur modèle de construction verbale avec des arguments obliques dans les 2 langues. En portugais, il est impossible de faire passer le groupe prépositionnel à *coroação* [au couronnement], pour le «sujet réel» du verbe *proceder-se*. Le complément de temps qui suit, prépositionnel lui aussi, ne se prête pas mieux à ce genre de manipulation. Là où l'impersonnalisation du procès est réalisée, en français, par une transformation passive qui, s'appliquant à un verbe intransitif, est *ipso facto* impersonnalisante, le portugais, lui, réalise la même opération en autonomisant le prédicat à l'aide du réflexif *se*, qui ne réfléchit plus, ici, aucun sujet, mais coupe le verbe de tout sujet possible. Grâce à *se*, le prédicat se suffit à lui-même, grammaticalement au moins, car sémantiquement il est bien clair que le procès implique un agent — la Vierge ayant été couronnée par des mains humaines. Mais dans ce type de structures grammaticales, l'agent référentiel est systématiquement occulté, puisqu'il ne peut apparaître ni sous la forme d'un sujet, cela va de soi, ni sous la forme d'un complément d'agent.

Il peut arriver que l'impersonnel portugais de type réflexif soit précédé d'un *ele*, vidé de toute référence, à l'instar du «il» impersonnel du français. Nous avons entendu l'énoncé suivant dans la bouche d'un animateur sportif parlant du football dans l'émission télévisée *Fora de Jogo* (*Hors jeu*) :

(49) *Ele treina-se muito mais no estrangeiro do que no nosso país. → On s'entraîne beaucoup plus à l'étranger que dans notre pays.*

Il s'agit là d'un énoncé générique dans lequel *ele* ne peut, en aucune façon, représenter un individu particulier. En revanche, dans un énoncé de type spécifique, la suite *ele treina-se* pourrait très bien signifier *il s'entraîne* et renvoyer à un joueur singulier. Dans ce cas, le *se* fonctionnerait comme un réfléchi ordinaire, coréférentiel de *ele*. Mais ici, malgré la présence de *ele*, le morphème *se* ne renvoie plus à aucun sujet et la forme sujet *ele*, tout comme la forme objet *se*, sont l'une et l'autre vides de référence.

Nous ne pouvons pas utiliser l'impersonnel réflexif du français pour traduire l'énoncé précédent :

(50) *Il s'entraîne beaucoup plus à l'étranger que dans notre pays.*

En effet cet énoncé serait invariablement interprété comme se rapportant à un individu particulier. Cela vient de ce que *il* étant en opposition

virtuelle avec *on*, un partage des rôles s'opère ici en vertu duquel le générique revient à *on* et le spécifique à *il*. Comme le portugais ne dispose pas d'un tel couple paradigmatique, *ele* peut très bien dans un tel contexte — où il n'est pas opposable à *ela* — introduire un énoncé de portée générale.

Cet usage de *ele* est pratiquement inexistant à Madère et au Brésil, mais dans le Portugal continental, notamment à Coimbra, son emploi n'est pas nouveau¹. Il semble même qu'il soit en extension : on peut l'entendre à la télévision du continent dans la bouche de gens dont le parler n'est pas très académique. Ceci n'est pas propre à l'oral : *ele* apparaît dans des romans comme ceux de Fernando Namora, un romancier de Coimbra :

(51) *Ele há tanta mulher por aí*² [*Il y a tant de femmes par là*]

On peut s'interroger sur l'utilité de ce *ele*, qui n'apporte rien, apparemment, à l'impersonnalité bien établie de formes comme *há* [*il y a*] ou *havia* [*il y avait*]. En fait, *ele* est peut-être plus utile qu'on ne l'imaginerait car il bloque au singulier des formes que certains locuteurs seraient tentés d'accorder au pluriel quand le syntagme nominal postverbal est lui-même au pluriel. Soit ce nouvel ex., extrait d'un autre roman de F. Namora :

(52) (...) *havia aqueles tiros lá para as bandas do Pomar* (...) [*il y avait ces coups de feu là-bas du côté du Pomar* (...)]³

Certains lusophones croient bien faire en accordant au pluriel le verbe *haver*, sous prétexte qu'il est suivi d'un SN plur., qu'ils prennent pour un sujet : **havam aqueles tiros* [**y avaient ces coups de feu*]. Il s'agit là d'un phénomène d'hypercorrection, sans doute lié à une insuffisante analyse du fonctionnement des impersonnels dans les grammaires ordinaires. Ces locuteurs traitent le verbe *haver* impersonnel, comme si c'était l'auxiliaire des temps composés qui, lui, a gardé entièrement sa flexion. **L'avantage de la présence de *ele*, c'est qu'il empêche toute tentative d'accord entre le verbe et le syntagme nominal qui le suit.**

C'est exactement ce qui se passe en français avec la phrase

(53) *Il restait deux maisons*

Si l'on supprime le *il*, le locuteur ne sait plus très bien s'il doit traiter le verbe au singulier ou au pluriel :

¹ Pour plus de détails, voir M.-E. Almeida, 1988, à paraître chez Peeters.

² Namora, 1974, p. 258.

³ Namora, 1978, p. 202.

(54) *Restait / Restaient deux maisons*

S'il a reçu une bonne formation scolaire, il sera tenté de faire l'accord au pluriel, même si le sens impose une lecture impersonnelle du verbe *rester*, pris ici dans un sens existentiel. Apparemment, ***ele tend à s'implanter aujourd'hui devant l'impersonnel portugais, un peu comme il s'est établi devant l'impersonnel français, il y a déjà quelques siècles.*** La raison de leur présence pourrait être assez comparable : opérer un blocage de la flexion personnelle du verbe.

Selon Cunha & Cintra¹, dans des phrases telles que

(55) *Vendem-se casas*

(56) *Compram-se móveis*

«consideram-se *casas e móveis* os sujeitos das formas verbais *vendem e compram*, razão por que na linguagem cuidada se evita deixar o verbo no singular» [*casas* et *móveis* sont considérés comme les sujets des formes verbales *vendem* et *compram*, raison pour laquelle, dans la langue soignée, on évite de laisser le verbe au singulier].

Il en va de même avec ces nombreuses pancartes qui sont en infraction manifeste avec la règle de l'Académie :

(57) *Aluga-se apartamentos* [litt. : **Se loue appartements*]

Comme il n'y a pas ici le bouclier formel du *ele* vide, bloquant le verbe au singulier, le rédacteur de la pancarte tombe sous le coup des accusations académiques. Il en va de même en Espagne avec

(58) *Se alquila pisos*

Cette tournure est considérée comme une faute par tous les Espagnols âgés, qui ont appris à l'école la règle officielle de l'accord. Au Portugal comme en Espagne, d'année en année, la règle est de moins en moins respectée. **Un tel abandon progressif de la norme nous permet de comprendre, sur le terrain, comment peut naître un nouvel impersonnel.**

De même à Funchal, un «plastificateur» ambulancier affiche, sans complexes, la pancarte suivante :

¹ Cunha & Cintra, op. cit., p. 309.

(59) *Plastifica-se documentos* (litt. : **Se plastifie documents*)

Il est clair que, dans l'esprit de l'artisan, *documentos* est un objet grammatical car, pour lui, *plastifica-se* n'est rien d'autre qu'un équivalent poli de *eu plastifico* (*je plastifie*). De ce fait, le substantif est senti, dans les deux cas, davantage comme l'objet d'une pratique de transformation que comme un sujet sur lequel on tiendrait un discours.

Nous croyons avoir démontré, à l'aide d'exemples éclairants, qu'un *modèle nodal*, qui s'inspire des modèles de dépendance, mais reconnaît la légitimité de la notion syntaxique de prédicat, rebaptisée ici *apport*, peut rendre compte, d'une façon simple et économique, du fonctionnement des structures personnelles et impersonnelles, en mettant le «sujet» traditionnel à la place qui est la sienne : la plus humble. Nous avons pu montrer aussi que le portugais et le français, malgré des différences superficielles de fonctionnement, en particulier au niveau des clitiques¹, poursuivent les mêmes finalités épistémiques et pragmatiques dans leur usage des impersonnels.

On avancera ici une dernière idée, qui se dégage d'elle-même de l'observation de la diachronie des deux langues : **la relation évolutive entre les structures personnelles et les impersonnelles est de nature cyclique**. Certains linguistes l'ont bien vu, tels C. Hagège ou P. Koch². Tantôt des personnels s'impersonnalisent, tantôt des impersonnels se re-personnalisent. Le premier cas est sans doute plus fréquent et plus spontané dans l'histoire des constructions verbales. Le second est plus rare et manifeste une volonté d'expressivité, qui caractérise, en particulier, le traitement poétique de la langue, comme chez Homère, par exemple.

Apollonius cite un peu trop le poète grec et n'accorde pas une attention suffisante à l'usage ordinaire de la langue. C'est là le *péché originel* de la grammaire issue de la philologie. Il y a là, entre autres risques, celui de prendre un schéma phrastique élaboré et rhétorique pour une structure de base fondatrice, à partir de laquelle se seraient produites des évolutions ultérieures, plus ou moins appauvrissantes. Cela devait conduire les premiers grammairiens-philologues à renverser, dans leur analyse des impersonnels, le cours naturel des choses et l'évolution spontanée des langues.

Il convient de considérer les constructions impersonnelles, non pas comme des structures déficitaires ou dégradées, issues d'un schéma personnel de base seul légitime, mais comme des structures *sui generis* se suffisant à elles-mêmes et ne souffrant d'aucun manque ontologique. Le latin *ninguit*, le portugais *neva*, le français *il-neige* nous mettent en relation réf-

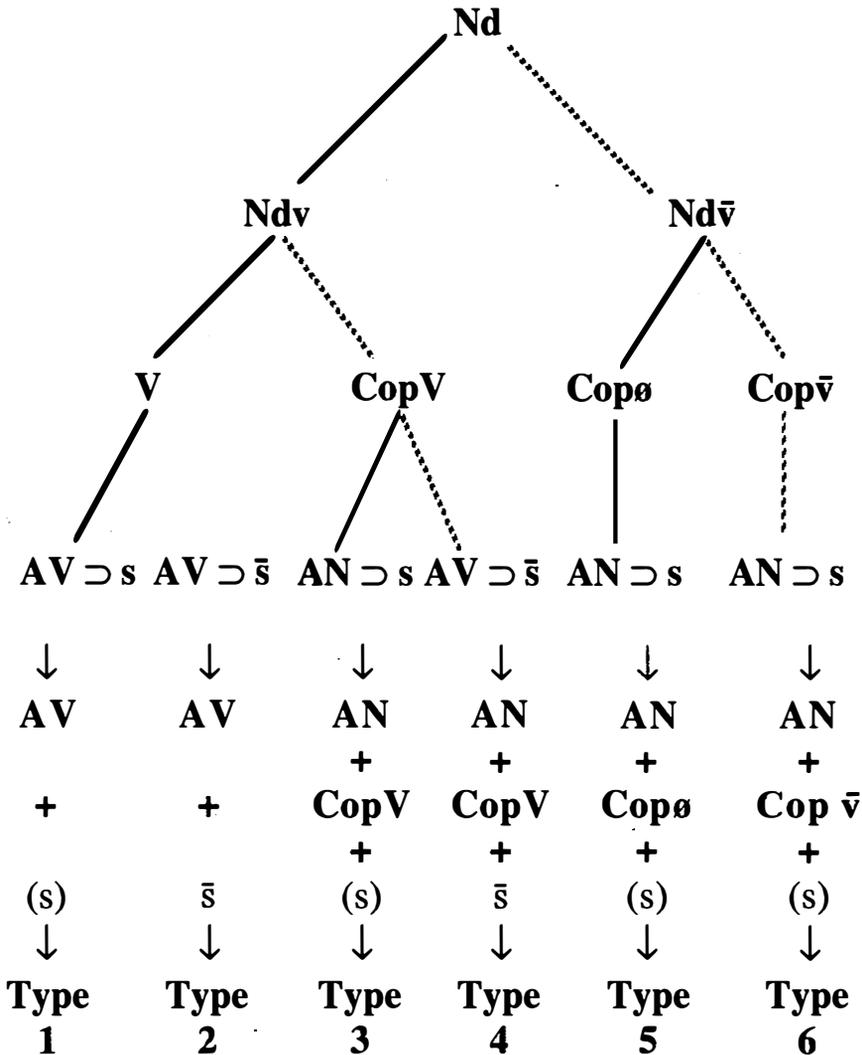
¹ Almeida, 1993, p. 151-167.

² Koch, 1994, p. 9-11.

rentielle immédiate avec un phénomène du monde, sans avoir besoin de nouer une relation syntaxique avec des items nominaux d'appui. En situation, l'impersonnel réfère à son procès avec la même simplicité et la même efficacité que le nom propre réfère à son porteur — en se passant de tout soutien nominal additionnel.

© Michel MAILLARD & Elisete ALMEIDA

ANNEXE : MICHEL MAILLARD : LE MODÈLE NODAL ALTERNATIF
(version du 06/05/99)



Phrase de type 1 : O sonho *surge*. O conferencista universitário medio *ignora* os modos de exprimir-se com claridade. *Usa* uma linguagem elaborada.

Phrase de type 2 : *Amanhece*. *Havia* ainda muita coisa a dizer.

Phrase de type 3 : A literatura *era* uma estopada. *É* a literatura dos conferencistas.

Phrase de type 4 : *É* tarde. *Está* bom tempo.

Phrase de type 5 : Estranho, aquele casal! Estranho! Sanctus Dominus.

Phrase de type 6 : Praca *to* nie wszytsko! Literatura *to* moja pasja! (polonais); ha:ða : huwa l-mari:ðu (arabe) [litt. Celui-ci, lui, le malade]; *Eis-nos* a salvo [Nous voici en sécurité]; Sa *sa* mon lakaze [ça c'est ma

maison] (créole sécheyllois).

EXPLICATION DES SYMBOLES

- **ND** : Nodus (Nœud)
- **Ndv** : Nodus verbal; **Nd \bar{v}** : Nodus Non-Verbal
- **CopV** : Copule Verbale (*être* et verbes du même genre introduisant un attribut)
- **Cop \emptyset** : cas où la Copule a une réalisation zéro
- **Cop \bar{v}** : cas où la copule a une réalisation autre que verbale
- **AV** : **Apport verbal** (remplace la notion ambiguë de Prédicat verbal)
- **S** : **Support** (remplace la notion ambiguë de Sujet)
- **AV \supset s** : cas où l'Apport verbal implique un Support nominal
- **AV \supset \bar{s}** : cas où l'Apport Verbal implique l'absence de tout Support nominal
- **AN** : **Apport Nominal** (remplace la notion ambiguë de Prédicat nominal)
- **AN \supset s** : cas où l'Apport Nominal implique un Support nominal
- **AN \supset \bar{s}** : cas où l'Apport Nominal implique l'absence de tout Support nominal
- **(S)** : caractère facultatif du Support nominal dans le schéma de phrase
- **\bar{s}** : impossibilité d'un support nominal

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ALMEIDA, M.-E. (1993a) : «Pronoms, indices et clitiques en portugais et en français» in *Lidil* 8, Grenoble : PUG, p. 151-167.
- (1993b) : *Approche contrastive de la deixis en portugais et en français à travers la traduction de trois œuvres d'Albert Camus, suivie d'un essai de validation des conclusions sur le terrain de l'oral à partir d'un corpus enregistré à Madère*. Thèse de Doctorat, Université Stendhal - Grenoble III.
- (1994) : «L'Impersonnel en portugais et en français; Approche contrastive» in Maillard, M. ed. (1994), p. 12-15.
- (1998) *La Deixis en portugais et en français*, Peeters (à paraître).
- APOLLONIUS DYSCOLE, [Lallot, J. ed. (1997)] : *De la construction* (Περὶ συντάξεως). Paris : Vrin, vol. I & II.
- ARISTOTE, [Hardy, J. ed. (1961)] : *La Poétique*, Paris : Les Belles Lettres.
- ARISTOTLE, [Harold P. Cooke, M. A. ed. (1983)] : *The Categories, On Interpretation*, Cambridge-Massachusetts : Harvard University Press/London William Heinemann Ltd.
- Artu (La mort le roi)* ed. Frappier. Genève : Droz, 1956.

- BARATIN, M. (1989) : *La Naissance de la grammaire à Rome*, Paris : Minuit.
- BERRENDONNER, A. (1991) : «Variations sur l'impersonnel» in Maillard, M. ed. (1991), p. 125-131.
- BRIOT, M. (1993) : «Esquisse de problématique dans l'élaboration d'une terminologie grammaticale» in *Lidil 8*, Grenoble : PUG, p. 17-33.
- CUNHA, C. & CINTRA, L. (1984) (1991) : *Nova Gramática do Português Contemporâneo*, Lisboa : Ed. Sá da Costa.
- DESBORDES, F. (1991) : «L'Impersonnel d'après les textes théoriques de l'Antiquité» in Maillard, M. ed. (1991), p. 11-18.
- GAATONE, D. (1991) : «Il y a impersonnel et impersonnel» in Maillard, M. ed. (1991), p. 133-138.
- — (1994) : «Passif, impersonnel et passif impersonnel en français : quelques réflexions» in Maillard, M. ed. (1994), p. 42-44.
- GAK V. G. (1993) : «Les relations prédicatives à la lumière de l'asymétrie linguistique» in Sériot, P. éd. (1993), p. 91 à 106.
- GUIRAUD-WEBER, M. (1993) : «Un type de relation intra-prédicative en russe : la relation copule-attribut» in Sériot, P. éd. (1993), p. 145-165.
- ILDEFONSE, F. (1997) : *La naissance de la grammaire dans l'antiquité grecque*, Paris : Vrin, vol. I & II.
- KOCH, P. (1994) : «Dépersonnalisation (et repersonnalisation) à propos de la diachronie des verbes impersonnels» in Maillard, M. ed. (1994), p. 9-11.
- MACHADO, J.-P. (1952) : *Dicionário Etimológico da Língua Portuguesa*, Lisboa : Livros Horizonte, (1989).
- MAILLARD, M. (1985) «L'Impersonnel français de il à ça» in Chocheyras, J. ed. *Autour de l'impersonnel*, Grenoble : ELLUG, p. 63-118.
- — (1989) : *Comment ÇA fonctionne*, Thèse d'Etat. Paris X.
- — ed. (1991) : *L'Impersonnel : Mécanismes linguistiques et fonctionnements littéraires*, Grenoble : CEDITEL.
- — (1991) «Vers une théorie unitaire de l'impersonnel?» in Maillard, M. ed. (1991), p. 227-256.
- — ed. (1993) *Vers une rénovation de la grammaire et de sa terminologie*, *Lidil 8*, Grenoble : PUG.
- — ed. (1994) : *L'Impersonnel : L'Information Grammaticale*, 62.
- — (1994) : «Concurrence et complémentarité de il et ça devant les prédicats impersonnels en français contemporain» in Maillard, M. ed. (1994), p. 48-52.
- — ed. (1997) : *Vers une métalangue sans frontières? : Lidil 14*. Grenoble : PUG.
- MAILLARD, M. & ALMEIDA, M.-E. (1997) : «Français et portugais : ressemblances et dissemblances dans le langage grammatical» in *Lidil 14*,

- Grenoble : PUG, p. 9-43.
- MASMOUDI, I. (1991) : «Quelques éléments de l'impersonnel en arabe» in Maillard, M. ed. (1991), p. 79-92.
- MOREL, J.-P. (1991) : «Le Passif impersonnel en latin et la question du sujet» in Maillard, M. ed. (1991), p. 31-36.
- NAMORA, F. (1954) : *O Trigo e o Joio*, Amadora : Bertrand, (1974).
 — — (1950) : *A Noite e a Madrugada*, Amadora : Bertrand, (1978).
- NUNES DE FIGUEIREDO, J. & GOMES FERREIRA, A. (1965) : *Compêndio de Gramática Portuguesa*, Lisboa : Ed. Sá da Costa.
- PRINZ-FERNANDEZ, M. (1993) : «Quelques réflexions sur la terminologie grammaticale utilisée en Allemagne», *Lidil* 8, Grenoble : PUG, p. 85-102.
- RIEGEL, M. ed. (1991) : *Hiérarchie et dépendance : L'Information Grammaticale*, 50.
- ROUSSEAU, A. (1997) : «Une union franco-allemande, en grammaire aussi?» in *Lidil* 14. Grenoble : PUG, p. 45-90.
- SÉRIOT, P. (1991a) : «L'Impersonnel dans les langues slaves. Y a-t-il un sujet dans les phrases sans sujet?» in Maillard, M. ed. (1991), p. 93-99.
 — — (1991b) : «Les prédicats analytiques : objet donné ou objet construit?» in Harro Stammerjohann ed. *Analyse et synthèse dans les langues romanes et slaves*, Tübingen : Gunter Narr Verlag, p. 211-223.
 — — éd. (1993) : *Relations inter- et intra-prédicatives : Cahiers de l'ILSL*, n° 3. Lausanne Univ. : Institut de Linguistique et de Sciences du Langage.
 — — (1993) : «La grande partition : enchâssement syntaxique, stratification énonciative et mémoire du texte» in Sériot, P. (1993) ed., p. 235-260.
- TESNIÈRE, L. (1959) (1988) : *Eléments de syntaxe structurale*, Paris : Klincksieck.
- TZARTZANOS, A. (1996) : *H Νεοελληνική Σύνταξις του Αχιλλέα Τζάρτζανου*, Θεσσαλονίκη, Εκδοτικός οίκος Αδελφών Κυριακίδη.

L'impersonnel, la modalité et le Syntagme Nominal.

Teresa MURYN

*Institut de Lettres et de Langues Modernes, Ecole Normale Supérieure,
Cracovie*

Le terme d'impersonnel embrasse, selon le critère sémantique ou syntaxique adopté, un domaine plus ou moins vaste de phénomènes. Parmi les constructions dites impersonnelles on range aussi un groupe qui contient les structures à caractère modal. Elles sont fondées entre autre par les adjectifs dits modaux épistémiques tels que *vrai, probable, possible, nécessaire, éventuel* et leurs contraires.

Etant donné qu'on reconnaît l'existence de deux types de modalité, notamment la modalité épistémique et la modalité radicale et que les exposants des deux sont parfois identiques, il est intéressant de savoir ce que réalise en surface le «il» impersonnel dans les constructions se rapportant à la modalité épistémique et si cette position dans la structure sémantique au caractère modal épistémique (*il est possible que p* p. ex.) se distingue de la position ouverte dans une autre au caractère radical (*il est possible à x de p*, p.ex.). La réponse à cette question permettrait de répondre à une autre concernant le syntagme nominal fondé par un nom modal : est-ce qu'un tel SN rend compte de l'opposition entre ces deux types de modalité, est-ce qu'il conserve la position marquée par le *il* mentionné ? Autrement dit, existe-t-il des indices formels, s'exprimant en expansions du SN, qui permettent de séparer clairement la modalité épistémique de la modalité radicale quand elles se réalisent par le nom dit «abstrait», dérivé à partir d'adjectifs modaux, ou bien doit-on chercher la solution dans un contexte plus large qui a toujours la capacité de lever toute ambiguïté.

Les structures modales épistémiques sont fondées par les adjectifs modaux épistémiques. Effectuer un jugement épistémique c'est évaluer si une proposition est conforme aux critères de vérité utilisés. La modalité épistémique est donc caractérisée comme extra-prédicative, portant sur la proposition. C. Fuchs, analysant pouvoir rappelle qu'il est reconnu généra-

lement que «s'il a une portée externe il modalise la proposition dans son ensemble, d'où la glose *il est possible que p* et que «le fonctionnement épistémique ne connaît qu'une seule valeur, celle d'éventualité» qu'on glose aussi comme *il se peut que, peut être que*¹. En même temps on assigne à ce type de modalité un caractère subjectif bien que, pour un logicien, comme le souligne Lyons² un tel point de vue soit insoutenable.

Le jugement de fait se fonde sur les critères objectifs adéquats à la connaissance du monde — nous ne jugeons pas d'après nos propres normes ni intuitions mais d'après un savoir que nous partageons — est vrai ce qui est conforme à la réalité, ce qui est un fait. Dans ce critère il n'y a pas de place pour la subjectivité ; l'énonciateur ne présente pas son point de vue mais affirme qu'il est adéquat à ce qui est accepté généralement comme vrai. Ce caractère universel du critère garantit l'objectivité du jugement, l'énonciateur se veut transparent, s'identifie à tout être humain.

En plus le jugement de fait a un caractère résultatif où la valeur que l'on applique à une proposition découle de l'opération de son évaluation antérieure³. Dans cette composante de la structure complexe au caractère résultatif il n'y a pas de position ouverte à l'auteur du jugement, la modalité qu'il utilise exprime donc la conclusion qu'a faite l'énonciateur ayant évalué la valeur de la proposition d'après le critère qu'il a utilisé. On pourrait paraphraser cette structure comme suit :

que p du S soit conforme à la réalité entraîne que S est vrai

qui est déjà une forme abrégée — amputée de la position d'énonciateur transparent — de la structure que l'on pourrait représenter comme suit :

[*moi en tant qu'être humain, j'ai trouvé*] que p du S est conforme à la réalité ce qui entraîne que S est vrai.

Quand une restriction est imposée sur la position de l'énonciateur elle implique aussi une restriction sur le critère utilisé, pourtant dans la construction à modalité épistémique toute mention de l'énonciateur et de son critère ne peut apparaître que sous la forme d'une structure adjointe :

selon moi, selon un théologien, etc., S est vrai.

qui est équivalente à :

¹ Fuchs, 1989, p. 83.

² Lyons, 1984, p. 383.

³ Cf. A.Kreisberg, 1993.

S est (jugé) vrai par moi, par un théologien, etc.

Le *il* impersonnel des constructions épistémiques (*il est vrai que p*) symboliserait la première composante (factitive : l'opération d'évaluation) de la structure résultative au caractère argumentatif. Dans ce cas il serait vraiment impersonnel : une trace formelle d'une composante mise en dehors du champ de la prédication, facilement remplaçable par une construction qui ne contient que les exposants des positions d'argument de la composante résultative (p. ex. *S est vrai*).

Il faut remarquer toutefois que seuls *vrai (faux), évident et probable (improbable)* se fondent sur les données empiriques liées au fait évalué dans *S* ; *possible* a un caractère logique qui ne fait qu'exclure *impossible*, donne l'information que le calcul de probabilité situe la réalisation de l'événement du *S* supérieure à zéro (*impossible* étant égal à zéro) ; *nécessaire* en revanche présente la vérité du *S* comme condition sine qua non de validité du critère utilisé.

Les constructions impersonnelles analysées s'opposent aux autres qui se rapportent à un autre type de modalité dite intra-prédicative. D'après les définitions elle modalise le contenu de la proposition et on lui assigne quelques valeurs telles que capacité, obligation, permission, etc. C. Fuchs¹ résume ces points de vue en disant, toujours à propos de *pouvoir*, qu'il a une portée interne quand il modalise l'événement décrit par la relation prédicat-argument (d'où la glose *il est possible à x de Ver*). Ce fonctionnement «radical» se subdivise en trois valeurs, la permission, la capacité et la possibilité (être en mesure de). Ces trois valeurs radicales ne se distinguent pas par une opposition syntaxique formelle mais par des traits de sous-catégorisation et les différences sont attribuées à des spécifications supplémentaires. Seule la distinction *radical/épistémique* est considérée comme étant de nature véritablement linguistique et pourrait donner lieu à de véritables ambiguïtés. L'opposition ainsi posée exige la description du sémantisme de base du modal et de la diversification des valeurs dans le contexte.

C. Fuchs constate que «malgré les différences d'option sur les types de formalismes et de représentations, il semble qu'un certain consensus se dégage pour considérer que le «possible» constitue le socle sémantique à partir duquel se déploie la diversité des valeurs, en fonction d'indices présents dans le contexte immédiat où apparaît le modal. (...) Le contexte ne sélectionne pas sur une liste pré-établie de valeurs, il donne, à l'inverse, des indices pour aider à la construction de valeurs plus ou moins déterminées à partir d'un sémantisme de base univoque et peu déterminé, d'un noyau de sens relativement pauvre mais susceptible d'enrichissements suc-

¹ Fuchs, 1989, p.84.

cessifs¹.

La sensation de continuum sémantique dont se dégage la diversité contextuelle s'explique, nous semble-t-il, par le type de structure sémantique que réalise la construction fondée par le modal. Cette structure est complexe : l'évaluation des données (composante factitive) est suivie d'un jugement épistémique (composante résultative). Les constructions dites épistémiques réalisent la composante résultative, le jugement est effectué. Les constructions à modalité radicale réalisent la composante factitive où se fait l'évaluation des données (ou des conditions) qui permettent de situer la probabilité du S supérieure à zéro, c'est-à-dire dans le domaine du *possible* ou qui permettent de garder la pertinence du critère dans le cas du *nécessaire*. *Possible* et *nécessaire* restent épistémiques, leur valeur ne change pas, mais le jugement de fait est, dans cette structure au caractère télique, repoussé dans le domaine du virtuel. La modalité radicale qui ne concerne que *possible* et *nécessaire* quelle que soit leur réalisation linguistique, se fonde sur l'analyse des traits et non pas des faits, la diversité de valeurs découle donc probablement du type de traits pris en considération. Une telle structure peut être glosée comme suit :

(je trouve que) x du p est tel qu'il rend S possible.

sans que x soit réservé à un agent véritable, p. ex. la modalité dans la phrase:

La chute du météore peut détruire la Terre.

peut être comprise comme radicale :

La chute du météore a la possibilité de détruire la Terre.

ou comme épistémique :

Il est possible que la chute du météore détruise la Terre.

parce que la réponse positive dans la composante factitive implique le jugement dans la composante résultative.

La construction à modalité radicale se distingue donc de la construction à modalité épistémique par le fait qu'elle explicite toutes les positions d'argument ouvertes dans la structure représentant l'analyse de p dans le but de modaliser le S contenant p. Cette construction ne peut jamais être impersonnelle parce qu'elle est complète. Les gloses du type *il*

¹ Fuchs, 1989, p. 87.

est possible à x de Ver induisent donc en erreur: elles paraphrasent une structure au caractère épistémique *il est possible que x fasse p*.

Si nous acceptons donc qu'il existe deux structures aspectuellement différentes, nous pouvons en conclure que les constructions qui les représentent se distinguent formellement aussi. La position d'argument notionnel ouverte dans la structure résultative trouve son exposant dans la proposition complétive introduite par *que*. Le *il* de la construction impersonnelle n'est qu'une information supplémentaire sur une composante que l'on passe sous silence et l'énonciateur ne se présente que sous forme d'une adjonction.

La structure à modalité radicale ouvre une des positions d'argument à ce constituant du *p* qu'elle soumet à l'analyse dans le but de porter le jugement sur le *S* qui contient *p*, *p* étant un argument événementiel dont un des arguments est le *x* analysé. Dans cette structure il n'y a pas de position ouverte à un argument notionnel (une proposition) et la coréférence est obligatoire ce qui est reflété par l'apparition dans les constructions à modalité radicale de propositions infinitives.

Il est intéressant de voir comment ces deux types de structures se réalisent dans les SN fondés par les noms dérivés à partir d'adjectifs modaux. Il faut tout de suite remarquer que les noms en question se caractérisent par une spécificité distributionnelle intéressante : *vérité* n'accepte ni la proposition infinitive ni la proposition complétive, seuls *certitude*, *éventualité*, *nécessité*, *plausibilité*, *vraisemblance*, *possibilité* acceptent la proposition infinitive¹, tandis que les épistémiques purs excluent la proposition infinitive. En même temps ces noms peuvent fonder deux types de SN à la lecture différente : des SN factuels et des SN avec résorption de leur position d'argument dits aussi concrets. A partir des structures modales on peut dériver donc :

a. le SN abstrait (factuel) qui représente la structure entière comme un fait de jugement effectué. Le SN doit contenir un exposant de l'argument propositionnel impliqué par le prédicat *vrai*, *possible*, *nécessaire*, etc., mais non de celui qui a effectué le jugement et s'interprète comme *le fait que p est jugé vrai, possible, nécessaire...* S'il y a la spécification de l'énonciateur, son exposant est adjoint au SN sous forme d'un SP introduit par les prépositions *par*, *selon*, etc. Le même type de SN peut être fondé par les noms de modalité radicale, p. ex. *le fait que x du p est tel qu'il rend S possible, que p est nécessaire à l'énonciateur pour que S soit vrai*, etc.

b. la structure peut subir un réarrangement dans son organisation interne en résorbant la position d'argument propositionnel. Dans ce cas le SN

¹ Cf. D. Godard, 1996, p. 303.

renvoie à *ce qui est vrai, possible, nécessaire...* et la position d'argument n'est récupérable que par le contexte extérieur. Dans le cas de modaux de second type on aura respectivement *ce sur quoi x rend le jugement possible, ce qui est nécessaire (ce que x doit faire) à l'énonciateur pour juger S vrai*, etc.

Les SN factuels ne sont donc que la nominalisation de la forme attributive p.ex. *être vrai*¹ et ce fait implique qu'on doit s'attendre à l'explicitation, au sein du SN, de la position d'argument propositionnel. Or, le nom *vérité* n'accepte ni la proposition complétive, ni l'infinitive. Dans cette position on peut trouver en revanche une expression classifiante (*fait, événement, proposition*) ou bien un SN avec résorption qui renvoient à l'objet du jugement. Un tel emploi a le SN fondé par le nom *vérité* dans l'exemple ci-dessous :

Au commencement était le Verbe et le Verbe était auprès de Dieu, et le Verbe était Dieu. Il était au commencement auprès de Dieu et la tâche d'un moine fidèle serait de répéter chaque jour avec humilité psalmodiante l'unique inchangeable événement dont on puisse affirmer l'incontestable vérité.
(Eco, 1988, p. 19).

Tous les éléments du SN fondé par le nom tête *vérité* restitués permettent de le voir dans son intégralité et de reconnaître sa valeur : *l'incontestable vérité de l'unique inchangeable événement* se présente comme un SN factuel où *l'événement* est un exposant de la position d'argument propositionnel (lui-même renvoie d'ailleurs au début du texte). Le SN s'interprète alors comme *le fait qu'il est vrai que l'acte de création a eu lieu ne saurait être contesté par personne* et on peut l'affirmer.

Un tel SN est aussi à l'origine de l'expression à *l'évidence* qui signifie à *l'évidence des faits* : que les faits soient donnés pragmatiquement ou par le contexte, ils ont été jugés évidents :

Mais ces Mémoires qui n'en sont pas ne visent pas à l'exhaustivité. (...) A l'évidence, François Mitterrand a été blessé par les critiques. Il ne cesse de répéter — il s'en excuse à plusieurs reprises — qu'il n'a pas 'manqué le train de l'Histoire'. (L'Express)

Le nom *évidence* a la même distribution que *vérité*.

Certains noms fondant les SN analysés sont dérivés, comme nous l'avons mentionné, à partir d'adjectifs ou verbes qui peuvent fonctionner comme réalisations lexicales de différents types de modalités. Tel est le cas

¹ Muryn, Wydro, 1995.

de *possibilité* parce que l'adjectif *possible* dont le nom est dérivé peut entrer dans deux types de structures obtenues grâce à deux types de modalité différents, l'un se rapportant à l'évaluation de fait concernant une proposition, et l'autre renvoyant à l'analyse du dictum. L'un envisage la possibilité d'assertion (conformité aux critères de vérité) d'une proposition complète, l'autre traite le contenu de la proposition et cherche ce qui peut rendre S possible. Prenons un exemple :

La possibilité d'une erreur n'a pas empêché le juge de prendre une décision rapide. (Godard, 1996, p. 310)

où le SN avec ellipse de commettre, s'explique comme que le juge puisse commettre une erreur ne l'a pas empêché de prendre une décision rapide ou bien le fait que le juge est tel qu'il rend S (le juge s'est trompé) possible, ne l'a pas empêché ... etc, qui donne un SN abstrait où la modalisation radicale concerne l'évaluation du juge par rapport à se tromper.

Pourtant quand la *possibilité* fonde un SN qui se rapporte au jugement épistémique, il s'avère incompatible sous cette forme — le phénomène qu'a signalé D. Godard¹ qui s'interroge sur la gêne qu'on éprouve devant la phrase :

??La possibilité de la malhonnêteté du parlementaire n'a pas empêché le juge de prendre une décision rapide.

Pour D. Godard la différence entre les deux exemples de SN fondés par *possibilité* s'explique par le fait «qu'un N ne peut traiter comme argument qu'un syntagme qui dénote une entité simple, non un syntagme dont la dénotation est d'une autre sorte»². Dans le premier exemple (avec le juge), l'auteur voit «une entité simple» c'est-à-dire un événement global, dans le second «une entité complexe» (une propriété). A notre avis le problème s'explique autrement : dans le premier exemple le SN est dérivé de la construction à modalité radicale et envisage les membres du p qui rendent le S contenant p possible, tandis que l'exemple deux sélectionne la modalité épistémique *il est possible que le juge soit malhonnête* vérifiant la vérité de cette proposition (*S est possible, peut être vrai*). Or le SN *la possibilité de* est incompatible avec cette interprétation : *la possibilité de la malhonnêteté du parlementaire* vérifie les traits de x (parlementaire) par rapport à p (x est malhonnête) en répondant *qu'il est capable, qu'il est en mesure de rendre S vrai*, ce qui semble incompatible avec le sens exprimé par la phrase. Le juge ne réagit pas parce que le parlementaire est tel qu'il

¹ Godard, 1996, p. 310.

² Godard, 1996, p. 309.

aurait pu commettre une malhonnêteté mais parce que le fait qu'il l'a commise est jugé possible. Pour exprimer cette idée il faut donc recourir à un tel SN fondé par *possibilité* qui ait la propriété de renvoyer à un jugement de fait effectué par rapport à une proposition et non pas à l'évaluation des traits du x qui rendent ce jugement possible. Le SN avec le nom tête *possibilité* suivi d'une proposition complétive semble jouer ce rôle. Effectivement, l'introduction d'un tel SN abstrait rendrait la phrase acceptable :

La possibilité que le parlementaire soit malhonnête n'a pas empêché le juge de prendre une décision rapide.

Nous observons la même différence entre les exemples suivants :

La possibilité que nous nous lancions dans un nouveau projet n'exclut pas la possibilité que nous nous entendions avec nos partenaires habituels.

Comment expliquer la possibilité de réduction des impressions pour devenir des représentations ? (Cadiot)

D'après nous, le premier exemple met en opposition deux propositions évaluées selon le critère de vérité, tandis que le deuxième représente une construction agentive à valeur radicale : *comment expliquer [le fait] que les impressions peuvent être réduites pour devenir des représentations.*

Parmi les adjectifs modaux et épistémiques, comme nous l'avons déjà dit, seuls *certain*, *éventuel*, *nécessaire*, *plausible*, *probable* et *vraisemblable* ont un correspondant nominal qui peut se construire avec une proposition complétive. Les SN abstraits fondés par les noms dérivés à partir de ces adjectifs se distinguent peut-être par la valeur modale épistémique quand ils sélectionnent une proposition complétive, ou radicale, quand ils sélectionnent un complément en *de*. L'une vérifie S selon le critère de vérité, l'autre p du S selon les traits de ses actants.

Nous pouvons observer la même situation quand le SN abstrait a pour tête le nom *nécessité* :

La nécessité que tous les pays participent à l'exécution de la résolution a été exprimée dernièrement par le chef d'état.

qui se distingue de :

En qualité de costumier, il ne serait pourtant pas tenu d'assister au tournage et encore moins de jouer les petites mains. «Je sais, mais c'est ce que l'on filme qui est important. Il faut être là pour défendre ses opinions : défendre par exemple la nécessité d'une ombrelle.

Dans ce SN, *une ombrelle* est l'exposant de la proposition entière *avoir ou posséder une ombrelle* et le SN signifie *le fait que quelqu'un doit avoir une ombrelle, qu'on doit porter une ombrelle*, ce qui d'ailleurs permet à ce SN de fonctionner comme reprise de *l'opinion*. L'auteur de l'opinion a son exposant aussi — c'est bien sûr l'énonciateur identifié par le texte comme costumier assistant au tournage. Et un autre exemple de ce type :

J'attire votre attention, Mr Easterbrook, sur l'absolue nécessité de rester immobile oùvous vous trouvez. (A. Christie)

qui représente la structure entière.

Les prédicats qui ont résorbé la position d'un de leurs arguments n'ouvrent qu'une position d'argument extérieur : celui dont la position a été résorbée. Le prédicat ainsi organisé ne décrit que ce à quoi la position résorbée est ouverte. Le SN qui représente une telle structure se comporte comme tout SN fondé par un nom concret : il est ouvert à l'explicitation de toutes les autres positions d'argument si le prédicat en dispose, mais ceux-ci ne peuvent pas dépasser les limites que le SN leur impose, p. ex. le SN fondé par le nom *vérité* peut représenter la structure *ce qui est vrai*. Etant donné que *vrai* implique une proposition (un argument notionnel) en position d'argument, le SN peut contenir une restriction sur le domaine dans lequel la proposition est vraie en précisant son thème : *ce qui est (jugé) vrai au sujet de q* :

Le Conseil fédéral, par ses récentes décisions, a clairement montré que la vérité sur la Suisse et la Seconde Guerre mondiale passait avant la protection des individus. (Le Nouveau Quotidien)

La même situation a lieu dans l'exemple suivant où l'explicitation de la position résorbée est envisagée par le contexte qui suit :

Dites-moi la vérité au sujet de ces '5 h 25'. (A. Christie)

c'est-à-dire : dites ce qui est vrai au sujet de ...

Les SN fondés par les noms de modalité radicale résorbent la position ouverte par le prédicat modal: *ce que x doit*, *ce qu'il peut (dont il est capable)*, etc. Ils se caractérisent par le fait qu'ils disposent d'une position ouverte à la spécification de l'agent - son exposant apparaît d'ailleurs dans ces SN ce qui les distingue nettement des SN épistémiques qui, représentant la structure résultative, n'ont qu'une position d'argument, celle qu'ils résorbent. La position d'agent (ou cause) sans être spécifiée peut quand

même contenir, dans le SN, certaines caractéristiques ou précisions se rapportant à l'agent virtuel. Comparons :

Permettez-moi de remplir auprès de vous, dans l'intérêt d'un homme trop longtemps privé de sa liberté, un devoir de conscience et d'honneur.

(Trésor de la Langue Française (TLF))

Votre conduite envers Mme de Grandieu, dit le comte, est au dessus de tout éloge (...) Je m'inclinai respectueusement, et répondis que je n'avais fait que remplir un devoir d'honnête homme. (Balzac)

Dans tous ces exemples la position d'agent a une restriction informant sur les qualités qu'il porte — *pour tout homme honnête, d'honneur, consciencieux, digne, religieux, chrétien, ce qu'il doit faire ...* Le verbe *remplir* représentant le prédicat supérieur marque le passage du jugement à l'acte. Dans les exemples suivants le SN contient l'exposant de l'agent :

Vous ne vous rendez pas compte (...) qu'elle se félicite de sa vie parce qu'elle a le sentiment d'avoir accompli son devoir (...)

Je lui apprendrai son devoir, je lui ferai entendre où est son devoir. Les hommes de la diourne ont confiance en moi. Je saurai leur faire entendre où est leur devoir. (TLF)

Les SN dans les exemples qui suivent ont donc une structure sémantique complexe qui a réuni dans le SN l'exposant de l'agent et la restriction portant sur le domaine dans lequel l'agent doit être vérifié :

Votre Altesse Royale accueillera-t-elle la prière d'un inconnu ? Je n'ose l'espérer ; cependant je croirai avoir rempli mon devoir de conscience en essayant. (TLF)

Mais je n'ai pas eu le temps d'accomplir mes devoirs religieux ...

Les SN avec résorption, quand ils apparaissent au pluriel, ont les mêmes caractéristiques que les SN au singulier : toute spécification se rapportant à un x, membre du p analysé, peut avoir lieu dans un SN au caractère radical, tandis qu'un SN au caractère épistémique libère le thème de la proposition dont la position a été résorbée. Comparons par exemple le nom *possibilité* fondant d'abord un SN avec résorption à valeur radicale et ensuite un SN avec résorption à valeur épistémique :

Dans la mise en pratique du projet il faut envisager les possibilités dont dispose la direction, et qu'elle nous a signalées au cours de la réunion d'hier.

La direction a envisagé toutes les possibilités relatives à ce projet.

La modalité radicale se distingue donc de la modalité épistémique par le fait que l'une présente l'analyse en cours, en vue d'un jugement virtuel, dans l'autre le jugement est déjà effectué. Cette différence aspectuelle implique le nombre de positions d'arguments disponibles dans chacune de ces structures et leur caractère. Elle est responsable aussi de la réalisation linguistique de ces structures : seule la modalité épistémique peut revêtir la forme impersonnelle parce qu'elle représente la structure résultative. Les SN fondés par les noms modaux ont les mêmes caractéristiques : leurs expansions dépendent de la configuration aspectuelle qu'ils représentent.

© Teresa Muryn

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ECO U. (1988) : *Le nom de la rose*, Paris : Livre de Poche.
- FUCHS C. (1989) : «L'opérateur pouvoir : valeurs, interprétations, reformulations», *Langages*, 84, p. 83-94.
- GODARD D. (1986) : «Les phrases compléments de Nom sont-elles des arguments?», in N. Flaux, M. Glatigny, D. Samain (éds) : *Les noms abstraits*, Lille : Presses du Septentrion, p. 301-313.
- KAROLAK S. (1995) : «Remarques sur la sémantique de l'aspect», in Smoczynski W., (red) : *Analecta Indoeuropaea Cracoviensia I. Safarewicz memoriae dicata*, Kraków, p. 197-211.
- KREISBERG A. (1993) : «A propos de la proposition dite 'impersonnelle' en polonais et en italien. Essai d'approche sémantique», in *Complétude et incomplétude dans les langues romanes et slaves. Actes du VI Colloque International de Linguistique Romane et Slave*, Kraków : Wydawnictwo Naukowe WSP, p. 223-241.
- LYONS J. (1984) : *Semantyka*, Warszawa : PWN.
- MARTIN R. (1970) : *Pour une logique du sens*, Paris : PUF
- MURYN T. et Wydro B. (1995) : «La vérité : le vrai», *Neophilologica*, 11, p. 126-134.
- NOWAK A.-M. (1986) : «Phrases impersonnelles à prédicat non-verbal et leurs transformées en langue française et polonaise», *Neophilologica*, 5, p. 51-69.
- RIEGEL M., Pellat J-Ch., Rioul R. (1996) : *Grammaire méthodique du français*, Paris : PUF.

La longue aventure de l'impersonnel*

André ROUSSEAU

Université Charles de Gaulle – Lille III

Une étude purement statique des constructions impersonnelles ne permet que de constater, d'enregistrer des faits, parfois des alternances, à un moment donné¹. Or, si l'on veut dégager les grandes tendances, la dynamique propre aux constructions impersonnelles, il faut les suivre dans leur développement. Cela permettra notamment de montrer que certains types d'impersonnel désirent foncièrement un sujet, alors que d'autres y sont totalement rebelles.

Dans ces constructions impersonnelles, deux thèses opposées s'affrontent depuis plusieurs siècles : les uns soutenant qu'il s'agit de tout temps d'un véritable impersonnel, servant uniquement à dénommer un «état de choses» (*Sachverhalt*); les autres arguant qu'il ne saurait y avoir de proposition sans sujet et que tout jugement repose sur une incontournable relation sujet-prédicat. Voilà pourquoi les impersonnels interpellent à la fois les linguistes, car ces énoncés semblent présenter une anomalie, et les logiciens, qui n'admettent pas de jugement sans un sujet et un prédicat (cf. Platon, Aristote).

L'impersonnel est bien représenté dans les langues indo-européennes anciennes, où il a sa raison d'être; les langues modernes connaissent encore la construction impersonnelle : très fréquente en russe, bien attestée en allemand (où l'on peut encore fabriquer des impersonnels), plus effacée en français et en anglais. Nous nous proposons d'examiner dans ce cadre les conditions d'émergence de l'impersonnel et de nous consacrer à l'examen détaillé de deux types, qui sont pour nous inconciliables.

* Je tiens à remercier les intervenants à la suite de mon exposé, notamment Patrick Sériot et Michel Maillard, qui m'ont permis d'améliorer plusieurs passages de mon texte.

¹ Cf. par ex. Rousseau, 1994.

1. L'ÉMERGENCE D'UN IMPERSONNEL.

Dans les langues IE anciennes l'impersonnel est déjà présent; et l'on pourrait même penser qu'il est le pendant du côté verbal de ce qu'est la phrase nominale du côté nominal.

1.1. QUEL EST LE DÉNOMINATEUR COMMUN À TOUTES LES CONSTRUCTIONS BAPTISÉES «IMPERSONNELLES» ?

Ce dénominateur est facile à identifier : il s'agit de la défection d'un sujet, qui est obtenue par différents moyens syntaxiques : soit la non-nécessité d'un sujet (lat. *nubilat* «il y a des nuages»), soit l'absence de tout sujet possible, comme c'est le cas dans le passif impersonnel (lat. *nubilatur* «le temps est couvert»). Cette équivalence pragmatique entre un actif et un passif n'a toujours pas fini d'alimenter les discussions. Les grammairistes constatent que l'impersonnel semble destiné à exprimer les phénomènes naturels, les états et les sentiments, enfin le passif des verbes intransitifs. Ces observations sont confirmées par les diverses situations d'emploi : soit un procès totalement extérieur à l'homme et dont il n'est que le spectateur, comme pour les verbes météorologiques (lat. *pluit, ningit*, etc.), soit un procès qui concerne l'homme, mais qu'il ne maîtrise pas (lat. *me pudet* «j'ai honte», *mihi dolet* «j'ai mal»); soit enfin un procès où il y a omission volontaire d'un sujet immanent (lat. *si fulminibus hominem occisit* «s'il y a eu mort d'homme par la foudre»; russe *ego gromom ubilo* «la foudre l'a tué»). L'impersonnel apparaît bien comme le reflet d'une vision anthropocentrique du monde et des événements. Cette observation est tout à fait confirmée par le témoignage du géorgien, où — comme le rappelle J. Vendryès¹ — il existe deux grandes catégories verbales, l'actif et l'affectif.

1.2. LES RAISONS PROFONDES DE L'ABSENCE DE SUJET

Dans les langues IE très anciennes, le sujet était obligatoirement un *ergatif*, un véritable agent capable de provoquer le procès et de le contrôler. Comme en témoignent ces langues, les noms d'éléments (et de quelques autres notions) possédaient deux formes différentes, appartenant à deux racines différentes, ce qui est le procédé le plus ancien : une dénomination, celle considérée comme une sorte de force «divine», était à l'animé (genre

¹ Vendryès, 1923, p. 124.

d'où est sortie la distinction masc / fém); l'autre désignation, considérée comme «terre-à-terre», était au non-animé, c'est-à-dire au neutre. Deux exemples suffisent pour attester le phénomène : «eau» : animé lat. *aqua*, non-animé : hitt *watar* ; «feu» : animé lat. *ignis*, non-animé hitt *pahhur*. Ces phénomènes sont tout à fait corroborés par ce que nous observons dans la déclinaison du latin :

| | ANIMÉ | NON-ANIMÉ |
|-----------------------|----------|-----------|
| Nominatif (= ergatif) | domin-us | (.....) |
| Accusatif | domin-um | templ-um |

Seul l'animé avait une forme d'ergatif; le neutre en était dépourvu et c'est ensuite sa forme d'accusatif qui a servi de nominatif. Ces faits, qui se sont produits dans la syntaxe et la sémantique de l'énoncé, ont laissé des traces lexicales et morphologiques.

Dans une langue ergative, le sujet de la construction transitive est un véritable agent, tandis que l'objet de cette construction transitive peut devenir sujet d'une construction intransitive, comme c'est le cas en français et en allemand :

- (1a) *Jean bouge la pierre / Peter bricht den Ast*
 (1b) *La pierre bouge / Der Ast bricht*

A noter que le passif est complémentaire de l'intransitif :

- (1c) *La pierre est bougée / Der Ast ist gebrochen.*

Or le hittite nous apporte ici un témoignage décisif¹ : avec les verbes exprimant une maladie, deux constructions peuvent être employées : d'abord une construction transitive qui présente deux variantes :

- une construction personnelle avec la maladie comme sujet et le malade comme objet :

- (2a) kappin DUMU-an HUL-lu GIG.GIG-at (Kbo IV 12 I 5s)
«den kleinen Knaben befiel böse Krankheit»

- une construction impersonnelle avec le malade comme objet et l'incorporation de la maladie dans le prédicat :

- (2b) istarkiiazzi (préd) kwinki (acc) (Targ §13 l. 58)
[quelqu'un tombe malade]

¹ Friedrich, 1974, p. 120.

ensuite une construction intransitive, où la personne malade figure comme sujet :

(2c) $SAL_{Gassulias}$ istarkiat (Kbo IV 6 I 24)
 [*Gassulias tomba malade*]

Deux conclusions se dégagent : d'abord, le hittite, et avec lui l'IE, est bien une langue à construction ergative, ce qui explique que pour les impersonnels on a pu restituer comme sujet un dieu et souvent le premier d'entre eux, Zeus, Jupiter ou Indra, symboles de la toute-puissance; ensuite, l'apparition de la construction impersonnelle est liée au fait que le nom non-animé (par ex. une maladie) n'a pu se maintenir comme sujet et s'est alors incorporé à la forme verbale.

1.3. TYPOLOGIE DES SITUATIONS IMPERSONNELLES

La construction impersonnelle semble être caractéristique de quatre situations syntaxiques principales, dont nous pourrions évaluer la présence et la résistance dans les langues.

Il peut s'agir d'abord de l'incorporation du sujet dans le prédicat verbal, comme nous venons de le constater en hittite. L'incorporation présente parfois un stade intermédiaire où le nom s'associe à la copule, comme en gotique :

(3) ni kar'ist ina þize lambe (J 10, 13) litt. «il n'y a pas d'inquiétude de lui pour les brebis»

et *kara wisan* «être un souci» donnera naissance à *karôn* «se soucier de». Cela signifie qu'un nombre important de verbes impersonnels sont des dénominatifs comme all. *Reue* «regret» et *reuen* «regretter» (cf *mich reut* + gén). La filière de l'incorporation et de l'univerbation est encore à l'oeuvre dans les langues actuelles : all. *es tagt, es nachtet, es herbstet, es kriselt*, etc.

Le second facteur d'impersonnalisation est qu'il peut s'être produit l'ellipse d'un sujet, ce qui est en soi tout à fait plausible quand on connaît le développement pris par la «figure étymologique» dans des langues très diverses (hébreu, hittite, latin, etc.). D'ailleurs la formule *der Regen regnet* existe en allemand moderne : s'agit-il d'une réfection ou d'une survivance ? Mais il ne semble pas que ce type soit décisif dans l'évolution de l'impersonnel.

Une troisième construction met en lumière le lien organique fonda-

mental entre l'impersonnel et le passif¹, qui est très ancien. Ainsi lat. *itur* «il y a aller» est bien une forme impersonnelle, car il s'agit fondamentalement d'une forme nominale, qui a sa place dans la série : *iter - itor - itur* (ce qui soulève le problème de la sémantique des degrés vocaliques). Placée et conçue ensuite comme forme verbale, *itur* conserve son sens initial d'un procès clos sur lui-même; mais il ne peut préserver cette propriété qu'en étant interprété comme un passif, c'est-à-dire sans sujet, comme en all. *gegangen wird* ! litt. «est allé» (mais non au sens de «on est allé», qui est une forme d'accompli). En effet, le passif a pour fonction essentielle de pouvoir *détacher* le procès de tout lien avec un actant, sujet ou objet. Tel est bien le rôle du passif impersonnel, dans lequel Priscien identifiait déjà au V^{ème} siècle une formation nominale : «Cum dico *curritur*, *cursus* intelligo et *sedetur sessio* et *evenit eventus* ».

Le dernier phénomène qui explique une construction impersonnelle est le tour bien connu au «double datif»

(4) *pudori esse alicui* (Tite Live) «être un objet de honte pour quelqu'un»

qui aboutit finalement à *me pudet* «j'ai honte».

Ces diverses tentatives pour expliquer les avatars du sujet nous permettent de distinguer deux types fondamentaux de constructions impersonnelles, ayant chacune leur spécificité :

- les constructions où le sujet originel était un non-animé, qui n'a pu se maintenir comme sujet et qui s'est incorporé au prédicat verbal par universion. Ces constructions s'inscrivent dans les modèles syntaxiques casuels² et possèdent d'autres actants dans leur entourage immédiat, où elles vont puiser un nouveau sujet;

- les constructions exprimant la vision globale d'un procès, qui n'est attribué à aucun sujet, mais qui peut comporter des précisions nécessaires à l'information. Ces constructions n'ont jamais cherché ou réussi à s'attribuer un sujet, ou même un succédané de sujet.

Ces deux types fondamentaux vont évoluer différemment et présenter en fin de compte des visages syntaxiques et sémantiques totalement différents, même s'il y a de temps à autre des tentatives de rapprochement ou de nivellement.

¹ Cf. Rousseau, à paraître a.

² Rousseau, 1992.

2. CONSTRUCTIONS IMPERSONNELLES PRÉSENTANT DES AC-TANTS ET S'INTÉGRANT DANS DES MODÈLES CASUELS.

A partir du moment où la contrainte sémantique du sujet ergatif s'est effacée, les verbes impersonnels vont partir à la reconquête d'un sujet, totalement nouveau, mais figurant à un cas oblique dans le programme valenciel. Le fait que l'ancien sujet se soit incorporé au prédicat verbal ne peut être considéré comme une découverte récente; c'est exactement le type d'explication que fournit la *Grammaire de Port-Royal* en 1660 : « *pudet me* c'est-à-dire *pudor tenet me, pudor est tenens me* »¹.

2.1. L'IMPORTANCE DES MODÈLES SYNTAXIQUES CASUELS.

Les constructions impersonnelles appartenant à ce type syntaxique et sémantique reposent fondamentalement sur deux modèles casuels différents :

- le premier est l'un des trois modèles casuels fondamentaux², qui se présente sous la forme suivante

(5a) ACCUSATIF

GÉNITIF

PRÉDICAT

et est attesté par des expressions comme *me miseret* «j'ai pitié», *me pudet* «j'ai honte», etc.

(5b) *homines quos libidinis suae non pudeat* (Cicéron, *Verr.* 12, 35)
[des hommes qui n'aient pas honte de leur plaisir]

(5c) *eum omnium taedebat* (Térence, *Ad.* 151)
[il était dégoûté de tous]

Dans ces exemples, l'énoncé est impersonnel et il possède deux objets : la personne à l'accusatif et la cause au génitif.

- le second modèle est représenté par le tour au «double datif»³ comme dans les exemples :

(6a) *mihi dolori est*
[il est un objet de douleur pour moi]

(6b) *mihi pudori est*
[il est un objet de honte pour moi]

¹ p. 86-87.

² Cf. Rousseau, à paraître b.

³ Haudry, 1968.

ce qui donnera naissance à l'impersonnel *mihi dolet* [j'ai mal].

Ainsi les deux modèles casuels sous-jacents expliquent que l'on ait un objet personnel tantôt à l'accusatif (*me pudet*), tantôt au datif *mihi dolet*, répartition qui se retrouve jusque dans les langues modernes : all *mich friert, mich hungert* mais *mir graut* [j'ai de l'effroi].

2.2. L'ÉVOLUTION DES MODÈLES CASUELS IMPERSONNELS

Les modèles casuels de l'impersonnel évoluent selon trois possibilités; mais il y a une constante : c'est à chaque fois un objet à un cas oblique qui devient sujet au nominatif. Cela conforte évidemment l'idée que le sujet n'est qu'un objet parmi d'autres¹. Les trois possibilités d'évolution sont les suivantes : le nom de chose devient le sujet; le nom de personne devient le sujet et le nom de personne donne naissance à un sujet avec un réfléchi.

- le nom de chose devient sujet pour simuler un procès se déroulant hors de l'animé : *me pudet rei* «j'ai honte de la chose» devient *res me pudet* «la chose me fait honte». Là encore, nous observons un processus sémantique implicite : le prédicat verbal passe de l'actif au causatif sans changement externe apparent.

- le nom de la personne concernée devient sujet pour simuler une action qui émanerait d'un agent : *me miseret* «la pitié me saisit» devient *miserere* «j'ai pitié»; *me pudet* «la honte me prend» devient *pudeo* «j'ai honte».

- enfin, dernière solution, le nom de personne devient sujet, associé à un réfléchi, pour simuler un procès fermé dans sa circularité. Il est incontestable qu'il s'agit d'une résurgence du moyen IE. Ce phénomène explique la naissance d'un «pseudo-réfléchi», qui n'est finalement pas autre chose que l'ancien objet à l'accusatif de la construction primitivement impersonnelle. Ainsi, dans les langues romanes on passe de lat. *me paenitet* à fr. *je me repens*. en français *il me souvient* devient *je me souviens* et en allemand nous aboutissons aussi à un «pseudo-réfléchi» : *sich schämen* [avoir honte].

Tous les modèles casuels aboutissent au même résultat, la personnalisation d'un ancien énoncé impersonnel : let. *mihi videtur* ---> *videor* «il me semble», *me veretur* ---> *vereor* «j'ai du respect» et *mihi dolet* ---> *doleo* «je souffre».

¹ Cf. Rousseau, 1992, p. 437; Jespersen, 1924, p. 218.

2.3. LA PERMANENCE DES DIVERSES CONSTRUCTIONS

L'important est de bien observer que malgré ce qui peut ressembler à une «valse des sujets», ces stades d'évolution ne sont nullement exclusifs les uns des autres et que divers sujets sont admissibles, associés au même prédicat, ce qui soulève naturellement un délicat problème de signifié à propos du prédicat verbal. Ce phénomène est attesté aussi bien en latin qu'en allemand :

- le verbe lat. *doleo* est attesté comme impersonnel : *mihi dolet*, avec le nom de chose comme sujet : *si caput a sole dolet* [*si la tête te fait mal à cause du soleil*], enfin avec la personne comme sujet : *doleo ab oculis* [*j'ai mal aux yeux*];

- le verbe all. *erbarmen* «avoir pitié» est attesté comme impersonnel : *mich erbarmt deiner* [*j'ai pitié de toi*], avec le nom de chose comme sujet : *dein Unglück erbarmt mich* [*ton malheur me fait pitié*] ou avec le nom de personne associé à un réfléchi comme sujet : *ich erbarme mich deiner (über dich)* [*j'ai pitié de toi*].

Ce premier type d'énoncé impersonnel est en fait une *vraie proposition*, où se crée une solidarité entre les membres syntaxiques au sein du modèle casuel, ce qu'atteste leur faculté à changer de rôles et à fonctionner tour à tour comme sujet. L'impersonnel s'explique ici par le fait que cette proposition a été provisoirement privée de sujet, qu'elle récupère par la suite. Il faut surtout noter la grande «souplesse» de la sémantique verbale entre transitif, intransitif, causatif et même «pseudo-réfléchi».

3. LES CONSTRUCTIONS IMPERSONNELLES EXPRIMANT LA VISION GLOBALE D'UN PROCÈS

Dans un article remarquable, *Die sogenannten subjektlosen Sätze*, Theodor Siebs¹ rappelle que la seule interprétation possible de formes verbales comme lat. *pluit*, *ningit* consiste à «y voir d'anciens substantifs verbaux», plus exactement «d'anciens abstraits verbaux en *-ti ». De nos jours, les recherches de Calvert Watkins ont tout à fait confirmé que la 3^{ème} personne verbale est en fait une ancienne forme nominale, ce qui se vérifie jusqu'en all. moderne : *die Fahrt* «le trajet» et *er fährt* «il roule». Or, selon les époques et les langues, l'impersonnel est soit réduit à une forme verbale unique (lat. *pluit*, got. *rigneip*), soit il apparaît associé à un pronom ou clitique (*il pleut*, *es regnet*, *it rains*, etc.). Nous examinerons les

¹ Siebs, 1910, p. 267.

principaux problèmes que soulève ce type d'énoncé.

3.1. ANALYSE DE *IL*, *ES* ET DES FORMES ÉQUIVALENTES

Plusieurs solutions ont été avancées puis abandonnées pour attribuer à *il* de *il pleut* un statut linguistique reconnu.

On en fait pendant longtemps un sujet, un vrai ou un faux (cf. «sujet apparent»), avant de s'apercevoir qu'il n'était peut-être pas nécessaire qu'il y eût effectivement un sujet. En raison de l'importance de sa position dans certaines langues, il a pu être considéré comme une sorte d'élément thématique minimal, à référence floue¹. L. Tesnière² est beaucoup plus catégorique : «*il* n'est qu'un indice de la 3^{ème} personne, une partie du morphème discontinu *ilt* et il n'est pas question de le reconnaître comme un actant : les verbes impersonnels sont tout simplement *avalents*». Mais ceci ne règle en rien la question de sa présence obligatoire, ni celle de son statut.

Parmi les tentatives plus récentes, H. Weinrich³ a proposé de concevoir *il* comme ce qu'il appelle un *Horizont-Morphem*. Mais comme Weinrich distingue quatre types d'horizon : naturel, situationnel, social et tectuel, on voit que ce terme n'est qu'un «cache-misère» de sa véritable fonction, qui n'est toujours pas révélée. Nous-même⁴ avons proposé une autre manière de considérer *il* : il s'agissait bien d'un *anaphorique*, mais d'un anaphorique coupé de sa source et destiné à n'être qu'un perpétuel anaphorique, d'où les multiples tentatives pour lui donner enfin une référence : Zeus, Jupiter, Indra, la situation, le monde, l'univers, etc. Mais l'impossibilité de focaliser cet anaphorique nous a conduit à abandonner cette interprétation, si séduisante soit-elle.

Nous voudrions émettre ici une autre proposition, qui approfondisse l'analyse de Tesnière. Il est sûr que *il* est bien un morphème qui se présente devant certaines formes verbales de 3^{ème} personne. En nous fondant sur l'origine des impersonnels, qui sont — comme nous l'avons rappelé — d'anciens abstraits nominaux en **-ti*, il nous semble qu'il y a une correspondance profonde entre *la pluie* et *il pleut* : d'un côté, il y a un article nominal (*la*) et de l'autre un article verbal (*il*), qui en raison de son indifférence au genre, représente certainement un neutre (cf. all. *es regnet*). Les deux formes, qui proviennent du même lat. *ille* avec une différence d'accentuation, fonctionnent en distribution complémentaire. Cette interpréta-

¹ Cf. Jespersen, 1924, p. 339.

² Tesnière, 1959, p. 106 & 239.

³ Weinrich, 1985, p. 102-107.

⁴ Rousseau, 1994.

tion concorde exactement avec les formes emphatiques, tant nominales que verbales, qui peuvent se représenter par une proportion :

$$(7) \quad \begin{array}{ccc} \text{la pluie} & & \text{il pleut} \\ \text{-----} & = & \text{-----} \\ \text{c(e)tte pluie} & & \text{\textit{\textit{ça pleut}}} \end{array}$$

Un critère permet de distinguer *il pleut* de *ça pleut* et de mettre en lumière l'engagement du locuteur : c'est la distinction entre deux types de modalisateurs, les modalisateurs de vérité (ex *peut-être*) et les modalisateurs de réalité (ex *réellement*)¹. On pourra dire :

(8a) *il pleut peut-être / il pleut réellement*

mais on n'acceptera que :

(8b) *ça pleut réellement/vraiment*
et non : **ça pleut peut-être*.

L'énoncé où le locuteur s'engage ne peut être soumis à un jugement de vérité par le même locuteur; il peut en revanche attester la réalité de l'événement.

3.2. ANALYSE DU PRÉDICAT ET DES PRÉCISIONS ÉVENTUELLEMENT AJOUTÉES.

Curieusement, E. Benveniste a très peu écrit sur l'impersonnel, alors qu'il s'agit d'une construction issue du vieux fonds IE. Dans un article des *Problèmes de linguistique générale* I², toutefois, il consacre quelques lignes à cette question, où il reconnaît avant tout l'autonomie de la forme verbale tant par rapport à *il* que par rapport à des éléments qui pourraient être ajoutés.

L'expression verbale est, comme nous l'avons vu, une expression nominale, donc coupée de tout lien avec un sujet ou un objet et globalisée. Seule cette conception de l'énoncé impersonnel avec son prédicat verbal indépendant et immuablement à la 3^{ème} personne du singulier permet d'expliquer deux cas curieux d'absence d'accord dans les langues IE anciennes :

- cette absence d'accord concerne d'abord le nombre et est attestée pa-

¹ Cf. Rousseau, 1989, 1997.

² Benveniste, 1966, p. 230.

rallèlement en hittite¹ et en grec ancien² :

- (9a) ke-ma tuppa^{HIA} (...) aniaan esta (Kbo IV 10 I 38)
 [il y a eu préparation concernant ces tablettes d'argile]
 (9b) τα ζῶα τρεκει
 [litt. il y a course à propos des animaux]

Dans les deux exemples, le verbe est au singulier et son prétendu sujet au pluriel.

• l'absence d'accord concerne aussi le cas; nous en avons un très bel exemple en latin archaïque :

- (10) *praeterpropter vitam vivitur* (Ennius, *Fragments de tragédies*)
 [litt. approximativement il est vécu par rapport à une vie]

Ces exemples, caractérisés par des absences d'accord, véhiculent le même enseignement : le verbe, qui sera conçu comme impersonnel, est en fait une forme nominale coupée, déconnectée de son entourage syntaxique, ce qui explique qu'il ne peut entretenir de lien ni avec un sujet, ni avec un objet.

Ces faits évoqués dans les langues anciennes nous permettent de ré-interpréter dans les langues actuelles deux types d'énoncés que les grammairiens, ancrés dans la conception aristotélicienne de la proposition, n'arrivent pas à expliquer de manière satisfaisante :

• en allemand, l'expression courante *es gibt* + acc. «il y a ...» n'est pas une proposition classique avec un sujet au nominatif et un objet à l'accusatif : la preuve en est qu'il n'y a pas de passif. En métalangue grammaticale, un énoncé comme *es gibt Löwen* signifie littéralement : «il y a une donnée qui concerne des lions».

• en français, un énoncé aussi banal que

- (11) *Il arrive des événements graves.*

résiste à l'analyse des linguistes, en dernier lieu de Gilbert Lazard³ : il faut bien voir ici que l'on ne peut décrire cet énoncé avec les catégories tradi-

¹ Friedrich, 1974, p. 118.

² Meillet/Vendryès, ²1948, p. 599.

³ Cf. Lazard, 1994.

tionnelles sujet, verbe, complément, mais que le prédicat entretient d'autres relations avec les éléments qui l'accompagnent, qui sont de même nature que celles figurant dans un énoncé impersonnel reconnu :

(12) *Il pleut des cordes.*

3.3. LES PROPRIÉTÉS ET LE STATUT DE CE TYPE D'ÉNONCÉ.

Nous venons de rappeler que ce type d'énoncé, impersonnel, n'est pas analysable avec les catégories traditionnelles de la proposition. En effet, il est fondé sur une succession d'éléments syntaxiquement déconnectés les uns par rapport aux autres. C'est un énoncé totalement déconstruit au plan grammatical, mais qui présente une cohérence sémantique indiscutable. Il a certes un prédicat, qui en est le noyau, mais il est dépourvu de sujet : comment le situer par rapport aux définitions fondatrices d'Aristote ?

Chez Aristote (*Catégories II*), ce que nous appelons maintenant «sujet», était désigné par le terme *hypokeimenon*, qui désigne littéralement «ce qui est à la base / au fondement» ou encore «ce qui est sous-jacent». *Hypokeimenon* peut donc indiquer soit ce qui est au point de départ de l'énoncé, soit ce qui est sou-jacent dans l'énoncé. La définition d'Aristote est tellement large qu'elle peut comprendre aussi bien le sujet que le thème ou même toute allusion à la situation non directement exprimée dans l'énoncé. Et même si l'on fait appel à un autre critère d'Aristote, l'*incomplétude* du prédicat, repris par G. Frege en 1891 (*Fonction et concept*) sous le nom de «non-saturation», pour définir la fonction par rapport à l'argument, on voit que dans l'énoncé impersonnel le prédicat est déjà saturé par lui-même (lat. *pluit*). Aux prises avec cette situation, les logiciens de la fin du XIX^{ème} siècle, comme Christoph Sigwart (1830-1904) ou Benno Erdmann (1851-1921), n'auront d'autre ressource que d'affirmer l'existence d'un deuxième type de jugement, clos sur le prédicat, pour lequel Franz Miklosich (1813-1891), professeur de slavistique à Vienne, a proposé le terme de «Prädikatsurteil»¹.

Cet énoncé impersonnel, qui a enfin acquis un statut, présente deux caractéristiques : il est totalement descriptif et il ne peut dans le dialogue que servir de réponse globale à une question déjà impersonnelle et déjà globale : «Que se passe-t-il ?». Il fonctionne comme un énoncé purement informatif, qui comporte aussi bien des énoncés actifs que des énoncés passifs :

¹ Miklosich, 1883, p. 19.

- (13a) *Il entre deux étudiants.*
 (13b) *Il reste trois semaines.*
 (13c) *Es wurde Karten gespielt [on a joué aux cartes]*
 (13d) *Rastlos wurde Verwundete geheilt [à la hâte, on guérissait les blessés]*

Mais la propriété syntaxique et sémantique essentielle de ces énoncés est d'être *bipolaires*, comme le montrent bien les exemples suivants :

- (14a) *Es wird // Karten gespielt*
 (14b) *Il y a // deux étudiants qui entrent*

Tout se passe comme si le début de ces énoncés correspondait au PÔLE ÉNONCIATIF, marquant temps, assertion, négation, etc. (cf *Il n'y a pas d'étudiant qui entre*), alors que le report s'identifie au PÔLE RÉFÉRENTIEL, contenant les éléments référentiels, c'est-à-dire ceux qui correspondent en fait à la proposition classique :

- (15a) *Man spielt Karten.*
 (15b) *Deux étudiants entrent.*

Telle est la principale propriété linguistique de ce type «nouveau» d'énoncé qu'est l'énoncé impersonnel.

Parfois, un énoncé impersonnel peut être «déguisé» en énoncé existentiel :

- (16a) *Un soldat montait la garde devant le palais* (ex. de R. Martin)

Apparemment cet énoncé ne tolère pas la négation :

- (16b) * *Un soldat ne montait pas la garde devant le palais.*

Mais il s'agit en fait d'un énoncé impersonnel, qui, lui, admet fort bien la négation :

- (16c) *Il y avait -- un soldat qui montait la garde devant le palais*
 (16d) *Il n'y avait pas -- de soldat qui montait la garde devant le palais.*

Nous retrouvons ici l'énoncé impersonnel avec ses deux pôles, énonciatif et référentiel.

CONCLUSION

Le principal enseignement à retirer de cette étude minutieuse des énoncés appelés impersonnels est la reconnaissance de deux types totalement différents : l'un est un procès construit sur les modèles casuels anciens, qui s'est trouvé provisoirement privé de sujet, qu'il a ensuite récupéré; l'autre est un constat global sur une situation donnée, qui est centré sur un prédicat clos sur lui-même, d'où le terme de «Prädikatsurteil».

Ce second type est le seul à répondre vraiment à la définition sémantique de l'énoncé impersonnel, telle que nous la trouvons chez Alexander Pfänder (1870-1941), disciple de Husserl : «qualités et événements peuvent être pensés purement pour eux-mêmes, sans être subordonnés à des objets quelconques, dont ils seraient les propriétés et les activités»¹. Ce type d'énoncé est tout à fait étranger au statut de la proposition (prédicats et arguments); c'est un énoncé apparemment totalement déconstruit, mais qui est susceptible de développer une remarquable structure interne, comprenant un pôle énonciatif initial et un pôle référentiel final.

© André Rousseau

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BENVENISTE, Emile (1966) : *Problèmes de linguistique générale I*, Paris, Gallimard.
- ERNOUT A. / THOMAS F. (1951) : *Syntaxe latine*, Paris : Klincksieck.
- FRIEDRICH, Johannes (³1974) : *Hethitisches Elementarbuch*, Heidelberg : Carl Winter.
- HAUDRY, Jean (1968) : «Les emplois doubles du datif et la fonction du datif indo-européen», *BSLP* 63, pp. 141-159.
- JESPERSEN, Otto (1924) : *La philosophie de la grammaire*, trad. fr. 1971, Paris : Ed. de Minuit.
- LAZARD, Gilbert (1994) : «L'actant H : sujet ou objet ?», *BSLP* 89, pp. 1-28.
- MAILLARD, Michel éd.(1991) : *L'impersonnel*, Grenoble, Céditel.
- — (1994) : *L'impersonnel*, L'Information grammaticale 62.
- MEILLET A. / VENDRYÈS J. (²1948) : *Traité de grammaire comparée des langues classiques*, Paris : Champion.
- MIKLOSICH, Franz (²1883) : *Subjektlose Sätze*, Wien : W. Braunmüller.

¹ Pfänder, 1963, p. 67.

- PFÄNDER, Alexander (³1963) : *Logik*, Tübingen : Max Niemeyer.
- ROUSSEAU, André (1992) : «Les modèles casuels et prépositionnels dans la syntaxe de l'allemand moderne». in : *Systèmes interactifs* (Gréciano / Kleiber éd.), Paris : Klincksieck, pp. 425-452.
- — (1994) : «L'énoncé impersonnel en allemand», *L'Information grammaticale* 62, pp. 23-28.
- — (à paraître a) : «Formation et statut du passif. Comparaison typologique entre langues romanes et langues germaniques», in L. Schøsler (éd.) : *Le passif*, Copenhague, 1999.
- — (à paraître b) : «La sémantique des relations casuelles» in : *La sémantique des relations* (A. Rousseau éd) Lille : Septentrion.
- SIEBS, Theodor (1910) : «Die sogenannten subjektlosen Sätze», *Zeits. für vergl. Sprachforschung* 43, pp. 253-276.
- SIGWART, Christoph (1888) : *Die Impersonalien*, Freiburg i. B. : J.C. Mohr.
- TESNIÈRE, Lucien (1959) : *Eléments de syntaxe structurale*, Paris : Klincksieck.
- VENDRYÈS, Joseph (1923, ²1968) : *Le langage*, Paris : Albin Michel.
- WEINRICH, Harald (1982) : *Textgrammatik der französischen Sprache*, Stuttgart, Klett.

Le combat des termes et des relations (à propos des discussions sur les constructions impersonnelles dans la linguistique en Russie)

Patrick SÉRIOT
Université de Lausanne

«Notre peuple affectionne l'utilisation du
prédicat verbal sans sujet» (Glagolevskij, 1874,
p. 15)

La question de l'interprétation des phrases impersonnelles en russe ainsi que celle de leur origine historique a donné lieu en Russie à une littérature considérable, au point de susciter l'idée que l'ampleur de la discussion dépasse le cadre d'un simple point de syntaxe des langues slaves.

Le terme «phrase impersonnelle» est lui-même instable, et révèle une grande et durable confusion. Ce terme recouvre en effet des phénomènes qui sont loin d'être identiques. On peut y distinguer, par exemple, les propositions (ou phrases) sans sujet grammatical, sans sujet sémantique, sans sujet logique, sans sujet psychologique, sans thème, sans personne, et enfin sans agent.

Même si l'on s'en tient à la notion de «phrase sans sujet grammatical»¹, il faut bien reconnaître que ce n'est que repousser le problème un peu plus loin, car pour définir une phrase sans sujet, il faut commencer par savoir ce qu'est un *sujet*. Or c'est là que le bât blesse. Nombreuses sont les définitions du terme «sujet». On aimerait faire un commentaire critique de l'emploi de cette notion, aussi bien typologiquement qu'historiquement. Mais la thèse qui sera défendue ici est que toute conception syntaxique est en même temps une vision du monde, une philosophie, même dans les présentations les plus désespérément descriptivistes et empiristes. C'est

¹ A la manière Fr. Miklosich, qui parlait de «subjektlose Sätze».

dire que l'approche sera résolument et explicitement métadiscursive : on s'intéressera à la façon dont se construit le « discours sur » les phrases impersonnelles. Il ne s'agit pas de faire une description-classification de phrases impersonnelles dans une langue, mais d'étudier « ce qui parle » dans ces discours, de mettre au jour les fondements philosophiques et idéologiques du discours logico-grammatical qui est tenu à leur propos dans le travail des linguistes sur la description des langues.

A partir d'une situation particulière : les discussions linguistiques en Russie, on s'intéressera donc essentiellement à ce qui en forme le sous-bassement : la structure de la proposition est le lieu où se manifeste l'histoire des rapports conflictuels entre la grammaire et la logique, qu'il s'agisse de désengagement / séparation, ou de domination de l'une sur l'autre.

On voit à quel point la célèbre déclaration de Meillet : « chaque siècle a la grammaire de sa philosophie »¹ est à prendre avec précaution : non seulement chaque « tradition nationale » en linguistique n'est pas une île isolée, mais encore chaque époque ne peut pas se réduire à une philosophie dominante. Ce qui domine à une époque et dans un lieu précis en linguistique (disons, dans une « communauté scientifique ») est un type spécifique d'hétérogénéité, un type de *discussion*, aux enjeux parfois explicites mais la plupart du temps implicites. Ce n'est qu'à partir de là que des comparaisons deviennent possibles entre les discours savants et qu'à son tour devient possible un travail de description en syntaxe, qui n'ignore plus ses sources². La question de la métaphysique de la *substance* et de l'*accident* sera centrale ici.

1. LA PLACE DU SUJET GRAMMATICAL DANS LA PSYCHOLOGIE DES PEUPLES : PATIENTIVITÉ OU OBJECTIVISATION?

1.1. LA SYNTAXE, REFLET DE LA PENSÉE DANS LA LANGUE

On peut dire en russe :

1) *Ja kak-to/čego-to/što-to ne splju* (je-nom. d'une-certaine-façon/on ne sait

¹ Meillet, 1926, t. 1, p. VIII.

² Au travail pionnier d'Alain Berrendonner en la matière : *L'éternel grammairien* (Berrendonner, 1982), on voudrait ajouter ici l'élément comparatif entre les communautés scientifiques réparties dans des États différents. Quant à l'ire anti-aristotélicienne de Michel Maillard en grammaire, elle a été ici une source joyeuse d'inspiration.

trop pourquoi ne dors pas)

2) *Mne ne spitsja* (à-moi-dat. ne-pas dort-se)

Les deux expressions peuvent se traduire approximativement par «je n'arrive pas à dormir». La première est une phrase à deux termes, avec sujet grammatical au nominatif, la seconde est une «phrase impersonnelle», c'est-à-dire sans sujet grammatical au nominatif, avec ce qu'on pourrait appeler un *experier* au datif.

Les faits sont là, connus et répertoriés depuis longtemps. Mais leur étude, leur éclairage, leur interprétation varient fortement en fonction des auteurs, des époques, des écoles. S'agit-il de deux façons de dire la même chose ou bien ces deux phrases ont-elles un sens différent? Si oui, à quoi se mesure cette différence? Et au cas où ces deux phrases ont un sens différent, appartiennent-elles à un seul et même domaine de la langue, ou bien révèlent-elles quelque chose de plus, de l'ordre de deux «mentalités» différentes?

Ce type de polémique ravage le discours identitaire des intellectuels en Russie postsoviétique. Il suscite des travaux de linguistes professionnels sur le «caractère national du peuple russe manifesté dans la langue russe» qui ne sont pas marginaux, au point de recevoir des subsides de l'Académie des sciences de Russie. L'enjeu est double : il s'agit de savoir si la langue reflète une «mentalité collective» et si le russe est une langue en tout point différente des autres. On aura reconnu là des interrogations typiquement post-humboldtiennes, qui, si elles n'avaient pas disparu à l'époque soviétique, semblent de plus en plus répandues aujourd'hui en Russie.

On présentera brièvement les termes de la polémique qui oppose Anna Wierzbicka et Zamir Tarlanov au sujet des phrases impersonnelles comme reflets de la psychologie nationale du peuple russe.

Les travaux de la linguiste polonaise Anna Wierzbicka¹ sur la «mentalité ethnique russe» reflétée dans la langue russe suscitent en Russie actuelle un grand intérêt parmi les linguistes. Ainsi, E. Padučeva relève, à propos de la «géniale linguiste», l'intérêt du lien que celle-ci fait entre sémantique et grammaire, entre langue et caractère national du peuple qui la parle². Manifestation étonnante de néo-humboldtianisme, la linguistique d'A. Wierzbicka est «ethno-centrée», car, dit-elle, chaque langue impose à ses locuteurs une «image du monde». Mais Anna Wierzbicka dépasse l'hypothèse de Sapir et Whorf (fermeture hermétique des visions du monde, incommensurabilité) en proposant une «méta-langue sémantique universelle»

¹ Anna Wierzbicka est actuellement professeur à l'Université de Melbourne en Australie.

² Padučeva, 1996, p. 5.

capable de comparer les «images du monde» imposées par les langues. La langue permet de mettre en évidence le caractère national des locuteurs.

Dans *Semantics, Culture and Cognition* (1992), A. Wierzbicka soutient la thèse qu'une des idées fondamentales qui forment l'univers sémantique de la langue russe est la *non-agentivité*, ou non-implication de l'homme dans le cours des événements, sa *participation* à l'univers, et non son rôle *agissant* par rapport à lui.

Cette idée de base est développée dans un recueil paru en Russie¹, qui part du postulat qu'il y aurait deux types de syntaxe :

1) la syntaxe avec des constructions au nominatif et «nominativoïdes», qui exprimeraient *l'agentivité*

2) la syntaxe avec des constructions au datif et «dativoïdes», qui exprimeraient la *patientivité*².

La place respective occupée par ces deux types de syntaxes dans les langues permettrait de dégager des «caractères nationaux» :

La syntaxe de l'anglais contemporain abonde en constructions nominatives et assimilables au nominatif, alors que les constructions datives y jouent un rôle secondaire. Au contraire, dans la syntaxe russe, les propositions agentives, personnelles, volitives, ne forment aucune classe particulière. Il y a plus : les constructions subjectales nominativoïdes n'embrassent pas la majorité des champs sémantiques. Les propositions impersonnelles datives, en revanche, occupent en russe une position dominante; leur rôle augmente constamment (alors qu'en anglais tous les changements dans ce domaine se font en direction exactement inverse) (Wierzbicka, 1996, p. 56)

De cette abondance de structures impersonnelles au datif, A. Wierzbicka conclut que le russe

reflète et encourage par tous les moyens la tendance dominante de la tradition culturelle russe, à savoir la tendance à considérer le monde comme un ensemble d'événements qui ne sont du ressort ni du contrôle³ de l'homme, ni de sa compréhension; ces événements que l'homme ne peut comprendre totalement ni diriger entièrement, sont plus souvent mauvais que bons pour lui, comme le destin⁴. (Wierzbicka, 1996, p. 76)

¹ Wierzbicka, 1996

² *Ib.*, p. 55.

³ On pourrait certes se demander pourquoi dire en français *J'ai 50 ans* ressortirait plus du «contrôlable» que de dire en russe *Mne 50 let* (à-moi-DAT 50 ans). Mais A. Wierzbicka ne répond jamais à ce type de questions.

⁴ A propos du lexique, A. Wierzbicka considère que trois mots suffisent à caractériser le caractère national russe : *sud'ba* (le destin), *toska* (la mélancolie),

Le linguiste de Petrozavodsk Z. Tarlanov a entrepris de contrer systématiquement les arguments de Wierzbicka. Mais curieusement, la polémique porte non pas sur le présupposé initial, à savoir que la syntaxe serait le reflet d'une mentalité nationale, mais sur l'orientation axiologique à donner à l'abondance des propositions impersonnelles en russe. En effet pour Tarlanov¹, les phrases impersonnelles ne sont pas le reflet d'une attitude «non-agentive», ce défaut psychologique étant assimilé à un défaut syntaxique, à un manque d'affirmation de la subjectivité, parallèle à un manque d'expression du sujet grammatical dans la proposition. Tarlanov utilise une argumentation s'appuyant non pas sur ce qu'on appellerait la diachronie, mais une évolution stadiale. Pour lui la prise de conscience de l'*objectif* et du *subjectif* vient à l'homme à un *stade* historique déterminé, par un long processus d'accumulation de l'expérience cognitive. Ainsi, au stade primaire, mythologique, est prépondérant le principe subjectif dans l'interprétation et l'évaluation de la réalité environnante, et qui se manifeste par des propositions «personnelles», à deux termes. La subjectivité imprègne toute la structure de la langue à ce stade. Du reste, l'antériorité des propositions agentives (ou, dans la terminologie grammaticale russe, «à deux éléments»²) est pour lui confirmée par l'histoire des langues les plus diverses. Le sens syntaxique de ces propositions agentives est l'affirmation qu'un événement, une action, une caractéristique, ne sont pas fortuits, mais liés à une personne, un agent, en tant qu'acteur, porteur. A cette *période* il n'y a pas de place pour des constructions qui pourraient exprimer des caractéristiques, des actions, de façon *immanente*, comme n'appartenant à personne ou produites par personne. C'est pourquoi aux stades les plus anciens de la pensée et des états de langue qui lui sont corrélés, il ne pouvait pas y avoir de constructions de type *Svetaet* [«Il fait clair»] mais seulement du type *Svet svetaet* [«La clarté fait clair»]. Selon Tarlanov, au cours de son fonctionnement la langue *évolue* vers une «*objectivisation*» de plus en plus grande du contenu des propositions.

Un des résultats caractéristiques, spécifiques, structuraux de la *tendance à l'objectivation* dans les langues slaves, en particulier en russe serait ainsi l'abondance de *propositions «objectivisantes» impersonnelles*.

Il se trouve que les termes de cette polémique actuelle en termes d'«objectivisation» ne sont compréhensibles que si on les met en rapport avec une discussion linguistique antérieure, qui a eu lieu en Russie dans

duša (l'âme).

¹ Tarlanov, 1999, chap. 5.

² La distinction entre propositions «à un élément» (*odnosostavnye predloženiia*) et «à deux éléments» (*dvusostavnye predloženiia*) dans la terminologie grammaticale russe est due à A.A. Šaxmatov (1864-1920).

les années 1860-1890, époque-clé de discussions de logiciens en Allemagne.

1.2. NOUVELLE LOGIQUE OU LOGIQUE REFOULÉE?

La grammaire pratique a toujours été parallèle à la grammaire philosophique (Paul, 1901, cité par Koerner, 1976, p. 686, sans indication de page)

Dans les années 1860-1880 la Russie est dans l'effervescence des grandes réformes d'Alexandre II et entre dans une période intense de *discussions*, après le pesant silence imposé par le règne de Nicolas I.

Dans les milieux pédagogiques, grammairiens et enseignants réfléchissent à la façon de présenter la syntaxe du russe aux élèves et aux étudiants. La période précédente est marquée par la présence dominante de l'enseignement grammatical de F.I. Buslaev (1818-1897), chez qui les rapports entre grammaire et logique n'étaient pas clairement délimités. D'un côté, il affirmait que toute proposition est analysable selon la bipartition logique Sujet / Prédicat. Pourtant, le très riche matériau factuel qu'il analysait recelait bien des zones d'ombre. Il y avait en particulier une chose étrange, qui intriguait beaucoup les grammairiens : c'est la coexistence de deux types de propositions, très différents. Il s'agit, bien sûr, des propositions «personnelles», à deux éléments, et des propositions «impersonnelles», qui, en termes traditionnels, semblaient comme *privées* d'un des deux éléments obligatoires et nécessaires de toute proposition : le *sujet*. C'est autour de cette anomalie logique que tournait l'essentiel de la discussion.

On voit qu'un fait propre au russe faisait surgir une question qui à l'époque se posait dans tous les pays d'Europe : que devait-on considérer comme primaire dans la langue : le nom (et la fonction de nomination) ou le verbe (et la fonction de prédication)? En Russie, A.A. Potebnja (1835-1891) reformulait cette question de la façon suivante : qu'est-ce qui est primaire, des parties du discours ou des «membres de la proposition»? En d'autres termes, est-ce la morphologie ou la syntaxe qui fournit matière à l'analyse de la proposition? Potebnja concluait à la primauté de la prédication sur la nomination.

Les premiers coups de boutoirs furent portés en 1870 avec le livre de V. Klassovskij *Questions non résolues de grammaire*. Klassovskij s'appuie sur les propositions impersonnelles du russe pour partir en guerre

contre le «nominativisme», position consistant à dire que le sujet de toute proposition est nécessairement exprimé par un substantif au nominatif. Ce faisant, il ne remet nullement en cause la bipartition de toute proposition. Selon lui, la proposition exprime une pensée complète, un jugement. Or on juge toujours quelque chose de quelque chose, donc toute proposition est nécessairement binaire. Ce qu'il revendique est que, dans la proposition, *tout élément* peut être Sujet ou Prédicat, indépendamment de sa nature linguistique¹. Par conséquent un sujet peut être exprimé par un substantif à un autre cas que le nominatif. Un argument très fort en ce sens est le fait qu'en russe (du moins dans la langue des contes, des fables, de la poésie populaire), le prédicat peut *s'accorder* avec un nom à un cas oblique :

L'vu ne byt' živomu
[au-lion-Dat ne pas être vivant-Dat]
«Le lion ne doit pas rester vivant»²

Dans son opposition au «nominativisme», Klassovskij s'appuie sur une pratique de la paraphrase et des transformations, pour mettre en évidence des rôles sémantiques qui s'apparentent à ce que bien plus tard et dans une autre culture scientifique Ch. Fillmore appellera les «cas profonds». Il s'agit du cas classique du couple actif / passif. Ainsi, dans la phrase

Grigorij oskorbil Jakova
[Grégoire-Nom. a offensé Jakob-Acc.]

et dans

Grigoriem oskorblen Jakov
[par-Grégoire-Inst. (a été) offensé Jakob-Nom.]

Klassovskij considère qu'on trouve un seul et même «sujet», qui peut être exprimé soit au nominatif (*Grigorij*) soit à l'instrumental (*Grigoriem*). Il est clair que pour lui «sujet» veut dire «agent», et que la transformation conserve inchangé une relation qu'on appellerait maintenant actantielle :

Ce qu'on appelle la voix 'passive' n'est pas une voix, mais une des deux façons d'exprimer un seul et même fait de pensée (Klassovskij, 1870, p. 22-23).

C'est ce raisonnement fondé sur l'unité des séries paraphrastiques qu'il applique aux propositions impersonnelles. Ainsi, dans le couple de phrases

Ja ne splju

¹ Klassovskij, 1870, p. 13.

² Ex. de Krylov, Klassovskij, 1870, p. 14.

[Je-*Nom.* ne-pas dors] («Je ne dors pas»)

et

Mne ne spitsja

[à-moi-*Dat.* ne-pas dort-se] («Je n'arrive pas à dormir»)

il est clair au premier regard que 1) par les mots *mne* et *ja* on parle de la même personne et que 2) on attribue un même attribut à cette personne. [...] Par conséquent, on peut exprimer ces deux phrases sous la forme d'une proportion : *ja : ne splju = mne : ne spitsja*. *Ja* est sujet (par rapport au prédicat), et donc *mne* est aussi sujet, de par sa relation au prédicat. (*ib.*, p. 23).

C'est donc une sémantique des rôles qui va sauver la logique dans la syntaxe, quitte à négliger des «nuances secondaires de sens» :

Si, à cause de l'absence d'initiative de l'agent désigné au datif vous ne considérez pas que ce dernier est un sujet, alors, pour être conséquent, vous ne devez pas considérer que le nominatif est un sujet (*ib.*, p. 24)

Pourtant, tout en sauvant le caractère binaire des propositions unaires, Klassovskij va mettre en avant une division psychologique entre deux «visions du monde» concurrentes :

Les phrases du type *mne ne spitsja* [...], appelées 'impersonnelles', sont plus qu'un luxe stylistique, plus que des expressions idiomatiques d'une langue particulière : elles sont le reflet de tout un système d'*objectivisme* cosmologique, c'est-à-dire d'une vision du monde pour laquelle la nature ne se divise pas en producteur et production. Pour parler de façon grammaticale, le sujet se présente soit sous la forme du concept indéterminé «quelque chose», soit comme une allusion involontaire à la cause personnelle des événements, extérieures à eux. Pour cette façon de voir, tout être n'est qu'un tube digestif relativement complexe, par lequel passent des processus fatals. Mais en parallèle existe une autre vision du monde, tout à fait opposée, qu'on peut appeler le *subjectivisme*. Là tout est lié en une même chaîne, au départ de laquelle se trouve un sujet absolu autonome, et devant, en perspective, une orientation vers un but.¹

Pour lui, l'orientation subjectiviste (dominante) s'exprime par le nominatif, l'autre, l'objectivisme, par des sujets aux cas obliques.

On voit dans quelle tension se trouve le travail de Klassovskij : tout en affirmant remettre en cause les vues traditionnelles, il n'en tente pas moins de *sauver le sujet*. D'un côté il tient un discours humboldtien, au

¹ Klassovskij, 1870a, p. 86-87, cité par Vinogradov, 1958, p. 287.

nom de la spécificité des langues naturelles, il s'insurge contre ce qu'il appelle «la logique», il cite des faits nombreux, non pris en compte par les thèses antérieures. Il reconnaît l'existence de propositions sans sujet, du type *rassvetaet* [«il commence à faire jour»], mais pour lui ce sont des formes «tronquées» (*usečennye*) de jugement.

C'est chez des linguistes plus engagés dans les débats socio-idéologiques du temps qu'on va voir apparaître des remises en question beaucoup plus radicale du schéma Sujet / Prédicat, là encore à propos des phrases «impersonnelles».

1.3. LA DESCENTE DU SUJET

Les discussions sur les particularités de la langue russe faisaient écho aux interrogations identitaires des slavophiles sur la «voie particulière de la Russie», sur la «spécificité intrinsèque» de tout ce qui est russe, *y compris la langue*. K.S. Aksakov¹ (1817-1860), dans son traité *A propos des verbes russes* (1855), affirmant la spécificité de la langue russe, expose une conception profondément verbo-centriste, proche de la métaphysique romantique : insistant sur le fait que le verbe russe est indifférent au paradigme temporel et voit l'action dans sa substance «vitale» grâce à ses propriétés aspectuelles telles que dynamisme, force et énergie, il relègue en fait l'étude du nom au second plan. Une conséquence évidente mais imprévue de ce retournement des valeurs était que le description syntaxique entraînait en conflit avec la conception syntaxique traditionnelle selon laquelle c'était le *sujet* qui jouait le rôle principal, auquel s'ajoutait en s'accordant avec lui le verbe-prédicat. Les linguistes du courant slavophile² proposaient une analyse différente de la structure de la proposition, selon laquelle c'était le verbe (=prédicat) qui était le centre absolu de la proposition, alors que les noms (*y compris le sujet*) occupaient une position de *dépendance*. Le sujet était donc traité comme une *variété de complément*, étant considéré comme un membre secondaire de la proposition.

C'est A.A. Dmitrievskij, enseignant de russe, qui a le plus fait pour diffuser cette vision révolutionnaire de la syntaxe, consacrant la *perte de la prééminence du sujet par rapport aux autres groupes nominaux*. Il va mener l'opposition à la «théorie nominative» du sujet jusqu'à ses conséquences extrêmes et aboutir à un réexamen fondamental de la

¹ K.S. Aksakov, historien, linguiste et poète, était l'un des plus importants idéologues slavophiles.

² Sur la linguistique slavophile en Russie dans les années 1860-1890, cf. Gasparov, 1995, à qui certains développements sont empruntés ici.

catégorie syntaxique de *sujet*. Pour lui, contrairement à Klassovskij,

le sujet n'est pas à mettre sur le même plan que le prédicat, mais doit être relégué (*nizvedeno*) au rang des membres secondaires de la proposition, c'est-à-dire des compléments.¹

C'est, encore une fois, l'abondance et la variété des types de propositions impersonnelles en russe qui est le point de départ de ce renversement de perspective. A la recherche d'une spécificité ethno-linguistique, Dmitrievskij fait une découverte syntaxique de première importance. Son argument fondamental est que le prédicat est autosuffisant :

Le prédicat est le maître illimité de la proposition : s'il y a en dehors de lui d'autres membres de la proposition, ils lui sont strictement subordonnés et ce n'est que de lui qu'ils reçoivent leur sens; s'il n'y en a pas d'autres, même pas de sujet, le prédicat à lui tout seul suffit à exprimer la pensée et constitue une proposition entière. En d'autres termes, la proposition n'est autre chose que le prédicat, tout seul ou accompagné des autres membres qui lui sont rattachés. (Dmitrievskij, 1877a, p. 23)

Dmitrievskij admet le contre-argument de *l'accord* du verbe avec le «sujet», mais s'appuie sur de nombreux faits de la langue «populaire» pour montrer que même cet accord en russe n'est pas une règle contraignante, ainsi :

Prišli Ivan s Petrom [sont-venus Ivan-Nom. sg. avec Pierre-*Instr.* sg.]

(Ivan et Pierre sont venus);

Mnogo soldat ne vernulis' domoj [Beaucoup-de soldats-*Gén.* pl. ne-pas sont-revenus à-la-maison]

(Beaucoup de soldats ne sont pas revenus chez eux).

C'est une théorie intuitive de la paraphrase qui lui permet d'envisager *sujet* et *objet* comme des fonctions syntaxiques corrélées et mutuellement transformables: le sens est ainsi pensé comme quelque chose de caché derrière la surface morphologique, ce qui permet de démontrer que le sujet n'est pas à mettre sur le même plan que le prédicat, mais sur celui des autres compléments. Le prix à payer de cette théorie est l'hypertrophie de la notion de complément (chaque verbe-prédicat aurait son complément privilégié au nominatif, au datif, etc.).

On va alors retrouver les séries synonymiques déjà mentionnées par Buslaev, comme preuve de l'interchangeabilité de la réalisation morphologique des différents types de compléments :

¹ Dmitrievskij, 1877, p. 1.

mne xočetsja / ja xoču [à-moi-Dat. veut-se / je-Nom. veux]
ego gromom ubilo / ego grom ubil [le-Acc. par-foudre-Instr. a-tué-Neut. sg. /
 le-Acc. foudre-Nom. a-tué]]
naexalo gostej / naexali gosti [est-arrivé-Neut. sg. des-invités-Gén. pl. /
 sont-arrivés des-invités-Nom. pl]]
slyšno muzyku / slyšna muzyka [entendu-Neut. sg. musique-Acc. / entendu-
 Nom. sg. musique-Nom. sg.]
 (Dmitrievskij, 1877a, p. 32-33)

L'absence de formes morphologiques stables dans le verbe et leur présence dans les noms, telle est la particularité du système de la langue russe qui correspond idéalement, selon Aksakov, à l'opposition de la «personne» et de l'objet, de ce qui est interne (subjectif) et externe (objectif). C'est par cela même que toute proposition de la langue russe se trouve être le lieu d'une synthèse romantique où le verbe «anime» les noms qui l'entourent tandis que ces derniers à leur tour permettent au sens du verbe de se réaliser pleinement.

Mais l'intérêt pour nous ici est que, à partir de spéculations philosophiques sur la *morphologie* et les *parties du discours* prises en tant que telles (la supériorité hiérarchique du verbe par rapport au nom), c'est, dans la pratique, toute la conception *syntaxique* des «*membres de la proposition*» qui va en être bouleversée.

2. LES FONDEMENTS MÉTAPHYSIQUES DE LA NOTION DE COMPLÉTUDE

Dans les discussions autour de la nature de la proposition grammaticale (que celle-ci soit ou non assimilée au jugement logique), le critère définitoire le plus souvent invoqué est celui de *finitude* (*zakončennost'*), dont la marque est l'intonation. Voilà un critère proprement linguistique, dont l'inconvénient est l'inapplicabilité à l'écrit. Or il se trouve que bien souvent la notion linguistique de finitude sert de masque à une notion psychologique de *complétude*, proche de celle de *plénitude*.

Le schéma binaire Sujet / Prédicat n'a rien d'innocent. Par delà la revendication grammaticale de finitude, il recèle le présupposé, ou désir, de complétude, complétude qui semble aller de soi sans nécessiter de définition. Un rapide sondage montre que jusque dans la France des années 1960, cette notion semble se complaire dans l'évidence :

C'est par 'phrases' que nous pensons et que nous parlons; la phrase est un assemblage logiquement et grammaticalement organisé en vue d'exprimer un sens complet : elle est la véritable unité linguistique. (Grévisse, 1969, p. 25)

Une proposition peut être complète ou incomplète. Une proposition est 'complète' lorsque tous les éléments de la pensée qu'elle exprime sont énoncés: -'Dieu existe', 'le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable' (Boileau, *Art poétique* III) (*Ib.*, p. 167.)

La phrase 'est apte à représenter pour l'auditeur l'énoncé complet d'une idée conçue par le sujet parlant'. (Marouzeau, 1969, article «phrase».)

Nous ne pouvons concevoir un procès (phénomène, action, état, qualité) sans une substance qui en est le siège. Ce lieu du procès, c'est le sujet; on ne peut concevoir les mouvements, les bruits, les couleurs, la vie, la mort, la souffrance, etc., sans un sujet. L'indo-européen, le sémitique et bien d'autres langues reflètent [...] cette association nécessaire dans un fait grammatical [...] *l'incorporation du sujet dans le verbe*, autrement dit l'impossibilité d'employer un verbe sans son sujet (latin *amo. amas, amat*, etc., fr. *j'aime, tu aimes, il aime*, etc.). Or il est bien évident que les sujets distincts du verbe [...] sont la protection [...] du pronom-sujet [...] Et il serait inconcevable qu'une association aussi étroite entre sujet et verbe ne crée pas une différence radicale entre la fonction de sujet et celle de complément d'objet. (Bally, 1965, p. 122, note 1)

Or ces auteurs, qui semblent énoncer une évidence, omettent de rappeler la source première de leur inspiration : Platon, qui dans *Le Sophiste*, écrit que

[Le discours] ne se borne pas à nommer, mais effectue un achèvement, en entreliant les verbes avec les noms. Aussi avons-nous dit qu'il discourt et non point seulement qu'il nomme, et, à l'agencement qu'il constitue, nous avons donné le nom de discours.¹

En fait, le schéma traditionnel d'analyse de la proposition en Sujet / Prédicat a une longue histoire, qui ne peut se comprendre en dehors des fondements métaphysiques de la conception logique qui le sous-tend. La logique du jugement, à la recherche des valeurs de vérité, repose sur la métaphysique de la *substance* et des *accidents*.

Aristote (livre VII de la *Métaphysique* (I, 1028a, 15-25) fonde la thèse de l'accident comme flexion de la substance. Le mot latin *substantia* désigne ce qui est dessous, c'est-à-dire ce qui se trouve au fondement. Il s'agit d'une traduction du mot grec *hupostasis* : «action de se placer sous, base, fondement», c'est la réalité *sous-jacente* qui supporte les qualités, réalité permanente, soustraite au temps et au changement, qui sert de support aux attributs changeants. C'est *ce qui existe en soi*, ce qui n'a pas besoin d'autre chose que soi pour exister tandis que les qualités n'existent que pour autant qu'elles se rapportent à une substance.

¹ Platon : *Sophiste*, 262d.

Aristote héritait de Platon les notions de nom et de verbe comme traduisant respectivement le permanent et le changeant. Mais ces notions sont encore à cette époque essentiellement destinées à fonder une ontologie, et sont très éloignées d'une interprétation grammaticale. Au reste, bien des philosophes n'opposent les substances à leurs accidents qu'en termes ontologiques et non grammaticaux :

Parce qu'entre les choses créées quelques unes sont de telle nature qu'elles ne peuvent exister sans quelques autres, nous les distinguons d'avec celles qui n'ont besoin que du concours ordinaire de Dieu, en nommant celles-ci des substances, et celles-là des qualités ou attributs de ces substances (Descartes : *Princ.*, I, 51)

Pourtant, c'est précisément cette opposition ontologique qui permet d'expliquer pourquoi il y a des noms à l'intérieur du prédicat : *Socrate est philosophe*

C'est toute l'histoire de la pensée médiévale qu'il faudrait reconstituer, mais l'important ici est l'impact de cette métaphysique de la substance et des accidents sur l'imaginaire des grammairiens. Dans la grammaire fondée sur la pensée d'Aristote, il est impossible et impensable d'avoir un prédicat sans sujet parce que cela équivaldrait à un accident sans substance, pure absurdité du point de vue d'une logique reposant sur une ontologie : les accidents ne peuvent exister que par la substance qui en est le *support*, ou substrat. Ainsi, de même qu'il y a un primat ontologique de la substance sur ses accidents, il y a prééminence du sujet par rapport au prédicat, et *donc* privilège accordé à un parmi les noms : celui qui est *sujet*. Notons que, de même que la substance et les accidents se déterminent réciproquement (une substance sans ses accidents est inconnaissable), le sujet et le prédicat ne peuvent se passer l'un de l'autre, leurs définitions fonctionnent même comme un véritable miroir : le *subjectum* est «quod praedicati suscipit dictionem», alors que le *praedicatum* est «quod dicitur de subjecto».

C'est pour cela que de nombreuses discussions autour de la notion de sujet grammatical semblent apporter une contestation au modèle aristotélicien, alors qu'en fait elles ne font que tenter de le sauver coûte que coûte (on l'a vu avec Klassovskj).

L'analyse d'une proposition en Sujet / Prédicat ne laisse pas de résidu (une partie de la proposition fait fonction de sujet, et tout le reste de prédicat). Cette distinction a longtemps fait obstacle à la découverte d'autres fonctions. Mais elle a surtout fait longtemps refuser que la relation soit première par rapport aux termes.

3. L'AFFRANCHISSEMENT MUTUEL DE LA LOGIQUE ET DE LA GRAMMAIRE

3.1. L'AIR DU TEMPS

Lénine disait : «On se gratte toujours là où ça démange». Qu'on pardonne cette citation, elle ne sert qu'à introduire l'idée qu'une *discussion* n'est pas fortuite, surtout si des *discussions* sans lien apparent se font simultanément en des lieux différents en pure ignorance réciproque. Partons d'une coïncidence temporelle troublante. Au moment même où en Russie des grammairiens et pédagogues proches de l'idéologie slavophile déclarent vouloir se débarrasser du carcan que la logique imposait à la langue naturelle, des logiciens en Allemagne poursuivent un objectif inverse, mais non contraire, de libérer la logique des contraintes des langues naturelles. A des milliers de kilomètres de distance des gens qui s'ignorent pratiquent un rejet mutuel en proclamant leur «affranchissement» des contraintes imposées par la discipline de l'autre. Or l'important pour notre propos ici est que, dans les deux cas, l'argumentation, à partir de prémisses inversées, est *identique*... Dans les deux cas c'est bien la structure Sujet / Prédicat qui est ressentie comme un obstacle, dans les deux cas la solution proposée consiste en un renversement de perspective : déloger le sujet de sa position privilégiée, en faire un argument comme les autres dans un rapport au prédicat désormais considéré comme le centre d'un réseau de relations.

L'idéographie de Frege libère la logique de l'emprise du langage. Un exemple particulièrement fâcheux de cette subordination de la logique à la grammaire nous est fourni par l'habitude de décomposer toute proposition en un sujet et un prédicat. (Blanché, 1970, p. 312)

Il faudra attendre en Europe occidentale les années 1950 pour que Tesnière et les grammairiens de dépendance proposent une libération similaire et inverse :

Si du point de vue logique on peut admettre que tout prédicat présuppose une «base», du point de vue linguistique par contre cette présupposition n'a pas forcément à être grammaticalisée par l'émergence d'une fonction syntaxique «sujet». (Creissels, 1979, p. 65).

Or la *même année* que Dmitrievskij proposait de considérer le sujet comme un complément parmi d'autres, G. Frege écrivait sa *Begriffsschrift* : 1879. Puis viendra *Fonction et concept* en 1891, et enfin *Sinn und Bedeutung* en 1892. Dans la logique frégréenne la fonction relationnelle de

la proposition s'est substituée à la fonction compréhensive du concept. Le fait d'opposer sens et référence permet de ne pas donner un statut ontologique particulier à un des arguments. Si dans la logique classique on analysait toute prédication (assertive) en un sujet, qui représente «ce dont on parle» et un prédicat, qui représente «ce qu'on dit du sujet», Frege au contraire propose d'analyser la proposition comme le produit de l'instanciation de places (vides) par des opérands adéquats (ou arguments). Il est le premier à reconnaître que les prédicats sont des *fonctions* logiques, dont la valeur est une proposition pour une valeur déterminée de la *variable*. Le renversement de perspective¹ s'écrira donc ainsi :

$$\boxed{S / P \rightarrow f(x,y)}$$

Toute une recherche est à entreprendre, qui nous permettrait de comprendre pourquoi c'est en cette fin du XIX^e siècle et en ces endroits séparés que s'opère ce renversement. On peut songer également à Vienne et Prague, où A. Marty², après Brentano, explore l'idée que les phrases (les jugements) n'ont pas nécessairement toutes la structure sujet-prédicat : certaines phrases, en particulier les phrases existentielles expriment des *jugements théétiques*, c'est-à-dire des jugements simples dans lesquels on ne «reconnaît» pas l'existence d'un sujet pour lui attribuer *ensuite* une propriété.

3.2 GRAMMAIRES DE CONSTITUANTS CONTRE GRAMMAIRES DE DÉPENDANCES

La division binaire de la proposition en termes de Sujet / Prédicat est à la base de toutes les variantes de *grammaire de constituants*. Il s'agit, malgré les apparences, d'une description très superficielle de la proposition, reposant sur un fait purement morphologique : l'accord du verbe, régi par le sujet grammatical. Mais cette règle d'accord n'existe que pour certaines phrases de certaines langues.

Les grammaires de constituants posent des problèmes classiques : il y a des N, ou constituants nominaux, à l'intérieur même d'une construction qui sera définie comme «SV» chez Chomsky. Ainsi, des termes nominaux

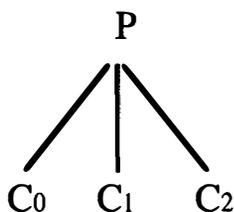
¹ Il faut noter que le structuralisme ne va pas aussi loin, puisque là encore la relation prédicative est nécessairement binaire, par exemple chez Martinet. La seule différence avec la logique classique est que, pour cette dernière, le prédicat inclut nécessairement «l'objet» du verbe, alors que pour Martinet «l'objet» est une simple *expansion* du noyau prédicatif.

² Cf. Marty, 1918.

autres que le sujet sont dominés par un nœud «SV». Mais l'essentiel ici est que ces types de grammaire sont fondamentalement des *grammaires du nom*. L'ancrage morphologique de ces syntaxes (dont l'argument de base est la prise en compte de l'*accord* du verbe avec le sujet) repose paradoxalement sur une vision logique traditionnelle de la proposition-jugement. D'autre part, il ne permet pas de rendre compte aussi bien de la «construction ergative» que des «propositions impersonnelles».

Il n'est pas indifférent de réutiliser un type d'opposition qui a déjà été évoqué à propos des discussions des grammairiens slavophiles. Le modèle concurrent des grammaires de constituants et celui des *grammaires de dépendance*, ou *grammaires du verbe*.

Ici, nul privilège n'est accordé à un nom particulier, nul point de départ à base ontologique : tous les arguments sont dans une relation d'égale *dépendance* par rapport au foyer central de la relation, la *fonction* prédicative :



C'est, semble-t-il, Lucien Tesnière qui, le premier, a proposé en linguistique ce modèle, qui abolit toute différence de statut entre le sujet et les autres constituants nominaux de l'énoncé à prédicat verbal. Le prédicat n'est plus une partie du discours (verbe) ou un ensemble de parties du discours (copule + adjectif attribut ou nom attribut), mais une *fonction*, un nœud dominant une relation. A partir de là, il n'y a plus aucune raison de *privilégier* un des termes de la relation au point de le mettre au même niveau de la hiérarchie que la relation elle-même. Mais il y a plus : le caractère obligatoire ou non de certains arguments pour certaines fonctions est totalement contingent à chaque langue naturelle, on évacue ainsi toute idée de *complétude*. La discussion doit alors se déplacer et tourner autour de la notion même de *dépendance*, qu'il ne faut plus confondre avec l'accord morphologique : le fait que le verbe s'accorde avec le «sujet» ne prouve pas que le verbe soit «dépendant» du sujet du point de vue «fonctionnel». Faire «dépendre» le sujet du verbe ou le verbe du sujet est une décision qui engage toute une vision du monde.

Le grave inconvénient de l'argumentation de Tesnière est connu : il s'agit d'une sémantique référentialiste très intuitive, qui manie des notions

incontrôlables, autour de la métaphore théâtrale du «petit drame», des «actants»-acteurs et des «circonstants»-décors. Or, si on prend comme point de départ la *relation pure*, sans faire entrer en ligne de compte la référence, on obtient un instrument de description des relations syntaxiques d'une redoutable efficacité. En séparant la relation prédicative de l'assertion, on entre dans un type de pensée qui, à partir de Frege, aboutit à A. Culioli et à la notion de *lexis*. Ce terme, emprunté aux stoïciens, permet de penser autrement les propositions dites «impersonnelles», en ce qu'il sépare la dépendance de l'accord, la prédicativité de la vérité, la grammaticalité de la complétude. On ne pensera plus alors les propositions impersonnelles sur le mode du manque, de l'incomplétude, on ne se posera plus des questions de filiation (telles que l'antériorité temporelle des propositions impersonnelles sur les propositions personnelles, etc.), on abandonnera tout présupposé métaphysique sur le statut ontologique d'un nom défini par sa place prééminente dans la structure de la proposition.

En russe, on l'a vu sur de nombreux exemples, le constituant nominal entraînant l'accord du verbe n'est pas obligatoire :

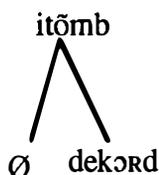
Menja znobit [Me-Acc. frissonne] («J'ai des frissons»)

Le français est connu comme une «langue à servitude subjectale», où la position de «sujet» est obligatoire pour toute proposition grammaticalement bien formée. Pourtant, là encore, si l'on suit la position des grammairiens slavophiles consistant à se déshiniber, à prendre en compte toutes les manifestations possibles de la lante, on verra qu'il n'en est rien. A condition de s'affanchir du code écrit, on doit considérer que le verbe français, muni d'une désinence antéposée, se passe fort bien d'un sujet entraînant l'accord :

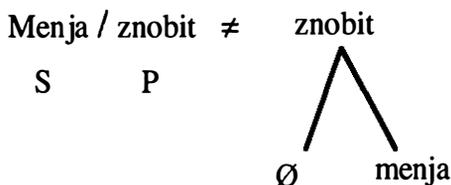
Il tombe = [itɔ̃b]

Le sujet serait ici [lʏi] dans [lʏi itɔ̃b]

Par conséquent, la phrase *Il tombe des cordes* va recevoir une description du type



où le verbe, tout en ayant sa désinence antéposée, n'est *pas accordé*. Cette analyse n'a alors rien de différent de celle qu'on peut faire de *Menja znobit* :



Si l'on admet qu'il existe (dans la terminologie de Tesnière) des *verbes monovalents dont l'actant unique n'est pas un prime actant*, alors *Menja znobit* et *Il tombe des cordes* sont des constructions parfaitement normales, parfaitement *complètes* : rien n'y manque. Il ne s'agit pas d'un tour de passe-passe terminologique, mais de l'affirmation de la non-prééminence et de la non-nécessité de la position du prime actant (qu'il est préférable d'appeler C₀).

On voit alors que l'enjeu véritable de la discussion n'est pas d'opposer la grammaire et la logique, mais bien deux types de logiques : la logique de l'élément et celle de la relation, qui séparèrent il y a deux mille cinq cents ans Aristote et les stoïciens. C'est de cette opposition interne à la logique que découlèrent plus tard des types de description grammaticale qu'on a pu définir comme grammaire du nom / grammaire du verbe, fonction de nomination / fonction de prédication. Partir de la morphologie pour aboutir à la syntaxe, du plein pour aboutir au vide représente un obstacle épistémologique, au sens de Bachelard. Si l'on fait sauter ce verrou, si l'on inverse la démarche, les problèmes de description ne sont pas résolus pour autant, mais l'obstacle, ce qui empêchait de *voir*, a disparu.

CONCLUSION

Ce bref aperçu des *discussions* linguistiques en Russie à deux époques différentes nous a fait parvenir à des conclusions inattendues.

La modernité scientifique, en tant que renversement radical, et promoteur, de paradigme, se rencontre où on l'attendait le moins, dans un des mouvements les plus conservateurs, les plus anti-modernistes qu'on puisse trouver en Russie au XIX^{ème} siècle : les grammairiens slavophiles. Leur verbo-centrisme hérité du romantisme leur a fait découvrir, de façon sans doute imprévue, que la syntaxe n'est pas une simple transposition de la morphologie, que les «termes» sont subordonnés à leur relation. Au même

moment, et en toute ignorance réciproque, des logiciens en Allemagne affirment que les termes n'existent pas avant et sans les «relations» qui les font tenir ensemble (théorie de la *fonction*, issue des mathématiques).

On assiste ainsi à un déplacement de la problématique : à voir la lutte des logiciens contre les contraintes de la grammaire des langues naturelles, on s'aperçoit à quel point la lutte des grammairiens contre la «logique» est en réalité la redécouverte d'un autre type de logique, concurrent de la logique aristotélicienne, celle des stoïciens, annonciateur des grands bouleversements dans les théories syntaxiques du XXème siècle.

L'important est que l'opposition apparente entre logique et grammaire recouvre en fait deux épistémés : la logique des *termes* contre celle des *relations*, transposées dans une discussion qui semble n'avoir rien à voir. Le problème n'est pas de dire «les grammairiens slavophiles avaient déjà tout découvert avant les autres», mais de montrer comment un ancien thème de controverse se transforme, se masque, perdure, est réutilisé (parfois en toute connaissance, parfois en toute ignorance), comment il est retourné, biaisé, et néanmoins présent, même quand les sources premières semblent perdues. Il est nécessaire de retrouver le fil, pour savoir ce qu'on fait.

Le vrai clivage ne passe pas entre «la logique» et «la grammaire», il ne passe ni entre matérialisme et idéalisme ni entre des écoles nationales en linguistique, mais entre ceux qui partent des choses (ou plutôt de la connaissance qu'ils en ont) et ceux qui partent des mots, entre ceux pour qui les termes sont plus importants que les relations et ceux qui pensent que les relations sont premières par rapport aux termes mis en relation, autrement dit, entre ceux qui partent du plein et ceux qui partent du vide.

L'«impersonnel» est alors un faux problème parce que *l'impersonnel n'existe pas*, du moins en tant qu'expression d'un *manque*. Il s'agit d'un faux problème, provoqué par une terminologie qui renvoie à une vision du monde reposant sur une métaphysique de l'ontologie, métaphysique qui mérite certes notre plus grand respect, mais qui, comme dirait Tesnière, «n'a rien à voir en linguistique». L'«impersonnel» ne prend son sens que sur le fond des enjeux philosophiques dont il est la manifestation et qui en sont la condition de possibilité.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BALLY Ch. (1965) : *Linguistique générale et linguistique française*, Berne : Francke (1ère édition : 1944).
- BLANCHÉ R. (1970) : *La logique et son histoire*, Paris : A. Colin.
- CREISSELS D. (1979) : *Unités et catégories grammaticales*, Univ. Grenoble-III.
- DMITRIEVSKIJ A.A. (1877) : «Praktičeskie zametki o russkom sintaksise» *Filologičeskie zapiski*, 3, p. 1-15.
- (1877a) : «Praktičeskie zametki o russkom sintaksise, 2 : Dva li glavnyx člena v predložanii?» *Filologičeskie zapiski*, 4, p. 15-37.
- GASPAROV Boris (1995) : «La linguistique slavophile», *Histoire - Epistémologie - Langage*, (P. Sériot, éd. : *Une famille étrangeté : la linguistique russe et soviétique*), XVII, fasc. 2, p. 125-145.
- GLAGOLEVSKIJ, P.G. (1874) : *Sintaksis jazyka russkix poslovic*, Saint-Pétersbourg [Syntaxe de la langue des proverbes russes]
- GRÉVISSE M. (1969) : *Précis de grammaire française*, Paris: Duculot - Gembloux.
- KLASSOVSKIJ V (1870) : *Nerešennye voprosy v grammatike* [Questions non résolues de grammaire], Sankt-Peterburg.
- — (1870a) : «Možno li sčitat' dokazannym, čto imenitel'nyj padež est' edinstvennaja forma pri vyražanii logiko-grammatičeskogo podležaščego?», *Pedagogičeskij sbornik*, 1 [Peut-on considérer que le nominatif est la seule façon d'exprimer le sujet logico-grammatical?].
- KOERNER K. (1976) : «Towards a Historiography of Linguistics. 19th and 20th century paradigms», in H. PARRET (éd.) : *History of Linguistic Thought and Contemporary Linguistics*, Amsterdam - Berlin - New York : de Gruyter, p. 685-718.
- MAROUZEAU J. (1969) : *Lexique de la terminologie linguistique (Français, allemand, anglais, italien)*, Paris : Geuthner.
- MARTY A. (1918) : «Über Subjektlose Sätze und das Verhältnis der Grammatik zu Logik und Psychologie», *Gesammelte Schriften*, II-1, Halle.
- MEILLET A. (1926) : *Linguistique historique et linguistique générale*, Paris : Champion.
- PADUČEVA Elena V. (1996) : «Fenomen Anny Veržbickoj», in Veržbickaja (= Wierzbicka), 1996, p. 5-32 [Le phénomène Anna Wierzbicka].
- PAUL Hermann (1901) : «Geschichte der germanischen Philologie», *Grundriss der germanischen Philologie*, H. Paull (éd.), 2e éd., Strassburg : K.J. Trübner, p. 19-158.
- VINOGRADOV V.V. (1958) : «Problema skazuemosti kak osnovy predloženiya i uglublennye protivorečija v ponimanii drugix členov predloženiya»

nija», in Vinogradov V.V. : *Iz istorii izučenija russkogo sintaksisa*, Moskva : MGU, p. 284-295 [La probl me de la pr dicativit  comme fondement de la proposition et les profondes contradictions dans la compr hension des autres membres de la proposition].

WIERZBICKA Anna (1992) : *Semantics, Culture and Cognition : Universal Human Concepts in Culture-specific Configurations*, New York : Oxford University Press.

Des verbes avalents aux constructions sans prime actant Etudes sur des exemples serbocroates et leurs équivalents français

Dušanka TOČANAC
Université de Novi Sad

0.0

Il est au moins une bonne raison justifiant d'utiliser le modèle dépendantiel de Lucien Tesnière pour essayer d'élucider la structure des phrases dites impersonnelles; cette raison, nous la trouvons dans la conception de Tesnière par laquelle est abolie l'opposition traditionnelle, devenue habituelle en linguistique, entre le sujet et le prédicat, l'opposition fondée sur des principes logiques «qui n'ont rien à voir en linguistique» — comme disait Tesnière¹.

Selon lui, «l'importance disproportionnée» attribuée à l'un des éléments de la phrase, en l'occurrence au sujet, empêche que s'établisse l'équilibre structural de la phrase et introduit fautivement une dissymétrie entre les éléments constitutifs en les laissant chacun sur un plan différent. Contrairement à ce fait, pour la théorie de la valence des verbes, laquelle se veut être à la fois structurale et fonctionnelle, le sujet et les objets de la grammaire traditionnelle ne sont que les subordonnés dont la présence est conditionnée par la puissance du verbe.

Le verbe, donc, commande les actants qui diffèrent «entre eux par leur nature qui est elle-même fonction de leur nombre dans le nœud verbal. La question du nombre des actants domine donc toute la structure du nœud verbal²» conclut Tesnière et, pour fixer une distinction à l'égard des actants il les nomme, selon leur position et leur sens dans le nœud verbal, prime actant, second actant et tiers actant. De cette façon il supprime l'opposition

¹ Tesnière L., 1969, p. 104.

² *Ibid.*, p. 106.

existant entre l'élément placé devant le verbe dans les langues telles que le français ou l'anglais, ou au nominatif dans les langues telles que le russe ou le serbocroate d'un côté, et de l'autre côté les éléments placés après le verbe, s'il s'agissait des langues comme le français et l'anglais, ou à l'accusatif si c'était le russe ou le serbocroate. L'équilibre structural ainsi établi n'empêche pas une différence entre les éléments de devant et d'après due à leur position et se manifestant clairement sur le plan de la structure.

0.1

Dans les études sur les constructions impersonnelles auxquelles nous nous référons¹, les linguistes s'efforcent, inutilement à notre avis, d'évoquer la présence du sujet dans des phrases dont la syntaxe est constituée sans sujet. Ainsi, dans la grammaire serbocroate, *Savremeni srpskohrvatski jezik*², Mihailo Stevanović, pour les phrases exprimant un événement se produisant dans l'espace ou exprimant un fait météorologique, prétend que la particularité propre à cet ensemble réside dans leur relation avec le sujet : l'événement n'est pas rattaché à un sujet quelconque, bien que

... les événements qui y sont exprimés aient leur agent, mais on ne saurait et ne pourrait nommer cet agent; alors la question qui se pose est de savoir s'il s'agit à l'occurrence de la phrase, puisque ce qui est dit par le prédicat... ne peut être attribué à une notion qui serait le sujet. (M. Stevanović, 1974, p. 89)

Néanmoins, M. Stevanović accepte cette forme syntaxique en tant que phrase, arguant que

il existe quand même dans l'unité du procès exprimé une relation entre les deux notions, l'une qui est le déroulement, l'autre — sa présence dans le temps, mais le fait reste qu'aucune de ces deux notions n'est sujet. (*ibidem*)

La syntaxe des impersonnelles s'appuie dans la tradition grammaticale généralement sur les faits de sens et la logique qui en est déduite, ce qui permet dans certains cas la restitution d'un sujet qui n'est nullement contenu dans la structure. Les nouveaux courants linguistiques ne se sont pas passés entièrement de l'héritage traditionnel. M. Henning³, par exemple, après avoir soumis les constructions impersonnelles serbocroates à une recherche générativiste prétend que celles-ci ne diffèrent pas du tout dans

¹ Belić, 1933; Lalević, 1939; Stevanović, 1970; Barić, et al., 1979; Minović, 1987, Mrazović, Vukadinović, 1990.

² Stevanović, 1974.

³ Henning, 1969.

leur structure profonde de la structure ordinaire de type SN+SV et les réalisations de surface telles que *Grmi, Seva*

can be treated in the same way as all other subjectless constructions, such as *ide, gori* ... which can easily be connected with a subject¹.

Ce sujet serait une notion inhérente au verbe dont la forme restituée serait un substantif, si bien que *Grmi* se dissout en *Grom grmi*, [*le tonnerre tonne*], *Seva* — *Munje sevaju* [*Les éclairs éclairent*], etc.

1.0

Dans le présent exposé, notre intention ne consiste pas à rejeter les efforts qui mènent vers la restitution d'un sujet sémantique dans les constructions impersonnelles. En effet, il est possible que certains locuteurs natifs s'exprimant en serbocroate sous-entendent deux éléments dans la phrase française : *il pleut* : la pluie et l'action de pleuvoir, ce qui aurait été calqué sur la phrase serbocroate *Pada kiša* [*la pluie tombe*]. Mais, on peut bien se demander à quoi bon introduire dans l'analyse grammaticale des éléments complémentaires cependant inexistantes dans la structure, d'autant plus que la réalisation de la structure sous-entendue, telle quelle, véhicule le message sans ambiguïté. En réponse à cette question, nous nous proposons dans la suite de soumettre les impersonnelles fonctionnant en serbocroate à l'examen qui repose sur les postulats de la grammaire dépendantiale afin d'en déterminer le noyau verbal, lequel sera confronté par la suite aux équivalents français.

1.1

La question qui mérite d'être discutée préalablement, et qui relève elle aussi de l'héritage traditionnel, porte sur la définition des phrases impersonnelles. Dans la grammaire française on distingue, avec raison, les verbes (*il pleut, il tonne*) et les constructions impersonnelles (*il s'agit d'un film très intéressant, il souffle un vent froid, il fait beau*). La forme du verbe dans l'ensemble des phrases exprimant un fait dit «impersonnel» est empruntée au paradigme de la conjugaison personnelle du verbe respectif. Précédée d'un signe qui est formellement identique au pronom personnel *il*, mais qui n'a rien à voir avec un référent au plan sémantique, cette forme verbale poursuit sa propre syntaxe, si bien que les impersonnelles se classent glo-

¹ Henning, *o.c.*, p. 247.

balement dans le système grammatical français en sous-groupes de verbes impersonnels et de constructions impersonnelles.

1.2

La présentation structurale en est quelque peu différente en serbocroate. Il se pose d'abord un problème qui concerne la présence de l'élément chargé de la fonction du sujet. Vu la morphosyntaxe de la langue, l'absence de cet élément n'est pas pertinente pour la reconnaissance formelle des impersonnelles. Parler des constructions sans sujet, cela ne sous-entend pas forcément un traité sur les impersonnelles. Par contre, la forme morphosyntaxique du verbe impliqué dans une phrase et associée à l'absence de l'élément sujet de la phrase se trouve pertinente pour identifier la structure impersonnelle. Ainsi une phrase dite impersonnelle n'est-elle qu'une des réalisations fondée sur une construction déterminée morphosyntaxiquement. Généralement, la structure est donnée par les verbes avalents¹ de la construction impersonnelle serbocroate : un noyau verbal sans prime actant présenté à la forme neutre de la troisième personne du singulier, comme le montre l'exemple : *Grmi [il tonne]; Grmelo je [il a tonné]; Smrkava se [il fait nuit]; Smrkavalo se [il a fait nuit]*.

Les verbes tels que *grmi, sviće, vedri se, oblači se, seva, daždi* etc., n'établissent aucune connexion avec des actants; sauf métaphoriquement, ils n'ont pas de possibilité d'entrer dans une autre construction quelconque réservée à des verbes à valence. Inversement, les verbes ayant une valence quelconque et la conjugaison personnelle, se voient largement réduits, lors des besoins énonciatifs, à la construction réservée aux verbes avalents. Alors, ils forment un noyau sans prime actant :

Vidi se / Videlo se [sujet Ø se voit/ sujet Ø s'est vu]
Čini se / činilo se ([sujet Ø se fait / sujet Ø s'est fait].

Donc, pour tous les cas, la marque distinctive des constructions impersonnelles en serbocroate, vis-à-vis des constructions personnelles, reste la forme morphosyntaxique. Elle se caractérise par un noyau verbal, lequel, quoique composé de différents éléments, se vêt de la forme neutre de la troisième personne du singulier tout en rejetant de sa structure la présence du prime actant. Ainsi pourrait-on dire qu'une structure identique, empruntée aux verbes avalents, qualifie toutes les réalisations impersonnelles en serbocroate lesquelles se présentent comme suit :

¹ Dans la terminologie de Tesnière les verbes avalents ne commandent aucun subordonné.

— forme de base/ verbe avalent :

temps présent

a. *Grmi. Seva. Sviće.*

b. *Smrkava se. Oblači se. Vedri se.*

c. *Toplo je. Zima je. Kasno je.*

temps passé

Grmelo je. Sevalo je. Svanulo je.

Smrkavalo se. Oblačilo se. Vedrilo se.

Bilo je toplo. Bilo je zima. Bilo je kasno.

Comme on peut le constater, le noyau des verbes avalents apparaît sous la forme :

— d'un verbe simple :

Grmi [il tonne]

— d'un verbe pronominal :

Smrkavalo se [Il faisait noir]

— d'un noyau composé d'un élément adverbial et de la copule :

Toplo je [il fait chaud]

2.0

A partir des constructions des verbes avalents d'autres types de constructions sans prime actant se sont développés dans l'usage, et ceci avec des verbes pouvant connecter des actants. Ce fait agit de façon à ce que la structure impersonnelle s'élargisse. Les nouvelles créations maintiennent partiellement la nature du noyau verbal personnel. Si le prime actant s'efface, d'autres compléments propres à la puissance du verbe se maintiennent. Ils peuvent rester virtuels ou apparaître dans la construction; il y en a qui sont obligatoires. Sous quelque forme qu'ils se présentent, la nouvelle structure se trouve changée. On constate la présence d'une autre construction impersonnelle, plus ramifiée, plus riche en éléments constitutifs :

| Verbe | emploi personnel | emploi impersonnel |
|---------------------------|---|--|
| <i>Padati / Tomber</i> | | |
| présent | <i>Kiša pada / La pluie tombe</i> | <i>Pada/* Tombe</i> |
| passé | <i>Kiša je padala / La pluie est tombée</i> | <i>Padalo je/* Est tombée</i> |
| <i>Boleti / avoir mal</i> | | |
| présent | <i>Ruka boli /*La main fait mal</i> | <i>Boli me u grudima/*Il me fait mal dans la poitrine</i> |
| passé | <i>Ruka je bolela/*La main a fait mal</i> | <i>Bolelo me je u grudi-ma/*Il m'a fait mal dans la poitrine</i> |

| | | |
|-------------------------|--|---|
| <i>Trebati/ falloir</i> | | |
| présent | <i>Vi nama trebatel</i> * <i>Vous falloir à nous</i> | <i>Treba nam jedan profesor!</i> <i>Il nous faut un professeur</i> |
| passé | <i>Vi ste nama trebali</i> * <i>Vous avoir fallu à nous</i> | <i>Trebalo je to završiti!</i> <i>Il a fallu finir cela</i> |
| <i>Imati/ avoir</i> | | |
| présent | <i>Mi imamo lepu kuću</i> <i>Nous avons une belle maison</i> | <i>Ima sveta na ulici.</i> <i>Il y a du monde dans la rue</i> |
| passé | <i>Mi smo imali lepu kuću</i> <i>Nous avons eu une belle maison</i> | <i>Imalo je sveta na ulici</i> <i>Il y a eu du monde dans la rue</i> |
| <i>Biti / être</i> | | |
| présent | <i>Moj otac je profesor</i> <i>Mon père est professeur</i> | * <i>Je sveta na ulici</i> <i>Il est du monde dans la rue</i> |
| passé | <i>Moj otac je bio profesor</i> <i>Mon père a été professeur</i> | <i>Bilo je sveta na ulici</i> <i>Il a été du monde dans la rue</i> |

2.1 Le glissement de l'emploi personnel vers l'impersonnel provoque dans le cas de certains verbes, quelques changements morphosyntaxiques à l'égard de la forme casuelle d'actants connectés. Ainsi, le verbe *imati* à la forme impersonnelle *ima* rattache comme second actant un génitif de nature partitive, tandis que le verbe *trebati* à l'emploi impersonnel augmente sa puissance casuelle en rattachant un second actant et un tiers actant. Il est aussi à remarquer qu'il y a une superposition d'emploi entre les verbes *imati* et *biti*, ce qui n'est pas le cas dans le paradigme personnel. On peut dire *Imalo je sveta na ulici / Il y a eu du monde dans la rue* aussi bien que *Bilo je sveta na ulici/ il a été du monde dans la rue*. Cependant, au temps présent seule la forme *Ima* est acceptable : *Ima sveta na ulici*. La copule, signe vide de sens, ne maintient pas la phrase impersonnelle où un substantif est impliqué : * *Svet je / * Je svet*.

3.1

Le morphème pronominal *se* est un outil rendant impersonnel les verbes. En associant *se* pronominal à la forme neutre de la troisième personne du singulier, on obtient une construction sans prime actant exprimant une

image statique de l'action : *Spava se, Ustaje se, Ide se*. Les verbes qui peuvent entrer dans cette construction se caractérisent par la forme non pronominale à l'emploi personnel aussi bien que par un sujet animé : *Devojke su spavale [Les filles ont dormi] — Spavalo se [*Sujet Ø se dormait]; Devojke su radile [Les filles ont travaillé] — radilo se [*Sujet Ø se travaillait]*. Cette forme particulière impersonnelle soulève la question de la valeur de *se* pronominal, lequel est, comme on le sait, d'une large envergure syntaxique et sémantique. En passant par toutes les valeurs que ce signe linguistique peut avoir en serbocroate¹, nous nous conformons à l'enseignement d'Antoine Meillet qui considère que «cet emploi de *se* n'est qu'une survivance isolée»². Mais s'il s'agit d'une survivance, il s'agit donc d'une structure ayant racine dans la langue commune et alors on peut se poser la question de savoir si l'impersonnel français *il s'agit*, qui n'a pas de paradigme personnel pronominal, ne serait de même origine.

Employée sans aucun actant, le verbe rendu impersonnel par *se* pronominal dénote une action réduite à l'état qui n'a pas de référents précis, ce qui peut correspondre à certains usages du pronom indéfini français : *on dort dans cette chambre*. Cependant, la construction avec *se* n'est dotée que partiellement du sens indéfini. Les nuances sémantiques qu'elle exprime se déplacent du médiopassif à l'impersonnel en passant par l'indéfini. Ainsi, la phrase *Smrkava se / la nuit tombe* est essentiellement impersonnelle, tandis que *Oblači se / Le ciel se couvre* — n'est pas tout à fait identique à l'exemple précédent, puisque on pourrait l'analyser comme une réduction faite à partir de la phrase *Nebo se oblači*, ce qui est en fait un médiopassif. En effet, la construction impersonnelle contenant *se* pronominal ressemble formellement à celle dont le verbe est au passif ou au médiopassif, comme l'exemple suivant le montre.

En français on dit : *La lecture s'apprend à l'école — Les enfants apprennent la lecture à l'école — on apprend la lecture à l'école*; une même notion est exprimée dans trois constructions; en serbocroate on n'a que deux variantes pour ce même contenu : *Čitanje se uči u školi — Deca uče da čitaju u školi*, la première étant au passif, la seconde à l'actif. La postposition de l'actant passif met en tête de la phrase le verbe dont la forme est celle des verbes impersonnelles : *Uči se čitanje u školi*, mais cette forme ne renvoie certainement pas à l'impersonnel, c'est un passif : l'actant *čitanje*, antéposé ou postposé, est le prime actant passif. Seuls les verbes sans actant à l'accusatif, par l'intermédiaire de *se* pronominal, ont l'aptitude de créer une construction sans prime actant, donc une construction impersonnelle. La présence de l'actant à l'accusatif renvoie à la diathèse

¹ Meillet, 1914.

² Meillet, *o.c.*

passive.

3.2

L'action réduite à l'état exprimée par les constructions impersonnelles serbocroates peut se trouver attribuée à une personne identifiée dans le tiers actant. Ainsi, certains verbes impersonnels à la forme pronominale, aptes à rattacher un tiers actant, gagnent sur le terrain sémantique de façon à ce qu'on puisse reconnaître en faveur de qui le procès s'effectue : *Detetu se spava, Meni se ide u bioskop* — sont des phrases que l'on conçoit comme *l'enfant est en état de vouloir dormir, je suis en état de vouloir aller au cinéma*, et cela correspond sémantiquement à la phrase française *L'enfant a envie de dormir, J'ai envie d'aller au cinéma*.

4.0

Le même phénomène se produit dans les constructions impersonnelles composées d'un élément adverbial et d'une copule de type : *Toplo je / Il fait chaud; Hladno je/ Il fait froid*. Si elles sont énoncées sans actant, elles généralisent le procès, mais avec un tiers actant elles rendent compte de la personne impliquée dans le procès; la phrase *Detetu je hladno* construite suivant le modèle Sujet Ø / copule est / adjectif adverbialisé *froid*/ tiers actant à *l'enfant*/ est l'équivalent sémantique de la construction *L'enfant a froid*.

La forme neutre de l'adjectif qui s'analyse par définition comme adverbe est le trait identifiant la structure sans actant. Citons pour illustrer ce fait :

Bila je strašna zima -----> L'hiver a été très dur
Bilo je strašno zima-----> Il a fait très froid

Comme l'équivalent français le montre, dans la première phrase le constituant *zima* est le prime actant de la construction prédicative, l'élément attributif étant *strašna*; dans la deuxième phrase, on remarque l'absence de l'accord entre les deux éléments ce qui est la conséquence du changement provoqué par leur position dans la construction impersonnelle.

4.1

On rencontre en serbocroate des constructions comme celles-ci : *Strah me je [J'ai peur], Stid me je [J'ai honte], Muka mi je [J'ai de la nausée]*. Ces réalisations, fort semblables à celles avec un adjectif neutre rattaché à une

copule, mais construites sur la base d'un substantif au lieu d'un adjectif, rendent compte de la personne à laquelle le contenu sémantique est adressé; la personne impliquée est désignée sous la forme d'un actant qui est tantôt le second actant, tantôt le tiers actant : *Strah me je* ----> **La peur me est [j'ai peur]*; *Muka mi je* ----> **La nausée est à moi [j'ai de la nausée]*. Vu la différence actantielle, on peut s'interroger sur l'origine des actants présents dans la dite construction. Pourquoi l'état de la peur s'attribue-t-il à la personne qui est grammaticalement exprimée sous la forme de second actant, tandis que l'état de la nausée s'attribue à la personne qui est grammaticalement exprimée sous une forme de tiers actant? Si l'on acceptait le fait que ce noyau prédicatif est une ellipse d'une construction formée à partir d'un verbe bivalent, on pourrait en expliquer la différence : la phrase *Strah me je uhvatio* [*La peur m'a pris*] est constituée d'un actant au nominatif et d'un actant à l'accusatif; par contre le verbe de la phrase *Muka mi je pripala* [*J'ai de la nausée*] rattache un datif comme second actant. Il est alors probable que la nature de l'actant de la construction impersonnelle Substantif / copule soit relative à la valence du verbe effacé. Cette hypothèse sous-entendrait cependant une mutation des fonctions : le prime actant s'efface, l'élément étant prime actant devient un élément prédicatif, ce qui reste c'est l'actant à la position postverbale.

5.0

Voici le tableau illustrant les réalisations impersonnelles en serbocroate et leurs équivalents français :

Type A — Verbes ayant la forme active

| | |
|--------------------------------|--|
| <i>Grmi</i> | <i>Il tonne</i> |
| <i>Grmelo je</i> | <i>Il a tonné</i> |
| <i>Boli/ Boli me</i> | <i>ça fait mal/ ça me fait mal</i> |
| <i>Bolelo je/Bolelo me je</i> | <i>cela faisait mal/ cela me faisait mal</i> |
| <i>Treba to završiti</i> | <i>Il faut finir cela</i> |
| <i>Trebalo je to završiti</i> | <i>Il fallait finir cela</i> |
| <i>Ima sveta na ulici</i> | <i>Il y a du monde dans la rue</i> |
| <i>Imalo je sveta na ulici</i> | <i>Il y avait du monde dans la rue</i> |
| <i>Bilo je sveta na ulici</i> | <i>Il était du monde dans la rue</i> |

Type B — Verbes ayant la forme pronominale

*Smrkava se**Il fait nuit**Smrkavalo se**Il faisait nuit**Spava se / Spava mi se**On dort / J'ai envie de dormir**Spavalo se/ Spavalo mi se**On dormait / J'avais envie de dormir*

Type C — Formes prédicatives

*Hladno je**Il fait froid**Bilo je hladno**Il a fait froid**Hladno mi je**J'ai froid**Bilo mi je hladno**J'ai eu froid**Strah me je**J'ai peur**Bilo me je strah**J'ai eu peur**Muka mi je**J'ai des nausées**Bilo mi je muka**J'ai eu des nausées*

5.1

Dans la perspective contrastive entre les deux langues la première constatation à faire porte sur le niveau sémantique : le contenu des impersonnelles serbocroates est présenté comme généralisant un phénomène en le réduisant à un état ou en renvoyant l'état généralisé sur un actant. En revanche, les équivalents français présentent les phénomènes d'état comme activités, les verbes *avoir* et *faire*, prédicats de la phrase impersonnelle, contribuant à la valeur active.

On constate ensuite que la phrase impersonnelle serbocroate repose, si ce n'est pas le cas d'un verbe avalent à la forme active, sur deux signes : *je*, la troisième personne de l'auxiliaire *jesam* (équivalent de *être*) et *se*, le morphème pronominal. La forme de l'auxiliaire *être* apparaît auprès des adjectifs adverbialisés et auprès des substantifs, tandis que le morphème pronominal est le signe qui ramène un verbe actif à son état latent. Le rôle de la forme *je* dans une phrase impersonnelle auprès d'un adjectif ou d'un substantif est identique au rôle de *se* pronominal dans le même type de phrase contenant un verbe.

6.0

Il s'ensuit une conclusion en trois points :

— en ce qui concerne les verbes avalents, ils relèvent certainement de la langue commune, si bien que la forme du verbe sans valence a été au départ identique en serbocroate comme en français. Cette forme s'est maintenue dans le système de la grammaire serbocroate comme forme de base pour des réalisations impersonnelles.

— au cours de l'évolution, les modifications se présentaient comme le résultat de la vision de la réalité : ainsi, à côté de la forme avalente *daždi* qui veut dire *il pleut*, l'usage courant a développé et a fait standardiser pour la même notion la construction *kiša pada* qui correspond à *la pluie tombe*. D'autre part, certains phénomènes que le français traduit en activités *il fait froid, j'ai chaud, j'ai peur, j'ai envie de dormir* le serbocroate les exprime avec les formes propres à l'expression d'état : *hladno je, toplo mi je, strah me je, spava mi se*.

— par conséquent, exception faite des verbes avalents, les constructions impersonnelles serbocroates et françaises ne s'identifient pas à l'égard du mode de présentation du contenu, d'où il s'ensuit, par la logique de la grammaire, une différence entre les structures syntaxiques.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BARIĆ, E. et al. (1979) : *Priručna gramatika hrvatskoga književnoga jezika*, Zagreb : Školska knjiga.
- BELIĆ, A. (1933) : *Gramatika srpskohrvatskog jezika*, Beograd : Geca Kon.
- HENNING M. (1969) : «Impersonal and passive sentences in Serbo-Croatian, a generative study», *Scando-slavica*, XV, p. 247-262.
- LALEVIĆ, I. (1939) : *Gramatika srpskohrvatskog jezika*, Beograd : Izdanje zadruge profesorskog društva.
- MEILLET, A. (1914) : «Sur l'emploi de *se* près des verbes slaves», *Mémoires de la SLP*, XIX.
- STEVANOVIĆ M. (1970) : *Savremeni srpskohrvatski jezik*, I, II, Beograd : Naučna knjiga.
- MINOVIĆ M. (1987) : *Sintaksa srpskohrvatskog-hrvatskosrpskog književnog jezika*, Sarajevo : Svjetlost.
- MRAZOVIĆ P, VUKADINOVIĆ Z. (1990) : *Gramatika srpskohrvatskog jezika za strance*, Novi Sad : Izdavačka knjižarnica Zorana Stojanovica.
- STEVANOVIĆ M. (1974) : *Savremeni srpskohrvatski jezik, Sintaksa II deo*, Beograd : Naučna knjiga.
- TESNIÈRE L. (1969) : *Eléments de syntaxe structurale*, Paris : Klincksieck.

Les structures impersonnelles dans les théories de N. Marr et I. Meščaninov : De l'évolutionnisme à la typologie

Ekaterina VELMEZOVA

Institut de slavistique (Moscou) / Université de Lausanne

«On n'entame jamais de discussion sur les faits eux-mêmes, mais sur leurs différentes interprétations ...» (Žirmunskij 1940, p. 28)¹

L'histoire de la linguistique nous permet de voir les mêmes phénomènes à partir de points de vue différents — en ce sens, on peut étudier chaque fragment de la langue non seulement à travers le prisme de ses nombreuses interprétations particulières, mais aussi bien dans le cadre de ce qui, de plus en plus souvent maintenant, s'appelle «le paradigme» dans la linguistique². Il est encore plus intéressant d'étudier l'histoire de la linguistique dans les périodes de changement de paradigmes scientifiques, quand dans les travaux d'un même auteur on peut trouver des interprétations tout à fait différentes des phénomènes de la langue. Dans l'histoire de la linguistique

¹ Toutes les citations russes sont traduites en français par moi-même, E.V.

² Il faut préciser que certains linguistes considèrent l'emploi du terme «paradigme» tout à fait inacceptable par rapport à la linguistique — compte tenu du sens exact de cette notion introduite dans l'usage scientifique par T. Kuhn (1970). Par exemple, P. Sériot préfère la notion d'«air du temps» appliquée au «discours sur la langue» (Sériot 1995), en faisant remarquer que, premièrement, Kuhn lui-même parlait de «l'état pré-paradigmatique» des sciences humaines et sociales, de leur «immaturité scientifique». Deuxièmement, les paradigmes scientifiques étaient définis par T. Kuhn comme impénétrables les uns aux autres, tandis qu'il ne peut être question de «ruptures absolues» en linguistique.

soviétique, les ouvrages de I. Meščaninov (1883-1967) sont très significatifs de ce point de vue.

A l'heure actuelle, l'autorité de ce savant dans la linguistique est incontestable — tandis que pendant de nombreuses années il restait dans l'ombre de son maître N. Marr (1864/1865-1934) qui est considéré aujourd'hui comme un personnage extrêmement négatif par la plupart des historiens des sciences humaines¹. Toutefois, même les meilleurs ouvrages linguistiques de Meščaninov proviennent du marrisme, de la «nouvelle théorie du langage» («novoe učenie o jazyke»).

Les historiens de la linguistique ont noté que les travaux principaux de Marr peuvent être considérés comme «un essai original de trouver une issue à la crise de la science linguistique»² au début du siècle, alors que le comparatisme commençait à céder peu à peu la palme linguistique aux autres courants. En refusant de suivre les idées principales³ des comparatistes de son temps⁴, Marr gardait néanmoins dans ses œuvres cette

¹ Bien que «la nouvelle théorie du langage» («novoe učenie o jazyke») avancée par Marr soit restée doctrine officielle dans la linguistique soviétique pendant plus d'une vingtaine d'années, aujourd'hui cette conception est considérée «hors de la science» par certains historiens de la linguistique — tandis que les autres préfèrent de ne pas en parler du tout. Tout cela s'explique plutôt par des raisons politiques et idéologiques: le nom de Marr est associé maintenant avec le stalinisme... Mais le passé se venge toujours du manque d'attention, il ne faut jamais l'oublier — «au moins pour savoir [...] en tirer les leçons nécessaires pour le présent» (Abaev 1960, p. 90).

² Alpatov 1991, p. 5.

³ Il s'agit ici avant tout des théories des néo-grammariens, dont la doctrine (avancée dans le dernier tiers du 19^{ème} siècle) — théories de la phonétique et de la grammaire comparée des langues indo-européennes — présentait «un achèvement logique» du comparatisme de cette époque.

⁴ Selon I. Meščaninov, la rupture de son maître avec le comparatisme date de 1924-1925 (Meščaninov 1941, p. 8). V. Alpatov date cette «rupture avec la science» de Marr de 1923 (Alpatov 1991, p. 31). Le jugement de Ju. Zytsar à ce propos est encore plus acerbe et concret — en comparant deux articles de Marr (du 7 mai et du 19 novembre 1924), il écrit: «C'est entre ces deux petits articles que passe cette limite temporelle terrible après laquelle Marr commence à se détacher de plus en plus de la science, comme s'il passait peu à peu dans l'autre monde.» (Zytsar 1978, p. 22). En tout cas, ce jugement exprime un point de vue typiquement positiviste, refusant l'importance de la déduction dans la science.

Voici les principales conceptions linguistiques de Marr qui étaient en contradiction flagrante avec les théories des comparatistes (néo-grammariens, avant tout) du début du siècle:

«tendance générale historique» caractéristique pour la plupart des linguistes de l'époque¹.

Il faut préciser ici que «Marr n'a laissé aucun travail spécialisé concernant les problèmes de syntaxe»². En effet, dans ses livres on ne peut trouver que de très rares exemples d'analyse des constructions syntaxiques. De plus, même ces exemples sont étudiés du point de vue morphologique ou sémantique. Dans les deux cas, Marr s'intéresse à la «préhistoire» de la langue, aux problèmes du développement des langues dans leurs liens indissolubles avec la pensée humaine, par le biais d'une comparaison de la pensée moderne avec la mentalité archaïque. En 1932, Marr écrit l'ouvrage «Des verbes dits impersonnels, 'insuffisants', substantifs et auxiliaires»³,

-
- renoncement à la notion de famille indo-européenne de langues comme «unité de races» («Les langues indo-européennes forment une famille particulière — ce n'est pas une 'unité de races', mais la formation d'un autre caractère... celui de l'hybridation, apparu grâce aux phénomènes sociaux dépendants des nouvelles formes de la production» (Marr, t. 2, p. 17) et donc à la notion d'une «langue-mère» commune il oppose «le caractère fictif de la protolangue» (*ibid.*);
 - théorie du développement de toutes les langues de la multitude à l'unité, grâce au processus de leur *hybridation* (*skreščenie*); donc les traits communs des langues sont les tous derniers progrès, et non des restes d'une unité ancienne;
 - nécessité d'étudier la langue humaine à partir de la «préhistoire»; avant tout, dans le cadre du rapport langue / pensée; postulat de la dépendance de chaque langue par rapport aux facteurs sociaux, facteurs de classes: «La vie matérielle de la société influence la langue par les normes de la conscience» (Meščaninov, 1941, p. 8);
 - en tant que dépendante des facteurs sociaux, la langue se développe d'après «les lois générales de l'histoire sociale» (Meščaninov 1941, p. 8). On peut alors parler de «l'unité humaine» du processus glottogénique et en particulier, des quatre éléments de départ pour tous les mots de toutes les langues modernes: «Du Japon et de la Chine jusqu'aux bords de l'Atlantique, les termes principaux de la vie culturelle et préhistorique sont les mêmes. Tous les mots de toutes les langues tirent leur origine des quatre éléments» (Marr, t. 1, p. 11) — *jon, sal, ber, roš*.

¹ En effet, Marr s'intéressait plutôt à la «préhistoire» qu'à l'histoire des langues et de la pensée — cela se voit quand on compare ses travaux avec les ouvrages des comparatistes de son temps, les néo-grammariens: «Le comparatisme doit avouer que c'est une science de la langue des époques historiques, tandis qu'en ce qui concerne les problèmes génétiques, les problèmes de la préhistoire de la pensée humaine, cette science devient tout à fait impuissante» (Marr t. 3, p. 33).

² Meščaninov 1945, p. 5.

³ Marr, t. 2, p. 300-320.

où il analyse le système verbal en géorgien moderne. En particulier, il parle de certains «verbes impersonnels» géorgiens comme des «descendants» de «constructions personnelles» anciennes. C'était le totem, le génie, qui figurait comme «la personne», comme «le sujet sémantique» dans ces propositions. Selon Marr, à l'époque «préhistorique» il ne manquait pas de «sens personnel» dans les constructions qui correspondaient, par exemple, aux propositions françaises *il fait froid, il fait chaud* : c'était «une personne générale ou collective», la personne du totem, «celle qui n'était pas encore différenciée». Donc à la construction française *j'ai froid* correspond en géorgien littéralement *il me fait froid*, où *il* est «un totem, ou un génie sous-entendu»¹.

Dans le même style, Marr parle de certaines constructions dites impersonnelles dans son article de 1931 «La langue et la pensée»². Il précise que dans les propositions *il fait chaud* ou *es ist warm*, il s'agit du «dieu du soleil» (comme sujet), dans les structures *il pleut* ou *es regnet* — du «dieu du ciel», et dans la construction russe *menja lixoradit [j'ai de la fièvre]* — du «dieu de la maladie». Bien qu'il ne se réfère pas ici à la notion d'animisme, cette hypothèse qui, selon L. Lévy-Bruhl était très chère aux représentants de l'école anthropologique anglaise (E. Tylor, D. Frazer) à la fin du 19^{ème} siècle, en fait il en parle. La théorie animiste présupposait que les hommes primitifs voyaient des «âmes», des «génies» dans tous les phénomènes de la nature³. Marr reste ainsi fidèle à lui-même en analysant même des faits des langues modernes du point de vue «préhistorique.»

Avec le temps, selon Marr, nous avons une évolution sémantique dans les langues : le sujet ancien de l'action (par exemple, *le froid*, dans le cas de la structure française *il fait froid*) avec le temps devient l'objet de l'action, tandis que l'objet ancien (*moi*) assume le rôle du sujet. Au lieu de *le froid (il) me fait froid* on a *j'ai froid*, au niveau sémantique. En même temps, la construction verbale — probablement en raison du conservatisme dans la langue et de «l'évolution arrêtée»⁴ — reste inchangée.

¹ Marr, t. 2, p. 315.

² Marr, t. 3, p. 90-122.

³ Bien sûr, le «point de départ» de cette conception ne date pas du 19^{ème} siècle, elle est beaucoup plus ancienne: même dans le monde ancien il y avait des théories qui identifiaient les phénomènes de la nature avec les manifestations de l'activité de certains génies.

⁴ La notion de «l'évolution arrêtée» est très importante pour la doctrine de Marr: d'une part, on peut parler de l'évolution arrêtée d'une langue en général (selon Marr, le chinois en était un bon exemple), d'autre part — des «vestiges du passé» conservés dans certains éléments de la structure de presque chaque

Selon Marr, les verbes impersonnels dans les langues modernes sont issus des «verbes d'action»¹, tandis que les propositions impersonnelles peuvent être considérées comme des archaïsmes, des «vestiges», des «restes du passé» dans les langues — parmi beaucoup d'autres archaïsmes, caractéristiques de chaque langue moderne.

Ces explications mettent en évidence que Marr s'intéressait essentiellement aux problèmes de l'évolution de la langue en rapport avec le développement de la pensée humaine. Quant aux stades de l'évolution de la langue, il les distinguait avant tout dans la sémantique². A cette époque, Marr était une haute autorité scientifique en Union Soviétique et son point de vue était en même temps «la conception officielle» en linguistique.

Or le vent tourne après sa mort en 1934. Bien que déjà pendant sa vie Marr ait eu bien des adversaires en tant que théoricien, ses élèves — et Meščaninov avant tout — s'acharnaient à développer sa doctrine linguistique, c'est-à-dire à chercher les preuves de l'existence des différents stades dans la langue, les preuves de leur manifestation formelle. L'absence de preuves concrètes et formelles rendait très difficile la recherche des stades dans la sémantique; quant à la morphologie, des théories analogues (c'est-à-dire, le passage de chaque langue par des stades à l'ordre de successivité obligatoire : phase amorphe, puis agglutinante, et enfin flexionnelle) avaient été avancées dès le début du 19^{ème} siècle, et dans les années trente de notre siècle il était déjà difficile de les prouver par des faits concrets. C'est pourquoi, «il n'y avait qu'une seule direction attrayante pour les linguistes de cette époque — la recherche des stades de développement des langues dans la syntaxe, domaine linguistique qui n'était pas encore bien étudié»³.

«Je vise maintenant à développer les idées de l'académicien Marr, dans la direction scientifique où les chercheurs de l'Institut linguistique

langue.

¹ Marr t. 2, pp. 399-426.

² Alpatov, 1991, p. 122. Une des meilleures biographes de Marr, V. Mixankova écrivait à ce propos la chose suivante : «A l'opposé du comparatisme, qui met l'accent sur l'études de la forme, la nouvelle théorie du langage accorde une importance considérable au contenu, au sens des formes de la langue» (Mixankova, 1949, p. 391).

³ «A partir de l'antiquité, les doctrines syntaxiques étaient moins nombreuses et moins développées que les théories morphologiques. A l'époque du début du structuralisme, ce retard est devenu encore plus évident: il était plus facile de composer les rigoureuses procédures de recherche de la linguistique structurale en partant des données phonologiques et morphologiques» (Alpatov, 1998, p. 277).

Marr travaillent pour le moment¹», — écrit Meščaninov en 1945, en soulignant en même temps qu'au début, les chercheurs de cet institut avaient étudié des problèmes sémantiques, tandis qu'après ils abordèrent l'analyse des phénomènes syntaxiques. Disciple fidèle de Marr, Meščaninov notait avec regret que c'était seulement dans les dernières années de sa vie que Marr avait proposé à ses élèves d'étudier les problèmes syntaxiques².

Pourtant, en visant à prouver les théories évolutionnistes de son maître linguistique par la syntaxe, Meščaninov arrive peu à peu à une toute autre chose : la typologie syntaxique³. Avec le temps, il reste dans ses ouvrages de moins en moins d'affirmations sans preuves à l'appui de l'«archaïsme» de telle ou telle construction syntaxique — y compris de propositions impersonnelles, — de leur rapport avec des «formes archaïques de la pensée».

C'est ainsi que dans son ouvrage «Processus glottogénique et stadiabilité»⁴, les propositions impersonnelles sont interprétées encore dans le style des idées évolutionnistes de Marr, c'est-à-dire dans le cadre du problème du développement de la langue dans ses liens indissoluble avec la pensée.

En comparant la construction française *il fait froid* avec la proposition de même sens dans la langue nemepou (une langue des indiens de l'Amérique du Nord) *hi-yawtsana* [litt. *il fait froid*]), Meščaninov considère la structure française comme un «vestige» qui devait jadis être la norme pour toute la langue — à l'époque «préhistorique», quand «le froid» (dans ce cas) était encore pensé comme le sujet⁵. En même temps, le ne-

¹ Il s'agit de l'*Institut de la langue et de la pensée* de l'Académie des Sciences (Leningrad). Fondé en 1921, il reçoit ce nom en 1922. Meščaninov prit la direction de cet établissement après la mort de Marr.

² Meščaninov, 1945, p. 5.

³ En particulier, Meščaninov analysait les relations grammaticales entre les sujets et les objets dans différentes langues. D'abord il croyait que le «système ergatif» de la langue (ou le «système passif», selon sa terminologie initiale) n'était qu'un stade précédant la phase nominative (Meščaninov 1936). Or, dans ses travaux écrits plus tard, il n'identifie plus la conception des différents types de langues avec celle des stades de leur évolution. «Le problème des stades n'est pas encore résolu en linguistique», — écrit-il en 1947 (Meščaninov 1947, p. 39).

A présent, le système grammatical ergatif est défini avant tout comme «une typologie de la langue» (L.E.S. 1990, p. 593) dont la structure morphologique est caractéristique du cas ergatif. Personne ne parle plus du «caractère plus ou moins archaïque» des langues dites ergatives.

⁴ *Glottogoničeskij process i problema stadijal'nosti*, Meščaninov, 1941.

⁵ Le problème linguistique de l'archaïsme vs nouveauté des propositions im-

mepou est considéré par Meščaninov comme une langue dont le «système» est plus archaïque que celui du français, parce que dans le nemepou «cette construction verbale ne diffère ni dans sa forme, ni dans son sens de toutes les autres structures. Il n'y a pas de propositions impersonnelles abstraites dans cette langue» (ibid.). Bien que Meščaninov n'emploie pas ici le terme «totem» (apprécié beaucoup par Marr) quand il parle du «froid» en fonction de sujet, son travail revient en fait à reprendre les conceptions de ce dernier. En revanche, quatre ans plus tard, dans son ouvrage *Termes de la proposition et parties du discours (Členy predloženia i časti reči)* (Meščaninov, 1945), il évite de constater sans preuves la nature «plus ancienne» ou «plus archaïque» des propositions impersonnelles par rapport aux constructions personnelles. Il précise : «Certains linguistes préfèrent parler de l'origine personnelle' de la plupart des constructions impersonnelles dans les langues modernes», en ajoutant que «la forme verbale impersonnelle est un phénomène récent» (ibid.). Ici il ne cite plus son maître Marr, mais il se réfère à A. Meillet... A la différence de Marr, ce dernier inclinait peu à chercher les preuves des phénomènes linguistiques dans la sémantique, à la lumière de la problématique «langue et pensée». Il citait seulement une phrase prise de Homère : Ζευς υει [*Zeus pleuvait*], en disant qu'il n'y avait pas de constructions impersonnelles (comme *il pleut*, par exemple) dans ses livres¹. Si, au début des années quarante, Meščaninov parlait avec

personnelles (comme *il pleut, il fait froid* en français) n'a pas été résolu. Par exemple, M. Guiraud-Weber note que «les grammairiens russes de la fin du 19ème siècle — début du 20ème siècle pensaient en général au caractère dérivé et donc secondaire des constructions impersonnelles (Guiraud-Weber, 1984, p. 48). A. Potebnja considérait que les propositions comme la construction russe *Svetaet [il commence à faire jour]* étaient dérivées des constructions comme *Svet svetaet [litt. Le jour commence à faire jour]* (Potebnja 1968, p. 322) et il introduisait donc le terme d'«élimination du sujet». V. Bogorodickij parlait également de l'élimination du sujet (Bogorodickij 1913). A la même époque, K. Brugmann et J. Wackernagel parlaient de la primauté des constructions verbales impersonnelles: selon eux, le sujet fut introduit dans ces propositions plus tard, il était extrait de la racine du verbe (Brugmann 1925, Wackernagel 1926). Une brève revue des différentes conceptions (y compris les conceptions évolutionnistes) des structures impersonnelles dans les ouvrages des linguistes européens est présentée dans Galkina-Fedoruk, 1958, p. 40-95.

¹ Voilà la citation exacte de Meillet: «Au point de vue d'un moderne, un 'impersonnel' tel que gr. υει «il pleut» signifie simplement que 'de la pluie tombe'. Mais le sens ancien est tout autre: alors que chaque phénomène naturel était tenu pour le résultat de l'activité de quelque dieu ou de quelque génie, υει signifiait 'le dieu, le génie pleut': en fait, Homère n'a pas υει, mais seulement deux fois: Ζευς υει» (Meillet 1903, p. 212). (Soit dit en passant, à

certitude des constructions impersonnelles comme issues des structures personnelles, avec le temps, il commence à préférer des expressions beaucoup plus mesurées. Il écrit : «Il est possible, même probable que les constructions impersonnelles (comme *il pleut* en français) sont des phénomènes récents¹.

A vrai dire, Meščaninov ne s'intéresse plus au problème de l'origine plus ou moins archaïque des constructions impersonnelles par rapport aux structures personnelles : il préfère s'occuper de l'analyse typologique des constructions syntaxiques dans les différentes langues. En 1945, par exemple, en ce qui concerne le russe, Meščaninov n'analyse les structures impersonnelles qu'en considérant le problème des parties du discours : doit-on distinguer les «adverbes dits d'état» (qui sont prédicats dans certaines propositions impersonnelles, comme *Mne nužno poĵti tuda* [*Je dois y aller*], *Mne stydno* [*J'ai honte*] comme une partie du discours à part entière en russe moderne? D'une part, Meščaninov écrit que, en tant que prédicats, ces adverbes ont les mêmes fonctions que les verbes. D'autre part, ils sont invariables comme les adverbes russes «ordinaires», qui assument d'habitude la fonction syntaxique de compléments circonstanciels. Il laisse cette question sans réponse définitive : «Soit les formes prédicatives impersonnelles ('*bezlično-predikativnye formy*') sont très archaïques (c'est-à-dire qu'elles ont perdu leurs propres catégories grammaticales et que maintenant elles ont des catégories communes avec les adverbes); soit c'est un nouveau phénomène qui n'a pas encore ses propres formes grammaticales. Dans ces conditions, ce type de la catégorie d'état se distingue du point de vue syntaxique; néanmoins, selon des critères purement morphologiques, ce même type ne se distingue pas en une partie de discours particulière. C'est pourquoi ce problème reste toujours discutable : doit-on en ce cas parler d'une partie du discours particulière? A. Šaxmatov laisse ces formes parmi les adverbes, tandis que V. Vinogradov les traite comme 'catégorie

la fin des années soixante, E. Benveniste prenait les mêmes faits, la même expression d'Homère — pour arriver à la conclusion inverse. Selon lui, dans la construction *vet* le procès était relaté comme non personnel, tel un «pur phénomène» sans aucun agent..., Benveniste, 1966, p. 230).

Le plus intéressant ici, c'est que même si Marr et Meillet étaient des adversaires ardents, même s'ils employaient des arguments différents, même si l'un parlait d'un totem, tandis que l'autre — d'un dieu (comme des anciens sujets sémantiques dans les structures impersonnelles), en fait il y avait beaucoup en commun dans leurs théories concernant les propositions de ce type (un «génie» comme la personne ancienne dans ces structures, leurs caractère secondaire par rapport aux constructions impersonnelles, etc.).

¹ Meščaninov 1963, pp. 6-7.

d'état'»¹. En général, dans ce livre il s'agit d'une analyse typiquement synchronique.

Enfin, dans son ouvrage *Structure de la proposition*² il ne parle presque pas des propositions impersonnelles : maintenant «l'évolutionnisme syntaxique» semble avoir disparu de ses centres d'intérêt, tandis que les constructions à deux termes, les constructions en sujet / prédicat lui semblent beaucoup plus intrigantes : «Je ne m'intéresse pas aux propositions à un terme (comme les constructions russes *xolodno, xolod* [il fait froid] — E.V.). Les relations prédicatives y sont représentées par une seule unité syntaxique... Dans les propositions à un terme, il n'y a pas de constructions syntaxiques différentes, qui sont nécessaires pour classifier les systèmes syntaxiques dans les langues... Pour obtenir cette classification, nous avons besoin des propositions développées... qui sont comparables du point de vue typologique»³.

Il ne s'agit plus d'évolutionnisme, ni d'histoire de la langue. De plus, ce qui a été jadis considéré comme une des preuves de l'existence des stades dans le développement de la langue et de la pensée, est désormais exclu de l'analyse : les propositions impersonnelles ne semblent plus intéressantes à Meščaninov, au vu de ses recherches typologiques.

Ainsi, en commençant par l'évolutionnisme dans ses recherches syntaxiques, Meščaninov arrive peu à peu à la typologie, ce qui est tout à fait «à la mode linguistique», dans l'air du temps de l'époque — c'est le synchronisme qui attire maintenant l'attention principale des chercheurs. En décrivant la situation dans la linguistique soviétique quinze ans après la mort de Marr, V. Mixankova souligne en particulier un progrès incontestable «dans l'études des problèmes syntaxiques». En même temps, écrit-elle : «Les linguistes soviétiques n'accordent plus d'attention aux problèmes linguistiques importants, tels que la paléontologie... et la genèse de la langue»⁴. Rien d'étonnant — la période de crise en linguistique est passée, le paradigme ancien cède place au paradigme nouveau, à l'évolutionnisme et à la diachronie succèdent le synchronisme, la typologie, le structuralisme...

© Ekaterina Vel'mezova

¹ Meščaninov, 1945, p. 271.

² *Struktura predloženija*, Meščaninov, 1963.

³ Meščaninov 1963, pp. 6-7.

⁴ Mixankova 1949, p. 510.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ABAEV, V. (1960) : «N.Ja. Marr (1864-1934). K 25-letiju so dnja smerti», *Voprosy Jazykoznanija*, 1, Moskva.
- ALPATOV, V. (1991) : *Istorija odnogo mifa*, Moskva : Nauka.
- (1998) : *Istorija lingvističeskich učenij*, Moskva : Jazyki ruskoj kul'tury.
- BENVENISTE, E. (1966) : *Problèmes de linguistique générale*, Paris : Gallimard.
- BOGORODICKIJ, V. (1913) : *Obščij kurs ruskoj grammatiki*, Kazan' : Tipografija Imperatorskago Universiteta.
- BRUGMANN, K. (1925) : *Die Syntax des einfachen Satzes im Indogermanischen*, Berlin-Leipzig.
- GALKINA-FEDORUK, E. (1958) : *Bezličnye predloženiya v sovremennom russkom jazyke*, Moskva : Izdatel'stvo MGU.
- GUIRAUD-WEBER, M. (1984) : *Les propositions sans nominatif en russe moderne*, Paris : I.E.S.
- KUHN, T. (1970) : *The Structure of Scientific Revolutions*, Chicago : University of Chicago Press.
- L.E.S. (1990) : *Lingvističeskij ènciklopedičeskij slovar'*, Moskva : Sovetskaja ènciklopedija.
- MARR, N. (1933-1937) : *Izbrannye trudy*, t. 1-5, Moskva-Leningrad : Socèkgiz.
- MEILLET, A. (1903) : *Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes*, Paris : Hachette.
- MEŠČANINOV, I. (1936) : *Novoe učenie o jazyke. Stadijal'naja tipologija*, Leningrad : Socèkgiz.
- (1941) : «Glottogoničeskij process i problema stadijal'nosti», *Izvestija Akademii nauk SSSR. Otdelenie literatury i jazyka*, n°3.

- (1945) : *Členy predloženia i časti reči*, Moskva : Izd. AN SSSR.
- (1947) : «Učenie N.Ja. Marra o stadial'nosti», *Izvestia Akademii nauk SSSR. Serija literatury i jazyka*, n°1.
- (1963) : *Struktura predloženia*, Moskva-Leningrad.
- MIXANKOVA, V. (1949) : *Nikolaj Jakovlevič Marr*, Izd.3. Moskva-Leningrad : Izd. Akad. nauk.
- POTEBNJA, A. (1968) : *Iz zapisok po rusckoj grammatike*, t. 3. Moskva.
- SÉRIOT, P. (1995) : «Changements de paradigmes dans la linguistique soviétique», *Histoire. Epistémologie. Langage*, Paris, 17-2.
- WACKERNAGEL J. (1926) : *Vorlesungen über Syntax*, Basel.
- ZYTSAR, Ju. N.Ja. (1978) : «Marr i sovremennaja baskologija», dans *N.Ja. Marr. Basko-kavkazskie leksičeskie paralleli*, Tbilisi.
- ŽIRMUNSKIJ, V. (1940) : «Sravnitel'naja grammatika i novoe učenie o jazyke», *Izvestija Akademii nauk SSSR. Serija lit. i jazyka*, n°3 Moskva.



«Trancher le nœud gordien» (de l'impersonnel en roumain et du sujet... de l'énonciation)

Irina VILKOU-POUSTOVAIA
Université de Paris-III

Il est difficile de trouver un chat noir dans une chambre noire, surtout quand il n'y est pas.
(sentence populaire)

Il n'est pas rare que certains linguistes cherchent à normaliser les constructions impersonnelles à partir des schémas personnels, en opposant un sujet syntaxique, absent dans les impersonnels, à un sujet sémantique intuitivement déductible.¹ L'exergue traduit l'enjeu de cet article : il faut chercher une solution ailleurs.

Ce qu'on désigne aujourd'hui par *impersonnel* constitue un ensemble hétérogène : constructions, verbes, modes impersonnels. Même sans tenir compte des modes impersonnels, il est difficile de formuler une problématique cohérente commune : *l'impersonnalité*. Michel Maillard, référence incontournable dans les études sur l'impersonnel en France, exprime aussi son scepticisme par rapport à une théorie cohérente dans ce domaine :

Plusieurs types de difficultés font obstacle à la théorisation. Elles tiennent, selon nous, à trois raisons principales : cadre conceptuel dépassé qui a mal intégré les apports de la logique moderne, des réalisations très diversifiées du schème impersonnel selon les langues — et même en chacune d'elles — enfin, et surtout, des malentendus profonds entre linguistes sur la notion

¹ Voir, par exemple, l'article de P. Sériot (1991) «Y a-t-il un sujet dans les phrases sans sujet?», où l'auteur évoque des textes linguistiques traitant de l'impersonnel sous cet angle.

même de «personne».¹

La présente analyse concernera, en priorité, la dernière raison : la diversité des schèmes impersonnels (les verbes pronominaux à fonctionnement syntaxique impersonnel en roumain) qu'on traitera dans une approche énonciative. On essaiera de réfléchir au fonctionnement linguistique de *l'impersonnel* en rapport avec la *nominalisation* (relation prédicative où l'expression de l'agent n'est pas obligatoire) et d'interpréter leurs fonctionnements discursifs dans un texte clos.

1. CADRE LINGUISTIQUE

Traiter de l'impersonnel dans le cadre de la *linguistique de l'énonciation* me semble *trancher le nœud gordien* et permettre d'éviter, à bien le prendre, de tourner en rond.² Dans la quête d'un sujet sémantique dans les constructions impersonnelles, l'approche énonciative, c'est-à-dire la construction énonciative de celui qui parle, ou, comme disait Benveniste, «l'inclusion du parlant dans son discours»³, peut apporter un éclairage nouveau, peu couramment utilisé jusqu'à présent, et répondre dans une certaine mesure à cette quête intuitive.

Au centre de cette théorie se trouve l'appareil formel de l'énonciation, «instrument linguistique qui assure le double fonctionnement, subjectif et référentiel du discours»⁴, qui est la trame de la situation d'énonciation : *moi/toi, moi-toi/lui, ici, maintenant*. Cette approche, développée dans les travaux d'Antoine Culioli⁵, s'écarte de la *conception simpliste de la référenciation comme renvoi à une réalité objective et stable, ou de l'énonciation comme schéma d'émission/réception*⁶ entre les interlocuteurs concrets, directement identifiables.

Dans n'importe quel énoncé, même impersonnel, une chose est sûre, il est le produit d'une énonciation, donc, proféré par un sujet d'énonciation. Il n'y a pas d'énonciation sans ce que J.-C. Milner appelle à plusieurs reprises : *le point exorbitant que la linguistique suture : le sujet de l'énon-*

¹ Maillard, 1991, p. 227.

² Je fais allusion à une édition spéciale de la *Revue de linguistique* «La ronde des sujets», (DRLAV, n° 30, 1984), dont le titre à lui tout seul rend compte de nombreuses théories du sujet.

³ Benveniste, 1974a, p. 99.

⁴ Benveniste, *ibid.*

⁵ Culioli, 1970, 1990, etc.

⁶ Culioli, 1984, p. 10.

ciation. [...].¹

Or, comme il a été déjà remarqué², les textes où la présence de l'énonciateur ou du co-énonciateur soit marquée régulièrement sont rares. Sans essayer de donner des typologies, il faut se rendre à l'évidence que les configurations énonciatives sont d'habitude plus complexes qu'une simple distribution de rôles préétablis. Le sujet de l'énonciation, non repérable, est là, puisqu'il ne peut pas y avoir d'énonciation sans énonciateur. Mais s'il n'est pas dans sa forme spéciale «je», l'interprétation, participant de l'analyse, permet de repérer sa présence dans les formes de modalisation (assertion, interrogation, négation, etc.) ou à partir de la configuration syntaxique que l'énoncé prend.

Ainsi, comme on le verra avec les constructions impersonnelles et les nominalisations en roumain, il existe un rapport ambigu entre l'instance du sujet de l'énonciation et la source énonciative des énoncés impersonnels ou comportant des nominalisations.

La valeur référentielle du sujet d'énonciation, le locuteur, celui qui produit des énoncés, n'est pas forcément la source énonciative (niveau énonciatif) ni l'agent (niveau sémantique) de ses énoncés.

2. L'IMPERSONNEL ET LA NOMINALISATION, POINT DE VUE LINGUISTIQUE

2-1. LES VERBES PRONOMINAUX EN ROUMAIN

Les grammaires roumaines traitent l'impersonnel en termes de diathèse. Elles en distinguent cinq : active, passive, réfléchie, réciproque et impersonnelle.

Le contenu de la catégorie grammaticale de la *diathèse* — rencontrée exclusivement dans les mots qui expriment l'«action» considérée comme processus — est constitué des rapports qui peuvent se créer entre ces mots en fonction de verbe [prédicat] et au maximum encore deux autres éléments de la phrase [*propozitie*], notamment le sujet grammatical [*subiect*] et un «complément» (direct, d'agent ou sociatif).³

Les verbes pronominaux en roumain peuvent réaliser :

— des constructions actives (pour les verbes morphologiquement prono-

¹ Milner, 1978, p. 45.

² Cf. Grésillon & Lebrave, 1984.

³ Dimitriu, 1994, p. 22-26.

minaux) :

(1) *El se gîndește. [Il pense.]*

— des constructions passives : le sujet syntaxique ne correspond pas à l'agent qui prend la place du complément :

(2) *Limba română se vorbește de către românofoni. [La langue roumaine est parlée (se parle) par des roumanophones.]*

— des constructions réfléchies personnelles (A) : le sujet syntaxique correspond à l'agent :

(3) *(El) se scoală deobicei devreme. [Il se lève d'habitude tôt]*

— des constructions réciproques : des agents pluriels (au minimum deux) se confondent dans une même forme du sujet syntaxique :

(4) *Ei se bat. [Ils se battent.]*

— des construction réfléchies-personnelles (B), (le sujet syntaxique n'est pas l'agent de l'action ; il est indéfini et indéterminé, au niveau de la phrase) :

(5) *Singurul argument care se prezintă în favoarea denumirii duble e că aceeași limbă se vorbește în două state diferite. (p. 30)*

[Le seul argument qui se présente (qu'on présente) en faveur d'une double dénomination est que la même langue se parle en deux États différents.]

(6) (...) *în cadrul unei tehnici lingvistice, se pot deosebi trei niveluri : norma limbii ..., sistemul limbii... și tipul limbii... (p. 16)*

[dans le cadre d'une technique linguistique [se peuvent distinguer] on peut distinguer trois niveaux : la norme de la langue..., le système de la langue... et le type de langue...]

D'après les grammaires normatives, *care se prezintă*, ou *se pot deosebi trei niveluri* s'interprètent comme des constructions en sujet+prédicat, en rapport de diathèse réfléchie.

En fait, c'est un «faux réfléchi» (et les grammaires théoriques du roumain reconnaissent le fait¹, sans se débarrasser de la manie des classifications). On ne peut pas gloser : «les arguments se présentent à eux-mêmes».

¹ Dimitriu, 1994, p. 269- 270.

Dans la traduction en français nous aurions dans les exemples 5 et 6 «qu'on présente», «on peut» plutôt que «qui se présente», «[se] peuvent (se) distinguer».

— des constructions impersonnelles¹ ; il n'y a pas de sujet syntaxique, déterminé et défini, mais on peut supposer un sujet logique dans la classe «être humain».²

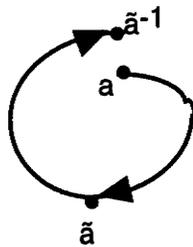
(7) *S-a ajuns astfel la binecunoscuta falsificare a întregii istorii, nu numai culturale, ci și politice, a moldovenilor și a tuturor românilor. (p. 28)*³

[On est arrivé [s'est arrivé] ainsi à la falsification bien connue de l'histoire entière, non seulement culturelle, mais aussi politique, des Moldaves et de tous les Roumains.]

2-2. LA CAME D'A. CULIOLI

L'impersonnel n'est pas une construction verbale «handicapée» (à qui il manquerait un sujet grammatical...) mais une construction particulière qui relève de ce que A. Culioli appelle *ambiguïté foncière du langage*.

Pour rendre compte du fonctionnement de l'impersonnel⁴ en roumain, on va utiliser la notion de *came*⁵ :



Came A

¹ Comme dans d'autres langues romanes (l'espagnol, par exemple), le roumain peut réaliser des impersonnels sans sujet, «météorologiques» : *Se întunecă de-acum. [Il commence à faire noir (*Se sombre déjà)]*; et non-météorologiques : (roum.) *se vine aici în fiecare zi* = (esp) *Se viene aqui todos los dias* -> (fr.) *On y vient tous les jours*.

² La construction impersonnelle pronominale du roumain (*Se+verbe*) se traduit pratiquement toujours en français par *ON*.

³ Il s'agit des exemples de mon corpus; cf. *infra*

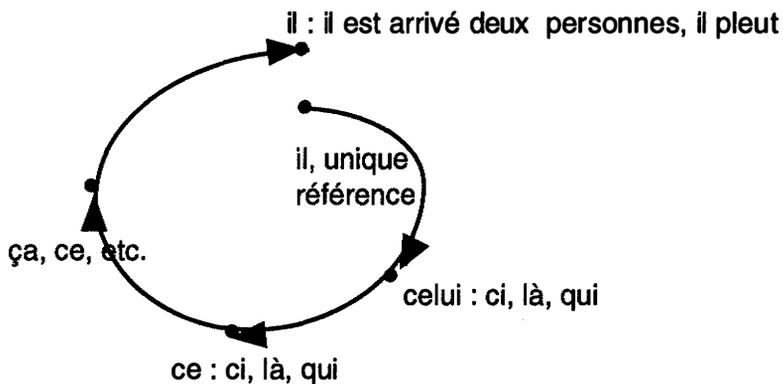
⁴ Voir plus loin, la Came de la Nominalisations

⁵ Culioli, 1970, p. 11.

A. Culioli la décrit de la façon suivante :

il ne s'agit pas ici d'une involution : le schéma n'est pas à deux dimensions, et \tilde{a}^{-1} amorce une spirale, puis se projette en a , et le cycle recommence. Ce modèle, d'une grande importance dans les langues naturelles, permet de mieux concevoir certains problèmes touchant à l'ambiguïté, l'ambivalence (au sens psychanalytique du terme), et d'une façon générale fait sans doute apparaître une propriété fondamentale du langage. (Culioli, 1970, p. 11)

Il donne comme exemple le cas suivant :



Came B

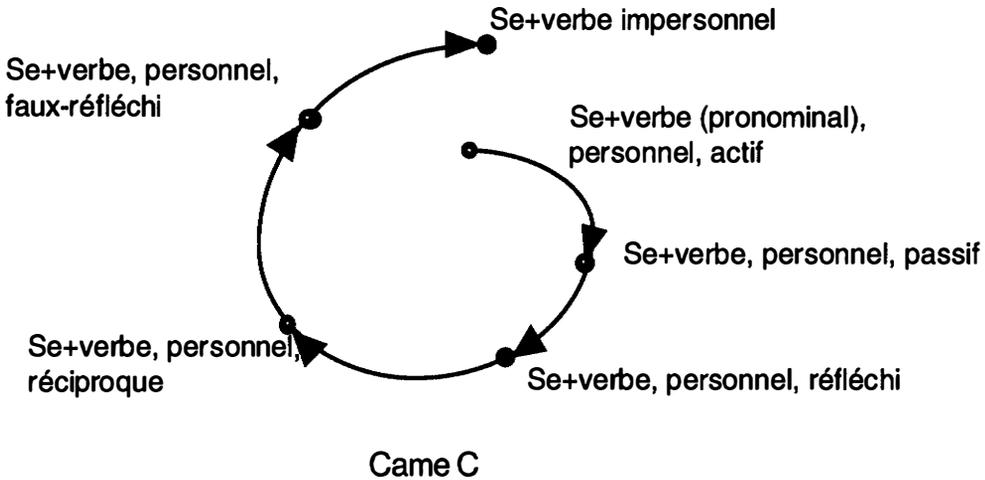
qu'il commente ainsi :

On passe ainsi de il_1 qui renvoie à un représentant unique, masculin, à ce qui n'est ni déterminé ni masculin ni féminin (il_2). On pourra ensuite *jouer* sur ce système et produire aussi bien *Les chats, ça griffe* que, chez Giraudoux : 'Aujourd'hui, cela a tué. Je parle de l'inoffensif. Cela va en prison pour meurtre. Cela a saccagé sa vie. Cela vous a vue. Cela a été heureux.' (Pour *Lucrèce*), où *cela* renvoie à un *homme*.¹

2-2-1 LA CAME DE L'IMPERSONNEL

Je propose d'illustrer par la came qui suit la place de l'impersonnel dans le paradigme des verbes pronominaux en roumain :

¹ Culioli, 1970, p. 12.



Le verbe pronominal en roumain est une came potentielle : il y circule en avant et en arrière, d'une construction prédicative personnelle active à une construction personnelle réfléchie ou faux-réfléchie ou encore impersonnelle. On assiste à un passage graduel d'une construction binaire à une construction unaire.

Comme on le voit dans les exemples qui suivent, le passage graduel d'une construction personnelle à une construction impersonnelle rend compte d'une sorte de « dilution » du sujet grammatical jusqu'à sa disparition totale.¹ De même que de l'effacement graduel de l'agent, décalé d'un cran par rapport au sujet. Ainsi, il n'y a plus d'agent dans les faux-réfléchis, même s'il y reste encore un sujet grammatical.

A. Construction personnelle passive :

- *Limba română se vorbește în Moldova de către vorbitorii românofoni și românofili. [La langue roumaine est parlée (=se parle) en Moldavie par des locuteurs roumanophones et roumanophiles]*

B. Construction personnelle faux-réfléchie :

- *Limba română se vorbește cu plăcere. [On parle la langue roumaine (=se parle) avec plaisir].*

¹ L'opposition d'un exemple comme *Nimeni nu se gîndea atunci. [Personne ne pensait à ce moment-là.]* qui est équivalente à une construction impersonnelle comme *Nu se gîndea atunci. [On ne pensait pas à ce moment-là.]*, rend bien compte des phénomènes en came : *c'est la même chose, tout en en étant une autre.*

C. Construction impersonnelle:

- *Se vorbește limba română și în Moldova. [On parle (=Se parle) la langue roumaine aussi en Moldavie].*

Au niveau de l'énonciation, l'énonciateur manipule ces schémas (A, B, C), en présentant de différentes façons la source énonciative ou l'agent dans l'énoncé.

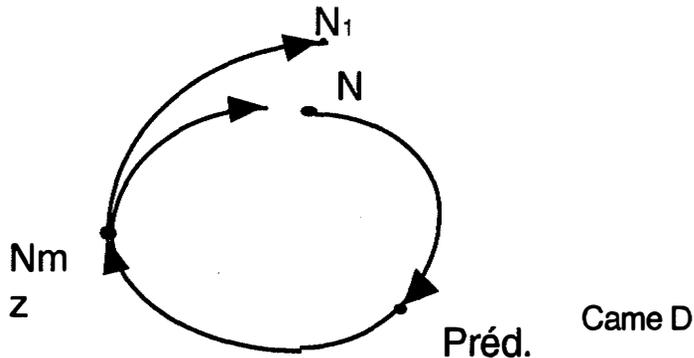
Note : Il ne s'agit pas d'une stratégie, d'un choix de l'énonciateur : on ne peut pas toujours éviter «linguistiquement» telle ou telle construction, sinon au risque de rendre l'écriture redondante ou contradictoire.

(8) *Și în lingvistică, 'moldovenesc', cu privire la limbă, se aplică numai unui grai (în cadrul dialectului dacoromân) ... (p. 30)*
[En linguistique aussi, le 'moldave', en ce qui concerne la langue, on l'applique (=s'applique) seulement à un parler (dans le cadre du dialecte daco-roumain)...]

Si on essaye de remplacer la construction impersonnelle par une construction personnelle active, on s'aperçoit qu'il faudrait énumérer un grand nombre de linguistes, sans jamais rendre cette liste ni exhaustive, ni sûre.

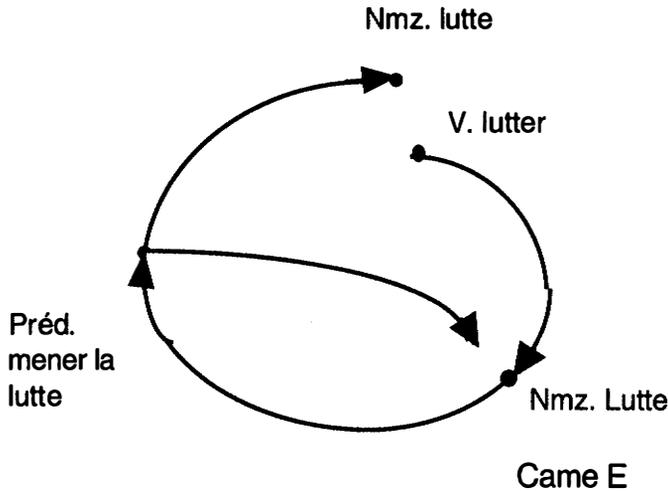
2-2-3 CAME DE LA NOMINALISATION

A propos du *discours politique soviétique*, P. Sériot utilise la came d'A. Culioli pour rendre compte d'une double lecture possible (assertée et inassertée) dans le fonctionnement des nominalisations en russe ¹.



¹ Sériot, 1985, p. 264-266

L'auteur prend l'exemple du verbe *borot'sja* (*lutter*) :



Il interprète le schéma de la manière suivante :

Nous définirons la Nominalisation en russe comme une came potentielle : un nom N_1 peut rentrer dans une structure prédicative, cette structure prédicative peut se nominaliser. Cette nominalisation pourra alors revenir au point de départ (fonctionnement purement nominal), ou garder quelque chose en plus, c'est-à-dire, un fonctionnement prédicatif (inasserté). (Sériot, 1985 p. 264)

Ainsi, les nominalisations peuvent avoir une pré-assertion textuelle ou un fonctionnement inasserté.

2-3 IMPERSONNEL ET NOMINALISATION (POINT DE VUE LINGUISTIQUE)

Du point de vue linguistique, il s'agit de deux niveaux : l'impersonnel reste toujours une construction verbale, alors que la nominalisation implique un niveau supérieur d'abstraction d'une construction verbale¹

P. Sériot appelle la nominalisation «chaînon manquant» entre le nom et la proposition.

Proposition (phrase) <--> Nominalisation <--> Nom.

Or, il semblerait, et cela pourrait être étudié à part, qu'il y ait encore un autre phénomène — appelons-le, pour la symétrie, Verbalisation, qui

¹ Cf. Benveniste, 1966b, p. 140-148.

rend compte de la non-homogénéité, de la gradation (des chaînons internes) dans la classe des propositions.

Proposition (phrase) <--> Impersonnel (verbalisation) <--> Nominalisation <--> Nom.

Ainsi, si les *nominalisations* posent le problème de leur double fonctionnement *nominal* et *prédicatif*, les *verbalisations* posent le problème de l'éclatement du *sujet syntaxique* et de l'effacement concomitant, mais décalé d'un cran de l'*agent*, par le passage d'une construction binaire à une construction unaire. La came C en rend compte, dans une certaine mesure, pour la langue roumaine.

A part le niveau formel (linguistique), l'étude concomitante des nominalisations et des constructions impersonnelles, deux constructions linguistiques de transition (de l'alternance et du flou) peut donner, comme on le verra par la suite, des résultats intéressants au niveau de leur fonctionnement discursif, dans un texte clos.

3. LES IMPERSONNELS ET LES NOMINALISATIONS EN ANALYSE DE DISCOURS

La seule étude des constructions impersonnelles ne peut pas rendre compte du statut discursif d'un texte (une analyse de discours suppose une étude plus vaste des marques énonciatives : repérages temporel et spatial, modalités, marques de personne, travail qui dépasse l'objectif de cet article). Mais elle permet, surtout en confrontation avec le fonctionnement des nominalisations, de relever certaines particularités dans la constitution d'une argumentation.

3.1. CONDITIONS DE LA SITUATION D'ÉNONCIATION.

L'article que j'ai analysé¹ est la version publiée d'une communication que E. Coșeriu a faite au Ve Congrès des Philologues Roumains, qui a eu lieu à Iași (Roumanie) et Chișinău (Moldavie), du 6 au 9 juin 1994. Compte tenu des circonstances, il s'agit *a priori* d'un texte scientifique.

3.1.1. LES PROTAGONISTES DE L'ÉNONCIATION

Dire que le sujet de l'énonciation c'est E. Coșeriu, lui-même, parce que

¹ On trouvera un résumé de l'article de E. Coșeriu à la fin de cette analyse.

c'est lui qui signe, serait simplifier. Il s'agit d'un dédoublement, d'une pluralité des voix : les marques énonciatives de la première personne en position de sujet dans le texte sont parfois au singulier mais aussi au pluriel. Les formes énonciatives des protagonistes sont entremêlées : *locuteur et interlocuteur sont séparés, énonciateur et/ou co-énonciateur sont séparables*, comme dirait Antoine Culioli.¹ Une particularité de ce texte c'est qu'il n'y a point de marque déictique de deuxième personne : *tu*² et *vous*. La place du co-énonciateur peut s'interpréter de plusieurs façons :

— ceux qui participent de «nous», à qui l'énonciateur s'adresse, le public du congrès, des linguistes roumains et moldaves ;

— les lecteurs comme co-énonciateurs, parce qu'il n'y a pas de marques d'une autre référence, et qu'il s'agit d'un article dans une revue ;

— le Parlement de la Moldavie, à qui Coșeriu s'adresse implicitement, puisqu'il propose à la fin de faire une déclaration du congrès à ce Parlement.

— l'opposition pro-moldave, les «moldovénistes»³, que Coșeriu évoque, sans les nommer, tout en les accusant.

A qui cet article s'adresse, on ne peut pas vraiment le dire, de même qu'on ne peut pas dire que Coșeriu parle toujours en son propre nom. Et, comme on le verra dans l'analyse qui suit, on ne sait pas non plus de qui il parle et qui il fait parler.

3.1.2. LES MARQUES DE PERSONNE

Dans tout le texte, il n'y a que 8 occurrences de «je» : 3 probables⁴ en première partie et 5 condensées à la fin de l'article dans un récit d'une anecdote personnelle. Il y a en tout 45 occurrences de marques de la première personne (*je, nous, à nous, de nous*).

— il n'y a jamais de relation contrastive entre *je* et *vous*; d'ailleurs, comme je l'ai déjà dit, il n'y a pas de *vous*.

¹ Culioli, 1984, p. 11.

² Il y a une marque de la deuxième personne du singulier, non-déictique dans une phrase comme *Identitatea poporului nu se afirmă negîndu-i-o și suprimîndu-i-o* (on n'affirme pas l'identité du peuple en la niant et en la supprimant), sous forme de gérondif.

³ Ce sont les partis politiques qui proposent que la langue d'État en Moldavie s'appelle moldave, même s'il s'agit de la langue roumaine.

⁴ A cause de l'homonymie entre les formes verbales de la première personne du singulier et de la première personne du pluriel, il n'est pas toujours possible de distinguer le *je* de *nous* dans une phrase comme *După cum am văzut nu demult...* [Comme j'ai vu (// nous avons vu) récemment...].

— Il y a un *je* peu autonome, sauf *zic* [*je dis*] qui se confond dans un *nous* dominant, englobant l'énonciateur et/ou le co-énonciateur ;

D'une manière générale, en ce qui concerne les marques de personne, *c'est la distribution inégale des impersonnels (Se+verbe)¹ qui représente une caractéristique particulière de cet article.*

Ce que j'ai relevé et analysé dans l'article d'E. Coşeriu ce sont les constructions pronominales impersonnelles et faux-réfléchies.

— sur les sept premières pages il y a trois constructions impersonnelles et 4 constructions faux-réfléchies-personnelles².

— sur les sept dernières pages il y a 26 constructions impersonnelles et 34 constructions faux-réfléchies-personnelles.

Est-ce un hasard? ou une régularité? et si oui, comment interpréter ces résultats?

De même que pour le français, où il y aurait, selon J. Simonin, une relation entre la présence du «on» et l'absence du *je* que l'on peut interpréter comme effacement des traces de l'énonciateur³, de même pour le roumain, il y aurait une relation entre la présence des impersonnels et des faux-réfléchis et l'absence de *je* que l'on pourrait interpréter comme effacement de l'agent de l'action et des sources énonciatives (pour les verbes de *dire*).

3.2. IMPERSONNEL ET NOMINALISATIONS

A part la distribution inégale des formes pronominales mentionnées (1/9), cet article se caractérise aussi par un grand nombre de nominalisations.

Il contient en abondance des *noms abstraits* et des *nominalisations* (en fonction syntaxique de sujet actif ou passif).

Si dans la seconde partie on trouve des constructions impersonnelles comme :

(9) *Ni se spune însă că, cel puțin pentru o parte din 'moldoveniști', problema limbii nu s-ar mai pune în acești termeni, ci numai ca o chestiune de nume : se știe și se recunoaște că limba română și limba moldovenească sînt una și aceeași limbă și se propune numai să se numească cu două nume diferite ('română' în România, 'moldovenească' în Republica*

¹ Les formes impersonnelles comme *trebuie* [*il faut*], *e necesar* [*il est nécessaire*], *e just* [*il est juste*], que je n'ai pas analysées, sont peu nombreuses et réparties d'une manière quasi égale : 3 occurrences dans la première moitié du texte et 4 dans la seconde.

² Dans cette analyse les faux-réfléchis seront traités comme les constructions impersonnelles, à cause du fait que dans les deux cas on ne peut pas identifier un agent.

³ Simonin, 1984, p. 154.

Moldova). (p. 29)

[Or on nous dit que, du moins pour une partie de 'moldovénistes', le problème de la langue ne se poserait plus en ces termes, mais seulement comme une question de nom : on sait et on reconnaît que la langue roumaine et la langue moldave sont une seule et même langue et on propose seulement qu'elle soit nommée avec deux noms différents ('roumaine' en Roumanie, 'moldave' en Moldavie).]

dans la première moitié on peut trouver ce type de phrase:

(10) *In procesul de formare a unei limbi istorice schimbarea lingvistică este în același timp divergență (față de limba anterioară) și convergență, atât semantică, cât și materială (prin raspândirea inovațiilor de la un vorbitor la altul, de la un grai la altul); și, se înțelege, și paralelism, în măsura în care schimbarea e realizare a posibilităților aceluiași sistem în norme diferite ori realizare progresivă a aceluiași tip lingvistic în sisteme diferite.*

[Dans le processus de formation d'une langue historique, le changement linguistique est, en même temps, divergence (par rapport à la langue antérieure) et convergence, autant sémantique que matérielle (par extension des innovations d'un locuteur à l'autre, d'un parler à l'autre) ; et, bien évidemment, parallélisme, dans la mesure où le changement est réalisation des possibilités du même système dans des normes différentes ou réalisation progressive du même type linguistique dans des systèmes différents.]

Mais la seconde moitié du texte, celle qui est riche en formes impersonnelles, l'est aussi en nominalisations :

(11) *Rusificarea sistematică (mult mai intensă sub comunism decât sub țarism) a eșuat, în fond, în ceea ce privește limba ca atare. A implicat numai adoptarea limbii ruse pe lângă limba română sau, cel mult, pierderea limbii române și înlocuirea ei cu limba rusă la o seamă de vorbitori ; a fost deci o rusificare a multor vorbitori (mai ales dintre cei mai mult sau mai puțin culti), nu propriu-zis o rusificare a limbii, care, în vorbirea populară, și-a păstrat intacte structurile și procedeele esențiale.*

[La russification systématique (plus intense sous le communisme que sous le tsarisme) a échoué, au fond, en ce qui concerne la langue comme telle. Elle a impliqué seulement l'adoption de la langue russe à côté de la langue roumaine ou, au plus, la perte de la langue roumaine et son remplacement par la langue russe chez certains locuteurs ; cela a été une russification d'un certain nombre de locuteurs (surtout parmi les plus ou moins cultivés), et non pas une russification proprement dite de la langue, qui dans l'usage populaire a gardé intactes ses structures et ses procédés essen-

tiels.]

Compte tenu de l'abondance des impersonnels dans la seconde moitié du texte et la possibilité d'une double lecture des nominalisations, on essaiera, dans ce qui suit, de comprendre (et d'interpréter):

— en quoi les impersonnels ont un fonctionnement discursif différent de celui des nominalisations ;

— en quoi la première moitié du texte est différente (si elle est différente) de la seconde.

3.3. DEUX MOITIÉS — DEUX DISCOURS

3.3.1. NOMINALISATIONS

L'énonciateur dans son énonciation produit des énoncés. Ces énoncés prédisent quelque chose sur le monde, que l'énonciateur prend en charge. Mais ils apportent aussi avec eux des prédications antérieures préassertées — des préconstruits — ou dans le texte qu'on calcule par des opérations d'anaphore et de cataphore, ou dans un univers de discours, dont la vérification n'est pas toujours possible

La nominalisation rend compte justement de ces phénomènes.

Dans un emploi de *non-dits montrés* (inassertés dans le texte) les nominalisations permettent (en russe) d'estimer la mesure dans laquelle

le locuteur d'un discours comme le *Discours politique soviétique* a le pouvoir — et le 'vouloir' — de 'transformer' des relations prédicatives en préconstruits, ou s'il se trouve confronté à un univers de discours, par des référents tous prêts, qu'il ne peut pas plus remettre en question qu'on ne met en question la référence des *noms* qui constituent le discours quotidien.¹

Une analyse superficielle des nominalisations dans mon corpus permet d'identifier deux fonctionnements différents dans les deux moitiés du texte.

Ainsi, si on reprend l'exemple 10 (première moitié du texte) les nominalisations *schimbarea lingvistică* (changement linguistique), *divergență...; convergență* (divergence... convergence)², etc., renvoient non pas à des assertions antérieures, mais à des *définitions* (à des relations entre termes) comme :

(12) (...) *schimbarea lingvistică... poate fi... de trei tipuri (Klimov), schim-*

¹ Sériot, 1985, p. 276.

² Coșeriu, 1996, p. 20.

barea este divergență... convergență... (Coșeriu, 1996, p. 18)
[le changement linguistique... peut être... de trois types (Klimov), le changement est divergence, ... convergence...]

En revanche, pour les nominalisations de l'exemple 11, relevé dans la seconde partie :

(11bis) *Rusificarea ... adoptarea, ... pierderea ... înlocuirea ...rusificare ..rusificare ...*
[La russification ... l'adoption ... la perte ... le remplacement ... une russification ... russification.]

il n'y a ni constructions prédicatives (assertées) antérieures, ni définition des termes, comme par «*rusificarea*», [*russification*].¹

Révéléateur, en ce sens, est l'exemple de la nominalisation *mankurtizare*², relevé dans la seconde partie du texte :

(13) *Identitatea poporului nu se afirmă negîndu-i-o și suprimîndu-i-o. Nu se afirmă identitatea poporului 'moldovenesc' din stînga Prutului separîndu-l de tradițiile sale autentice... [...] Aceasta nu e afirmare, ci, dimpotrivă, anulare a identității naționale, istorice și culturale a poporului 'moldovenesc' e ceea ce în Republica Moldova se numește, cu un neologism binevenit, 'mankurtizare'. (p. 29)*

[On n'affirme pas l'identité du peuple en la niant et en la supprimant. On n'affirme pas l'identité du peuple 'moldave' sur la rive gauche du Prut en le séparant de ses traditions authentiques... [...] Cela n'est pas affirmation, mais, au contraire, annulation de l'identité nationale, historique et culturelle du peuple 'moldave', c'est ce qu'en République de Moldova on appelle, avec un néologisme bienvenu, 'mankurtisation'.]

Après toute une série de propriétés qui devraient en fait définir la «*mankurtisation*», l'énonciateur renvoie à un discours extérieur : *c'est ce qu'en République de Moldova on appelle...*

Mais si les nominalisations de la I^{ère} partie reprennent par anaphore

¹ D'ailleurs, comme on le voit dans l'exemple 11, la phrase prétend aussi à donner une définition de la russification, mais on définit une sorte de *russification* par une autre *russification*, sans jamais définir la notion.

² L'origine de ce nom provient de l'œuvre littéraire de Čingiz Ajtmatov, écrivain kirghize très connu à l'époque soviétique, et veut dire *déraciné, traître à son peuple, ami de l'ennemi*. Depuis le renouveau national des années 90, cette injure («*mankurt*») exploitée assez librement par différents opposants, signifie en Moldavie un Moldave pro-russe et anti-roumain, un pro-russe ou un anti-roumain tout court, un pro-moldave, etc.

des définitions et si les nominalisations de la II^{ème} partie sont inassertées, il faut se demander à quels discours ces deux fonctionnements différents renvoient.

Il me semble que la comparaison des exemples 10 (I^{ère} partie) et 9 (II^{ème} partie) rend compte d'un glissement inaperçu entre deux types de discours ; discours scientifique¹ et discours politique. Les deux, par le biais de la nominalisation, laissent parler (et agir) l'objectivité et non pas quelqu'un.², à ceci près que dans le premier cas les nominalisations sont axiomatiques, alors que dans le second, il s'agit de présupposés discursifs.

3.3.2. IMPERSONNEL

Il nous reste maintenant à analyser le fonctionnement discursif des impersonnels, pour voir s'il confirme l'opposition discours scientifique / discours politique, établie à partir des nominalisations.

L'approche énonciative permet d'interpréter (quantifier³) la référence⁴. Dans notre cas il s'agit des valeurs référentielles de *la source énonciative* ou de *l'agent de l'énoncé*. Dans ce but, on soumet la *place vide du sujet syntaxique* des impersonnels ou de la *place vide de l'agent* dans les constructions faux-réfléchies et impersonnelles à des opérations de quantification, de Parcours, d'Extraction pour voir en quelle mesure l'énonciateur et/ou le co-énonciateur en seraient des occurrences possibles.

¹ Montrer qu'un discours politique peut être à l'origine d'un discours scientifique, demande un corpus beaucoup plus vaste, c'est, de plus, un objectif trop ambitieux pour un article.

² P. Sériot a déjà remarqué que le discours politique et le discours scientifique se ressemblent sur certains points, et notamment sur l'emploi «objectivant» des nominalisations. (Sériot, 1985, p. 260 - 261).

³ Il ne s'agit pas d'estimer les valeurs référentielles en terme de quantité ni de pourcentage ; la *quantification* fait écho plutôt à la notion logique de *quantificateur* : comme substitution de valeurs possibles à une place vide.

⁴ Voir, par exemple l'ouvrage collectif Culioli, et al., 1970; en particulier l'article d'A. Culioli, «La formalisation en linguistique», p. 1-26, de même qu'un autre ouvrage collectif : Grésillon et Lebrave, 1984; en particulier l'article de J. Simonin, «*Les repérages énonciatifs dans les textes de presse*», p. 133-203 ; ou encore, l'article de F. Atlani, «*ON L'illusioniste*», p. 13-30.

3.3.2.1. QUANTIFICATION RÉFÉRENTIELLE¹

OPÉRATIONS DE PARCOURS (AVEC ÉNONCIATEUR ET/OU CO-ÉNONCIATEUR)

17 occurrences d'impersonnels et des faux-réfléchis, admettant une opération de parcours, s'interprètent comme ayant parmi leurs valeurs référentielles l'énonciateur et le (les) co-énonciateur(s).

(14) *In această privință (din punct de vedere genealogic) limba română ca limbă istorică este, precum se știe, mai unitară decât alte limbi romanice. En ce sens (au point de vue généalogique), la langue roumaine comme langue historique est, comme on sait, plus unitaire que d'autres langues romanes.*

Le *precum se știe* [*comme on sait*] peut être glosé comme «tout le monde», «n'importe qui», «nous tous ici présents», «tous, y compris, les absents».

CONTEXTE DE TYPE «HISTOIRE», (SANS ÉNONCIATEUR ET/OU CO-ÉNONCIATEUR)

Il y a aussi 17 occurrences d'impersonnels et de faux-réfléchis qui excluent de leurs valeurs référentielles l'énonciateur et le (les) co-énonciateur(s), dans le cas où le plan de l'énonciation est décalé temporellement du contexte.

(15) *Printr-o divergență-convergență în acest sens în cadrul latinei vulgare dunărene s-a ajuns la ceea ce numim 'româna comună' (Urrumänisch). (p. 20)*
[Par une divergence-convergence en ce sens dans le cadre du latin vulgare danubien on est arrivé à ce que nous désignons comme 'roumain commun' (Urrumänisch).]

Le *s-a ajuns* [*on est arrivé*] peut être glosé comme «les locuteurs du roumain à l'époque du Urrumänisch» et non pas comme «n'importe qui, nous tous ici présents», etc.

¹ Sur les définitions et l'application pratique de notions culioliennes, telles que *Parcours*, *Extraction*, *Fléchage*, voir, par exemple, l'article de Fuchs et Pêcheux, 1970.

OPÉRATIONS D'EXTRACTION (AVEC ÉNONCIATEUR ET/OU CO-ÉNONCIATEUR)

L'opération d'extraction permet de relever 15 occurrences d'impersonnels et de faux-réfléchis où l'énonciateur et le (les) co-énonciateur(s) font partie des variables possibles de la référence dans un domaine limité, la linguistique en l'occurrence.

(16) (...) *în cadrul unei tehnici lingvistice, se pot deosebi trei niveluri : norma limbii..., sistemul limbii ..și tipul limbii ...*
 [dans le cadre d'une technique linguistique, on peut distinguer trois niveaux : la norme de la langue..., le système de la langue... et le type de langue.]

Le *se pot deosebi* [on peut distinguer] est glosé comme «nous les linguistes», «nous ici présents», «moi et vous», mais non pas «tout le monde», compte tenu d'un cadre restreint : *în cadrul unei tehnici lingvistice* [dans le cadre d'une technique linguistique].

OPÉRATIONS D'EXTRACTION (SANS ÉNONCIATEUR ET/OU CO-ÉNONCIATEUR)

18 occurrences (voir l'exemple 7)

Il s'agit des cas où l'impersonnel s'oppose à Nous : *ni se spune* [on nous dit].

Sur les 67 occurrence des constructions impersonnelles et faux-réfléchies, 35 excluent l'énonciateur et/ou le co-énonciateur des valeurs référentielles de la source énonciative ou de l'agent, alors que 32 peuvent les contenir.

Il s'agit bien d'un calcul, d'une interprétation ; rien ne nous autorise à voir derrière ces valeurs référentielles des personnes réelles.

3.3.3. IMPERSONNELS, PREMIÈRE MOITIÉ

Les 7 occurrences de la première moitié du texte admettent l'énonciateur et/ou le co-énonciateur parmi les valeurs référentielles de la source énonciative ou de l'agent.

Les énoncés en cause renvoient à des références bibliographiques, aux propres recherches de Coșeriu, à des consensus dans le domaine de la linguistique (générale, des langues romaines, roumaine).

(17) *Limbile romanice constituie, în primul rând, o unitate genealogică : o familie de limbi. In această familie se pot deosebi¹ : 'o subfamilie occidentală' și 'o subfamilie orientală' (italiana, dalmata, româna), limba sardă rămânând 'între' aceste două subfamilii. (p. 18),*

Les langues romaines constituent , d'abord, une unité généalogique : une famille de langues. Dans cette famille de langues on peut distinguer 'une sous-famille occidentale' et une 'sous-famille orientale' (l'italien, le dalmate, le roumain), la langue sarde restant 'entre' ces deux sous-familles. (p. 18).

D'une manière générale, on est dans l'univers discursif de la science où ces énoncés doxaux n'ont pas même besoin en quelque sorte d'être soumis à une interrogation sur les autres sources énonciatives, ils sont sous l'autorité scientifique de celui qui les profère, Eugen Coșeriu.

Ainsi, les nominalisations et les impersonnels de la première moitié du texte rendent compte d'un discours scientifique.

3.3.4. IMPERSONNELS, SECONDE MOITIÉ

Les 60 occurrences de la seconde moitié construisent deux types de fonctionnement impersonnel. Dans les 28 occurrences qui restent² l'énonciateur et/ou le co-énonciateur pourraient être interprétés comme référence de la source énonciative ou de l'agent; les autres 32 occurrences construisent un Autre anonyme.

L'exemple qui suit illustre bien ce double fonctionnement :

(18) *Se știe la ce aberații s-a ajuns cu privire la literatură într-o anumită perioadă a 'moldovenismului' sovietic. (p. 27)*

[On sait à quelles aberrations on est arrivé en ce qui concerne la littérature dans une certaine période du 'moldovénisme' soviétique.]

L'occurrence *Se știe* [*On sait*] inclut l'énonciateur et/ou le co-énonciateur, alors que la seconde *s-a ajuns* (on est arrivé) l'exclut ; on l'interpréterait plutôt comme «(à quelles aberrations) ils sont arrivés».

Même si les impersonnels de la seconde partie du texte réfèrent à un discours «bigarré», on peut quand même identifier une certaine régularité dans leur distribution.

Les occurrences avec énonciateur/co-énonciateur construisent un dis-

¹ Dans cet exemple il s'agit d'une forme personnelle faux-réfléchie, construction que j'ai retenue dans cette analyse au même titre que les impersonnels, (voir Le fonctionnement de l'impersonnel en roumain).

² Sans compter les 7 occurrences de la première moitié.

cours généralisant qui ne demande pas de tracer une ligne entre *nous* et *eux*, c'est un discours qui ne peut être ni vérifié, ni contesté.

(19) *In fonetică, pronunțarea velară a lui / [sic], care se observă la unii vorbitori culți, nu are valoare fonologică și nu e populară, iar palatalizările tipic rusești nu se constată în vorbirea autohtonilor. (p. 23)*

[En phonétique, la prononciation vélaire du I qu'on observe chez certains locuteurs cultivés, n'a pas de valeur phonologique et n'est pas populaire, et on ne constate pas de palatalisations typiquement russes dans la parole des autochtones.]

(20) *Cu câteva cleioance, cu câteva sărnice și cu câțiva baistruci nu se face o limbă (p. 24).*

[Avec quelques nappes, quelques allumettes et quelques bâtards on ne fait pas une langue.]¹

En revanche, les constructions impersonnelles sans énonciateur/co-énonciateur réfèrent à une histoire controversée d'où ces derniers semblent être exclus, dont ils ne semblent être que des témoins externes.

(21) *Tot de la limbă s-a trecut la popoare și la identitatea etnică, istorică și culturală a acestora. (p. 28)*

[C'est aussi de la langue qu'on est passé aux peuples et à l'identité ethnique, historique et culturelle.]

(22) *S-a ajuns astfel la binecunoscuta falsificare a întregii istorii, nu numai culturale, ci și politice, a moldovenilor și a tuturor românilor. (p.28)*

[On est arrivé ainsi à la falsification bien connue de l'histoire entière, non seulement culturelle, mais aussi politique, des Moldaves et de tous les Roumains.]

(23) (répétition de l'exemples 8) *Ni se spune însă că, cel puțin pentru o parte din 'moldoveniști', problema limbii nu s-ar mai pune în acești termeni, ci numai ca o chestiune de nume : se știe și se recunoaște că limba română și limba moldovenească sînt una și aceeași limbă și se propune numai sa se numească cu doua nume diferite ('română' în România, 'moldovenească' în Republica Moldova).*

[Or, on nous dit que, du moins pour une partie des 'moldovénistes', le problème de la langue ne se poserait plus dans ces termes, mais seulement comme une affaire de nom : on sait et on reconnaît que la langue roumaine

¹ L'ironie est dans l'emploi *en usage* (il ne dit pas avec les mots *nappes*, etc.) des mots dialectaux moldaves qui sont différents du roumain littéraire.

et la langue moldave sont une seule et même langue et on propose seulement qu'on l'appelle avec deux noms différents ('roumaine' en Roumanie et 'moldave' en République de Moldova.)

Mais pourquoi l'énonciateur est-il amené à employer l'impersonnel comme forme adaptée à son discours?

La construction du sujet sous forme impersonnelle permet de parler des présents (énonciateur et/ou co-énonciateur) et des absents, *sans les identifier*; elle n'exclut pas régulièrement les protagonistes des valeurs référentielles du sujet.

Ainsi, les impersonnels avec énonciateur et/ou co-énonciateur construisent des sources énonciatives et/ou des agents qui sont à la fois *anonymes* et *présents* à l'énonciation, alors que les impersonnels sans énonciateur/co-énonciateur tout aussi *anonymes* sont *absents* à l'énonciation. Cela dit, à cause de leur anonymat, *on ne peut pas savoir* si, par hasard, *les présents et les absents sont parfois les mêmes* : par exemple, on ne peut pas savoir, sans d'autres informations extralinguistiques, si ceux qui accusent sont en même temps les accusés.

(24) *Această limbă a putut fi un timp impusă ; dar nu s-a putut impune nici în popor, nici între intelectuali. (p. 27)*

[Cette langue a pu être imposée un certain temps ; mais on n'a pas pu l'imposer ni dans le peuple, ni parmi les intellectuels.]

le *nu s-a putut impune* [*on n'a pas pu l'imposer*] exclut l'énonciateur et/ou le co-énonciateur des valeurs référentielles de l'impersonnel, parce que les participants au Congrès sont des intellectuels, opposés dans cet énoncé à quelqu'un d'autre qui imposait le moldave. Or, comme il s'agit d'un public intellectuel roumain et moldave, il faudrait préciser qu'à l'époque soviétique, les intellectuels roumains n'acceptaient pas, de règle, l'idée de l'existence du moldave en Moldavie, (ou du moins ils avaient une attitude plus nuancée) alors que les intellectuels moldaves (même ceux présents à ce Congrès) en étaient sinon les promoteurs, du moins les partisans.

Cet exemple rend compte de l'ambivalence qui entoure les interprétations référentielles des constructions impersonnelles.

3.4. RÉSULTATS DE L'ANALYSE

Les impersonnels ont un fonctionnement discursif différent de celui des nominalisations. Les nominalisations peuvent avoir un fonctionnement asserté, axiomatique ou inasserté ; les constructions impersonnelles sont

toujours assertées, mais elles se caractérisent par la place *vide* de la source énonciative ou de l'agent de l'énoncé, particularités qui mettent ces places «vacantes» dans un rapport subtil envers l'énonciateur et le(s) co-énonciateur(s) : ces derniers ne sont pas exclus de leurs valeurs référentielles.

Le tableau qui suit résume les résultats de notre analyse.

| 1ère moitié du texte | 2ème moitié du texte | |
|----------------------------------|--------------------------------------|-----------------------------|
| <i>Nominalisations assertées</i> | <i>Nominalisations non-assertées</i> | |
| <i>Impers. avec É/Co-é</i> | <i>Impers. avec É/Co-é</i> | <i>Impers. sans É/Co-é</i> |
| <i>Discours scientifique</i> | <i>Discours politique 1</i> | <i>Discours politique 2</i> |

Dans la première partie le texte «parle tout seul», il se construit comme texte théorique, hors de la situation de l'énonciation, les nominalisations sont des reprises contextuelles des définitions.

Dans la seconde partie, les nominalisations (des *non-dit montrés*) et les verbes pronominaux (impersonnels et faux-réfléchis) caractérisent un amalgame de discours politiques : des pré-supposés discursifs établis (comme le discours politique soviétique) et un discours en constitution, discours sur la langue en Moldavie.

En tant que constructions verbales qui ne réitèrent pas de *déjà-dits* textuels (des pré-construits), les impersonnels impliquent une assertion simultanée. Or, en tant que constructions impersonnelles, ce sont des phrases avec une place *vide* de sujet syntaxique, dont la référence (discursive) est ambivalente. La source énonciative et l'agent sont à établir, à construire, à supposer, à deviner, à partir des pré-supposés discursifs.

3.4.1. CONNIVENCE DISCURSIVE

Ainsi, quelqu'un de l'extérieur comprendra peu de choses dans ce texte¹ Or, à l'intérieur d'un univers de discours (la linguistique moldave) cette façon de dire les choses suffit pour que les autres aient la conscience de se com-

¹ A imaginer que ce texte se trouve dans les mains de quelqu'un qui n'a jamais rien entendu dire des problèmes des langues en Moldavie, ni même de la Moldavie, on pourrait certainement être sûr qu'il n'y comprendra rien.

prendre, de partager les mêmes présupposés, d'identifier le même anonyme. La construction du sens relève ainsi d'une sorte de connivence discursive, tout le monde est censé savoir de qui il s'agit.

D'un côté, l'énonciateur ne doute pas que la référence qu'il suppose pour cette place vide soit la même pour tout le monde. De l'autre, il ne peut pas toujours éviter la construction impersonnelle ou faux-réfléchie. Elles sont suffisantes comme telles. L'énonciateur raconte une histoire à personnages masqués. Mais, derrière ces masques, les co-énonciateurs peuvent supposer des visages tellement contradictoires que les masques deviennent un garant de l'intercompréhension. Il s'agit en même temps d'un discours *inasserté* (les nominalisations) et d'un discours *anonyme* (les impersonnels et les faux-réfléchis) — on est bien dans le flou¹.

Le locuteur, E. Coşeriu en l'occurrence, est confronté à un univers de discours en constitution (discours post-communiste sur la langue en Moldavie) — les référents ne sont pas encore négociés (on n'a pas encore décidé qui est responsable de quoi). En même temps, il a à sa disposition tout un univers discursif bien établi (qu'on entrevoit par des nominalisations non-assertées) — le discours sur la langue, pro-latin et nationaliste roumain, dont le discours nationaliste sur la langue en Moldavie n'est qu'un avatar. Néanmoins, l'énonciateur qui évoque des événements récents (70 ans au plus), ne peut construire qu'un discours anonyme, pour ne pas se retrouver à «montrer du doigt» tout le monde, voire ses co-locuteurs.

L'interprétation de la seconde partie du texte prend des contours plus réels à partir d'un savoir extralinguistique sur les protagonistes de cet article. E. Coşeriu est amené à parler d'un passé récent de la société moldave et de sa linguistique. Ceux à qui il s'adresse dans ce congrès sont largement responsables du passé qu'il évoque et accuse. Pourtant, ni Coşeriu, ni les autres ne sont prêts à l'assumer, mais cherchent à rendre coupable quelqu'un d'autre (le Russe, le communiste, le *mankurt*, bref, le méchant), en faisant semblant de croire être tous d'accord sur son identité et de faire y croire les autres.

CONCLUSION

La langue met des contraintes

L'observation de la construction pronominale faux-réfléchie et impersonnelle, permet, dans une certaine mesure, de délimiter les «compétences» du Sujet de l'énonciation : *s'il peut éviter de nommer quelqu'un, il ne peut pour autant nommer tout le monde*. Il ne peut pas le faire dans une

¹ A se rappeler la série : Proposition -> verbalisation -> nominalisation -> nom.

langue naturelle et dans un temps normal : tout énoncé concernant Monsieur tout le monde ne peut être qu'à références floues.

Les nominalisations posent un problème semblable. Comme disait Frege : *A vouloir ne rien omettre, il faudrait imposer une insupportable prolixité.*¹

Or, à part l'ambiguïté foncière du langage, il reste à réfléchir aux conditions de production d'un discours, aux contraintes, aux tabous et aux maîtres-mots qui veillent sur sa genèse.

© Irina Vilkou-Poustovaia

ANNEXE

Résumé de l'article d'E. Coşeriu

D'une manière générale, Coşeriu, de même que tous les autres participants à ce Congrès, veut par cette communication apporter la «vérité scientifique», mettre de l'ordre dans le problème du nom des langues en Moldavie avec des «arguments linguistiques». Il est légitime de s'attendre à un discours scientifique.

L'article contient 6 chapitre : les cinq premiers prennent les sept premières pages et le sixième chapitre les sept dernières pages².

Dans la première moitié du texte, l'auteur se propose de situer à partir de trois critères (généalogique, aréal et typologique) la langue roumaine parmi les langues romanes, balkaniques et slaves. Il propose une synthèse de sa propre théorie linguistique, (trois types d'affinités entre les langues — historique, généalogique et secondaire, des phénomènes de convergences, de divergences et de parallélisme, trois niveaux dans la langue : norme, système et type fonctionnel).

Il passe ensuite aux quatre dialectes roumains, et traite du 'parler moldave' à l'intérieur du dialecte dacoroumain.

Mais le 6-ème chapitre (qui occupe la seconde moitié de l'article) intitulé «La soi-disante langue moldave» se caractérise par un passage d'un discours théorique, spéculatif à un discours politique, militant et revendicatif. Si au début de ce chapitre il s'agit encore des résultats en dialectologie et philologie roumaine, la deuxième moitié accuse tout le monde, (les Ukrainiens, les Occidentaux, les Moldaves peu conscients de leur identité ethnique, le Parlement moldave) de ne rien comprendre à la vérité scientifique du moldave et finit par un appel indirect au Parlement moldave de réfléchir pour ne pas commettre des fautes extrêmement graves, en désignant

¹ cité in P. Sériot, 1985, p. 277.

² Sans compter les photos insérées.

la langue officielle en Moldavie comme «moldave», quand on sait que c'est la même langue que le roumain.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ATLANI F. (1984) : «ON L'illusioniste», in Grésillon A., et Lebrave J. L. (éd.) *La langue au ras du texte*, Lille : Presses Univ. de Lille, p. 13-30.
- CULIOLI A. (1970) : «La formalisation en linguistique», in Culioli et al, p. 1-26.
- CULIOLI A., FUCHS C., PÊCHEUX M. (éd.) (1970) : *Considérations théoriques à propos du traitement formel du langage*, Paris : Dunod.
- — (1984) : «En guise d'introduction», in Grésillon A., et Lebrave J. L. (éd.) *La langue au ras du texte*, Lille : P. U. de Lille, p. 9-12.
- — (1990) : *Pour une linguistique de l'énonciation. Opérations et représentations*, tome 1, Paris : Ophrys.
- BENVENISTE E. (1966a) : «Structure des relations de personne dans le verbe», in *Problème de linguistique générale*, 1, Paris : Gallimard, p. 225-236.
- — (1966b) : «Pour l'analyse des fonctions casuelles : le génitif latin», in *Problème de linguistique générale*, 1, Paris : Gallimard, p.140-148.
- — (1974a) : «Structure de la langue et structure de la société», in *Problème de linguistique générale*, 2, Paris : Gallimard, p. 91-102.
- CLÉMENT D., GRUNIG B. N. (éd.) (1984) : *La ronde des sujets*. Revue de linguistique, DRLAV, n° 30.
- COȘERIU E. (1996) : «Latinitatea orientală», in *Limba română este patria mea (anthologie de texte publiés dans la revue Limba română , Chișinău, 1991-1996*, Chișinău : Fundația Culturală Grai și suflet, p. 15 - 31.
- DIMITRIU C. (1994) : *Gramatica limbii române explicată*, Iași : Virginia.
- FUCHS C., PÊCHEUX M. (1970) : «Lexis et Méta-lexis — Application au problème des déterminants», in Culioli et al, p. 27-49.
- GRÉSILLON A., et LEBRAVE J. L. (éd.) (1984) : *La langue au ras du texte*, Lille : Presses Universitaires de Lille.
- MAILLARD, M. (1991) : «Vers une théorie unitaire de l'impersonnel ?», in Maillard M. et al. (éd.), p. 227-254.
- MAILLARD M. et al. (éd.) (1991) : *L'impersonnel. Mécanismes linguistiques et fonctionnement littéraires*, Grenoble : Ceditel.
- MILNER, J.-C. (1978) : *L'amour de la langue*, Paris : Seuil.

- SÉRIOT, P. (1985) : *Analyse du discours politique soviétique*, Paris : Institut d'études slaves.
- — (1991) : «Y a-t-il un sujet dans les phrases sans sujet ?», in Maillard M. et al. (éd.), p. 93-99.
- SIMONIN J. (1984) : «Les repérages énonciatifs dans les textes de presse», in Grésillon A., et Lebrave J. L. (éd.), p.133-203.

L'impersonnel et la position du russe dans une typologie basée sur sujets et thèmes

Daniel WEISS
Université de Zurich

Le terme «impersonnel» n'appartient sans doute pas aux termes linguistiques les plus réussis. D'abord, il est ambigu parce qu'il évoque en même temps la catégorie grammaticale de la personne et la catégorie sémantique de l'humanité, et en outre, il suggère l'absence totale de ces catégories, tandis qu'en vérité on a seulement affaire à l'absence du choix libre entre différentes valeurs de la catégorie grammaticale. Par exemple, les variantes «impersonnelles» des énoncés russes 3-10 cités ci-dessous ne relèvent pas de l'absence de personne, mais comportent toujours la même valeur, à savoir la 3^e pers. sg. du verbe. D'un autre côté, on ne peut pas nier qu'il y a quand même un noyau invariant dans l'usage traditionnel de ce terme : ce qu'on entend normalement par «impersonnel» est un modèle de proposition qui ne comporte pas de *sujet* grammatical. Pourquoi donc ne pas parler de propositions sans sujet? Cette solution serait très séduisante si la notion de sujet en elle-même était suffisamment claire. En réalité, sa définition cause au contraire des problèmes énormes, et on observe souvent que certains auteurs lui attribuent des propriétés qui, selon d'autres, caractérisent des notions différentes, telles que le prime actant, l'agent ou le thème.¹ Mais il y a pire : comme l'ont montré nombre d'études typologiques, le terme 'sujet' n'est pas également valable pour toutes les langues du monde, et on peut même dégager toute une échelle qui s'étend du pôle extrême représenté par les langues à préférence du sujet («*subject prominent languages*» d'après Li

¹ A ce propos, rappelons que les grammairiens russes distinguent d'habitude les deux termes '*podležaščee*' (= sujet proprement dit) et '*sub"ekt*', ce qui correspond plus ou moins à notre terme 'sujet logique'. Il est pourtant difficile de voir ce qu'on gagne par cette dichotomie ; selon mes observations, au lieu du '*sub"ekt*' on trouve toujours un terme plus approprié tel que 'prime actant' ou 'thème'.

/ Thompson 1976) jusqu'au pôle opposé des langues à préférence du thème («*topic prominent languages*»).¹

Tandis que la plupart des langues européennes embrassées par le terme whorfien «Standard Average European» (dans la suite : SAE) se situent sans doute près du pôle de la préférence du sujet, on ne sait pas très bien où localiser le russe moderne sur cette échelle. Il convient donc de ré-examiner d'abord les critères principaux susceptibles d'établir une telle localisation. Cela exige une approche qui fasse entrer en jeu un nombre considérable de traits hétérogènes caractéristiques d'un sujet, à savoir (d'après la position un peu extrémiste de Keenan 1976, qui en postule une trentaine) des critères d'*encodage* (cas, accord du prédicat, ordre des mots), de *comportement syntaxique* (par ex. contrôle des réfléchis ou du verbe) et *sémantiques* (p.ex. référence, agentivité). Il est évident que cette approche revient à une gradation de la notion en question : plus les critères satisfaits par un nom donné sont nombreux, plus cela justifie de le qualifier de sujet.² En outre, elle permet de formuler l'hypothèse que plus on s'éloigne du pôle extrême de la préférence du sujet, plus augmente la probabilité que différents traits se trouvent dissociés, donc distribués sur deux ou plusieurs groupes nominaux. Comme selon Keenan l'importance de ces critères diminue dans l'ordre cité plus haut, je me limiterai dans le cadre de cette esquisse à l'étude des critères d'encodage et de contrôle.

Parmi les trois critères d'encodage dégagés par Keenan – cas, accord et ordre des mots – on peut en exclure un dès le début : selon l'opinion unanime des spécialistes,³ l'*ordre des mots* en russe sert primordialement à indiquer la structure communicative de l'énoncé, en arrangeant d'abord les parties déjà actualisées (établies dans le discours), puis celles qui font appel au savoir permanent des interlocuteurs, pour aboutir finalement aux éléments nouveaux.⁴ Il va sans dire que les dichotomies classiques de la théorie de la «divison actuelle» telles que 'thème - rhème', 'donné - neuf',

¹ Signalons que cette typologie a depuis ce temps-là perdu en influence. Par ex., Givon, 1984, p. 138 ne semble y voir qu'une dispute terminologique, ce qui l'amène à identifier les deux termes 'subject' et 'clausal topic'. On voit pourtant mal comment une telle description arrive à saisir les distinctions pertinentes que nous allons traiter ici.

² Avec une telle approche, la question se pose de savoir si une seule proposition peut en principe comporter plusieurs sujets. Cet aspect n'est pas soulevé par Keenan.

³ Cf. les monographies pertinentes de Adamec 1966, Kovtunova 1976 et Yokoyama 1986.

⁴ Voir à ce propos la «formule universelle» de l'ordre des mots en russe proposée par Yokoyama, 1986, p. 234.

‘défini – indéfini’ entrent immédiatement dans ce complexe de distinctions. L'ordre des mots est ainsi étroitement lié aux faits de la *prosodie* en tant qu'ils sont pertinents pour l'organisation communicative de l'énoncé. En revanche, le marquage du sujet ne fait pas partie des fonctions remplies par l'ordre des mots, abstraction faite de quelques cas marginaux, dont le plus souvent cité est sans doute le suivant :

- (1) *Mat' ljubit doč'*
 mère aime fille
 [La mère aime sa fille] ,

où la distinction morphologique entre nominatif et accusatif fait défaut pour les deux noms en question. Notons que ce n'est qu'au singulier de cette unique classe flexionnelle (anciens thèmes en *-i*) que le marquage de *l'objet animé* si caractéristique des langues slaves orientales ne se fait pas¹ – d'où la valeur subsidiaire de la position des deux noms. Ajoutons que le nombre de cas ambigus augmente quand le sujet et l'objet sont également inanimés, cas qui n'est pas rare dans des textes scientifiques (cf. l'exemple classique *Bytie opredeljaet soznanie* [L'être détermine la conscience], et peut aussi arriver ailleurs, cf.

- (2) *Xolm zakryvaet les.*
 [la colline cache la forêt']

En général, la répartition des rôles syntaxiques selon l'ordre <SVO> coïncide alors avec la structure communicative <actualisé - non actualisé>, de sorte que c'est plutôt la division actuelle qui décide du décodage correct de l'énoncé donné.²

Restent donc les deux autres critères d'encodage : le *nominatif* en tant que marqueur du sujet potentiel et *l'accord du prédicat*.³ Il en résulte

¹ Pour le marquage différentiel de l'objet dans toute l'aire européenne, voir maintenant Bossong, 1998a, qui consacre un espace considérable à la description des faits complexes dans les différentes langues slaves. Quant au continuum géographique que forme l'expression de l'animé dans l'ensemble des langues slaves, cf. Laskowski, 1986.

² Tout cela ne signifie d'ailleurs pas que l'ordre des mots en russe soit incapable d'exprimer des fonctions syntaxiques. Ainsi, la position de l'adjectif peut se révéler décisive pour la distinction des emplois attributif et prédicatif. Pour une revue systématique des cas pertinents, voir Wieczorek 1976.

³ Pour une définition formelle et typologiquement valable de l'accord, voir Mel'čuk, 1996, p. 266-270 ; une définition non formelle, mais appropriée aux buts typologiques du nominatif est donnée dans Mel'čuk, 1997, p. 57.

quatre combinaisons possibles :

- a) + nominatif, + accord
- b) – nominatif, – accord
- c) + nominatif, – accord
- d) – nominatif, + accord

Dans une langue à préférence accusée du sujet, on s'attendra à ce que a) constitue le cas «par défaut» et que b), donc «l'impersonnel» proprement dit (absence du sujet) ne soit pas répandu, c) et d) devant être exclus. En russe, pourtant ces quatre possibilités sont toutes réalisées, du moins si l'on prend en considération non seulement la langue formelle (codifiée), mais aussi la variété familière. Passons-les donc en revue. Le cas «canonique» a) ne mérite guère d'être illustré, d'autant qu'il va se répéter maintes fois dans ce qui suit (cf. les ex. 4a, 5a, 6a etc.). Quant aux propositions *sans sujets* du type b), il est généralement reconnu qu'elles abondent en russe moderne : comme le montrent les nombreux travaux portant sur ce sujet, par ex. Guiraud-Weber 1984, on trouve tous les cas morphologiques possibles (sauf le nominatif, bien sûr) en tant que prime actant du verbe. Je ne citerai que quelques exemples illustrant l'emploi du datif et de l'accusatif :

- (3a) Ej xolodno / bol'no / slyšno / strašno / prijatno / ne do ...(kuren'ja) / ne spitsja / žal' etc. ;
 elle-DAT froid / mal / ..., etc.
 ej možno / nel'zja / prixoditsja, etc.
- b. Pravuju ščeku u Rybnikova bezobrazno razdulo.
 droite joue-ACC chez Rybnikov laidement gonfla-IMPERS
 (Polevoj, cité d'après Guiraud-Weber 1984, 271)
- c. Menja rvet / znobit.
 moi-ACC fait vomir / donne des frissons

Les équivalents de ces exemples dans une langue du type SAE sont construites ou bien selon le modèle «personnel» avec sujet (cf. *j'ai froid*), ou bien ils comportent au moins un sujet vide du type *il / ce* en français, *it* en anglais, *es* en allemand, etc., (cf.: *Il fait froid*).

Le fait le plus saillant qui se dégage de ce tableau, c'est que dans bien des cas on trouve la *coexistence de modèles «personnels» et «impersonnels»*, cf.

- | | |
|---|--|
| (4a) On rabotaet xorošo il-NOM travaille bien | (7a) Veter slomal derevo. vent-NOM brisa arbre-ACC |
| (4b) <i>Emu</i> rabotaetsja xorošo. il-DAT travaille-REFL bien | (7b) <i>Vetrom</i> slomalo derevo. vent-INSTR brisa-IMPERS arbre |
| (5a) Ona vesela. elle-NOM joyeuse | (8a) On styditsja. il-NOM a honte |
| (5b) <i>Ej</i> veselo. elle-DAT joyeux | (8b) <i>Emu</i> stydno. il-DAT honteux |
| (6a) On možet projti. Il-NOM peut passer | (9a) Mne vidna gora. Moi-DAT visible montagne-NOM |
| (6b) <i>Emu</i> možno projti. Il-DAT possible passer | (9b) <i>Mne</i> vidno goru. Moi-DAT visible montagne-ACC |

Or, souvent ces couples ne sont pas synonymiques ; il y a par ex. une différence très nette entre 4a, où la qualité de son travail dépend des capacités et des efforts de l'agent lui-même, et 4b, où elle est déterminée par des circonstances extérieures. D'un autre côté, on n'arrive pas aussi facilement à saisir la différence entre 7a et 7b, et dans le cas du couple 9, cette différence est totalement inexistante. Quoi qu'il en soit, on voit que le passage du «personnel» à l'«impersonnel» s'effectue facilement : si les marqueurs d'un sujet consistent en nominatif du nom et accord du verbe, le russe s'en débarrasse vite et souvent.

Du point de vue sémantique, on voit que ce que les exemples «impersonnels» cités ont en commun est avant tout le rôle de prime actant :¹ celui-ci n'est pas conçu comme agent, mais comme *expérient* de la situation (d'où l'emploi du datif – mais notons aussi l'accusatif dans l'ex. 3b-c et la préposition *u* désignant le possesseur de la partie du corps et en même temps l'expérient dans 3b)², rôle peu favorable pour un sujet grammatical en russe. On constatera donc que par rapport aux langues SAE («occidentales»), le russe a davantage tendance à lier le sujet grammatical au rôle de l'agent. Par conséquent, il n'est pas étonnant que parmi les langues européennes, le russe trouve sa place dans le groupe qui pousse le détronement du sujet en tant que marqueur de l'expérient à l'extrême³, groupe qui d'ailleurs forme deux zones nettement détachées à l'extrême Est (langues fenniques, russe, roumain, langues caucasiennes) et Ouest (irlandais, islandais).

¹ Selon la tradition russe, il s'agit ici du '*sub"ekt*', tandis que la notion '*podležaščee*' est réservée aux variantes sous a), donc au sujet au nominatif et avec l'accord.

² Pour la carrière remarquable qu'a connue cette préposition d'origine localiste, voir Weiss, 1999.

³ Bossong, 1998b, p. 273, 289.

Il va sans dire que la représentation de tous ces faits change radicalement, si pour les variantes sous b) on postule un sujet zéro du type $\emptyset_{\text{nature}}$ désignant une force naturelle, sujet qui à son tour déclencherait l'accord du prédicat à la 3 pers. sg. Je ne vois cependant aucun avantage dans un tel traitement : à la différence des exemples 19a-c à examiner plus loin, on a ici affaire à des prédicats vraiment «impersonnels» qui bloquent l'insertion d'un nom quelconque ainsi que le changement de la personne grammaticale.¹ En outre, en augmentant la valence des variantes sous b) d'une place prévue pour le sujet zéro, on détruirait le parallélisme entre a) et b). Finalement, on aurait de la peine à définir le signifié de ce signe zéro – par ex., comment peut-on prouver qu'il y a encore une autre force que le vent dans 7b? Ou serait-ce une force surnaturelle, disons : le destin? On voit qu'on n'est plus très loin des spéculations sur le «fatalisme» inhérent de la syntaxe russe²

Le passage au modèle «impersonnel» devient aussi nécessaire quand on a une proposition exis-tentielle négative : le nominatif est alors remplacé par le génitif, ce qui entraîne la perte de l'accord, cf.

- (10a) *Zvezdy* *na nebe blistali.*
 étoiles-NOM au ciel brillaient-3.PLUR.
 (10b) *Zvezd* *na nebe ne blistalo.*
 étoiles-GEN au ciel ne brillait-3.SING.
 [Au ciel il n'y avait pas d'étoiles]

On voit que ce phénomène n'est pas limité à l'emploi du *verbum es-*

¹ Des variantes telles que *Ego dergaet sudoroga* (au lieu de la variante plus fréquente *Ego dergaet*) [*des tremblements convulsifs le secouent (convulsivement)*] où, comme remarque Guiraud-Weber, 1984, p. 260-1, la cause est sémantiquement incorporée dans le verbe lui-même, ne comptent pas en tant que contre-exemples. Cela vaut d'autant plus pour le type *grom gremit* [le tonnerre tonne] où le rapport sémantique entre nom et verbe est encore plus saillant. Il faut cependant avouer que quelques verbes admettent à côté du modèle impersonnel un sujet sous forme d'un pronom indéfini ou d'un nom «démoniaque», désignant le diable, un démon, etc., cf.: *Nevedomaja sila / Nečistaja sila vlečet menja k nej* (op. cit., p. 259) [*Une force inconnue / diabolique men traîne vers elle*]. Ce type exige évidemment un traitement à part.

² cf. Wierzbicka, 1988, p. 223-233. Soulignons qu'à la différence de cet auteur, mais aussi de Mel'čuk 1974, 1988 et 1995, l'analyse proposée ici ne prévoit des sujets zéros que dans la mesure où ils peuvent alterner avec un lexème non zéro, cf. l'ex. 19b; à ce propos, voir aussi note 22. Autrement dit, on suit un principe économique en postulant autant de zéros qu'il est nécessaire et aussi peu qu'il est possible.

sendi : le verbe 'briller' fonctionne ici comme prédicat quasi-existential, en remplaçant ainsi le verbe 'être' qui du reste serait aussi acceptable (cf. *Zvezd na nebe ne bylo*). Voilà donc encore une zone interdite pour le sujet, lequel cède sa place à un génitif marqueur de la quantification négative. Si le nominatif y apparaît, la sémantique de l'ensemble change : l'existence du référent n'est plus en question, il acquiert même un statut défini :¹

- (10 c) *Zvezdy na nebe ne blistali.*
 étoiles-NOM au ciel ne brillèrent-3.PLUR.
 [Les étoiles au ciel ne brillèrent pas]

Passons maintenant à la combinaison c), c'est-à-dire des phrases comportant un nom au *nominatif sans l'accord* du prédicat. Cette situation est bien attestée dans la langue non-officielle, familière («razgovornaja reč'») où cet usage est appelé '*nominatif du thème*' («imenitel'nyj temy»²). Voici quelques exemples:

- (11) *A kotoraja v centre / pust' nam otdadut.*
 laquelle-NOM au centre qu'ils nous rendent.
 (12) *Kosa za saraem / ubrat' ?*
 Faux-NOM derrière grange ôter?
 (13) *Vot tot domik malenkij / počtal'onša naša živet.*
 voilà cette-là maison-NOM petite factrice-NOM notre habite
 [Dans cette petite maison-là, notre factrice y habite]
 (14) *Okno / skvoznjak budet.*
 fenêtre-NOM courant d'air-NOM sera
 [Ferme la fenêtre, sinon il y aura un courant d'air]

Dans la langue standard, le nominatif serait remplacé dans 11-12 par un accusatif et dans 13 par un groupe prépositionnel, les noms en question constituant le deuxième actant du verbe à la fin de la phrase. L'ex. 14 exige un traitement différent, car sous sa surface se cache une structure polyprédicative. Ce qui frappe dans toutes les variantes citées, c'est la rupture syntaxique après le thème au nominatif : celui-ci se trouve isolé au début de la phrase sans être accompagné ni de l'accord du verbe, ni d'une reprise pronominale qui, elle, déclencherait l'accord et permettrait ainsi de réintégrer le groupe thématique dans le reste de l'énoncé (cf. «Ma mère *elle* a dit»; ajou-

¹ Le tableau change encore une fois, si l'on compare des paires minimales où le nom est toujours défini, cf. *Otec ne byl na more : Otca ne bylo na more*; c'est alors un observateur fictif qui entre en jeu, et en plus l'interprétation aspectuelle varie (cf. Padučeva, 1992).

² Cf. Lapteva 1976, 137-183.

tons que cette solution reste toujours possible en russe, cf.: *A kosa za sa-raem, ee ubrat'?*). Par cette tendance à fragmenter la phrase, le russe parlé s'éloigne sans doute du «Standard Average European», car parmi les énoncés cités, nul ne serait traduisible tel quel (c'est-à-dire sans reprise) par ex. en polonais, allemand, anglais ou italien. Son rival le plus puissant dans ce domaine est évidemment le *français ordinaire*¹, mais même là, des structures sans reprise se rencontrent rarement – il suffit de rappeler la traduction littérale de l'ex. 13 pour illustrer la divergence entre les deux langues : «*Voilà cette petite maison-là notre factrice habite».² Quoi qu'il en soit, le nominatif russe assume ici une fonction qui n'a rien de commun avec celle d'un sujet : c'est plutôt sa fonction primaire de *nommer* les entités isolées qui est revitalisée ici, fonction qui permet aux typologues d'identifier un nominatif même dans des langues où le jeu des sujets et objets est troublé et mène à des interprétations semblablement contradictoires³.

On aura remarqué en passant que la phrase 13 comporte deux noms au nominatif, dont le second fournit un «vrai» sujet avec l'accord du verbe. Ceci rappelle des structures japonaises telles que *Gakoo-wa buku-ga isogasi-kat-ta* [*School (topic), I was busy*]⁴, avec la différence que là, les particules *wa* et *ga* marquent la répartition du thème et du sujet. Sous une perspective différente, on pourrait parler ici d'une phrase à deux thèmes. Un cas particulier de cette *double thématization* est constitué par les constructions suivantes, qui sont acceptables même dans la langue standard :

(15) *Sidjaščie* — *kto* opustil *golovu, kto* obxvatil
assis-NOM.PL. – qui baissait-3.SG. tête, qui embrassait-3.SG.
ee rukami. (L. Tolstoj)
la [par les mains]

(16) *Desjat'* čelovek *sideli kto* na *pnjax, kto*
na trave. (Trifonov)
dix hommes étaient assis qui-NOM sur souches qui-NOM
sur herbe.

¹ Cf. Gadet, 1997, p. 131-135.

² Au vu d'exemples attestés tels que *La cantine / on a pas à se plaindre* (op. cit., p. 134), l'impression s'impose que la reprise devient obligatoire quand l'actant nominal occupe une valence locale du prédicat (cf. *habiter / la maison* dans l'ex. 13). En tout cas, on ne peut qu'être d'accord avec l'auteur qui écrit à ce propos : «La fréquence de ces structures mériterait une exploration systématique des conditions de leur apparition».

³ Mel'čuk, 1994, 57.

⁴ Cf. Li / Thompson, 1976, p. 462.

Voilà deux phrases comportant chacune deux éléments au nominatif dont seulement un peut constituer le sujet. Leur structure ne coïncide pourtant pas. Comme on le voit, par rapport à l'ex. 15, la situation dans 16 est presque inversée : dans 15, c'est le premier nom (le thème antéposé) qui est isolé syntaxiquement, tandis que le reste forme une proposition complète, alors que dans 16, le verbe *sideli* a déjà son sujet, mais exige en tant que deuxième actant une location qui est ici divisée en deux, en engendrant ainsi deux nouveaux agents au nominatif (*kto – kto*) flottant dans l'air. Néanmoins, l'invariante sémantique reste évidente : dans les deux exemples, on observe un rétrécissement du champ visuel causé par le passage de l'ensemble à une partie.¹ Ce procédé est particulièrement caractéristique des langues à préférence soulignée du thème, cf. les ex. cités dans Li / Thompson, 1976, p. 462 : *Those trees* (topic), *the trunks are big* (traduction du chinois), *Elephants* (topic) *noses are long* et *This field* (topic), *the rice is very good* (traduit du Lahu, Birmanie).² Tous ces exemples ont ceci de commun que leur premier thème n'est plus choisi par le verbe ; par contraste, le sujet est toujours constitué par un des actants du verbe. Ceci ne signifie certainement pas que le modèle russe ou chinois ne soit pas traduisible dans une langue du type SAE : là, on ferait recours à un attribut génitif pour réintégrer le premier thème, cf. : «Les branches *de cet arbre* sont grandes».

Les structures binaires (thématico-rhématiques) citées jusqu'ici situent donc le russe parlé plutôt auprès du pôle des langues à préférence du thème. En outre, il s'avère que l'expression du sujet n'est pas la fonction fondamentale du nominatif russe; en particulier, celui-ci peut fonctionner librement dans des énoncés sans sujet tels que 11 et 12 qu'on n'appellera pourtant pas «impersonnels». Or, il importe de noter l'existence d'une situation qui réunit les deux traits en question, c'est-à-dire l'usage du nominatif dans des énoncés «impersonnels» proprement dits. Ce cas est réalisé dans la construction avec *nominatif de l'objet*, qui est attestée pratiquement dès le début de l'histoire du russe — son recul dans la langue littéraire date seulement du XVIII^e siècle — et aujourd'hui encore répandue dans les parlers septentrionaux de la Russie européenne aussi bien que dans les langues

¹ Pour être plus précis, ajoutons qu'il s'agit d'une construction énumérative qui doit présenter une liste complète des parties de l'ensemble donné.

² Retenons que des énoncés à thématization multiple du français ordinaire tels que *tu comprends / Jacqueline / sa mère / la bonne / elle la lui refille* (Gadet, 1997, p. 133) ne sont pas comparables à plusieurs égards : parmi les thèmes, il n'y pas de rapports d'inclusion, puis on observe de nouveau les reprises pronominales, et finalement la référence de l'ensemble devient ambiguë.

finnoises et certains parlers baltiques adjacents.¹ Il s'agit d'exemples tels que le suivant:

(17) V volosti tvoej tol'ko voda piti
 Dans domaine ta seulement eau-NOM boire
 [Dans ton domaine, il n'y a plus rien à manger]
 (lettre sur écorce de bouleau, XII^e siècle)

(18) Ino dostoit mužu žena svoja nakazyvati.
 il est bienséant mari-DAT femme-NOM sa-NOM punir.
 (Domostroj, XVI^e siècle)
 [Le mari devrait punir sa femme]

S'il est vrai que les conditions de l'apparition de cette construction varient selon le temps et la région (plus tard, on trouve p. ex. les objets au nominatif aussi après des converbes, des impératifs et parfois même des verbes «personnels»), il reste néanmoins hors de doute que le contexte préférable est celui où l'objet en question dépend d'un infinitif modal qui, lui, est ou bien indépendant (cf. 17), ou bien l'actant d'un prédicat «impersonnel» (18). Comme dans un tel contexte le sujet est absent, le nominatif devient disponible et peut assumer une nouvelle fonction, à savoir celle du marqueur de l'objet (complément direct).²

La conclusion qu'il faut tirer de ces observations est bien claire : dans des variantes inofficielles ou non standard du russe, le nominatif s'emploie souvent sans l'accord du prédicat ; en outre, il n'est nullement limité au prime actant du prédicat, mais peut réaliser un autre actant ou même se trouver hors du cadre actanciel du verbe donné (cf. 15). Dans tous ces cas, on parlera de propositions *sans sujet*; en partie, elles entrent également dans les propositions «impersonnelles» (cf. 17 et 18).

Pour compléter ces remarques, rappelons que même dans la langue standard il existe bien des cas où un nom au nominatif ne peut déclencher l'accord du prédicat : cela vaut pour tous les *prédicats sans flexion*, une catégorie assez fréquente en russe. En particulier, s'y rapportent a) les interjections quasiverbales du type *A ona bul'x! v vodu* [Et elle plouf! dans

¹ Pour les restrictions et les origines possibles de cette construction, voir Timberlake, 1974 et Dunn, 1980, pour les premiers exemples provenant des chartes sur écorce de bouleau, voir Zaliznjak, 1995, p. 137 sqq.

² Le lecteur aura remarqué que l'ex. 12 se prête à la même interprétation : là aussi, on a un nominatif désignant l'objet (le deuxième actant) dans un énoncé «impersonnel». Comme on l'a vu, ce n'est cependant qu'une coïncidence accidentelle, la condition décisive de cet usage étant le statut thématique du nominatif.

l'eau]¹, b) l'infinitif indépendant (non modal) du type *A ona spat'* [*Et elle de dormir*] et c) les verbes zéro qu'on peut diviser en deux types : la copule zéro (présent du verbe *byt'* 'être') et l'omission d'un verbe désignant une action. Quant à la copule zéro, l'accord peut toujours s'effectuer quand on a un prédicatif adjectival ou nominal, donc fléchi; il fait cependant défaut dans le cas d'un prédicat prépositionnel, cf. *Na nej – goluboe plat'e* [*Elle porte une robe bleue*], [litt. *sur elle robe bleue*]. L'omission d'un verbe actionnel se fait avant tout dans la langue familière, notamment avec les verbes qui se rapportent aux champs sémantiques 'frapper', 'communiquer' et 'se déplacer rapidement' (cf. *Ty v institut?* = 'tu vas / écris / téléphones à l'institut?'), mais peut en principe affecter n'importe quel verbe, pourvu que celui-ci satisfasse les conditions syntaxiques nécessaires.² Si les interjections et l'infinitif en tant que prédicat principal ne sont pas inconnus aux autres langues européennes, l'omission d'un prédicat désignant une action est plutôt un trait spécifique des langues slaves orientales — trait qui, une fois de plus, les éloigne du type SAE. En fin de compte, on constatera que la dissociation du nominatif et de l'accord du prédicat est plus répandue en russe qu'on ne l'attendrait d'une langue à flexion aussi riche.

Il nous reste à discuter le cas d), à savoir *l'accord* du prédicat malgré *l'absence du nominatif*. Cette situation est représentée par des phrases comportant un sujet non ouvert, donc elliptique ou zéro, phénomène qui abonde en russe moderne. La série suivante illustre les lexèmes zéro en question³ :

(19a) Ego Ø_{gens} *oprokinuli*.
il-ACC renversèrent-3.PL.

[on le renversa]

(19b) Ego Ø_{nature} *oprokinulo*.
il-ACC. renversa-IMPERS.

[quelque chose le renversa]

(19c) Ego Ø_{tu 2} *ne oprokineš*.
il-ACC. ne renverses-2.SG.

[on / tu ne le renverse(s) pas]

La première observation qui s'impose est celle de la remplaçabilité des lexèmes zéro : leur place pourrait être occupée par un nom ouvert (cf.

¹ Cf. l'ex. français : *les épinards <bof>*, Gadet 1997, 135.

² Les restrictions à ce procédé ont été décrites par plusieurs auteurs, notamment par Mel'čuk, 1974, p. 356 s. et Weiss, 1993, p. 52-59. A mon avis, il s'agit d'une omission qui n'est ni une ellipse ni un signe zéro; pour cette objection, voir Mel'čuk, 1995, p. 206-7 et 211.

³ (Pour les détails, voir Mel'čuk, 1995, p. 178-188 et Weiss, 1993, p. 60-72.

Ego oprokinul Vanja). Au lieu de cela, on a donc trois espèces différentes de «vide» : comme le verbe prend ici trois formes différentes, il est plausible de supposer qu'il y a quelque chose dans la phrase qui évoque cette variation; on aurait donc affaire à trois différents lexèmes zéro – chacun avec son propre signifié (p. ex., l'agent est un être humain dans a) et c), mais l'énonciateur lui-même est exclus dans a), et c) inclus dans; b), au contraire, implique une force inanimée, donc impersonnelle au sens propre du terme) et son propre syntactique, dont fait partie le déclenchement de l'accord du prédicat.¹ Il mérite d'être souligné qu'on dispose encore d'autres arguments syntaxiques en faveur de cette analyse, à savoir : les trois lexèmes zéro peuvent contrôler un converbe (participe adverbial), et au moins les deux liés à un agent humain fonctionnent aussi en contrôleur d'un pronom réfléchi.² Rien ne nous empêche donc de considérer ces lexèmes zéro comme des sujets sous-jacents (non ouverts), d'autant plus qu'ils occupent la place de prime actant du verbe en question, place qui pourrait bien sûr être prise par un nom ordinaire.

L'ellipse du sujet pronominal est illustrée par l'ex. suivant:

- (20) Oni_i dumajut, čto Ø_i opozdali.
 ils pensent que se sont attardés-3.PL.
 [Ils croient qu'ils sont en retard]

Ici, il y a coréférence entre le sujet omis de la subordonnée et le sujet ouvert de la principale — voici donc un exemple classique d'omission reconstruisible, condition nécessaire pour une ellipse. L'accord du verbe selon la personne, le nombre et (au prétérit) le genre sert de soutien à cette reconstruction. En russe, le phénomène est stylistiquement neutre dans le contexte donné, où il se trouve aussi dans la langue codifiée; dans la langue parlée familière, l'ellipse se fait même à travers la jonction de deux phrases principales indépendantes, d'où résultent de nombreuses

¹ Le syntactique des deux premiers lexèmes zéro (ex. 19a-b) est très restreint, comme ils ne fonctionnent que comme sujets et n'admettent aucun attribut. Le cas du zéro 2^e pers. (19c) est différent parce qu'il s'emploie aussi dans les cas obliques et qu'ici, on trouve aussi la variante explicite *ty* 'tu'.

² Retenons que le traitement proposé pour l'ex. 19b n'implique nullement qu'on doive postuler un zéro analogue pour les variantes «impersonnelles» des phrases 3 - 9 citées plus haut. A mon avis, une telle inondation de sujets zéro n'est pas motivée ni du point de vue sémantique, ni syntaxique. La forme «impersonnelle» est choisie non par accord, mais par «défaut» (la 3^e pers. sg. est justement la forme prédestinée pour le manque de l'accord).

ambiguïtés¹.

Comme pour l'accord du verbe, il ne semble pas inutile ici de signaler que le critère du nominatif fait défaut quand le nom en question n'est pas fléchi. A ce propos, on doit constater que l'inventaire des indéclinables s'enrichit en russe moderne non seulement d'emprunts du type *metro, radio, depo, kakadu*, mais aussi de noms propres (de famille et de lieu) d'origine slave, d'abréviations, etc.² Comme dans le cas des sujets zéro et élidés, les noms indéclinables déclenchent l'accord du prédicat selon les catégories usuelles (personne, nombre, genre). Il est donc facile de voir que le nombre de situations où les marqueurs du sujet — le nominatif et l'accord du prédicat — sont dissociés est en train de croître.

Tâchons maintenant de tirer un premier bilan. Outre l'absence conjointe du nominatif et de l'accord (combinaison b), le russe moderne nous offre nombre de possibilités de former des phrases qui comportent un nom au nominatif, mais sans accord du prédicat (c) ou inversement un prédicat qui s'accorde avec un nom non réalisé à la surface syntaxique, donc pas au nominatif (d).³ Lesquels de ces types convient-il de classer dans les phrases sans sujet? Le critère de substitution permet de réduire le cas d) au cas a), où on a la réalisation simultanée des deux traits (nominatif + accord) ; on qualifiera donc les propositions du type d) de propositions comportant un *sujet sous-jacent* (implicite ou non ouvert). D'un autre côté, la présence du nominatif seul (cas c) était motivée autrement : c'est ou bien le thème, ou bien même l'objet de la phrase qu'elle marque. Si l'on voulait recouvrir ce dernier cas par une définition quelconque du sujet, cela compliquerait énormément le cadre théorique de toute description. On aboutit donc à une conclusion plutôt inattendue : en russe, la présence d'un nom au nominatif n'est ni nécessaire, ni suffisante pour fonder le statut du sujet ; en revanche, ce qui se révèle décisif, c'est l'accord du prédicat.

Si l'on prend en considération des données dialectales, la question se pose de savoir si les critères utilisés jusqu'alors ne sont pas trop étroits. Ainsi, dans quelques parlars septentrionaux de la Russie européenne, on trouve des propositions résultatives (dans le sens défini par Maslov 1988) telles que les suivantes:⁴

(21a) *U kogo zdes' nalito?*

¹ Cf. Weiss, 1993, p. 70.

² Pour les détails, voir Comrie / Stone, 1978, p. 82-88.

³ Indiquons que la définition de l'accord mentionnée dans la note 8 est bien compatible avec des noms non réalisés phonologiquement.

⁴ Pour une description détaillée de ces faits, voir Trubinskij, 1984, p. 83-92 et Kuz'mina, 1993, p. 131-146.

- chez qui ici versé-IMPERS.
 [Qui a versé (l'eau)?]
- (21b) *U nevestki-to* kosit' ujdeno
 chez belle-fille faucher sorti-IMPERS.
 [La belle-fille s'en est allée faucher]
- (21c) *U nix* korovu s"edeno
 chez eux vache-ACC mangé-IMPERS.
 [Ils ont mangé la vache]
- (21d) *U menja* bol'se vsex privyknuto.
 chez moi plus autres-GEN habitué-IMPERS.
 [J'y suis habituée plus que les autres]
- (21e) *U nego* prostuženos'
 chez lui attrappé froid-IMPERS.
 [Il a attrappé froid]

Comme on le voit, le groupe prépositionnel avec *u* remplace ici régulièrement un sujet «canonique» de la langue standard, même si le personnage en question assume le rôle de l'agent. Du coup, on est tenté de traiter cette préposition comme nouveau marqueur du sujet¹. D'un autre côté, le modèle «personnel» avec nominatif et accord n'a bien sûr pas disparu dans ces parlers, de sorte qu'on a deux expressions rivales du sujet, ou bien on classe la série 21a-e toujours dans l'«impersonnel». Quelle que soit la solution pour laquelle on se décidera finalement, il est clair que ce genre de problèmes ne peut apparaître que dans une langue sans préférence du sujet.

Dans ce qui suit, on verra si les faits de contrôle seront susceptibles d'apporter encore des traits nouveaux à cette analyse. On ne va examiner qu'une partie des phénomènes pertinents, à savoir le contrôle des réfléchis et des converbes (participes adverbiaux). La phrase suivante illustre l'influence de la passivisation :²

- (22) Ètot dom_s im_i postroen dlja sebja._i
 cette maison-NOM il-INSTR construite pour il-REFL.

Ici, le contrôleur du réfléchi n'est pas le sujet, donc le nom au nominatif avec lequel s'accorde le verbe, mais l'agent réalisé par l'instrumental. Voilà donc encore un cas où on observe la dissociation des traits

¹ Trubinskij, p. 1984, p. 148.

² Dans les exemples qui suivent, le sujet ouvert de la phrase est toujours indiqué par l'index *s*. Pour les conditions de l'usage des réfléchis, voir Padučeva, 1985, p. 180-199, pour les infractions dans l'usage actuel, cf. Glovinskaja, 1996, p. 292-301.

considérés comme essentiels pour un sujet grammatical. Notons que ce phénomène n'est pas limité au passif. Le même tableau se répète quand on examine des structures polyprédicatives avec un infinitif, une nominalisation ou un participe enchâssés :

- (23) Mne_i xočetsja Ø_i posmotret' na sebja_i so storony.
je-DAT Vveut-IMPERS regarder soi même de côté.
- (24) v nem_i šla naprjažennaja Ø_i bor'ba_s s samim_i soboj, so svoimi_i
dans lui allait acharnée lutte avec lui-même avec ses-REFL.
sobstvennymi čuvstvami.
propres sentiments.
- (25) V žurnale pomeščeny fotografii_s ženščin_i, Ø_i
dans journal figuraient photographies-NOM femmes-GEN
brosivšix svoix_i detej.
ayant abandonné-GEN leurs-REFL. enfants.

Dans toute cette série, le contrôleur du réfléchi n'est pas au nominatif et ne déclenche pas l'accord du verbe principal. Si contrôle il y a, c'est le sujet sous-jacent (éclidé) de la structure enchâssée (indiqué par Ø_i) qui l'effectue. En revanche, dans l'ex. suivant le réfléchi serait faux, bien que le pronom se rapporte au sujet ouvert de la phrase :

- (26) On_is daže ne vzgljanul na Ø_i prišedšix k nemu_i / *sebe ljudej_i
il même ne regardait sur étant arrivés chez lui gens

De nouveau, c'est le sujet non ouvert (enchâssé) qui l'emporte. Si le contrôle des réfléchis est vraiment un critère valable pour définir le sujet, on finira donc par avoir deux ou plusieurs sujets par phrase — un état de choses qui, il faut l'avouer, n'est pas limité au russe (la répartition des réfléchis est à peu près la même en polonais ou en allemand).

Finalement, il nous reste à illustrer le contrôle du converbe :¹

- (27) Ø Risuja ètu novuju pozū, emu_i vdrug vspomnilos'
dessinant cette nouvelle pose il-DAT soudainement vint à l'esprit
ènergičeskoe lico_s kupca. (L. Tolstoj)
énergique-NOM visage-NOM marchand-GEN

¹ Pour les règles normatives de l'usage du converbe russe, cf. Ickovič, 1982, p. 129-153 ; pour un point de vue plus empirique, voir Yokoyama, 1980a, b, 1983, et Weiss, 1995.

Voilà un bel exemple d'un péché que les codificateurs du russe condamnent depuis plus d'un siècle : le contrôleur du converbe n'est pas le sujet ouvert de la phrase, mais l'expérient au datif. L'autorité de Tolstoïj les empêchera quand même de déclarer cette phrase fautive – mais ils n'hésiteraient pas un moment à mettre en marche leur crayon rouge si la même phrase provenait p.ex. d'un journaliste. Pour nous, cette lutte acharnée contre un usage apparemment répandu témoigne une fois de plus du poids exagéré qu'on attribue au sujet au nominatif. Il nous semble plus raisonnable d'admettre (avec Yokoyama) que dans des cas pareils, c'est le *thème* de la principale qui contrôle le converbe parce qu'il occupe une position supérieure dans la hiérarchie sémantique (il se réfère au personnage entier, alors que le sujet par contre désigne seulement une partie du corps, le visage).

En résumant ces observations, on constate que les faits de contrôle ne font que corroborer l'analyse proposée plus haut : les traits considérés comme essentiels pour le statut du sujet se trouvent maintes fois dissociés, c'est-à-dire distribués sur deux ou plusieurs noms dans la phrase. Cela revient à dire que le russe n'appartient pas aux langues à préférence accusée du sujet. En guise de conclusion, rappelons encore une fois les observations principales qui pourraient étayer cette thèse :

- le domaine vaste de l'«impersonnel», donc d'énoncés sans sujet
- l'abondance de sujets zéros ou elliptiques, donc de l'absence du nominatif
- l'absence de sujets vides du type fr. *il*, *ce*, angl. *it*, all. *es*
- le contrôle des réfléchis et des converbes par un nom autre que le sujet au nominatif
- l'usage du nominatif qui n'indique pas le sujet, mais le thème (langue familière)
- l'usage du nominatif de l'objet (dialectes, histoire)
- la concurrence possible du groupe prépositionnel avec *у* devenu un quasi-sujet dans les nouveaux temps résultatifs (dialectes).

Ce n'est probablement pas un hasard si la langue standard codifiée se rapproche plus du pôle des «sujetophiles» que les autres variétés : ici, c'est l'influence de la syntaxe des langues SAE (avant tout du français) sur les codifications du russe qui se fait sentir. D'un autre côté, il est indéniable que les traits caractéristiques d'une langue à préférence du sujet sont quand même nombreux en russe — des opérations telles que l'élévation du sujet («subject raising»), la passivation, le passage d'une relative à un attribut réduit, etc., pour n'en citer que quelques-uns, relèvent du statut privilégié du sujet par rapport aux autres actants.

Pour déterminer dans quelle mesure le russe s'approche du type des langues à préférence du thème, il faudrait d'abord se mettre d'accord sur une

liste exhaustive des traits caractéristiques de cette catégorie. Ce but ambitieux dépasse cependant le cadre modeste de cet article. Rappelons tout de même que l'usage du nominatif dans les ex. 11-16 et le contrôle du converbe dans 27 fournissent des arguments en faveur de la préférence du thème. A ces faits, on peut ajouter que les conditions de l'usage intra- et surtout transphrastique des moyens de l'anaphore (pronoms personnels, démonstratifs, ellipse, répétition lexicale) font intervenir le thème au moins aussi souvent que le sujet en tant que facteur essentiel pour le choix de l'antécédent et de la reprise,¹ ce qui rapproche le russe des langues à préférence du thème. Il convient donc de formuler une hypothèse modérée : le russe représente un type moins centré sur le sujet que les langues SAE (y compris les langues slaves occidentales et méridionales), mais toujours loin du pôle opposé des langues à préférence du thème.

© Daniel Weiss

¹ Cf. à ce sujet: Weiss, 1983; Berger/Weiss, 1987; Berger, 1988, 1989; Weiss 1990.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ADAMEC, P. (1966) : *Porjadok slov v sovremennom rusckom jazyke*, Praha.
- BERGER, T. (1988) : «Die transphrastische Verwendung des Anaphorikums 'on' in der modernen russischen Standardsprache», in J. Raecke (éd.), *Slavistische Linguistik 1987*, München, p. 9-41.
- BERGER, T. (1989) : «Die transphrastische koreferentielle Subjekts- und Objektsellipse im Russischen», in W. Girke (éd.), *Slavistische Linguistik 1988*, München, p. 9-34.
- BERGER, T., WEISS, D. (1987) : «Die Gebrauchsbedingungen des Anaphorikums 'tot' in substantivischer Verwendung», in G. Freidhof / P. Kosta (éd.), *Slavistische Linguistik 1986*, München, p. 9-93.
- BOSSONG, G. (1998a) : «Le marquage différentiel de l'objet dans les langues d'Europe», in J. Feuillet (éd.), *Actance et Valence dans les langues de l'Europe*, Berlin-New York, p. 193-258.
- — (1998b) «Le marquage de l'expérient dans les langues d'Europe», in J. Feuillet (éd.), *Actance et Valence dans les langues de l'Europe*, Berlin-New York, p. 259-294.
- COMRIE, B., STONE, G. (1978) : *The Russian Language since the Revolution*, Cambridge.
- DUNN, J.A. (1986) : «The Nominative and Infinitive Construction and the Development of Infinitive Sentences in Russian», in *Oxford Slavonic Papers XIX*, p. 1-28.
- GADET, F. (1996) : *Le français ordinaire*, 2^e édition revue et augmentée. Paris.
- GIVÓN, T. (1984) : *Syntax. A functional-typological introduction*, Volume I. Amsterdam-Philadelphia.
- GLOVINSKAJA, M. Ja. (1996) : «Aktivnye processy v grammatike (na materiale innovacij i massovyx jazykovyx ošibok)», in E. A. Zemckaja (éd.), *Russkij jazyk konca XX stoletija (1985-1995)*, Moskva, p. 237-304.
- GUIRAUD-WEBER, M. (1984) : *Les propositions sans nominatif en russe moderne*, Paris : I.E.S.
- ICKOVIČ, V. A. (1982) : *Očerki sintaksičeskoj normy*, Moskva.
- KEENAN, E. (1976) : «Toward a universal definition of subjects», in Ch. Li (ed.), *Subject and Topic*, New York-San Francisco-London, p. 305-

333.

KOVTUNOVA, I.I. (1976) : *Sovremennyj russkij jazyk. Porjadok slov i aktual'noe členenie predloženiya*, Moskva.

KUZ'MINA, I.B. (1993) : *Sintaksis russkix govorov v lingvogeografičeskom aspekte*, Moskva.

LAPTEVA, O. A. (1976) : *Russkij razgovornyj sintaksis*, Moskva.

LASKOWSKI, R. (1986) : «The development of the category of gender in the Slavic languages», in Kastovsky, D., Szwedek, A. (eds.), *Linguistics across Historical and Geographical Boundaries*, Vol.1 : Linguistic Theory and Historical Linguistics, Berlin-New York, p. 459-472.

LI, Ch., THOMPSON, S. (1976) : «Subject and Topic : A new Typology of Language», in: Ch. Li (ed.), *Subject and Topic*, New York-San Francisco-London, p. 459-489.

MASLOV, Ju. S. (1988) : «Resultative, Perfect, and Aspect», in Nedjal'kov, V. P. (ed.), *Typology of Resultative Construction*, Amsterdam, p. 63-85.

MEL'ČUK, I.A. (1974) : «O sintaksičeskom nule», in A.A. Xolodovič (éd.), *Tipologija passivnyx konstrukcij. Diatezy i zalogi*, Leningrad, p. 343-361.

— (1988) : *Dependency Syntax : Theory and Practice*, New York.

— (1995) : *Russkij jazyk v modeli «Smysl ↔ tekst»*, Moskva-Vena.

— (1996) : *Cours de morphologie générale, volume 3: Moyens morphologiques, syntactiques morphologiques*, Montréal.

— (1997) : «Cas grammaticaux, construction verbale de base et voix en massai : vers une meilleure analyse des concepts», *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, t. XCII, fasc. 1, p. 49-113.

PADUČEVA, E.V. (1985) : *Vyskazyvanie i ego sootnesennost' s dejstviteľnost'ju (referencial'nye aspekty semantiki mestoimenij)*, Moskva.

— (1992) : «O semantičeskom podxode k sintaksisu i genitivnom sub"ekte glagola byt'», *Russian Linguistics* 16, p. 53-63.

TIMBERLAKE, A. (1974) : *The nominative object in Slavic, Baltic, and West Finnic*, München.

TRUBINSKIJ, V. I. (1984) : *Očerki russkogo dialekt'nogo sintaksisa*, Leningrad.

VEČOREK, D. (1976) : *Relevantnaja funkcija porjadka slov v sovremennom russkom jazyke*, Wrocław.

WEISS, D., (1983) : «La répétition lexicale en russe : fonctions textuelles», in *IIIe colloque de linguistique russe, Aix-en-Provence, 15-17 mai 1981*, Paris : I.E.S., p. 337-347.

— (1990) : «Nominale Ellipse und sekundär-prädikativer Verweis im Vergleich», *Linguistische Arbeitsberichte* 73, Leipzig, p. 58-80.

— (1993) : «Die Faszination der Leere. Die moderne russische Umgangssprache und ihre Liebe zur Null», *Zeitschrift für Slavische Philo-*

- logie LIII (Beiträge zum XI. Internationalen Slavisten-Kongress, Bratislava 1993), p. 48-82.
- — (1995) : «Russian converbs : a typological outline», in M. Haspelmath, W. König (eds.), *Converbs in Cross-Linguistic Perspective. Structure and Meaning of Adverbial Verb Forms – Adverbial Participles, Gerunds*, Berlin-New York, p. 239-282.
- — (1999) : «Ob odnom predloge, sdelačšem blestjaščuju kar'eru (vopros o vozmožnom agentivnom značenii modeli 'u + imja_{rod}')», in *Tipologija i teorija jazyka. Ot opisanija k ob"jasneniju (sbornik v čest' A.E. Kibrika)*, Moskva, p. 173-186.
- WIERZBICKA, A. (1988) : *The Semantics of Grammar*, Amsterdam.
- YOKOYAMA, O. A. (1980) : «Studies in Russian Functional Syntax», in S. Kuno (ed.), *Harvard Studies in Syntax and Semantics*, Vol. III, Cambridge/Mass., p. 454-774.
- — (1983) : «V zaščitu zapretnyx deepričastij [In defence of forbidden converbs]», in M.S. Flier (ed.), *American contributions to the ninth international congress of slavists*, Vol. I. Linguistics, Columbus / Ohio, p. 373-81.
- — (1986) : *Discourse and Word Order*, Amsterdam-Philadelphia.
- ZALIZNJAK, A.A. (1995) : *Drevnenovgorodskij dialekt*, Moskva.

Certains emplois de la locution impersonnelle *Il y a*

Barbara WYDRO

*Institut de Lettres et de Langues Modernes, Ecole Normale Supérieure,
Cracovie*

Je me propose de parler ici de certaines constructions avec l'expression *il y a* qui, dans la *Grammaire méthodique du français* (1994) portent le nom de *locutions impersonnelles*.

Avant de passer aux exemples de l'emploi de la locution *il y a* je voudrais présenter d'abord la position dans laquelle je me situe. Pour commencer, j'envisage de mettre en doute les remarques que Jean-Louis Gardies, dans son *Esquisse d'une grammaire pure* (1975) a formulées à propos de ce que Alexander Pfänder avait écrit sur les phrases impersonnelles.

Gardies dit ceci : « Dans l'entourage immédiat de Husserl, Alexander Pfänder a été de ceux qui ont le mieux reconnu la véritable nature des verbes impersonnels. L'originalité de ceux-ci, explique-t-il, est liée au fait que '*qualités et événements peuvent être pensés en eux mêmes*, sans être subordonnés à un quelconque objet dont ils seraient les propriétés et activités' ». (J.-L. Gardies 1975: 92)

Gardies constate néanmoins que « Pfänder laisse les formules assez remarquables (...) avec des formules beaucoup plus décevantes (...) : dans *il pleut*, le vrai sujet du verbe, écrit-il par exemple, c'est le nom qui désigne 'la place du monde environnant à laquelle nous pensons'. On ne voit plus ici ni pourquoi, malgré ce que dit Pfänder (...), le verbe impersonnel aurait besoin d'un sujet, ni comment les indications circonstanciées, tout aussi indispensables pour beaucoup de propositions pourtant pourvues d'un sujet, seraient promues à la dignité de sujet dans le seul cas des propositions dites *impersonnelles*. » (pp. 92-93). Gardies prend notamment l'exemple de la proposition *un homme se promène* et dit : « La proposition

un homme se promène sous-entend tout autant que *il pleut* des indications spatio-temporelles comme *ici* et *maintenant*. Par quel privilège celles-ci constitueraient-elles le sujet de *il pleut*, alors qu'*un homme*, je suppose, reste le sujet d'*un homme se promène* ? (note 24, p. 93).

Je crois qu'on a affaire ici à un malentendu concernant la notion de sujet. En supposant que dans *un homme se promène*, *un homme* est le sujet, Gardies semble penser au sujet grammatical. Tandis que Pfänder a certainement en vue le sujet logique, c'est-à-dire le thème de la proposition.

On peut traiter aussi bien *il pleut* que *un homme se promène* comme des phrases rhématiques dont le sujet logique, c'est-à-dire le thème, peut être exprimé par les expressions relatives au temps et au lieu. Dans la plupart des cas le temps et le lieu sont implicites et n'ont pas besoin d'être exprimés à la surface.¹

Cependant Gardies, pour parler des expressions impersonnelles telles que *il pleut*, *il neige*, *il grêle*, etc. propose la solution suivante : «Or si l'on prend, à la suite de Frege, le parti d'analyser toute proposition comme une fonction à n arguments, une proposition proprement impersonnelle devient une fonction pour laquelle $n = 0$; c'est-à-dire une fonction constituée de son seul foncteur. La logique contemporaine n'a aucune raison de chercher à rejeter de telles fonctions, qui ne la gênent nullement.»²

A quoi S. Karolak répondrait : «En vertu de la définition du prédicat, il est nécessaire de rejeter toute possibilité d'existence de prédicats intrinsèques absolus ou avalents (en polonais — *samoistne*), c.-à-d. tels qu'ils ne puissent ouvrir aucune position pour argument. Les prédicats de ce type, postulés dans beaucoup de travaux linguistiques, seraient incapables de prédiquer quelque chose de quelque chose, ce qui contredit la définition. Une structure sémantico-syntaxique minimale est donc constituée par un prédicat et un argument. Les structures non minimales mono-prédicatives contiennent un nombre d'arguments plus élevé.»³

Je souscris entièrement à ce point de vue.

Les constructions impersonnelles en *il y a* (dans leur lecture *présentative*)⁴ appartiennent également à la catégorie d'expressions rhématiques dont le thème est constitué par les indications spatio-temporelles.

N. Furukawa en analysant des énoncés tels que *Tiens! (Il y a) le facteur qui passe!* et *Oh! (Il y a) Pierre qui pleure!* qui contiennent des pro-

¹ Cette question a été largement développée dans S. Karolak, 1983a qui contient une discussion avec le point de vue de P. Attal (1976) ainsi que dans Karolak, 1983b.

² Gardies, 1975, p. 90).

³ Karolak, 1983b, p. 65-66.

⁴ Cf. Riegel et al. 1994, p. 454-455

positions «pseudo-relatives» constate : «Quelle est alors la raison d'être de la pseudo-relative? Elle consiste justement à exprimer sémantiquement quelque chose de propositionnel et de phrastique. En plus, l'ensemble formé par la pseudo-relative et son antécédent, quand il fonctionne comme un énoncé, constitue un énoncé thétique, c'est-à-dire, *grosso modo*, un énoncé dénué de thème. Cela revient à dire que l'énoncé *Le facteur qui passe!* sert à présenter un événement comme un bloc, pour ainsi dire, non structuré.»¹.

Les énoncés cités ne sont cependant pas dénués de thème ; dans les deux cas ce thème implicite c'est le moment de la parole ainsi que l'espace observé par le locuteur.

Citons encore la *Grammaire méthodique du français* (1994, p. 455) : «Dans son sens présentatif (...) *il y a* peut être suivi d'un groupe nominal défini, qui peut se limiter à un nom propre. Mais l'énoncé est alors senti comme incomplet : *Il y a Jacques / le facteur*. Il doit être complété par une indication spatiale qui peut être réduite à là : *il y a (là) Jacques / le facteur à la porte / dans la rue*. Cette localisation assure l'identification du référent du groupe nominal.» (Je crois que cette localisation, avec le temps de l'énoncé, assurent plutôt la possibilité de l'identification de l'événement lui-même, «traité comme un bloc»).

D'une façon tout à fait inattendue, Gardies propose l'analyse suivante de l'exemple d'André Martinet *Il y a lavage du linge par la femme* (transformation de *La femme lave le linge dans la rivière*) : «Cette construction ergative, pour différente qu'elle soit du genre de construction usuel dans les langues indo-européennes, ne nous en semble pas moins relever entièrement du type *sujet-prédicat* auquel on prétend précisément l'opposer. Simplement là où le prédicat *lave* comportait au moins deux arguments, *la femme* et *le linge*, le prédicat d'existence *il y a* n'en comporte qu'un : *lavage du linge par la femme*. Ainsi, la «construction ergative» ne nous paraît nullement témoigner contre l'universalité de la construction *sujet-prédicat* entendue au second sens.»².

Cette solution me paraît inattendue dans la mesure où 1°) elle est en contradiction par rapport à ce que Gardies a dit plus haut à propos des «fonctions constituées de leur seul foncteur» (*il pleut, il neige, il grêle*), 2°) parce qu'il est abusif d'appeler l'expression *il y a* de l'exemple cité «prédicat d'existence».³

¹ N. Furukawa, 1993, p. 88.

² Gardies 1975: 94.

³ Pour la présentation exhaustive des arguments contre la position selon laquelle on parle du caractère prédicatif du verbe *exister*, voir S. Karolak, 1989, p. 88-128 (chapitre 6) et U. Niklas, 1974 p. 117-132.

L'expression *il y a* n'est, dans ce contexte, qu'un opérateur d'événement. Elle signale que toute la proposition prend le caractère rhématique, ce qui entraîne le fait que, justement, les «indications circonstancielles, tout aussi indispensables pour beaucoup de propositions pourtant pourvues d'un sujet, [sont] promues à la dignité de sujet (...)»¹

Je voudrais présenter maintenant l'exemple dans lequel la construction en *il y a* (dont les équivalents seraient également des expressions telles que *il vient de se produire*, *il a commencé à régner*, etc.) est exploitée d'une façon tout à fait particulière par l'écrivain polonais Ryszard Kapuściński dans son livre intitulé *L'Empereur (Cesarz)*. Je cite cet exemple après E. Jędrzejko (1993).

(...)Wszyscy odczuwali wstyd z powodu dopuszczenia do spisku i lęk przed sprawiedliwym gniewem naszego pana. A tej wstydlivo-lękowej niemożności spojrzenia zaczęli ulegać wszyscy wobec wszystkich (...) i w całym pałacu zapanowało niepatrzenie, niewidzenie, w parkiecie utkwienie, po sufitych błędzenie, w czubki butów spoglądanie, przez okno ulatanie. (Kapuściński, Cesarz, Warszawa 1987: 103)

(...)Tous ont éprouvé de la honte de n'avoir pas empêché le complot, ainsi que de la crainte devant la juste colère de notre seigneur. Et tous, les uns devant les autres, ont commencé à succomber à cette honteuse-craintive impossibilité de regarder droit devant soi (...) aussi y a-t-il-eu (vient-il de régner) dans tout le palais du regard empêchement (le non-regard), au regard échappement, dans le sol fixement, aux plafonds errement, dans les bouts de souliers (du regard) lancement, à travers la fenêtre envollement.

Selon E. Jędrzejko l'emploi des périphrases ainsi que l'ordre postposé des nominalisations souligne les états de choses nommés en les mettant en positions rhématiques et leur confiant le rôle du sujet grammatical. E. Jędrzejko constate aussi la mise en relief de la passivité du sujet-expérienceur réel (c.-à-d. des gens «du palais»)². Elle écrit plus loin : « De cette façon, les nominalisations deviennent une dominante syntaxico-stylistique de l'organisation du texte dans lequel c'est l'enregistrement minutieux des symptômes de la chute de la monarchie qui semble le plus important. Le fait d'insister sur «l'événement en tant que tel» permet de le séparer, en quelque sorte, de la situation décrite (du temps, du lieu, des participants) et de traiter le texte d'une manière plus générale. Ceci fait que

¹ Cf. le fragment cité plus haut, Gardies, 1975, p. 93.

² E. Jędrzejko 1993, p. 100 : «Użycie konstrukcji peryfrastycznych i postpozycyjny szyk nominalizacji podkreśla nazywane stany, przesuując je na pozycje rematyzowane i pozostawiając im funkcję gramatycznego podmiotu. Uwypuklona zostaje również bierność i dezaktywacja realnego subiekta-eksperiencera (tu: ludzi : 'pałacowych')».

L'Empereur peut être interprété en tant qu'une étude perspicace du processus de la chute des régimes.»¹

Bien qu'en effet il s'agisse dans le texte de R. Kapuściński, d'insister sur «l'événement en tant que tel», ce texte constitue néanmoins, comme le dit explicitement E. Jędrzejko, la *description* du temps, du lieu, des participants ; le temps et le lieu en sont donc le thème. Pour ce qui est de participants (c.-à-d. des gens «du palais» dont le comportement est décrit par l'auteur), le fait qu'ils ne soient pas mentionnés dans la structure de surface, crée le renforcement du caractère «impersonnel» du texte ; leur absence «textuelle» signale d'une façon efficace leur désir d'absence réel, leur vouloir de s'effacer complètement (la passivité dont parle très justement E. Jędrzejko).

Je propose de citer encore un autre exemple de l'emploi du même procédé stylistique. L'auteur y décrit les conditions macabres de son voyage en train à travers la Chine :

Po trzech godzinach poczułem się jak żaglowiec wyrzucony w czasie odpływu na mieliznę. Białas znudził się podróżnym. Zaczęło się wielkie oczu przymykanie, przydrzemywanie, pochrapywanie, ciało wiotczenie i osuwanie się. Zbity tłum zapadł w sen i pod własnym ciężarem zaczął opadać na podłogę.

(W. Kalicki, *My, profesorowie* (Chiny cz.3), Gazeta Wyborcza, Magazyn 3-4 kwietnia 1998: 39)

Au bout de trois heures je me suis senti comme un voilier jeté sur un banc de sable. Les voyageurs s'ennuyèrent de l'homme blanc. Il y a eu tout d'un coup un clignement des yeux, un somnolement, un ronflement général, des corps amollissement et éboulement. La foule compacte s'est mise à dormir et à s'écrouler sur le sol sous son propre poids.

On peut dire qu'on a ici également affaire à un «événement en tant que tel»; l'auteur a décrit ce qui s'est passé autour de lui juste après que les «*voyageurs s'ennuyèrent de l'homme blanc*»; ce fragment de l'espace, de même que l'indication temporelle (qui est à la fois liée à la cause de l'événement) constituent le thème de l'énoncé. L'emploi de la construction impersonnelle renforce cette-fois-ci l'effet du caractère «compact» de la foule, de la masse humaine.

¹ E. Jędrzejko, 1993, p. 102 : «W ten sposób nominalizacje stają się tu stylistyczno-składniową dominantą organizacji tekstu, w którym najważniejsza wydaje się drobiazgowa rejestracja symptomów upadającej monarchii. Nacisk na 'zdarzenia jako takie' pozwala niejako oderwać je od konkretnej sytuacji opisywanej (czasu, miejsca, uczestników) i potraktować tekst bardziej ogólnie. To sprawia, że *Cesarz* może być odczytywany jako wnikliwe studium procesu upadku reżimów.»

Ce qui rapproche les deux fragments, c'est l'ordre postposé des nominalisations : *aux plafonds errement, dans les bouts de souliers (du regard) lancement* (Kapuściński) ; *des corps amollissement et éboulement* (Kalicki). Cet ordre postposé crée un effet comique, ce qui va de pair avec un certain caractère grotesque des deux situations décrites. Il en est autrement de la description de l'enfer (l'enfer étant le thème de l'énoncé) où «*Il y aura des pleurs et des grincements de dents*» (Petit Robert, entrée *grincement*, d'après la Bible) et non **Il y aura des pleurs et de dents grincements*. Mise à part cependant l'ordre de nominalisations, on a affaire au même type de proposition impersonnelle. Dans la traduction polonaise de cette phrase de la Bible l'élément thématique est explicite : *Tam będzie płacz i zgrzytanie zębów*. Il est hors de doute que l'événement «en tant que tel» est évoqué pour décrire l'enfer et qu'il est de caractère attributif.

Je propose de regarder maintenant un autre exemple encore de l'emploi de la construction *il y a* introduisant un événement :

Tenez, moi, par exemple, je suis convaincue que je sais qui l'a commis, ce crime. Pourtant, je suis bien obligée de reconnaître que je ne possède pas l'ombre d'une preuve. (...) En tout cas, j'ai décidé que je serais prudente, surtout avec Landormy. Car il m'a avertie qu'il viendrait me voir ce matin, et puis, après, il m'a téléphoné pour me dire que ce n'était pas utile.

- *En effet, dis-je, maintenant qu'il est arrêté, votre témoignage ne doit plus guère présenter d'utilité.*

- *Arrêté?*

Miss Marple se pencha en avant et une vive rougeur envahit ses joues:

- *Mais je ne savais pas qu'il y avait eu une arrestation!*

- (...) *Eh bien! oui, il y a eu une arrestation : celle de Lawrence Redding.*

(A. Christie, L'affaire Prothéro : 51 ; trad. C. Pierre-Langers, Paris, Librairie des Champs-Élysées, 1977)

Miss Marple ne peut pas dire: *Je ne savais pas qu'on l'avait arrêté*, parce qu'elle ne sait pas de qui il s'agit. Mais elle ne dit pas non plus : *Je ne savais pas qu'on avait arrêté quelqu'un (que quelqu'un avait été arrêté)*.

Deux questions se posent : 1° en quoi *On avait arrêté quelqu'un* et *Il y avait eu une arrestation* sont-ils différents?, 2° quel est le sujet logique, c'est-à-dire le thème des deux énoncés en *il y a* ?

Pour ce qui est de la première question ma réponse n'est qu'intuitive : on a l'impression que la construction impersonnelle rend mieux compte de l'étonnement de Miss Marple ; cette arrestation est pour elle quelque chose de tout à fait nouveau. Cette intuition semble être confirmée par la remarque suivante qu'on trouve dans la *Grammaire méthodique du français* (1994, p. 452): «On comprend aussi que le trait [+défini] soit difficilement compatible avec les séquences impersonnelles que leur caractère

rhématique prédispose à l'introduction dans l'univers de discours d'informations nouvelles ou du moins présentées comme telles.»¹

Ce qui est cependant douteux, c'est le commentaire qui précède : (p. 452): «Aussi un énoncé impersonnel ne fournit-il une réponse naturelle qu'à des questions dites «thétiques» comme *Qu'y a-t-il?* ou *Que se passe-t-il?* où l'interrogation porte globalement sur l'occurrence d'un événement, abstraction faite de son articulation en thème et propos.» C'est vrai que la tentation est grande de proposer une solution semblable, tellement la surface nous induit en erreur. Il suffit cependant de transformer les deux questions et de les mettre à l'imparfait, pour que l'articulation en thème et propos apparaisse : *Qu'y avait-il (à ce moment-là)?* ou *Que se passait-il (à ce moment-là)?* (ni * *Qu'y avait-il?* ni * *Que se passait-il?* sans l'indication du point de référence temporelle ne sont acceptables).

Aussi, la réponse à la deuxième question pourra-t-elle être la suivante : bien qu'on ne trouve pas dans le fragment du texte de A. Christie des points de référence explicites, on peut les reconstituer à partir du contexte. On peut admettre que l'énoncé *Mais je ne savais pas qu'il y avait eu une arrestation!* a comme point de référence le moment où Landormy a dit à Miss Marple que son témoignage n'était plus utile (à ce moment-là on a affaire à l'interprétation du plus-que-parfait en tant que forme de *perfectum* = *je ne savais pas, (au moment où je parlais avec Landormy) qu'on avait (déjà) arrêté qqn.*) On peut aussi transformer cet énoncé et avoir, par exemple : *Il y a eu une arrestation et moi, je ne savais rien!* L'articulation en thème—rhème implicite pourrait alors être la suivante : *Pendant que moi, j'étais en train de me poser la question qui était le coupable // il y a eu une arrestation!* A ce moment-là, on a affaire à un passé composé en tant que forme de *infectum*.

L'énoncé *Eh bien! oui, il y a eu une arrestation* : celle de Lawrence Redding aurait le même point de référence (*entre-temps // il y a eu une arrestation*). La question qu'on pourrait se poser est celle de savoir si on peut avoir par exemple : ?? *Eh bien! maintenant, puisque il y a eu une arrestation, celle de L.R., nous n'avons qu'à nous retirer!* Si un tel énoncé était possible, son thème serait le présent du locuteur exprimé par *maintenant*, le passé composé étant cette fois-ci une forme de *perfectum*.

Citons, pour terminer, des exemples où les expressions *en il y a* sont destinées à décrire l'ambiance, l'atmosphère d'un endroit à un moment donné. Soulignons, que le sujet logique, le thème, n'est pas, contrairement

¹ Cf. M. Keşik (1998. p. 96) : «La fonction *globale* des phrases de ce type est d'introduire, de poser un *nouveau particulier* dans l'univers du discours. (...) Le mot *particulier* doit être pris dans un sens très spécial, courant dans les études de pragma-sémantique (...).»

à ce qu'on aurait pu supposer, l'ambiance, l'atmosphère elle-même, etc., puisque des mots tels que *ambiance* et *atmosphère* n'ont que le caractère de variables prédicatives et de ce fait ne peuvent pas constituer un thème. Celui-ci correspond justement à l'endroit et au moment temporel (dans lesquels se trouve le locuteur) qu'on essaie de caractériser. Ceci est visible avec les exemples suivants :

En réalité, personne ne savait rien de précis. Il y avait de l'incohérence en l'air. (G. Simenon, *Maigret hésite*, p. 127)

Il y avait de la lumière au premier étage de la ville Michonnet. (G. Simenon, *La nuit au carrefour*, p. 97)

Dans la maison, rien! (...) A peine de menus bruits indéchiffrables permettant de supposer qu'il y avait de la vie. (G. Simenon, *La nuit au carrefour*, p. 26)

Il y a de la gifle / de l'orage /de la rumba dans l'air

Il y a du scandale dans la capitale (J. Giry-Schneider 1987, p. 165)

J. Giry-Schneider a analysé des phrases intéressantes «où *faire* serait un verbe opérateur causatif opérant sur une forme en *Il y a (...)*»¹. Il ressort de ces rapprochements que le point de référence temporel (qui peut être rendu par des expressions telles que *maintenant*, *actuellement* ou *à ce moment-là*) est très souvent lié à la cause de l'événement introduit par *il y a*. Citons quelques exemples de Giry-Schneider:

Il y a de l'électricité dans l'air

Parler de ce sujet épineux va faire de l'électricité dans l'air

[maintenant, au moment où on parle de ce sujet épineux, il y a de l'électricité... /dès qu'on en parle, il y a de l'électricité...]

Il y a du tirage entre ces deux associés

Parler de ce sujet épineux va faire du tirage entre ces deux associés

[maintenant, qu'on a commencé à parler de ces sujets épineux, il y a du tirage ...]

Il y aura des pleurs et des grincements de dents chez les dentistes

Cette politique fera des pleurs et des grincements de dents chez les dentistes

[à ce moment-là, c.-à-d. quand on aura pris ces décisions, il y aura certainement des pleurs ...]

Il y a de la grogne chez les médecins

Cette politique va provoquer de la grogne chez les médecins

[maintenant, qu'on on a introduit ces décisions, il y a de la grogne ...]

© Barbara Wydro

¹ Giry-Schneider, 1987, p. 181-186.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ATTAL P. (1976) : «A propos de l'indéfini», in *Problème de représentation sémantique, Le Français Moderne* n° 44 : 2, p. 126-142.
- FURUKAWA N. (1993) : «Le facteur qui passe! — le mécanisme formateur d'un énoncé théorique», in *Complétude et incomplétude dans les langues romanes et slaves, Actes du VI Colloque International de Linguistique Romane et Slave*, Cracovie : Wyższa Szkoła Pedagogiczna, p. 87-111.
- — (1996) : *Grammaire de la prédication seconde*, Louvain-la-Neuve : Duculot.
- GARDIES J.-L. (1975) : *Esquisse d'une grammaire pure*, Paris : Vrin.
- GIRY-SCHNEIDER J. (1987) : *Les prédicats nominaux en français: les phrases simples à verbe support*, Genève : Droz.
- JĘDRZEJKO E. (1993) : *Nominalizacje w systemie i tekstach współczesnej polszczyzny*, Katowice : Uniwersytet Śląski.
- KAROLAK S. (1983a) : «Contexte prédicatif, quantification et détermination», *Linguisticae Investigationes* n°7 : 2, p. 355-375
- — (1983b) : «Interprétation sémantico-sémantique des phrases impersonnelles», *Bulletin de la Société Polonaise de Linguistique*, fasc. 40, p. 65-73
- — (1990) : *Kwantyfikacja a determinacja w językach naturalnych*, Warszawa : PWN.
- KĘSIK M. (1998) : *Variations sur le thème de l'impersonnel*, Lublin : Uniwersytet Marii Curie-Skłodowskiej.
- NIKLAS U. (1974) : «Czy 'istnieje' jest predykatem», *Studia semiotyczne* n° 5, p. 117-132
- RIEGEL M., PELLAT J.-Ch., RIOUL R. (1994) : *Grammaire méthodique du français*, Paris : PUF.



Sommaire

| | | |
|-----------------------------------|--|----|
| A. Berrendonner et P. Sériot : | <i>Présentation.....</i> | 1 |
| R. Amacker : | <i>Du non-personnel à l'impersonnel : extension d'une catégorie varronienne chez les gram- mairiens latins.....</i> | 9 |
| M.-J. Béguelin : | <i>Des clauses impersonnelles aux constituants phrasiques : quelques axes de grammaticali- sation</i> | 25 |
| A. Berrendonner : | <i>Que reste-t-il de nos actants?... Les passifs impersonnels en français.....</i> | 43 |
| J. Fontaine : | <i>L'impersonnel et le personnel défini, le trai- tement du «sujet», en particulier dans les phrases infinitives du russe contemporain</i> | 55 |
| L. Gebert : | <i>Les descriptions des propositions infinitives avec le nom au datif en langues slaves.....</i> | 67 |
| F. Fici Giusti | <i>Effacement / absence du sujet et fonction du genre neutre dans les langues slaves. Quelques observations à partir des idées de A. Potebnja et de A. Peškovskij.....</i> | 79 |
| G. Gross | <i>Un complément circonstanciel peut-il devenir sujet?</i> | 89 |

| | | |
|----------------------------|---|-----|
| S. Karolak : | <i>De la phrase impersonnelle au syntagme nominal.....</i> | 101 |
| E. Kokochkina : | <i>Les propositions impersonnelles vues par les représentants du courant psychologique en Russie (A. Potebnja et D. Ovsjaniko-Kulikovskij).....</i> | 113 |
| A. Kreisberg : | <i>De la voix passive en polonais et en italien. Un essai de classification.....</i> | 137 |
| N. La Fauci : | <i>Il y a un problème et C'è una soluzione, auxiliaires dans la construction existentielle.....</i> | 151 |
| M. Maillard & E. Almeida : | <i>Un modèle nodal pour une description cohérente de l'impersonnel et français et en portugais.....</i> | 173 |
| T. Muryn : | <i>L'impersonnel, la modalité et le syntagme nominal.....</i> | 207 |
| A. Rousseau : | <i>La longue aventure de l'impersonnel.....</i> | 219 |
| P. Sériot : | <i>Le combat des termes et des relations (à propos des discussions sur les constructions impersonnelles dans la linguistique en Russie).....</i> | 235 |
| D. Točanac : | <i>Des verbes avalents aux constructions sans priome actant. Etude sur des exemples serbo-croates et leurs équivalents français.....</i> | 257 |
| E. Velmezova : | <i>Les structures impersonnelles dans les théories de N. Marr et I. Meščaninov : de l'évolutionnisme à la typologie.....</i> | 269 |
| I. Vilkou-Poustovaïa : | <i>«Trancher le nœud gordien» (de l'impersonnel en roumain et du sujet ... de l'énonciation).....</i> | 281 |

| | | |
|----------|---|-----|
| D. Weiss | <i>L'impersonnel et la position du russe dans une typologie basée sur sujets et thèmes.....</i> | 307 |
| B. Wydro | <i>Certains emplois de la locution imperson- nelle Il y a.....</i> | 327 |
| | <i>Sommaire</i> | 337 |



